



HAL
open science

Spatialités des Mémoires

Dominique Chevalier, Anne Hertzog

► **To cite this version:**

Dominique Chevalier, Anne Hertzog. Spatialités des Mémoires. Géographie et cultures, 2018, 10.4000/gc.6318. hal-01879080

HAL Id: hal-01879080

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01879080>

Submitted on 2 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Spatialités des mémoires

Sous la direction de **Dominique Chevalier et Anne Hertzog**

Ce numéro de *Géographie et cultures* consacré aux spatialités des mémoires propose de poursuivre les voies ouvertes par de nombreux chercheurs appartenant à différentes disciplines des sciences sociales, et d'examiner comment la géographie contemporaine se situe dans le champ des Memory Studies. Si la mémoire, abordée dans ses dimensions individuelles et collectives, exprime d'emblée un rapport au passé, elle articule et produit conjointement de nombreuses interactions, entre soi et les autres, entre le temps et l'espace. La mémoire, plus ou moins visible et lisible, d'un passé réactivé, remodelé, nié ou instrumentalisé n'est pas sans lien avec des stratégies d'acteurs diversifiés. Qu'il s'agisse de mémoires institutionnalisées dans des sites, musées ou mémoriaux, ou d'espaces dans lesquels les mémoires sont échafaudées à partir de traces, la (re)production d'espaces mémoriels s'organise autour d'une subtile articulation identités/mémoires/territoires, laquelle rend compte d'une dialectique de l'ancrage et de la mobilité, fût-elle éphémère. Les articles de ce numéro thématique explorent différentes formes de productions (ou d'empêchement de productions) spatiales mémorielles liées aux diverses recompositions politiques, sociales et économiques qui affectent les sociétés.

Dominique Chevalier est maîtresse de conférences-HDR en géographie à l'Université Lyon1 Claude Bernard-ESPÉ. Membre du laboratoire Environnement Ville Société (UMR 5600), elle s'intéresse depuis une dizaine d'années à la spatialisation des mémoires douloureuses et aux effets (touristiques, patrimoniaux, politiques...) de cette mise en espace.

Anne Hertzog est maîtresse de conférences en géographie à l'Université de Cergy-Pontoise. Membre du laboratoire Mobilité Réseaux Territoires Environnement (MRTE), elle s'intéresse aux processus de patrimonialisation des lieux de conflits, à la spatialité des pratiques mémorielles et muséales et aux tourisms mémoriels.

- **Dominique Chevalier et Anne Hertzog** : Introduction
- **Laurent Aucher** : Devant le mémorial, derrière le paradoxe
- **Thomas Zanetti** : Matérialité et spatialité d'une mémoire meurtrie
- **Cécile Tardy** : Les infra-espaces des mémoires du Nord
- **Noémie Beltramo** : Le territoire minier
- **André-Marie Dendievel et Dominique Chevalier** : Topos et mémoires des deux rives de La Loire amont (XVIII^e-XX^e siècles)
- **Patrick Naef** : L'escombrera de Medellin
- **Sophie Didier** : Droit de mémoire, Droit à la Ville
- **Florabelle Spielmann** : Combats de bâtons de Trinidad

Introduction

Dominique Chevalier et Anne Hertzog

- 1 Ce numéro de *Géographie et cultures* se propose d'explorer les dimensions spatiales des mémoires, envisagées à la fois comme un ensemble de modalités et un agencement de convocations du passé dans le présent. Ces trente dernières années ont été riches en recherches sur la question des mémoires (Klein, 2000 ; Radstone, 2000 ; Zelizer, 1995 ; Nicolas, 2014), de leurs usages et mésusages (Lavabre, 2000), en histoire bien évidemment (Nora, 1984-1992 ; Assmann, 1995 ; Offenstadt, 1999), mais aussi en anthropologie (Berliner, 2005 ; Candau, 1998 ; Climo & Cattell, 2002 ; Olick & Robbins, 1998) et en sociologie (Gensburger, 2011) au point que des auteurs en viennent à faire le constat d'un *Memory Boom* dans le monde académique des sciences et humaines sociales (Winter, 2001 ; Arnold-De Simine, 2013). Cette multiplicité de travaux est traversée par l'importance accordée à la dimension spatiale des mémoires, fût-ce implicitement, à travers l'étude de leur « inscription spatiale » et l'étude des « traces ».
- 2 Ces approches par les lieux et la « topographie » témoignent ainsi du regain d'intérêt pour la démarche et les questions de méthodes du sociologue Maurice Halbwachs, plaçant la question des localisations et de la spatialisation au cœur de la construction de la mémoire collective, conduisant par exemple Jan Assmann, lorsqu'il aborde la « mémoire culturelle », à considérer cette dernière comme « premier médium de toute mnémotechnie » (Assmann, 2010). Pour Dominique Iogna-Prat, ce « retour au texte d'Halbwachs » manifeste l'intérêt renouvelé pour une « sociologie de la mémoire qui prend les atours d'une mnémotopie », une démarche, écrit-il, « qui permet de remonter aux fondements physiques de la morphologie sociale, de montrer comment « l'espace matériel et symbolique » conditionne le travail de mémoire en tant que « cadre permanent du souvenir », et comment la « continuité topographique » permet d'assurer et de consolider une « unité symbolique » (Iogna-Prat, 2011, p. 834). Les approches centrées sur la spatialisation des mémoires trouvent une autre référence incontournable dans les travaux de Pierre Nora et la notion de « lieux de mémoire », théorisés à partir des années 1980. Définis comme « d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore » (...) allant de « l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et

intellectuellement construit » (Nora, vol. 1, 1984). Les *Lieux de mémoire* inscrivent la question de la mémoire dans une approche culturelle de la nation. Cet intérêt pour la mémoire comme objet d'étude, dans le cadre d'un renouvellement épistémologique de l'histoire (Ricoeur, 2000), conduit les historiens à questionner les différentes échelles du « travail de mémoire », l'ancrage spatial des pratiques mémorielles (Garcia, 2000a, 2000b ; François & Serrier, 2012) et leur mondialisation (Rouso, 2007). Si l'approche privilégiée dans les *Lieux de mémoire* a influencé les travaux des géographes, d'autres filiations sont à considérer dans les travaux géographiques qui se déploient depuis les années 1990-2000. Le nombre important d'articles proposés pour ce numéro thématique confirme la vitalité scientifique des *Memory Studies* et l'intérêt soutenu porté à cette thématique par les géographes.

- 3 Les contributions traduisent une pluralité de questionnements et de situations. Elles permettent de rendre compte de la manière dont la géographie contemporaine peut contribuer, avec ses problématiques de travail, aux débats sur la spatialisation des mémoires et sur le rôle de l'espace dans les constructions mémorielles (Bruneau, 2006 ; Chevalier, 2011, 2016 ; Chevalier & Lefort, 2016 ; Chivallon, 2012 ; Hertzog, 2012, 2016 ; Sintès, 2017 ; Petit, 2016 ; Tratjnek, 2009, 2011 ; Veschambre, 2008). Si les géographes apportent leur contribution à l'analyse des phénomènes mémoriels, ce dont témoigne ce numéro, ils questionnent également le rôle de ces derniers dans la production des espaces, à différents niveaux d'échelle, tant dans leur dimension matérielle que symbolique. L'étude de la spatialité des mémoires conduit alors à questionner la dimension spatiale des phénomènes mémoriels autant qu'à explorer le rôle des mémoires dans les modalités d'appropriation, de production et de contrôle des espaces ; en cela, elle se décentre donc de l'approche proposée par Pierre Nora – qui n'était que rarement située d'un point de vue géographique – le « lieu » dans cet usage étant d'abord métaphorique.
- 4 Dès lors, la question de la spatialité des mémoires compose avec de multiples héritages épistémologiques en géographie ; elle renvoie notamment à l'ensemble des approches qui interrogent la dimension symbolique et mythique des espaces depuis les travaux d'Éric Dardel dans les années 1950 à ceux d'Éric Debarbieux ou Pierre Gentelle, lesquels revisitent de manière plus conceptuelle les notions de lieu et de haut lieu (Debarbieux, 1993 ; Gentelle, 1995) au milieu des années 1990. L'articulation mémoire/identité/lieu devient centrale dans les perspectives explorées par les approches culturelles en géographie, qu'elles privilégient l'étude du territoire et de la territorialité (Di Méo, 1998) ou celle des paysages, qui connaît un renouvellement important au cours des années 1990 (Sgard, 2011). Cette articulation mémoire/ identité/territoire est examinée à nouveaux frais dans les perspectives développées par la géographie sociale et politique, questionnant le rôle de l'espace dans la construction des inégalités de pouvoirs/des situations de domination sociale, ce que Vincent Veschambre a notamment analysé à travers la conceptualisation de la distinction entre trace et marque (Veschambre, 2008). Dans cette perspective, la mémoire, plus ou moins visible et lisible, d'un passé réactivé, remodelé, nié ou instrumentalisé, ne se conçoit qu'en lien avec des stratégies d'acteurs diversifiés. La question des spatialités des mémoires renvoie alors aux rapports de pouvoirs et aux capacités inégales des groupes sociaux à inscrire leurs mémoires dans l'espace comme révélatrice de leur « place » dans la société. Cette approche de la spatialité des mémoires à travers le prisme des mémoires dominées/dominantes participe du renouvellement des approches politiques en géographie marquées par l'influence de la

géographie critique et radicale ainsi que de la pensée postcoloniale. Comme le montre ce dossier, interroger les spatialités des mémoires, c'est aussi poser autrement la question de l'(in)justice spatiale et du « droit à la ville », en mettant au centre la notion d'espace public, à de multiples niveaux d'échelle.

- 5 La diversité des articles du dossier témoigne ainsi de la pluralité des approches contemporaines des spatialités des mémoires, au-delà de celles, déjà nombreuses, portant sur les pratiques commémoratives ou de la localisation du « travail de mémoire » (Chevalier, 2011, 2017 ; Hertzog, 2012, 2016). Ces approches traduisent également la diversité scalaire des constructions mémorielles et des interactions spatiales : les textes reflètent des approches de la territorialisation des mémoires à différents niveaux, de l'échelle régionale, à l'échelle de la ville, du quartier ou de la rue ; un certain nombre de textes privilégient l'échelle micro des pratiques corporelles et des interactions entre individus : ainsi, Laurent Aucher propose une observation des « codes corporels de la commémoration et du recueillement » adoptés par les visiteurs du Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés de Berlin, à travers une analyse des micro-espaces des pratiques touristiques. Dans le contexte des vacances estivales, les touristes n'adoptent pas spontanément les attitudes légitimées dans ce lieu de mémoire. Par ailleurs, plusieurs articles envisagent l'articulation des recompositions politiques, sociales et économiques avec les productions spatiales mémorielles. À travers l'exemple de la ville de Givors, marquée par le traumatisme de la désindustrialisation et par l'effacement de l'héritage industriel, Thomas Zanetti analyse l'inscription d'une mémoire locale, blessée, dans la matérialité des lieux. Toutefois, depuis plusieurs années le souvenir industriel se réactualise à travers le combat des anciens salariés de la verrerie locale pour faire valoir l'acceptation professionnelle de leurs maladies. Cette demande de considération des verriers de Givors prolonge la dimension idéologique d'une tradition ancienne de luttes sociales. Au-delà des procédures juridiques et des parcours de soins, ce groupe social dominé a engagé des actions de reconnaissance mémorielle en investissant précisément la dernière trace mémorielle qui subsiste de leur ancien lieu de travail : la cheminée de la verrerie. Semblablement, Cécile Tardy montre comment, en l'absence de lieux pérennes institutionnalisés, des acteurs associatifs inventent, bricolent des formes spatiales éphémères permettant, pour les « sans paroles » du passé textile de la France du Nord de (re)filer leurs mémoires. Ces infra-espaces résultent d'actes politiques de la part des groupes désireux de participer au travail mémoriel de la société. À une autre échelle, c'est également ce qu'explore Noémie Beltramo. En effet, celle-ci s'appuie sur des monographies d'associations polonaises, des entretiens réalisés auprès de descendants de migrants polonais et des documents issus des Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais pour approcher la valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Les territoires de l'industrie minière, érigés en lieux de mémoire, restent un vecteur de diffusion de la polonité. Les descendants de migrants polonais se réapproprient les espaces miniers, lesquels restent constitutifs de l'identité collective de leurs aïeux. À travers une analyse géohistorique mêlant géographie physique et géographie sociale, André-Marie Dendievel et Dominique Chevalier explorent d'autres mémoires spécifiques, celles des communautés riveraines en Loire amont, entre Chassenard (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire), tantôt réunies, tantôt déchirées par les crues et par la refonte des limites administratives.
- 6 Les lieux d'épouvante et de violences extrêmes sont objets de co-mémorations et d'interventions, ou au contraire d'empêchements d'initiatives commémoratives. Dans ce

numéro, Patrick Naef considère l'exemple des « disparitions forcées » en Colombie. En périphérie de la ville de Medellin, une décharge de déchets industriels a été transformée en fosse commune au cours des deux dernières décennies. Cette *escombrera* se trouve aujourd'hui au centre de revendications de plusieurs associations de victimes qui dénoncent depuis quinze ans le fait que près de trois cents disparus y seraient enterrés. Des performances commémoratives et artistiques sont organisées sur ce lieu, pour sensibiliser l'opinion publique à la problématique des disparitions forcées. À travers le cas sud-africain, Sophie Didier articule droit de mémoire et Droit à la Ville en proposant un certain nombre de pistes de discussions critiques sur la place des mémoires en termes de processus de redressement des torts causés dans le passé (et singulièrement le passé de l'apartheid) et de légitimation au présent. Dans un autre contexte, Florabelle Spielmann observe les dynamiques d'acculturation post-esclavagiste à travers les combats de bâtons à Trinidad ; ces derniers rendent compte de construits géographiques, sociaux et culturels s'inscrivant dans une tradition territorialisée où la performance martiale et musicale donne à voir une expression vécue et vivante de la mémoire du groupe. Le sentiment d'appartenance ne renvoie pas à un échelon de la citoyenneté nationale mais à la mémoire d'une lignée familiale associée à un village ou à un bourg. Éduqués pour défendre leur territoire et la mémoire de leurs ancêtres, les garçons destinés à devenir *stick-fighters* apprennent de manière conjointe à manier le bâton, à jouer au tambour, et à chanter des chants *calindas*.

- 7 Les textes rassemblés dans ce dossier permettent ainsi de saisir en quoi la mémoire, abordée dans ses dimensions individuelles et collectives, exprime un rapport au passé, mais surtout, articule et produit conjointement de nombreuses interactions, entre soi et les autres, entre temps et espace (Lazarotti, 2012). Ils ouvrent des perspectives de réflexion et de travail passionnantes.

BIBLIOGRAPHIE

ARNOLD-DE SIMINE Silke, 2013, « Memory Boom, memory wars and memory crises », in *Mediating memory in the museum*, Londres, coll. « Palgrave Macmillan Memory Studies », Palgrave Macmillan.

ASSMANN Jan, [1992] 2010, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris, Aubier.

ASSMANN Jan, 1995, « Collective memory and cultural identity », *New German Critique*, vol. 65, p. 125-133.

BERLINER David, 2005, « The abuses of memory: reflections on the memory boom in anthropology », *Anthropological Quarterly*, vol. 78, n° 1, p. 197-211.

BRUNEAU Michel, 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, n° 4, tome 35, p. 328-333.

CANDAU Joël, 1998, *Mémoire et identité*, Paris, Presses Universitaires de France.

- CHEVALIER Dominique, 2017, *Géographie du souvenir : ancrages spatiaux des mémoires de la Shoah*, préface de Denis Peschanski, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures ».
- CHEVALIER Dominique, 2016a, « Retour réflexif sur la construction d'un objet géographique mémoriel. Tourments, ancrages et circulations des mémoires douloureuses de la Shoah », *Géographie et Cultures*, n° 93-94 « Géographie et Cultures à Cerisy », p. 347-366.
- CHEVALIER Dominique, 2016b, « Patrimonialisation des mémoires douloureuses, ancrages et mobilités, racines et rhizomes », *Autrepart*, 2016/2, n° 78-79, p. 235-255. <<http://www.cairn.info/revue-autrepart-2016-2-page-235.htm>>
- CHEVALIER Dominique, LEFORT Isabelle, 2016, « Le touriste, l'émotion et la mémoire douloureuse », in « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes*, n° 9. <<http://cdg.revues.org/644>>
- CHEVALIER Dominique, 2011, « Yad Vashem, un lieu entre mémoires et espoirs », *Territoires en mouvement*, « Religions et territoires en mouvement. Visibilité et invisibilité, emplois et réemplois du religieux », n° 13/2012, p. 56-69.
- CHIVALLON Christine, 2012, *L'esclavage, du souvenir à la mémoire. Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, Karthala-CIRESC.
- CLIMO Jacob, CATTELL Maria, 2002, *Social memory and history. Anthropological perspectives*, Walnut Creek, CA, Altamira Press.
- DEBARBIEUX Bernard, 1993, « Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier », *L'Espace Géographique*, n° 1, p. 5-13.
- DI MÉO Guy, 1998, « De l'espace aux territoires », *L'Information géographique*, n° 3, p. 99-110.
- FRANÇOIS Étienne, SERRIER Thomas, 2012 « Lieux de mémoire européens », *Documentation photographique*, n° 8087.
- GARCIA Patrick, 2000a, « Les lieux de mémoire : une poétique de la mémoire ? », *Espaces Temps*, n° 74-75, p. 122-142.
- GARCIA Patrick, 2000b, *Le bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration*, préface de Michel Vovelle, Paris, CNRS édition, 355 p.
- GENSBURGER Sarah, 2011, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des memory studies », *Revue de Synthèse*, Springer Verlag/Lavoisier, tome 132, série VI, n° 3, p. 1-23.
- GENTELLE Pierre, 1995, « Haut lieu », *L'Espace géographique*, n° 2.
- Halbwachs Maurice, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, (1^{re} éd. Alcan, 1925).
- HERTZOG Anne, 2012, « Tourisme de mémoire et imaginaire touristique des champs de bataille », *Via*, vol. 1. <<https://journals.openedition.org/viatourism/1276>>
- HERTZOG Anne, 2016, « Tourisme de mémoire, tourisme mémoriel, tourisme des racines. Lieux, mémoires, expériences touristiques », in Édith Fagnoni, *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Paris, Armand Colin, p. 183-191.
- IOGNA-PRAT Dominique, « Maurice Halbwachs ou la mnémotopie. "Textes topographiques" et inscription spatiale de la mémoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 2011/3, p. 821-837.
- KLEIN Kerwin Lee, 2000, « On the emergence of memory in historical discourse », *Representations*, n° 69, p. 127-150.
- LAVABRE Marie-Claire, 2000, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, vol. 7, n° 1, p. 48-57.

- LAZZAROTTI Olivier, 2012, *Des lieux pour mémoires. Monuments, patrimoines et mémoires-Monde*, Armand Colin, coll. « Le temps des idées ».
- NICOLAS Serge, 2014, « Un siècle d'étude de la mémoire : les hommes et les idées », *Les Cahiers de Framespa*, n° 16. <<http://framespa.revues.org/2889>>
- NORA Pierre (dir.), 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 3 tomes.
- OFFENSTADT Nicolas, 1999, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Éd. Odile Jacob.
- OLICK Jeffrey, ROBBINS Joyce, 1998, « Social memory studies: from 'collective memory' to the historical sociology of mnemonic practices », *Annual Review of Sociology*, n° 24, p. 105-140.
- PETIT Emmanuelle, 2016, *Se souvenir en montagne. Guides, pierres et places dans les Alpes*, Presses Universitaires de Grenoble.
- RADSTONE Susannah, 2000, *Memory and methodology*, Oxford/New York, Berg.
- RICOEUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- ROUSSO Henry, 2007, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, vol. 2, n° 94, p. 3-10.
- SGARD Anne, 2011, *Le partage du paysage*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Grenoble, 261 p.
- SINTES Pierre, 2017, *En présence du passé. Géopolitique de la mémoire aux frontières de la Grèce*, Presses Universitaires de Provence.
- TRATNJEK Bénédicte, « Les lieux de mémoire dans la ville en guerre : un enjeu de la pacification des territoires », *Diploweb*, 31 octobre 2011. <<https://www.diploweb.com/Geographie-des-conflits-Les-lieux.html>>
- TRATNJEK Bénédicte, « Questionnements géographiques sur les monuments aux morts », *Les Cafés géographiques*, rubrique Vox géographi, 21 novembre 2009.
- VESCHAMBRE Vincent, 2008, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes.
- WINTER Jay, 2001, « The generation of memory: reflections on the "Memory Boom" », *Contemporary Historical Studies, Canadian Military History*, vol. 10, article 5.
- ZELIZER Barbie, 1995, « Reading the past against the grain: the shape of memory studies », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 12, n° 2, p. 214-39.

AUTEURS

DOMINIQUE CHEVALIER

Université de Lyon, Espé
Laboratoire Environnement Ville Société (UMR 5600)
dominique.chevalier@univ-lyon1.fr

ANNE HERTZOG

Université de Cergy-Pontoise

Laboratoire Mobilité Réseaux Territoires Environnement (MRTE)

anne.hertzog@u-cergy.fr

Devant le mémorial, derrière le paradoxe

Réflexions sur les pratiques de visite au monument berlinois de la Shoah

In front of the memorial, behind the paradox:

thoughts about practices of visiting the Berliner memorial of Shoah

Laurent Aucher

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte est une version remaniée d'une conférence donnée le 18 mai 2017 au CERCIL-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans, dans le cadre de la Journée internationale des musées, sous le titre « Les lieux mémoriaux peuvent-ils raconter l'indicible ? L'exemple du Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe de Berlin ».

L'imagination, une fois qu'elle a jeté son voile
sur une région, en laisse volontiers
se froncer les bords, les humeurs insaisissables.

Walter Benjamin, *Enfance berlinoise*,
Paris, Nadeau, 1988, p. 64.

- 1 Lorsque, dans sa théorie de la mémoire (*Les Cadres sociaux de la mémoire*, 1925 ; *La Mémoire collective*, 1950), le sociologue français Maurice Halbwachs s'intéresse à la question des lieux, c'est pour montrer que l'espace matériel a valeur de « cadre social de la mémoire » ou que les vestiges du passé sont nécessaires à la fixation de la tradition chrétienne, si l'on préfère se référer à *La Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, son étude empirique de la mémoire collective des lieux évangéliques parue en 1941. Dans cet ouvrage, Halbwachs utilise en effet les témoignages topographiques des pèlerins et des voyageurs sur les lieux saints pour affirmer, dans le prolongement des *Cadres sociaux*, que « la mémoire collective est essentiellement une reconstruction du passé, [...] [qui] adapte l'image des faits anciens aux croyances et aux besoins spirituels du présent » (Halbwachs, 1941, p. 9). Il développe ainsi l'idée que les localisations des faits évangéliques¹, pratiquées

pendant plusieurs siècles par les chrétiens dans les lieux désignés par la tradition, sont des constructions mémorielles, car elles consistent à inscrire dans l'espace matériel le souvenir de la présence du Christ, tel que ce souvenir est décrit dans les Évangiles, alors qu'il n'existe aucune trace tangible légitimant le caractère historiquement authentique de son passage dans les lieux concernés.

- 2 Ceci étant, si, avec Maurice Halbwachs, l'espace matériel est une condition du maintien de la tradition, en suivant d'autres perspectives, il peut également servir de véhicule aux systèmes artificiels de mémorisation (Yates, 1966), être assimilé à un élément de construction d'identité pour les survivants (Koselleck, 1979) ou bien encore s'apparenter à un vecteur idéologique de représentation du passé (Guillaume, 1990 ; Aucher, 2013 [a]).
- 3 Dans le cas présent, l'article reprend à son compte l'affirmation selon laquelle la spatialité constitue une des modalités essentielles de la subjectivation. Plus précisément, la spatialité doit être considérée dans un sens concret ou géographique (agencement topographique, infrastructures...), mais aussi sous son aspect social (interactions, usages...) et enfin dans sa dimension symbolique. La spatialité intervient dans la subjectivation, autrement dit dans le processus d'appropriation personnelle qui induit les comportements différenciés que l'on peut observer et classer.
- 4 S'appuyant sur une enquête par observations des pratiques de visite réalisée à Berlin au Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe (« *Denkmal für die ermordeten Juden Europas* ») de Peter Eisenman, nous constaterons que l'espace mémorialisé induit en toute logique sur un plan corporel l'adoption des codes de la commémoration par de nombreux visiteurs, voire, chez certains d'entre eux, ceux du recueillement. Mais, paradoxalement, nous remarquerons aussi que très nombreuses sont les personnes à se comporter comme si l'espace du lieu de mémoire s'apparentait à un terrain de jeu : cette attitude étant particulièrement évidente pendant la saison touristique estivale. Nous verrons en fait que le cadre symbolique et matériel, sous l'effet en particulier du tourisme de masse mondialisé, participe largement à la formalisation de ce paradoxe.

Le cadre notionnel

« La notion de lieux de mémoire, écrit Joël Candau dans *Anthropologie de la mémoire*, est empruntée par Pierre Nora à Frances Yates qui l'avait elle-même formulée à partir de plusieurs traités consacrés à l'art de la mémoire entre l'Antiquité et le début du XVII^e siècle » (Candau, 2005, p. 153).

- 5 Dans *Les Lieux de mémoire*, projet de recherche sur la mémoire historique contemporaine composé de sept volumes parus sous sa direction entre 1984 et 1992, Nora donne à la notion de « lieu » deux définitions sensiblement différentes. Lorsque le projet initial est de procéder au repérage, à la typologie, à l'inventaire des lieux de la mémoire nationale française, la notion couvre l'ensemble des objets matériels, symboliques et fonctionnels dans lesquels s'incarne cette mémoire collective (Nora, 1984). Dès lors qu'il s'agit ensuite, par-delà sa réalité historique, d'envisager le lieu principalement dans sa dimension symbolique et patrimoniale, dès lors que l'identification interne du mémorial prend le pas sur son identification externe et que le projet vise surtout à la réalisation d'une histoire de France à partir de la mémoire, la notion revêt un caractère plus extensif (Nora, 1992 [a] & [b]). Le lieu de mémoire désigne alors « toute unité significative, d'ordre matériel ou non matériel, dont la volonté des hommes ou le travail du temps [a] [...] fait un élément symbolique du patrimoine de la communauté nationale et, à la limite, de n'importe quelle

communauté » (Nora, 2011, p. 159). Notons enfin que, quelle que soit leur définition, pour Nora, les lieux peuvent prendre n'importe quelle forme.

« Ce peut être de simples mémoriaux, les monuments aux morts, le Panthéon ou le nom des rues ; des monuments ou des sites, Versailles ou Lascaux. Ce peut être des cérémonies commémoratives, le sacre de Reims ou le 14-Juillet ; des emblèmes, comme le coq gaulois ou le drapeau tricolore ; ou des devises, à commencer par la principale, "Liberté, Égalité, Fraternité". Ce peut être des hommes intensément incarnateurs, comme Descartes, ou des livres clés, comme la *Recherche du temps perdu*. Ce peut être des notions plus élaborées, comme "La droite et la gauche" ou "La génération" dans ce qu'elle a de spécifiquement français. La gamme des objets possibles est, en fait, infinie, et l'exhaustivité, par définition, impossible » (Nora, 2011, p. 161).

- 6 Dans une perspective qui intègre la dimension sociologique, la notion de lieu de mémoire, tel qu'elle est théorisée par Pierre Nora, amène cependant deux remarques. La première résulte du choix même opéré par Nora de « renverser le sens du mot pour en appeler de la mémoire des lieux aux vrais lieux de la mémoire » (1978, p. 401). L'inscription du passé dans les choses, au même titre que l'inscription du passé dans les êtres, est certes une forme de mémorisation. Pour marquer la différence de nature entre ces deux formes de mémorisation, Pierre Bourdieu dissocie « l'histoire à l'état objectivé, c'est-à-dire l'histoire qui s'est accumulée à la longue du temps dans les choses, machines, bâtiments, monuments, livres, théories, coutumes, droit, etc. » de « l'histoire à l'état incorporé, devenue habitus » (1980, p. 6). Michel Verret, pour sa part, préfère parler de « passé mort » et de « passé vivant » (1984). Il reste que, d'un point de vue empirique, la seule mémoire qui soit vraiment observable est la mémoire individuelle (Aucher, 2013 [b], p. 19-20).
- 7 La deuxième remarque tient au fait que l'historien n'accorde pas vraiment d'importance au lien entre l'espace et la mémoire alors même que ce lien, sociologiquement, joue un rôle essentiel. Maurice Halbwachs avait ouvert la voie en consacrant au lien plusieurs passages des *Cadres* et de *Mémoire collective*, ainsi que son étude empirique des Lieux saints, *La Topographie*. Halbwachs considérait d'ailleurs l'espace comme l'un des trois principaux « cadres sociaux de la mémoire » avec le langage et le temps.
- 8 D'une façon générale, on l'aura compris, Nora privilégie une approche dont le point nodal est la mémoire collective. Selon la définition qui prévaut ici, le lieu de mémoire est envisagé dans ses différentes modalités, à la fois pratique et symbolique, mais également territoriale et interactionnelle. Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe est un monument funéraire de type visible (par opposition au Monument invisible de Sarrebruck, ou Monument contre le racisme, de Jochen Gerz, inauguré en 1993) et pérenne (contrairement par exemple au dispositif photographique imaginé en 1991 par Shimon Attie dans l'ancien quartier juif de Berlin, le Scheunenviertel). Support de subjectivation, il est aussi le premier mémorial de la Shoah élevé en Allemagne avec le concours financier de l'État fédéral. Par là il constitue un élément exemplaire du patrimoine national ou, ce qui revient au même, un « haut lieu de condensation symbolique » (Debarbieux, 1995).

La construction du mémorial

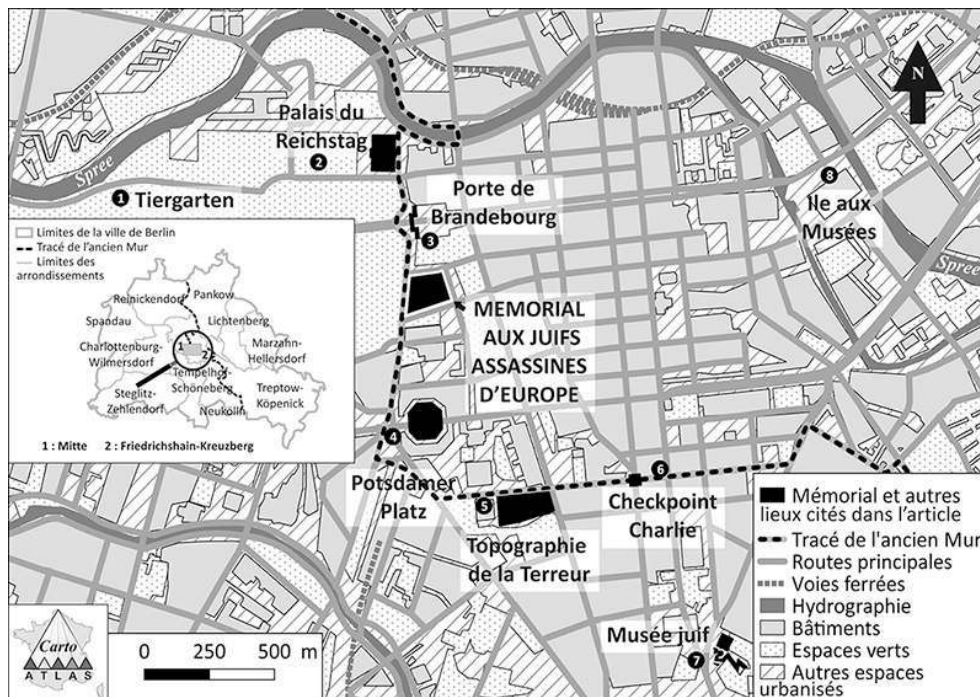
- 9 « Denkmal » : tel est le terme utilisé communément par les Allemands pour désigner le mémorial, un terme fortement connoté comme le rappelle Régine Robin dans *Berlin chantiers*.

« Pour penser la forme très particulière avec laquelle il convient de commémorer des événements traumatiques, les penseurs allemands ont distingué deux formes de monuments ou de statues : le *Denkmal*, qui est souvent du ressort de l'État, de la mémoire officielle commémore les hauts faits d'une nation ; et le *Mahnmal* qui fait allusion à un passé négatif, inassumable, ce que les États passent sous silence ou refoulent » (2001, p. 360).

- 10 La sociologue rappelle également que la construction du monument, situé entre la porte de Brandebourg et la Potsdamer Platz (figure 1), dans l'ancien jardin des Ministères devenu *no man's land* pendant la guerre froide, ne s'est pas faite sans difficulté.

« L'initiative en revient à un groupe de citoyens ayant à sa tête l'animatrice très connue de télévision Lea Rosh et l'historien Eberhard Jäckel. Au départ, en 1988, l'idée était de faire édifier un mémorial dans le district où s'était établi le siège de la Gestapo qui n'était plus qu'un vaste terrain vague. On avait découvert ses chambres de torture et un premier circuit permettait aux visiteurs de se rendre compte de l'horreur du lieu : "Topographie des terreurs", en attendant de savoir s'il y aurait un musée. La chute du Mur remet le problème au-devant de la scène, d'autant plus que le lieu envisagé n'était plus un "bout du monde", mais se trouvait en plein centre du nouveau Berlin, à proximité de la Potsdamer Platz qui allait devenir un mini-Manhattan » (2001, p. 379).

Figure 1 – Localisation du Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe



(Conception et réalisation : Christophe Giraud, Carto.Atlas, 2018)

- 11 Politiquement, le projet de construction de mémorial trouve un écho favorable en la personne du chancelier Helmut Kohl². Ce soutien permet l'organisation en 1995 d'un

premier concours d'architecture. Mais les projets soumis au jury ne donnent pas pleinement satisfaction. Aussi procède-t-on en 1997 à l'organisation d'un second concours. Celui-ci s'appuie sur une nouvelle procédure : seules les neuf équipes arrivées finalistes deux ans plus tôt ainsi qu'une vingtaine d'architectes et d'artistes sont invités à y participer. Quatre projets de type « contre-monument » sont retenus, notamment celui de l'architecte Peter Eisenman et du sculpteur Richard Serra. L'année suivante, alors que le jury demande à ces derniers de procéder à des modifications (nombre et hauteur des stèles), Serra se retire du projet. Eisenman, lui, maintient sa participation. Il propose un projet modifié et remporte le concours. En 1999, le Parlement vote la construction du mémorial. L'édification commence en 2003. Deux années de travaux sont nécessaires avant son inauguration officielle au public le 12 mai 2005. Quelque temps après, malgré un scepticisme initial largement partagé, le monument berlinois finira « par emporter l'adhésion de ses détracteurs et du public » (Huysen, 2011, p. 154).

- 12 Cette « adhésion » tient probablement pour beaucoup à la configuration même du lieu de mémoire et à son esthétique d'inspiration déconstructiviste : ensemble de deux mille sept cent onze stèles de béton d'inégale hauteur disposées de manière rectiligne et uniforme, sans espace central, sur un terrain concave de 19 000 m² (figure 2).

Figure 2 – Vue d'ensemble du champ de stèles



(Photographie : Marko Priske, Fondation Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe)

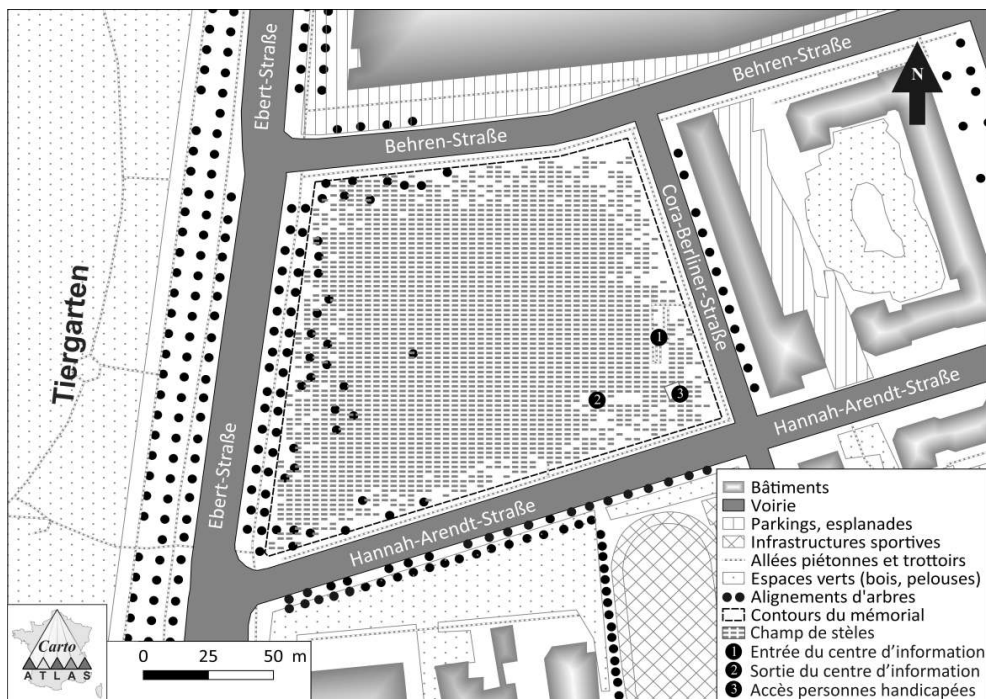
- 13 Le monument est une métaphore d'un champ de pierres tombales. Pour certains, il est censé évoquer l'ancien cimetière juif de Prague, pour d'autres, il renvoie au cimetière juif du mont des Oliviers à Jérusalem. Si le nom du mémorial est on ne peut plus clair quant aux individus commémorés, il n'en reste pas moins que le champ de stèles est un espace indifférencié pouvant renvoyer autant aux victimes qu'à leurs bourreaux. Au demeurant, l'objectif recherché par l'architecte est ailleurs : dénoncer le caractère déshumanisant de toute rationalisation poussée à son paroxysme.

« Le projet suggère que quand un système supposément rationnel et ordonné devient trop grand et disproportionné par rapport à son objectif original, celui-ci

perd le contact avec la raison humaine. Il commence alors à révéler ses dérèglements internes et le chaos potentiel présent dans tous les systèmes prétendument fondés sur l'ordre ; c'est l'idée comme quoi tous les systèmes fermés et fondés sur un ordre fermé sont condamnés à l'échec » (Eisenman, cité in Sion, 2013, p. 282).

- 14 Le mémorial est librement accessible au public toute l'année, 24 heures sur 24. Le centre d'information, quant à lui, dont le point d'accès est situé sur la partie sud-est du champ de stèles, à l'angle de la Cora-Berliner-Strasse et de la Hannah-Arendt-Strasse (figure 3), il est gratuit, mais limité en termes d'horaires d'ouverture³. Localisé au sous-sol, il a été conçu par Dagmar von Wilcken et il est composé de plusieurs salles d'exposition et de documentation.

Figure 3 – Plan du Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe



(Conception et réalisation : Christophe Giraud, Carto.Atlas, 2018)

Les fonctions du mémorial

- 15 Si, comme nous l'envisageons ici, le lieu de mémoire est un support de subjectivation, il importe bien sûr, avant de continuer, d'identifier les principales fonctions du mémorial.
- 16 D'abord, évidemment, la fonction commémorative. Le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe, par définition, est un monument funéraire ou, pour être plus précis encore, un « monument aux morts ». Les monuments aux morts répondent en effet généralement à deux critères. D'initiative et de portée collective, ils se singularisent aussi par leur double registre mnémonique : l'hommage aux disparus et le devoir du souvenir. Ceux érigés dans les communes françaises au lendemain de la Première Guerre mondiale l'ont été pour honorer et glorifier, selon la formule officielle, la mémoire des « morts pour la France ». La construction du mémorial berlinois, dont on a vu précédemment qu'elle résulte d'une

mobilisation à la fois citoyenne et institutionnelle, l'a été pour célébrer le souvenir des victimes juives de la Shoah.

- 17 La fonction normative, ensuite. La construction en France des milliers de monuments aux morts après la guerre de 1914-1918 n'a pas simplement permis la perpétuation d'une mémoire victimaire. Elle a aussi participé d'une certaine forme de normalisation, identitaire bien sûr (Koselleck, 1997), morale ensuite : la nature des monuments délimitant, comme l'a montré l'historien Antoine Prost (1984), des lignes de partage très nettes sur un plan idéologique entre les différentes communes françaises. Pour sa part, s'intéressant plus spécifiquement aux monuments à la mémoire de la Shoah, James Young remarque :

« La matrice génératrice des monuments d'une nation met en intrigue événements ennoblissants et victoires sur la barbarie. Elle rappelle le martyre de ceux qui ont donné leur vie dans la lutte pour l'existence nationale, ceux qui, dans les refrains du martyrologe, sont morts pour que vive la patrie. Parce qu'ils prennent la forme et le sens idéalisés assignés par l'État à cette époque, les monuments commémoratifs tendent à matérialiser des interprétations historiques particulières. Ils se présentent comme des phénomènes naturels voire comme des affleurements géologiques dans le paysage national. Avec le temps, cette mémoire idéalisée devient, sous le regard, aussi naturelle que le paysage où se trouve le mémorial. De fait, si les mémoriaux fonctionnaient autrement, ils remettraient en question les fondements mêmes de la légitimité nationale, du droit en apparence naturel de l'État à exister » (1993, p. 733).

- 18 L'édification du Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe participe donc d'une certaine forme de normalisation et elle trouve son origine dans un contexte particulier. En premier lieu, celui de la réunification allemande. En second lieu, celui de la disparition, dans le renouvellement des générations, des derniers témoins vivants. S'il existe à Berlin nombre de mémoriaux relatifs à l'extermination des Juifs, ceux-ci pouvant prendre des formes très diverses (monuments pérennes et installations éphémères), le projet de Peter Eisenman n'en revêt pas moins un caractère emblématique. En raison du fait qu'il a été le premier mémorial de la Shoah élevé en Allemagne avec le soutien de l'État fédéral, en raison aussi de ses dimensions et de la place – nous le verrons plus loin – qu'il occupe dans le tissu urbain, il sonne en effet comme une réponse affirmée de lutte contre l'oubli. Par ailleurs, il témoigne de la volonté d'un pays d'assumer la part sombre de son histoire. Dans les deux cas, la construction de ce monument a été l'occasion pour l'Allemagne nouvellement issue de la réunification de donner à ses partenaires, en particulier européens, un gage de légitimité et de respectabilité.
- 19 Troisième fonction : la fonction référentielle. Si le dispositif architectural élaboré par Eisenman est un lieu de mémoire, il n'est pas à proprement parler un lieu d'histoire. Ainsi se différencie-t-il d'Auschwitz-Birkenau, pour prendre un des symboles les plus emblématiques de la Solution finale, dans la mesure où le camp de concentration et d'extermination constitue une trace matérielle, palpable, tangible, de l'événement, alors que lui n'en est qu'une traduction, qu'une formalisation, qu'une figuration. Par là, il ne fait pas *stricto sensu* fonction de preuve, mais plutôt de rappel historique.
- 20 Cette fonction référentielle en appelle une autre, induite par la présence du centre d'information : la fonction pédagogique. On se souvient que le mémorial est constitué de deux composantes. D'une part, un champ de stèles, occupant toute la superficie du site en surface, et, d'autre part, un centre informationnel, accueillant au sous-sol, sur un espace moindre, les personnes désireuses d'approfondir leur connaissance des victimes du

génocide. Peter Eisenman était opposé à la construction d'un centre d'information, considérant que « son rôle informatif allait [...] à l'encontre de l'effet voulu pour le mémorial lui-même, c'est-à-dire une interprétation ouverte » (Sturken, 2013, p. 305). Il ressort que la place occupée par le centre, sa localisation ainsi que son accès limité en termes d'ouverture, amenuisent d'autant la possibilité pour le monument de remplir une mission de médiation éducative. En cela, il se différencie des deux autres principales institutions du centre de Berlin qui ont choisi de privilégier dans leur entièreté une approche didactique et réflexive de la Shoah : le Musée juif, dessiné par l'architecte étasunien Daniel Libeskind, et le centre documentaire « La Topographie de la terreur », localisé à l'emplacement même où se trouvaient au moment du Reich les quartiers généraux de la Gestapo, de la SS et de la Sûreté d'État. D'une façon générale, la prise en compte de la dimension pédagogique dans les mémoriaux est relativement récente et elle est liée au développement du tourisme de masse. On peut pousser plus loin encore le raisonnement et remarquer qu'au prisme de la société de consommation, les mémoriaux ne sont pas que des lieux de mémoire. D'où, enfin, la fonction économique.

- 21 De toutes les grandes métropoles européennes, Berlin est celle qui cristallise le plus l'histoire du XX^e siècle, portant en elle comme aucune autre les stigmates de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide. Et alors même que l'expérience physique de la capitale allemande constitue autant d'occasions de se confronter aux ombres de ce passé récent, la lecture par exemple des « flâneries » de Walter Benjamin⁴ permet de mesurer ce que cette ville, en raison des destructions occasionnées pendant la guerre, de l'érection sur les ruines du III^e Reich d'un mur entre les deux Allemagnes, puis de sa chute en 1989, a subi de métamorphoses. Les traces laissées par les événements historiques ne sont pas simplement nombreuses, elles sont également diverses et variées, repérables dans les pleins de la matérialité (monuments patrimonialisés, mémoriaux, musées, etc.) et dans ses vides⁵. Elles concourent par ailleurs à faire de la métropole berlinoise une destination touristique de premier plan. Avec près d'un demi-million de visiteurs annuels, il va sans dire que le monument de Peter Eisenman participe évidemment à ce mouvement d'ensemble et à la dynamique économique qui le sous-tend.

Méthodologie d'enquête

- 22 Identifier les principales fonctions du Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés, souligner en filigrane l'importance de ce type de monument pour maintenir dans les consciences la mémoire de la Shoah, était chose nécessaire. Mais si l'on considère qu'un individu n'est pas un réceptacle passif, il nous faut maintenant nous intéresser aux usages, aux manières dont les sujets sociaux se saisissent concrètement d'un lieu de mémoire, bref, aux formes pratiques d'appropriation.
- 23 L'enquête sur laquelle nous allons porter notre attention rend justement compte des pratiques de visite intervenues dans la partie la plus fréquentée du mémorial berlinois : le champ de stèles. Concrètement, elle se compose d'une série d'observations réalisée en juillet 2014 sur plusieurs jours, à différents moments de la journée et à différents endroits du monument. En écho au texte de Georges Perec, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1975), il s'agissait à chaque fois de noter depuis un emplacement situé à l'intérieur du mémorial, pendant une durée d'environ une heure, tout ce qui pouvait être vu et entendu. La méthode permet de repérer les différentes formes d'appropriation. Elle permet également de mettre en évidence les conditions, en particulier symboliques et

matérielles, par lesquelles le dispositif architectural d'Eisenman, alors même que sa principale fonction est la commémoration, favorise très largement l'expression de comportements associés à la société de consommation. Il n'est pas inutile de préciser toutefois que cette dimension paradoxale est d'autant plus facile à saisir ici que la campagne d'observation s'est déroulée dans un contexte estival, c'est-à-dire favorable à la présence massive *in situ* de touristes.

- 24 Comme nous allons le voir, la saison d'été est en effet propice au tourisme de masse, le nombre favorisant bruit, agitation, effet d'entraînement, etc. La chaleur, le beau temps, les vacances sont associés à la détente, aux activités physiques et ludiques. Dans ce contexte, les visiteurs n'adoptent pas spontanément les attitudes légitimées dans ce lieu de mémoire (silence, immobilité, recueillement, etc.). La géographie du mémorial, par ailleurs, le banalise et en fait une étape parmi d'autres sur un trajet préétabli. L'observation reproduite dans l'encadré 1 nous servira d'exemple pour illustrer le phénomène.
- 25 Pour résumer, sur le plan méthodologique, le contexte d'observation amène à la prudence : s'il constitue l'un des points de cristallisation les plus criants du phénomène, il ne permet pas non plus de conclure à sa généralisation.

Encadré 1. Un exemple d'observation

Cette observation, dont nous ne citerons ici qu'un extrait, a été réalisée le 23 juillet de 19 h 30 à 20 h 30 à l'entrée nord-ouest du monument, plus précisément à l'angle de la Ebertstrasse et de la Behrenstrasse, point d'accès privilégié des visiteurs au site depuis la porte de Brandebourg et le Palais du Reichstag.

Être assis au milieu d'un groupe d'Asiatiques plus ou moins âgés sur l'une des premières stèles du mémorial, faisant face à l'ensemble du site, c'est-à-dire tournant le dos à la Ebertstrasse et laissant derrière elle le parc de Tiergarten. L'ambiance est joyeuse, bon enfant. Un jeune Asiatique prend en photographie un autre membre du groupe, tout aussi jeune que lui, avec un téléphone portable. La femme assise derrière moi me donne deux coups dans le dos involontairement. Elle s'excuse.

À environ dix mètres de là, un jeune couple. Elle prend la pose, lui la photographie. L'un et l'autre sont debout sur les stèles. L'homme se met à sauter de stèle en stèle. La femme lui dit quelque chose. Elle fait un geste de la main qui semble marquer la désapprobation. Lui est maintenant à cinq ou six mètres d'elle, situé en oblique pour être pris en photo. Il met sa main sur son bas-ventre. La jeune femme prend la photo. L'homme redescend de la stèle où il a été photographié, elle, de celle d'où elle l'a immortalisé. L'homme reprend son ascension parmi les stèles. Plusieurs photos sont encore prises.

À deux mètres de moi, deux femmes assises sur une stèle. L'une d'elles prend des photographies. Les deux femmes sont situées en oblique.

La jeune asiatique, qui m'avait involontairement donné les deux coups dans le dos, se lève avec les autres membres de son groupe. Je l'entends dire « Cheese » : celui-ci semble m'être adressé. Je me retourne. Elle redit « Cheese ». Je lui adresse alors à mon tour un sourire et un signe de la tête.

Beaucoup d'animation sur le site, beaucoup de bruits également. Entendre des cris d'enfants et d'adultes émanant indifféremment de toutes les parties du monument. Ceux qui émergent de la partie centrale paraissent d'autant plus puissants que, provenant des stèles les plus hautes, ils se nourrissent de leur propre écho. Entendre par ailleurs le bruit d'une canette de verre roulant sur le sol, le sifflement des oiseaux, le bruissement des feuilles dans les arbres et arbustes situés à proximité.

Quelques personnes autour de moi.

Au loin, un enfant saute parmi les stèles. À proximité de celui-ci, un homme l'imité, atteignant l'un des points culminants du mémorial. Effet de masse : l'homme est rejoint par d'autres visiteurs. Ils sont maintenant cinq. L'un d'eux est torse nu.

À gauche de moi, un couple. Lui prend des photos.

Si les bruits perdurent, remarquer l'absence de cris.

Plusieurs touristes sont agglutinés sur le principal point culminant du monument. Lors de mes observations préliminaires, j'avais noté que lorsque ce type de situation se présentait, rapidement, un gardien intervenait. Là, ce n'est pas le cas.

Les touristes sont maintenant nombreux à sauter de stèle en stèle, sans que personne n'intervienne. La scène se déroule dans le calme.

Passage à proximité de moi d'un groupe de francophones, probablement des parents avec leur jeune fille. L'homme s'aventure sur les stèles. La femme prend des photographies. Pendant que l'homme passe d'une stèle à l'autre, il est suivi par la jeune fille puis par la femme. En arrière-plan, une dizaine de personnes sont perchées sur les plus hautes stèles.

Derrière moi, un groupe de germanophones discutent en prenant des photos. À gauche, un jeune couple est assis sur une stèle. La femme manipule un téléphone, se photographiant avec à un moment donné.

Deux gardiens arrivent et réprimandent les touristes qui, au loin, sautent d'une stèle à l'autre. Un couple situé à ma hauteur, l'accent laissant penser qu'ils sont français, observe comme moi la scène. J'entends la femme, à propos des gardiens, demander à l'homme : « Mais qu'est-ce qu'ils disent ? » Lui : « Que c'est interdit ». Elle : « Mais on peut quand même s'y asseoir ? » Le couple de Français s'éloigne. Tous les touristes réprimandés par les gardiens sont redescendus. D'autres touristes arrivent. Le ballet sur les stèles reprend.

Amoncellement de nuages dans le ciel. Reflet du soleil dans les vitres des immeubles qui enserrent le site sur sa partie sud-est.

L'ordre symbolique dominant

- 26 Pour commencer, notons que si l'espace du mémorial est librement accessible au public, il n'en est pas moins réglementé. Une signalétique, discrète, précise en effet qu'il y est interdit de grimper sur les stèles, d'y faire du bruit, d'y fumer et d'y consommer des

boissons alcoolisées. D'autres gestes, y compris rituels dans les commémorations traditionnelles (dépôts de cailloux, de fleurs, etc.), ne sont pas plus autorisés. Des gardiens, au nombre de deux lors de mes différentes observations, s'efforcent par ailleurs de faire respecter les consignes.

- 27 Notons ensuite que si le personnel de surveillance accepte que l'on s'assoie sur les premières stèles matérialisant l'entrée dans le mémorial, il en est autrement dès que l'on pénètre plus à l'intérieur. Le fait de s'y tenir debout, plus encore celui de courir d'une stèle à l'autre, fait l'objet de l'intervention expresse des gardiens lorsqu'ils sont présents. La majorité de ces interventions concernent justement des visiteurs en train de courir, le principal mode opératoire consistant alors à les réprimander à l'aide d'un sifflet. Dans tous les cas observés, l'effet est immédiat. Mais la médiation peut aussi prendre une dimension moins violente comme la discussion, lors de l'intervention de l'un des gardiens, qu'illustre l'extrait suivant.

Extrait du journal d'enquête

Le gardien est présentement à environ dix mètres de moi, en discussion avec plusieurs touristes. Pas très loin, dans son champ de vision, un enfant saute sur les stèles. Manifestement, l'enfant ne l'a pas vu. Le gardien le laisse faire. L'enfant rejoint un adulte situé sur la partie périphérique du mémorial. Le gardien vient à son tour les rejoindre. S'ensuit un échange avec eux.

- 28 Ainsi, l'espace du lieu de mémoire, loin d'être limité à la seule fonction commémorative, est celui dans lequel s'expriment des comportements hétérogènes, eux-mêmes soumis dans l'ordre symbolique à une division hiérarchisée. Autrement dit, il existe à l'intérieur du mémorial une ligne de partage entre ce qu'on appellera des « usages primaires » et des « usages secondaires ». Le syntagme d'« usages primaires » désigne ici les formes pratiques d'appropriation qui relèvent de la dimension mémorielle. Ces formes sont principalement associées aux conduites commémoratives et se cristallisent, sur un plan corporel, dans l'adoption par les visiteurs des codes du recueillement : comportement silencieux, attitude contemplative, gestuelle contenue, etc. Elles peuvent également être liées aux conduites éducatives. En témoigne lors de mes différentes observations la présence de groupes scolaires, et, avec elle, le travail de médiation effectué par leurs enseignants, le travail d'explication et de mise en perspective du phénomène génocidaire.

Extrait du journal d'enquête

Un groupe d'une dizaine de jeunes arrive calmement, dont deux en titubant. Ils sont accompagnés de trois adultes, deux hommes et une femme. Situés en retrait du groupe, deux jeunes fument leur cigarette. Un des trois adultes s'occupe du premier blessé à la jambe. L'adulte lui met un pansement. Le deuxième blessé s'avance pour être soigné à son tour. Le plus âgé des accompagnateurs demande aux jeunes de former un U. Il parle allemand, posément. Des gestes accompagnent ses propos. Les jeunes l'écoutent puis s'ensuit un échange durant quelques minutes. Au moment de partir, je demande à l'adulte le plus âgé s'il s'agit bien d'étudiants. Il me dit que ce sont des lycéens allemands, lui est enseignant.

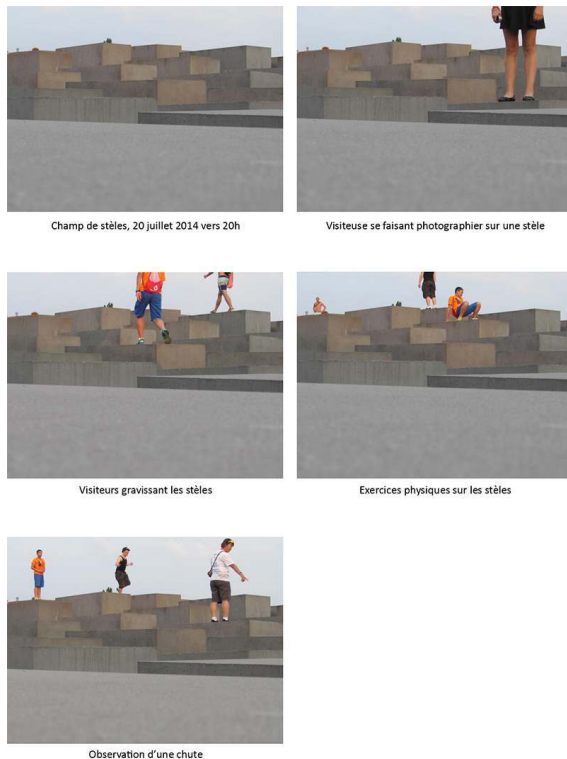
- 29 En considérant qu'il existe des usages primaires et que ceux-ci sont conformes à la principale fonction d'un mémorial, la commémoration, on peut alors parler d'« usages secondaires » pour désigner les autres formes concrètes d'appropriation, plus particulièrement celles qui se réfèrent à la dimension touristique (figure 4). Dans le cas extrême, sachant que je n'ai pas eu l'occasion d'en observer personnellement, on peut évidemment inclure dans cette catégorie des usages secondaires les pratiques à caractère antisémite. Pour s'en tenir aux seuls éléments observés dans l'enquête, nous pouvons remarquer que si dans l'espace du lieu de mémoire les usages primaires sont légitimes, il

en est autrement des usages secondaires. Il en résulte que le contrôle opéré par les gardiens sur les « touristes » est variable selon la nature des transactions mobilisées et de leur degré de transgression.

Un espace paradoxal

- 30 L'espace du lieu de mémoire légitime les usages primaires par les moyens de contrôle que nous avons observés. On peut même considérer que ces règles contribuent à une ritualisation normative qui peut faire obstacle à l'appropriation individuelle. Par exemple, comme indiqué plus haut, le dépôt d'un objet, geste intime et symbolique, n'est pas autorisé. Brigitte Sion, dans « Le Mémorial de la Shoah à Berlin : échec et succès », décrit le besoin de certains visiteurs « de laisser une trace de leur passage » à l'intérieur de ce lieu où la disposition des stèles leur évoque un cimetière. « La présence d'objets associés au deuil et au souvenir, ainsi que la posture sombre et silencieuse de ces visiteurs identifient le champ des stèles comme mémorial. Cependant, les traces matérielles sont rapidement enlevées par le personnel d'intendance, comme si les stèles devaient être admirées comme œuvres d'art et non servir de lieu de mémoire » (Sion, 2013, p. 280).
- 31 L'espace du lieu de mémoire dont les propos de Brigitte Sion soulignent l'aspect paradoxal concourt aussi au développement des usages secondaires. Plus encore, notamment durant la période estivale, il favorise la relégation des usages primaires au second plan. De ce point de vue, la campagne réalisée en juillet 2014 permet de constater que le lien entre le Mémorial aux Juifs d'Europe assassinés et le milieu urbain qui l'environne y joue un rôle déterminant.

Figure 4 – Un exemple d'usages secondaires



(Photographies fournies par l'auteur)

- 32 Dans la cartographie des lieux touristiques berlinois, le mémorial occupe une place de premier choix. Il a été construit au sud-ouest du quartier de Mitte, lui-même situé historiquement – comme son nom l’indique – au centre de Berlin, un quartier dans lequel on trouve la porte de Brandebourg, la Potsdamer Platz et l’île des Musées ainsi que de très nombreux commerces, notamment des cafés et restaurants. Plus au sud du mémorial, dans le quartier de Kreuzberg, on trouve également d’autres « attractions », pour reprendre un terme souvent utilisé par les guides et brochures de voyage, en particulier la Topographie de la terreur, Checkpoint Charlie et le Musée juif. Ces différents lieux sont évidemment propices à l’organisation de « circuits », ce que certains comme Julie Hernandez (2008) nomment une « mise en tourisme ».
- 33 D’une façon générale, les touristes qui viennent visiter le champ de stèles s’y rendent en groupe, en passant d’un site à l’autre de manière indifférenciée et en s’arrêtant souvent dans les établissements de bouche et autres commerces de souvenirs implantés à proximité. Les plus proches sont d’ailleurs localisés dans l’une des rues attenantes au champ de stèles (Cora-Berliner-Strasse). De la sorte, le flux continu des touristes participe à la transformation de ce lieu de mémoire en lieu de loisir, en « bien de consommation » (Huysen, 2011, p. 152). En l’état, seul le centre d’information, c’est-à-dire la partie la plus formalisée du mémorial, y échappe encore pour les raisons que l’on devine.
- 34 Une fois sur place, cette catégorie de visiteurs pratique généralement la photographie sans réserve. Avec ce constat que, conséquence du développement des nouvelles technologies, il ne s’agit pas tant dans la plupart des cas de photographier le mémorial que de se (faire) photographier dans le mémorial. Au demeurant, ces séances photographiques peuvent donner lieu à des situations plus ou moins drôles, voire cocasses.

Extrait du journal d’enquête

À ma gauche, à environ sept mètres, un homme est assis sur une stèle en regardant un plan. En face, un visiteur observe un couple. La femme s’allonge sur une stèle. L’homme, dont on peut imaginer qu’il est son compagnon, se tient debout devant elle. Le visiteur continue à observer le couple. La femme s’engage alors dans un mouvement de torsion corporelle comme si elle participait à une séance de stretching. Impression d’être dans un club de gym. L’homme photographie la femme. La femme, elle, arbore maintenant un large sourire. Le visiteur prend en photo le couple à la dérobée. Lui aussi arbore un large sourire.

- 35 En dehors des séances photographiques, le phénomène s’observe aussi lorsque les touristes passent d’une stèle à l’autre, souvent en courant et au risque parfois de provoquer l’accident. C’est le cas également lorsque, à même le sol, ils arpentent les différentes allées du champ de stèles. Cette idée que l’espace du lieu de mémoire se confond avec un espace ludique, avec une aire de loisirs, est par ailleurs confortée par les autres comportements qui s’y déploient. Parmi ceux observés : se balader torse nu, manger une glace, fumer une cigarette, etc.
- 36 L’émergence des conduites ludiques est renforcée par la structure même du monument berlinois. En effet, il ne s’agit pas d’un monument aux morts au sens traditionnel (souvent statuaire avec inscription gravée, occupant une place symboliquement marquante dans l’espace public et propice à l’organisation de célébrations rituelles). Il s’agit au contraire d’un contre-monument. Les contours matériels et les limites symboliques y font défaut. Ils sont flous et vacants (absence de barrières matérialisant l’entrée dans le champ de stèles, de lieu central, de référence explicite à la Shoah, etc.), laissant aux visiteurs le choix d’opérer leur propre rapport au passé. L’absence de repères clairement

identifiables, et, conséquemment, l'effet de mimétisme, lui-même renforcé par la mondialisation des échanges (méconnaissance des normes culturelles et langagières), incitent alors ces mêmes visiteurs à adopter les codes du jeu, du plaisir, du loisir. Le dispositif architectural d'Eisenman a été élaboré pour placer les individus dans une situation favorisant l'expérience de la perte, de l'oubli, de la disparition voire du vide. Il apparaît globalement que ce dispositif atteint son but. Mais eu égard aux comportements exprimés (cris, rires, courses-poursuites, etc.), il convient d'admettre aussi que le mémorial, dans l'immédiateté du moment vécu, sert amplement de vecteur à l'expression des réminiscences des jeux de l'enfance. Ce que l'architecte lui-même ne désavouerait sans doute pas.

- 37 En effet, l'intention du concepteur était d'abord de mettre le visiteur dans une situation d'instabilité : la déambulation dans cette « forêt » de stèles lui impose l'expérience ponctuelle et répétitive de sa propre disparition. En même temps, la présence physique des blocs le renvoie à l'ampleur écrasante de l'événement historique. C'est le jeu dialectique de ces deux expériences sensorielles qui, dans l'esprit de l'architecte, est censé donner au « contre-monument » sa dimension commémorative. Par ailleurs, Eisenman, comme le rappelle Brigitte Sion déjà citée, souhaitait une entière « liberté de comportement » (2013, p. 290), ce qui n'exclut pas que le lieu soit interprété comme espace de loisirs. Or, il est impossible d'y tolérer des « débordements irrespectueux ». Ce qui présuppose que le respect dû à ce lieu de mémoire est inscrit en chaque visiteur ou qu'une connaissance préalable de l'événement historique guide la visite. Pour Claire Paulian, « la réalisation d'Eisenman [...] revendique très clairement la prise en compte de la responsabilité des spectateurs » (2005, p. 5), mais, pour nous, cette visée libérale et alternative est plutôt utopique compte tenu de la structure urbaine dans laquelle le monument est inséré et du contexte de tourisme de masse mondialisé.

Conclusion

- 38 Au final, l'enquête par observations menée dans le champ de stèles permet de montrer que les transactions opérées dans l'espace du lieu de mémoire ne sont pas réductibles aux seules fonctions commémorative et didactique. L'espace du lieu de mémoire, en effet, est celui dans lequel s'expriment des comportements différenciés, allant du recueillement au jeu en passant par des médiations éducatives. Des comportements qui, parfois, sont amenés à alterner et à se combiner.
- 39 Plus encore, l'espace mémorialisé est celui duquel sourdent des conduites paradoxales. Alors même qu'il incite à l'usage secondaire, le lieu, dans l'ordre symbolique, légitime l'usage primaire. En cela, le mémorial de la Shoah est l'espace d'un conflit de significations, au sens culturel du terme, d'une « saturation » pour parler comme Régine Robin (2003, p. 19), résultant pour partie de l'action du tourisme de masse mondialisé, et ayant pour conséquence de donner à ce lieu de mémoire des allures de non-lieu de la mémoire.
- 40 Un autre aspect de cette création architecturale pose question : l'œuvre allie la sobriété des formes rectilignes à la profusion des éléments, l'ensemble est d'une beauté indéniable qui retient l'attention et incite à l'attitude contemplative que l'on réserve à une œuvre d'art. Elle suscite une émotion esthétique. Peut-on dire, comme certains, que cette caractéristique contribue à détourner le monument de sa fonction première ? Plus

largement, peut-on affirmer que le dispositif architectural de Peter Eisenman échoue dans sa fonction de commémoration ?

- 41 Malgré le paradoxe, l'enquête amène une réponse plus nuancée. Mais peut-être faudrait-il plus largement se questionner sur la notion de commémoration : qu'est-ce que commémorer ? Quelles attitudes adopter dans un lieu de mémoire ? En existe-t-il qui soient plus adaptées que d'autres ? Ainsi les postures comme celles du recueillement, de la contemplation et du silence sont-elles les seules recevables, les seules possibles, les seules acceptables pour valider la situation de commémoration ? « La mémoire transfigurée en rituel d'évocation de l'événement sauve de l'oubli, elle ne restitue pas le souvenir », écrit Laurence Podselver (1992, p. 494). De même faudrait-il peut-être aussi se demander : qu'est-ce que transmettre ? Le travail de conscientisation est-il plus opérant et est-il plus actif dans le temps lorsque de telles postures ont été mobilisées ?

BIBLIOGRAPHIE

- AUCHER Laurent, 2013 [a], « Espace matériel, espace mémoriel du groupe dominant », *Encyclo - Revue de l'École doctorale ED 382*, n° 3, p. 185-194. <<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00944216>>
- AUCHER Laurent, 2013 [b], *La mémoire ouvrière. Recherche sur la mémoire du collectif*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- BENJAMIN Walter, 1988 [1950], *Enfance berlinoise*, in Walter Benjamin, *Sens unique*, Paris, Nadeau, p. 27-135.
- BOURDIEU Pierre, 1980, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32-33, p. 3-14. <<https://doi.org/10.3406/arss.1980.2077>>
- CALLE Sophie, 1999, *Souvenirs de Berlin-Est*, Arles, Actes Sud, 68 p.
- CANDAU Joël, 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Colin, 202 p.
- DEBARBIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et les trois figures de rhétorique », *Espace géographique*, tome 24, n° 2, p. 97-112. <https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1995_num_24_2_3363>
- GUILLAUME Marc, 1990, « Invention et stratégies du patrimoine », in Henri-Pierre Jeudy (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 13-20.
- HALBWACHS Maurice, 1994 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 374 p.
- HALBWACHS Maurice, 1941, *La topographie légendaire des évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, PUF, 212 p.
- HALBWACHS Maurice, 1997 [1950], *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 304 p.
- HERNANDEZ Julie, 2008, « Le tourisme macabre à La Nouvelle-Orléans après Katrina : résilience et mémorialisation des espaces affectés par des catastrophes majeures », *Noroi*, n° 208, p. 61-73. <<http://journals.openedition.org/noroi/2208>>

- HESSEL Franz, 2012 [1929], *Promenades dans Berlin*, Paris, L'Herne, 304 p.
- HUYSSSEN Andreas, 2011, *La hantise de l'oubli. Essais sur les résurgences du passé*, Paris, Kimé, 168 p.
- KOSELLECK Reinhart, 1997 [1979], « Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants », in Reinhart Koselleck, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Seuil/Gallimard, p. 135-160.
- KRACAUER Siegfried, 2013 [1964], *Rues de Berlin et d'ailleurs*, Paris, Les Belles Lettres, 216 p.
- NORA Pierre, 1978, « Mémoire collective », in Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz/CEPL, p. 398-401.
- NORA Pierre, 1984, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, p. XV-XLII.
- NORA Pierre, 1992 [a], « Comment écrire l'histoire de France ? », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, vol. 1, Paris, Gallimard, p. 9-32.
- NORA Pierre, 1992 [b], « L'ère de la commémoration », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, vol. 3, Paris, Gallimard, p. 975-1012.
- NORA Pierre, 2011, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 432 p.
- PAULIAN Claire, 2006, « La question de l'oubli dans le "Mémorial pour les Juifs d'Europe" de Berlin », *Interrogations ?*, n° 3. <<http://www.revue-interrogations.org/La-question-de-l-oubli-dans-le>>
- PEREC Georges, 1975, « Tentative d'épuisement d'un lieu parisien », *Cause commune*, n° 1, p. 59-108.
- PODSELYVER Laurence, 1992, « La mémoire recomposée », in Mark Zborowski et Elisabeth Herzog, *Olam. Dans le shtetl d'Europe centrale avant la Shoah*, Paris, Plon, p. 494-497.
- PROST Antoine, 1984, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris, Gallimard, p. 195-225.
- ROBIN Régine, 2001, *Berlin chantiers. Essai sur les passés fragiles*, Paris, Stock, 450 p.
- ROBIN Régine, 2003, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 540 p.
- SION Brigitte, 2013, « Le Mémorial de la Shoah à Berlin : échec et succès », in Denis Peschanski (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, vol. 1, Paris, Hermann, p. 279-293.
- STURKEN Marita, 2013, « Le pèlerinage et le souvenir : le tourisme mémoriel », in Denis Peschanski (dir.), *Mémoire et mémorialisation*, vol. 1, Paris, Hermann, p. 295-310.
- VERRET Michel, 1984, « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue française de science politique*, vol. 34, n° 3, p. 413-427. <https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1984_num_34_3_411287>
- YATES Frances A., 1975 [1966], *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 432 p.
- YOUNG James E., 1993, « Écrire le monument : site, mémoire, critique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 48, n° 3, p. 729-743. <https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1993_num_48_3_279169>

NOTES

1. Maurice Halbwachs ne discute pas la véracité historique des faits évangéliques, mais leur localisation dans une spatialité donnée.

2. Le futur chancelier Gerhard Schröder, s'il y est encore défavorable à cette époque, se rangera par la suite à l'avis de son prédécesseur.
 3. Le centre est ouvert, sauf exception, du mardi au dimanche, entre neuf et dix heures par jour selon les saisons.
 4. Voir *Enfance berlinoise*, ensemble de textes publiés initialement au début des années 1930 dans divers journaux puis réunis une première fois sous la forme d'un ouvrage en 1950 par Theodor W. Adorno. Dans le même registre, voir également *Rues de Berlin et d'ailleurs* de Siegfried Kracauer (textes parus entre 1925 et 1932, publiés sous forme de livre en 1964) et *Promenades dans Berlin* de Franz Hessel (1929).
 5. Sur la question spécifique des monuments manquants relatifs à l'ex-Allemagne de l'Est, voir Sophie Calle, *Souvenirs de Berlin-Est*, Arles, Actes Sud, 1999.
-

RÉSUMÉS

S'appuyant sur une enquête par observations des pratiques de visite réalisée à Berlin au Mémorial pour les Juifs assassinés d'Europe de Peter Eisenman, nous constaterons que l'espace mémorialisé induit sur un plan corporel, pour de nombreux visiteurs, l'adoption des codes de la commémoration, voire, chez certains d'entre eux, ceux du recueillement. Mais, paradoxalement, nous remarquerons aussi que très nombreuses sont les personnes à se comporter comme si l'espace du lieu de mémoire s'apparentait à un terrain de jeu. Nous verrons en fait que dans une logique de tourisme de masse mondialisé, la spatialité, parce qu'elle constitue une des modalités essentielles de la subjectivation, participe largement à l'effectuation de ce paradoxe.

Relying on an investigation based on observations achieved in Berlin at the Memorial of the murdered Jews in Europe realised by Peter Eisenman, we'll notice that the space dedicated to memory leads, on a physical plan, many visitors into adopting the practices of remembrance and even, for some of them, the codes of reverence. But, paradoxically, we'll also observe that large numbers of persons behave as if the area of memory was similar as a playground. In fact, we'll see that, in a logic of globalized mass tourism, because it constitutes one of the essential modalities of subjectivation, the spatiality participates widely in the effectuation of this paradox.

INDEX

Index géographique : Berlin, Allemagne

Keywords : Berlin, Memorial of Shoah, site, memory, use

Mots-clés : Berlin, Mémorial de la Shoah, lieu, mémoire, usage

AUTEUR

LAURENT AUCHER

Laboratoire CEDETE

Université d'Orléans

laurent.aucher@univ-orleans.fr

Matérialité et spatialité d'une mémoire meurtrie

La reconnaissance mémorielle des maladies professionnelles des anciens verriers de Givors

Materiality and spatiality of a bruised memory: the memorial recognition of the occupational diseases of the former glassmakers of Givors

Thomas Zanetti

Introduction

- 1 Les mémoires officielles, définies et encadrées par l'État pour élaborer une identité collective nationale, ont notamment été construites en ayant recours à une spatialité et à une matérialité incarnées par les monuments historiques, catégorie associée aux puissants (Béghain, 1998). La patrimonialisation a ainsi contribué à légitimer la position de domination des groupes sociaux les plus favorisés, qui contrôlent plus que les autres l'écriture de l'histoire. Par les usages politiques du passé, mémoire et patrimoine sont bien des instruments de pouvoir sur et dans l'espace. La « machinerie patrimoniale » (Jeudy, 2001), par la valeur qu'elle accorde au passé et à ses traces, puis par le tri et la sélection qu'elle opère, a consacré une hiérarchie mémorielle qui occulte largement les populations dominées et scelle une inégalité fondamentale d'accès au « conservatoire de l'espace » (Verret, 1995). Une approche géographique des mémoires (Lazzarotti, 2012) peut alors concourir à la compréhension des rapports de domination entre les groupes sociaux.
- 2 Pour se construire, se perpétuer dans le temps et se transmettre durablement, la mémoire collective requiert en effet une inscription dans l'espace et l'existence de supports matériels (Veschambre, 2008), car les mémoires s'expriment dans la matérialité des lieux en même temps qu'elles contribuent à leur donner du sens. Si la mémoire collective des groupes sociaux dominés se manifeste de manière privilégiée dans le geste et la parole, et ne passe que très rarement par un ancrage matériel dans l'espace, c'est

parce que les catégories défavorisées sont celles qui contrôlent le moins le devenir de leurs conditions spatiales d'existence. Pour la classe ouvrière, la destruction de nombreux sites de production et d'habitats populaires l'a dépossédée de ses lieux d'identification et l'a privé de la possibilité d'ancrer spatialement sa mémoire. Elle forme une classe mémorialement défavorisée (Verret, 1984), et sa crise de visibilité (Beaud & Pialoux, 1999) renvoie à la visibilité inégale des mémoires dans l'espace. En l'absence de monument, la permanence de la mémoire ouvrière ne repose plus que sur l'existence fragile de l'oralité (Choay, 2009).

- 3 L'effacement des traces du monde ouvrier a ensuite servi une volonté d'oubli des antagonismes sociaux de l'industrie, et signale la nature encore douloureuse de ses héritages matériels, témoignages de conflits de classe. Et quand l'héritage industriel est élevé au rang de patrimoine, c'est le plus souvent pour célébrer une mémoire du progrès technique triomphant, au détriment des conditions d'exploitation des ouvriers, avec pour conséquences de réduire les rapports sociaux à des symboles et d'altérer la lecture des hiérarchies sociales et des positions de domination. La mémoire des classes sociales dominées fait donc encore difficilement patrimoine.
- 4 Mais la dimension spatiale des mémoires et la dimension mémorielle de l'espace peuvent également constituer des dispositifs de dénonciation, de lutte et de résistance face aux inégalités sociales et pour l'appropriation de l'espace. La reconnaissance des populations en marge des récits historiques hégémoniques passerait alors par des pratiques patrimoniales et mémorielles alternatives, à l'écart des circuits institutionnels.
- 5 Marquée par le traumatisme de la désindustrialisation, la ville de Givors (département du Rhône) ne conserve aujourd'hui que très peu d'éléments bâtis de son passé productif. Le déclin économique et social s'est accompagné d'un effacement de l'héritage industriel. Il se réactualise depuis plusieurs années dans une crise sanitaire, à travers le combat des anciens salariés de la verrerie locale pour la reconnaissance de l'origine professionnelle de leurs maladies. Au-delà des procédures juridiques, des parcours de soins et des démarches scientifiques, ce groupe social dominé a engagé des actions de reconnaissance mémorielle en investissant la dernière trace matérielle qui subsiste sur leur ancien lieu de travail : la cheminée de la verrerie. Comment une mémoire collective blessée s'inscrit dans la matérialité des lieux ? Et de quelle manière une lutte sociale et sanitaire peut s'appuyer sur la spatialité de cette mémoire collective ?
- 6 Nous présenterons les principaux déterminants de la mémoire collective des verriers de Givors avant de montrer qu'en l'absence de valorisations institutionnelles de l'héritage industriel, celui-ci a pu former le support spatial et matériel d'une lutte sociale et sanitaire. La méthodologie employée croise le dépouillement d'archives municipales et départementales, de la presse régionale et nationale, la conduite d'entretiens semi-directifs auprès des anciens verriers et de divers acteurs locaux, ainsi que des observations réalisées à la permanence hebdomadaire de l'association des anciens verriers de Givors.

La mémoire collective des verriers

Un territoire structuré par l'industrie et l'activité verrière

- 7 Givors est une ville qui s'est développée dès le milieu du XVIII^e siècle suite à l'implantation et à la croissance de l'activité industrielle. Celle-ci va s'approprier l'espace

et le structurer pour le conformer aux exigences de la production. Parmi les patrons locaux, les verriers seront les premiers à organiser l'espace givordin à des fins industrielles. L'origine de l'activité verrière à Givors remonte à 1749. Au départ située dans le centre de la ville, dispersée entre plusieurs établissements et caractérisée par des savoir-faire artisanaux, cette activité adopte progressivement une forme capitalistique et se déplace en bordure du Gier à partir des années 1860. En 1907, Eugène Souchon prend la tête de la verrerie la plus importante de la ville, Souchon-Neuvesel (Laferrère, 1993). En 1965, Antoine Riboud, neveu d'Eugène Souchon, en devient le nouveau directeur, et un an plus tard, la fusion du groupe avec la société Boussois donne naissance au groupe Boussois-Souchon-Neuvesel (BSN). Celui-ci poursuit une stratégie de diversification et le rachat, en 1973, de Gervais-Danone, lui permet de devenir le premier groupe alimentaire français.

- 8 En 1985, après avoir fusionné avec les Verreries Mécaniques du Centre (VMC), BSN s'internationalise et prend en 1994 le nom de sa marque la plus réputée, Danone, première marque mondiale de produits laitiers frais. La verrerie de Givors est intégrée à la branche emballage de Danone, qui regroupe la fabrication de bouteilles et de pots. Le groupe accentue sa stratégie de mondialisation et se recentre sur l'agroalimentaire pour finalement se désengager de l'activité emballage en 1999. Une filiale nommée BSN Glasspack, contrôlée par un fonds de pension anglo-saxon et Danone, est créée pour reprendre cette branche dont dépendent la verrerie de Givors et ses 350 salariés au début des années 2000.
- 9 L'activité verrière a donc été l'un des plus puissants moteurs de l'industrialisation locale, puisqu'elle se maintiendra sans interruption dans la ville jusqu'au début du XXI^e siècle, en ayant donné naissance à l'une des plus grandes entreprises agroalimentaires mondiales. Au-delà de sa place dans l'histoire économique locale et son rôle dans la morphologie spatiale, l'activité verrière a fortement contribué à la formation des structures sociales et professionnelles givordines, fondant ainsi une identité et une mémoire collectives spécifiques.

Des identités professionnelles marquées

- 10 À Givors, l'existence d'une identité basée sur le métier n'est pas propre au monde professionnel de la verrerie. Dans les années 1970, un programme de recherche souligne l'existence d'une pluralité d'identités professionnelles, liées aux principales industries de la ville : la sidérurgie, la métallurgie, la verrerie (Lequin & Metal, 1980). Ces agrégations professionnelles se doublent généralement d'inscriptions spatiales distinctives entretenues par le paternalisme des patrons locaux qui construisent des cités ouvrières. Il y a ainsi une concentration géographique des lieux de résidence des verriers aux alentours de leur usine. Spatialité propre et partage d'un même métier sont donc à la base de la constitution des identités locales. Ces identités professionnelles se fondent ensuite dans un ensemble de références culturelles et dans une existence ouvrière commune.
- 11 Durant le premier siècle d'existence de l'activité verrière à Givors, les verriers forment une corporation très fermée, unie par des liens familiaux et par la noblesse de leur métier. Le poste de verrier est presque toujours inaccessible aux travailleurs étrangers à cette corporation (Abeille, 1912), où domine l'héritage professionnelle (Garden, 1973). La transmission intergénérationnelle du métier s'atténue au fil du temps, même si les derniers salariés du site de Givors sont encore souvent issus de familles où le poste de

verrier se passait de père en fils, comme un patrimoine. La communauté des verriers de Givors demeurera donc soudée autour d'une atmosphère familiale jusqu'à la fermeture de l'usine, comme s'en souvient un ancien salarié : « *C'était une grande famille, ça se passait super bien. [...] Moi j'ai toujours trouvé qu'il y avait une super ambiance* » (entretien avec l'auteur, 21 mars 2013). Le prestige initial lié au métier sera lui remis en cause par l'automatisation, synonyme de déqualification du travail manuel. Ainsi, dans les Trente Glorieuses, « *les liens avec la "noblesse des verriers" iront progressivement se ranger au grenier des accessoires de la mémoire collective d'une population* » (Amat, 1982, p. 113). Pour autant, la fierté du verrier demeure présente dans les témoignages des anciens salariés, malgré plus d'un siècle de modernisation : « *Encore maintenant, moi une bonne bouteille, j'ai toujours cette manie de regarder où elle a été fabriquée, comment elle est faite. On a ce truc. Il y avait une vraie fierté* » (entretien avec l'auteur, 22 mars 2013).

- 12 Cet attachement au travail n'empêche pas l'action collective et les luttes sociales. La mémoire ouvrière (et verrière) est en effet une mémoire de luttes, scandée par les souvenirs de grèves, de manifestations et de conflits sociaux. C'est également une mémoire d'organisation, en collectifs, en syndicats ou en partis, qui assure l'inscription de la classe ouvrière dans une continuité historique et une communauté de destin ; et crée un sentiment d'appartenance collective qui pallie l'absence de marques patrimoniales et de traces matérielles venant attester de son existence (Verret, 1984). Le syndicalisme verrier reste pourtant faible jusqu'aux années 1930, mais à partir des Trente Glorieuses, l'usine de Givors connaît régulièrement des conflits. Si ce sont prioritairement les questions relatives à l'emploi et au niveau des effectifs qui structurent les luttes sociales, les syndicats vont dénoncer la dégradation des conditions de travail à partir des années 1990 : « *On commence à se faire du souci pour la santé des gens. Nous travaillons déjà dans le bruit, la chaleur, la saleté* »¹. Les syndicats ne s'emparent donc que tardivement de la problématique sanitaire, alors que les conditions de travail sont inhérentes à leur identité professionnelle.

Une identité et une mémoire forgées dans les conditions de travail

- 13 Avant d'être une mémoire de luttes, la mémoire ouvrière est une mémoire du travail, structurée par le parcours de la vie salariale et l'univers de l'usine, parfois liés à une corporation spécifique. C'est donc une « mémoire vivante » (Verret, 1995) qui s'inscrit d'abord dans les corps, à l'opposé de la mémoire des dominants dont les supports de prédilection sont les écrits et les objets, à travers notamment la production de monuments. Les conditions de travail dans les verreries ont de tout temps été éprouvantes. Dès la fin du XIX^e siècle, la production est organisée en continu et le travail devient posté en 3 x 8. Puis les progrès technologiques augmentent les cadences et imposent aux ouvriers une grande résistance physique. Les effets de la chaleur – il faut atteindre une température de 1500 degrés pour fabriquer du verre – impriment des corps parsemés de brûlures et rendent l'atmosphère irrespirable. Les ouvriers travaillent dans un espace confiné, peu éclairé et peu aéré (Anthonioz-Blanc, 2003), où l'on trouvera jusqu'au début du XX^e siècle de nombreux enfants. Les conséquences de l'environnement productif sur la santé des verriers apparaissent rapidement : de nombreux cas de bronchites chroniques, de tuberculoses et de syphilis sont recensés dès la fin du XIX^e siècle. À la fin des années 1970, C. Amblard (1978) témoigne du « vacarme phénoménal » et de la « chaleur suffocante » qui règnent dans la verrerie. La simple lecture des matières premières (silice, carbonate de chaux, nitrate de soude, arsenic, etc.)² et des produits

chimiques utilisés pour la fabrication du verre (aluminium, chrome, manganèse, hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc.)³ donne une idée de la dangerosité de l'environnement de travail des verriers, que ces derniers surnomment d'ailleurs régulièrement « l'enfer » et associent à l'univers de *Germinal*.

- 14 La dureté du travail est donc constitutive de la mémoire verrière. Mais si les verriers ont conscience de la dangerosité de leur travail, leur préoccupation première est d'avoir un salaire. Le verrier vit son emploi comme un facteur indispensable de son utilité sociale, et les questions relatives à la santé sont la plupart du temps évacuées. La longue période de mise à distance du risque s'explique notamment par le conflit entre la dénonciation des conditions de travail et le maintien de l'emploi, comme le traduisent les propos d'un ancien verrier : « *Avant, on voyait les copains mourir, mais on ne se posait pas de questions. On sait qu'on a respiré des saloperies à la verrerie. Mais c'était le travail, et ce qui nous intéressait, c'était de le garder. Le reste...* »⁴. Et ce n'est finalement qu'après la perte de ce dernier que la dangerosité de leur métier ressurgira dans la mémoire collective.
- 15 Aujourd'hui, ceux qui se présentent comme des « survivants » témoignent de conditions de travail « dignes de Zola », et de la présence dans l'usine de produits comme le plomb, le chrome, le soufre, le mercure ou le cyanure, certains étant des cancérigènes avérés, en plus de l'amiante qu'on retrouvait partout dans la verrerie. Ils se remémorent des ateliers baignant dans un constant nuage de poussière et de fumées, des mesures de prévention inadaptées et des protections insuffisantes. L'identité et la mémoire des verriers sont donc imprégnées de ces conditions de travail dantesques et de leurs effets tragiques sur la santé. Le sentiment d'avoir été « empoisonné » domine chez ces ouvriers qui ont tous perdu des collègues voire des membres de leur famille. En s'attaquant aux corps, le travail continue de hanter leur mémoire collective.

Les représentations locales de la verrerie : enjeu environnemental et priorité économique

- 16 De la même manière que les ouvriers ont longtemps refoulé le risque pour protéger leur emploi, la société locale a longuement ignoré les impacts environnementaux de la verrerie, de peur de faire fuir l'activité économique. Les premières actions de défense du cadre de vie par les riverains de l'usine apparaissent au cours des années 1970, et une série de réclamations porte sur les différents nuisances ou risques (explosion, pollution des eaux et de l'air, bruit). Malgré tout, la question des pollutions engendrées par le site n'apparaît que très épisodiquement, alors que la ville connaît plusieurs fermetures d'établissements. L'usine n'est que rarement mise en cause pour les nuisances qu'elle engendre par un voisinage composé de nombreuses familles de verriers.
- 17 L'inquiétude vis-à-vis des nuisances liées à l'activité ressurgit dans les années 1990, et une pétition dénonce la pollution de la verrerie. Un conseiller municipal se rappelle ainsi que : « *Quand il y avait le vent du nord, les fumées allaient dans le centre-ville. Et ça sentait le soufre. Et ceux qui étaient fragiles des poumons, ils le sentaient* » (entretien avec l'auteur, 1^{er} mars 2013). La direction du site entreprend alors de rehausser la cheminée du four 8 de 15 mètres supplémentaires pour chasser les fumées plus loin, même si cette intervention répond d'abord à une volonté d'augmenter la productivité. Les enjeux industriels prévalent sur les questions environnementales et les responsables de la verrerie justifient l'utilisation de procédés plus polluants par la réduction des coûts de production, avançant que cela contribue à sauvegarder l'emploi.

- 18 Déjà confrontés à des conditions de travail extrêmement préjudiciables pour leur santé, les verriers sont donc également exposés aux effets des pollutions de leur usine, tout comme une partie importante de la population locale. Un diagnostic local de santé mené en 2016 sur la commune de Givors révèle les séquelles sanitaires dues aux pollutions industrielles et routières et des « taux de mortalité pour cancer du poumon, pour maladie de l'appareil respiratoire et maladies endocriniennes supérieurs à ceux de la région ». La dureté des conditions de travail des verriers rejoint celle des conditions d'existence des Givordins.

L'après verrerie : une reconversion a-patrimoniale

La fermeture de la verrerie : lutte sociale et mémoire de la spoliation

- 19 En 2001, le propriétaire de la verrerie de Givors décide de sa fermeture malgré la rentabilité de la production. En janvier 2003, la coulée du dernier four marque la fin d'une industrie présente à Givors depuis deux siècles et demi. À travers cette délocalisation brutale, le nomadisme territorial du capital financier s'oppose à la relative immobilité de la main-d'œuvre et à la spatialité de sa mémoire collective. Pour les salariés, le moment est vécu comme un « enterrement ».
- 20 La forte mobilisation des salariés et de leurs syndicats suite à l'annonce de la fermeture du site est ponctuée de manifestations et de débrayages. Mais les verriers maintiennent la production et deux mois après l'annonce de la fermeture, « *comme un signe de vie, les deux cheminées de la verrerie lâchent leurs panaches de fumée* »⁵. Le maire de Givors dénonce les conséquences économiques désastreuses qu'aurait la disparition de l'usine, et 15 500 habitants réclament dans un référendum d'initiative sociale le maintien de la verrerie. On voit donc d'abord apparaître une mémoire de la spoliation, de la confiscation de l'outil de travail et de la destruction des facteurs de production qui nourrissent les luttes syndicales et politiques locales contre le patronat international et les effets de la financiarisation. Plus que les autres bâtiments du site, c'est la cheminée du four 8 de la verrerie (figure 1) qui incarne le combat pour la préservation de l'emploi.

Figure 1 – La verrerie et la cheminée du four 8 en 2005



(Didier Gourbin © Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Inventaire général du patrimoine culturel*, 2005, ADAGP)

- 21 Cette mobilisation n'empêchera donc pas la fermeture définitive de l'usine, mais elle permettra aux verriers d'obtenir un plan social qui privilégie les reclassements aux licenciements. Les salariés de la verrerie ont également la volonté de veiller à l'avenir économique de leurs enfants en s'assurant la réindustrialisation rapide du site, mais les engagements patronaux de recréer 200 emplois ne seront jamais tenus. Au cours de cette période, l'enjeu économique structure l'action collective. Les travailleurs et leurs syndicats n'expriment que très peu de sensibilité patrimoniale, et leur mobilisation demeure focalisée sur la défense de l'emploi. La volonté de témoigner une dernière fois de leurs savoir-faire se traduit par la diffusion d'un film montrant le fonctionnement de l'usine et par la distribution de pots de verre issus de la dernière coulée du four. Selon le journal municipal, ce pot représente « *bien plus qu'un simple souvenir, le symbole d'une identité givordine en transformation* »⁶.

La reconversion de la verrerie : une volonté d'effacer le traumatisme industriel

- 22 Si la lutte pour le maintien de la verrerie est prioritaire dans les mois qui suivent l'annonce de fermeture, la perspective d'une reconversion est rapidement évoquée. Un premier projet de réindustrialisation est présenté, avec pour priorité l'activité économique et comme ambition de créer 500 emplois, mais la découverte d'une importante pollution sur le site entraîne son abandon. La verrerie a laissé un sol et une nappe phréatique extrêmement pollués : on y trouve de nombreuses substances toxiques

pour l'homme (hydrocarbures, arsenic, plomb, benzène...). La révélation de cet héritage environnemental, en grande partie invisible et absorbé par le sol, rematérialise les conditions de travail des anciens verriers. Elle vient raviver la question du risque dans leur mémoire.

- 23 Un arrêté préfectoral conclut donc à l'existence de risques pour la santé humaine et des servitudes d'utilité publique définissent les futurs usages possibles. De nombreux aménagements sont déclarés incompatibles avec l'état de pollution du site, et certaines zones sont rendues totalement inconstructibles. La problématique environnementale s'impose ainsi au fur et à mesure de l'avancement du projet de reconversion, jusqu'à constituer une contrainte très importante. Alors qu'un lieu culturel devait initialement être implanté au pied de la cheminée, la pollution a conduit la municipalité à trouver une autre localisation pour cet équipement.
- 24 Un nouveau projet est alors conçu pour la reconversion de la verrerie, avec la création d'un pôle automobile devant générer 160 emplois. La stratégie principale demeure le remplacement des emplois industriels par des emplois tertiaires, manifestant une contradiction entre redéveloppement économique et patrimonialisation industrielle. La résorption de la friche poursuit donc une politique de *tabula rasa* des héritages industriels, dépréciés et jugés encombrants, caractéristique de la phase de deuil que traversent les territoires industriels en crise. Elle doit également favoriser un changement d'image de la ville. La mutation de la verrerie est en effet vue comme le symbole de l'abandon d'une identité industrielle.
- 25 La reconversion du site se poursuit encore de nos jours. Le choix de répondre au traumatisme économique et social du déclin industriel a été confirmé, avec comme objectif de créer un maximum d'emplois. Les 10 hectares encore disponibles doivent accueillir dans les prochaines années un pôle entrepreneurial dédié à l'accompagnement des « start-up » et une zone d'activité pour des PME artisanales. Enfin, si elle reçoit les autorisations nécessaires, l'implantation d'un multiplexe cinématographique doit conclure la reconversion du site et tourner définitivement la page de l'industrie.

L'absence de mise en valeur institutionnelle de la mémoire et du patrimoine

- 26 Les enjeux patrimonial et mémoriel de cet espace ont donc été niés et le processus de mise à distance du passé industriel n'a pas suscité son intégration à la reconversion, malgré la place centrale de la verrerie dans l'histoire sociale et économique de la ville et son rôle dans la formation d'un groupe industriel mondial comme Danone. Certains bâtiments, qui devaient initialement être conservés et réhabilités, seront finalement détruits au fur et à mesure de la reconversion. Celle-ci ne retient donc aucun élément bâti, considérant que les héritages matériels, en plus des contraintes liées à la pollution, ne présentent aucune qualité architecturale et aucun potentiel de valorisation du site. Si la cheminée du four 8, de forme conique et haute de plus de 50 mètres, est jugée « atypique dans le paysage givordin » par le service de l'inventaire de la DRAC, cela n'entraînera pas de demande de protection ou de classement officiel. Pourtant, la mairie avait annoncé que la verrerie, « *hautement symbolique de l'histoire et de la tradition industrielle de Givors, mérite de bénéficier d'un aménagement qui prenne en compte et respecte son passé* »⁷. Ce choix de ne conserver aucune trace matérielle constitue un acte politique d'invisibilisation de la « réserve de sens » (Colson, Roux, 1994) dont elles sont chargées.

- 27 L'ensemble du site devait donc initialement être détruit, mais la cheminée va finalement être conservée, non pas dans une volonté de préservation de la mémoire et du patrimoine, mais pour une raison financière : la dépollution et la démolition de l'édifice étaient bien plus coûteuses que son maintien sur place. La contrainte environnementale va par conséquent réintroduire une dimension patrimoniale dans l'avenir de l'usine, par le maintien d'une unique trace matérielle du passé verrier. La cheminée de la verrerie forme dès lors aujourd'hui un patrimoine alternatif, premièrement en tant qu'héritage industriel ambivalent, voire controversé (Veschambre & Zanetti, 2017) : elle indique à la fois une prospérité économique et la dureté du labeur, la souffrance au travail. La disparition de l'activité l'a convertie en support d'une mémoire douloureuse, celle du déclin industriel et de la remise en cause de l'identité d'un territoire. Ensuite, parce que c'est un patrimoine qui n'a pas été reconnu officiellement, et qui n'a pas été institutionnalisé par l'intermédiaire d'un classement ou d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques. Il n'a pas non plus été identifié comme une ressource pour la valorisation foncière et immobilière d'un ancien espace industriel. Enfin, la cheminée fait référence à une classe sociale dominée et défavorisée dans la reconnaissance matérielle de sa mémoire.
- 28 Ce défaut de valorisation patrimoniale par les institutions s'inscrit dans la continuité du rapport entretenu par les décideurs politiques locaux à l'histoire industrielle et au traitement de ses traces, marqué par l'effacement des stigmates de l'industrie. Ainsi, dans les années 1980, un projet de musée du verre est un temps envisagé, mais les élus préfèrent prendre leurs distances avec le passé industriel local, dans une volonté de rupture avec l'image de « ville noire » associée à Givors. Cette absence de patrimonialisation institutionnelle des traces matérielles ou de manipulation mémorielle par la construction d'un récit sélectif (Ricoeur, 2000), tout comme la longueur du « temps de veille » (Andres, 2006) qu'a traversé la friche avant sa reconversion, va permettre aux anciens verriers de s'approprier cet héritage et de s'en servir comme support matériel pour l'expression de leur mémoire collective.

La mise en patrimoine d'une mémoire sociale dominée

L'association des anciens verriers, prolongement du groupe professionnel

- 29 Lors de l'opposition à la fermeture de leur usine, les verriers obtiennent, contre un euro symbolique, un ancien appartement de la verrerie situé en face de celle-ci. Transformé en local leur permettant de se retrouver après la fermeture du site, il abrite également l'association fondée pour continuer à bénéficier de la mutuelle de l'entreprise. Pendant les premières années de son existence, l'association remplit principalement cette fonction. Elle offre également une matérialité nécessaire pour faire perdurer le collectif de travail. Tous les vendredis matin, un groupe d'anciens verriers se réunit ainsi pour prendre le café, organiser des repas et entretenir les liens sociaux tissés à l'usine, au-delà de la perte de leur outil de travail.
- 30 En 2009, alertés par la femme de l'un d'entre eux, ils se rendent compte qu'ils sont nombreux à tomber malades, et que les décès se succèdent. Émerge alors une prise de conscience sur les liens entre leurs problèmes de santé, leurs anciennes conditions de travail et les risques auxquels leur métier les a exposés. Une deuxième branche de

l'association, coordonnée par un syndicaliste proche des verriers, va se charger de cette question des maladies professionnelles. En plus d'apporter un soutien administratif, financier et affectif aux malades, l'association prolonge la cohésion, la solidarité et le militantisme caractéristiques du groupe des verriers, tout en formant une assise essentielle au combat pour la reconnaissance de l'origine professionnelle de leurs maladies. Le local de l'association représente enfin le support matériel à partir duquel sera recueilli, par l'association elle-même, mais également par des chercheurs (Marichalar, 2017 ; Zanetti, 2014), un nouveau pan de la mémoire collective des verriers, une mémoire orale issue des témoignages des « survivants » sur leurs conditions de travail, mais également une mémoire inscrite dans les corps blessés et meurtris et dans la matérialité des lieux. La situation géographique du local, à deux pas de la verrerie, renvoie en effet irrémédiablement à la spatialité usinière. On y aperçoit la dernière trace physique du site : la cheminée du four 8 (figure 2).

Figure 2 – La cheminée de la verrerie aujourd'hui



(© Léa Prost, 2015)

La cheminée, incarnation matérielle de la mémoire verrière

- 31 On retrouve à Givors l'ambivalence de ce symbole du passé industriel qu'est la cheminée d'usine. Quelques anciens salariés la décrivent une « aberration », car elle matérialise désormais la blessure engendrée par la perte de leur outil de travail et de leur emploi, et finalement la dépossession de leur utilité sociale. C'est le ressenti qu'exprime un ancien verrier « *On nous a mis dehors comme des malpropres, je ne vois pas pourquoi on garderait la cheminée. On a détruit l'usine derrière. Moi je ne suis pas d'accord pour garder ça* » (entretien avec l'auteur, 21 mars 2013). Un autre témoignage lors de l'arrêt de la cheminée en 2003

traduit la difficulté à s'approprier un passé douloureux, à appréhender cet héritage comme un élément valorisant de la mémoire collective et à lui conférer le statut de patrimoine : « *La cheminée du four 8, celle que tous les habitants de la région apercevaient du haut des collines ou depuis l'autoroute, a cessé de fumer définitivement. Le feu qui brûlait depuis 250 ans dans cette vallée est mort. Le verrier ressentit, je le sais, la même douleur que lorsque l'on perd un être cher. [...] Et alors que la grande cheminée des bords du Gier aura froid attendant la morsure cruelle des engins de démolition j'essayerai d'être loin* »⁸.

- 32 Néanmoins, la majorité des anciens verriers était favorable à la conservation de cette empreinte matérielle de leur mémoire professionnelle, ce qui signale un travail du groupe sur lui-même. Selon la femme de Christian Cervantès, ancien président de l'association des verriers, décédé en 2012, son mari était encore très attaché à son ancien lieu de travail, malgré les maladies qu'il était convaincu d'y avoir contractées : « *Pour dire qu'il aimait sa verrerie, c'est que quand ils ont fermé, chaque fois qu'on passait devant, chaque fois il pleurait. Il venait tous les jours [...] Il avait un tableau dans le salon, avec la verrerie. Et ça le chagrinait que ça ne fume plus. C'était toute sa vie. Et après, quand il se savait condamné, il a choisi d'emménager dans une maison d'où on pouvait voir la verrerie* » (entretien avec l'auteur, 26 avril 2013). Dans un documentaire de 2016 sur la santé au travail intitulé *Perdre sa vie à la gagner*, la cheminée apparaît à 15 reprises pendant les 6 minutes consacrées à l'usine de Givors. On y voit la fille de Christian Cervantès déclarer devant la cheminée qu'elle est la « dernière trace », un « symbole », la « dernière pierre » du passé verrier. En plus de se transmettre par des témoignages, la mémoire collective des verriers va donc investir symboliquement la matérialité de l'espace.

Le combat pour la reconnaissance des maladies professionnelles

- 33 La prise de conscience de leur état de santé va engager les verriers dans un combat pour la reconnaissance des maladies professionnelles et dans un marathon judiciaire qui oppose l'association au dernier propriétaire de la verrerie, la multinationale OI Manufacturing, mais aussi aux organismes de santé publique. Ce long et difficile combat juridique a amené les verriers de Givors devant plusieurs tribunaux pour réclamer le classement de l'ancienne verrerie en site amianté, et la remise d'attestations d'expositions aux produits cancérigènes et à l'amiante. Les enjeux de ces procédures sont essentiels pour la santé des anciens verriers, car la délivrance de telles attestations permettrait à ceux qui ne sont pas malades de bénéficier d'un suivi médical post-professionnel aujourd'hui refusé par la Sécurité sociale, à ceux qui le sont d'obtenir la reconnaissance de l'origine professionnelle de leurs maladies, et aux veuves d'anciens verriers de toucher une pension conforme au préjudice subi.
- 34 En 2016, une soixantaine de verriers se rend au conseil des prud'hommes de Lyon pour obtenir les attestations d'exposition aux produits chimiques. Ils sont déboutés malgré la transmission de leurs historiques d'affectation qui identifiaient les postes occupés à l'usine et les produits toxiques présents dans les ateliers. Dans ce qui s'apparente à un déni de justice, les anciens verriers se heurtent à leur ancien employeur qui maintient que l'origine professionnelle de leurs pathologies ne peut être prouvée, notamment du fait de la disparition du site. La lutte judiciaire a toutefois été ponctuée de succès pour les anciens verriers. Plusieurs cas de cancers ont été reconnus en maladie professionnelle, dont celui de C. Cervantès, premier président de l'association et principal animateur de la lutte collective. Dans le dossier d'un autre verrier décédé, c'est la « faute inexcusable » de

l'OI Manufacturing qui a été reconnue. Ces victoires judiciaires renforcent l'action collective et encouragent les anciens verriers à poursuivre leur combat.

La mémoire collective au service d'une démarche d'épidémiologie populaire

- 35 La lutte de l'association pour la reconnaissance des maladies professionnelles s'appuie ensuite sur les souvenirs individuels et la mémoire collective des anciens verriers, à partir des témoignages et des informations récoltées sur leurs conditions de travail et les risques auxquels ils étaient confrontés. Le passé verrier est ainsi reconstruit dans le présent, les souvenirs individuels contribuent à la réalisation d'une mémoire collective. À partir de cette « libération de la parole », l'association va initier une démarche d'épidémiologie populaire (Brown, 1992), qui fait donc une large place à la mémoire.
- 36 Dans un premier temps, elle réalise une étude de santé interne en mobilisant le savoir et la mémoire de ses membres. Cette première étude est menée auprès de 645 verriers ou familles de verriers décédés. Parmi les 215 réponses reçues, 127 cas de maladies ou de décès sont dénombrés et 210 pathologies sont recensées, dont 93 cancers, soit un taux dix fois supérieur à celui constaté dans le monde du travail. Une seconde étude menée en 2015 constate 321 pathologies, 227 individus malades, et près de 150 décès parmi les anciens verriers. Les conclusions de ces enquêtes ravivent la mémoire collective des verriers : « *Nous, on ne se rendait pas compte qu'il y avait des malades au début. Maintenant, je me rends compte, par exemple les électriciens, alors je ne sais pas pourquoi, mais ils sont presque tous morts* » (entretien avec l'auteur, 21 mars 2013). Ces investigations ont ensuite permis d'établir des liens entre les pathologies rencontrées, les différents postes occupés dans la verrerie, les produits utilisés dans les ateliers et les étapes de la production. Un schéma réalisé par l'association identifie les risques (chaleur, bruit, produits chimiques) selon les postes de travail et les secteurs de la verrerie. Il permet de reconstituer et de représenter la spatialité des conditions de travail dans la mémoire collective.
- 37 Pour organiser la médiatisation de son combat et favoriser sa visibilité, l'association va communiquer les résultats de ses enquêtes à la presse, qui relaiera les problèmes de santé des verriers de Givors. Elle va par la suite mobiliser le monde scientifique pour renforcer la légitimité de sa démarche d'épidémiologie populaire. Un conseil scientifique a ainsi été créé au sein de l'association, et les verriers ont organisé deux colloques pour recueillir de nouveaux témoignages et inscrire leur cas dans des analyses scientifiques plus globales sur la santé au travail.

La cheminée : support spatial de la mémoire et support matériel du combat

- 38 Enfin, le processus d'épidémiologie populaire initié par les anciens verriers va s'incarner dans un héritage matériel, à travers l'investissement de la cheminée comme support spatial de la lutte sanitaire. Aux dix étapes identifiées par Brown (*op. cit.*) pour analyser l'épidémiologie populaire, on pourrait donc en ajouter une supplémentaire qui serait celle de l'inscription de la démarche dans une matérialité et une spatialité spécifique. Pour le coordinateur de l'association, garder la cheminée avait un sens par rapport aux luttes actuelles et passées des verriers : « *La cheminée parle aux gens de la ville, par rapport à l'histoire de l'activité verrière, à la fermeture du site, au combat pour le maintien de l'usine et pour*

la reconnaissance des maladies professionnelles. La cheminée est un vestige qui permet de matérialiser deux siècles de verrerie d'un point de vue social et syndical » (entretien avec l'auteur, 20 mars 2013). Ces propos traduisent bien la signification qui est attachée à l'objet, et la volonté de mettre en mémoire la cheminée, c'est-à-dire de transmettre dans la durée non pas seulement une matérialité mais aussi le sens qu'elle contient (Lazzarotti, 2017).

- 39 Au départ conservé par défaut, l'édifice va donc être érigé comme l'emblème du combat engagé par les verriers pour faire reconnaître l'origine professionnelle de leurs maladies. Il matérialise une mémoire collective et la volonté de réparation d'une classe dominée face à un patronat qui leur a pris leur travail, leur santé, et parfois leur vie, comme l'exprime la devise de l'association : « Après les luttes pour l'emploi, le combat pour la vie ». Pour la trésorière adjointe de l'association, la cheminée constitue l'incarnation d'une mémoire meurtrie : « La cheminée il fallait la garder, car pour moi c'est un symbole, il y a des gens qui y ont laissé leur vie, on les a tués, petit à petit, on les a empoisonnés » (entretien avec l'auteur, 26 avril 2013).
- 40 La conservation de la cheminée permet ensuite à cette mémoire collective de se transmettre durablement, en s'incarnant dans la matérialité des lieux, et aux verriers d'accéder au « conservatoire de l'espace » (Verret, 1995). L'investissement de la cheminée par les verriers fait réapparaître le groupe social dans l'espace et déclenche une résistance face à l'effacement des traces matérielles de sa mémoire. La matérialité de l'édifice entretient ainsi la « faculté collective de se souvenir » (Halbwachs, 1994). Elle permet à la mémoire collective, habituellement cantonnée à une transmission orale directe entre individus (Davallon, 2015), d'accéder à une forme alternative de patrimonialisation et de sceller sa permanence spatiale. La cheminée inscrit donc dans l'espace une mémoire douloureuse (Chevalier, 2016), liée au deuil de proches, et fait ressurgir un passé longtemps refoulé, celui de conditions de travail désastreuses. Elle représente ainsi un monument aux morts.
- 41 Le recours à la spatialité et à la matérialité pour ne pas oublier, pour entretenir la mémoire et la transmission du souvenir aux générations futures a été particulièrement mobilisé par les anciens verriers. Ceux-ci ont obtenu de la municipalité qu'une plaque soit posée sur la cheminée pour célébrer leur mémoire, leur lutte pour la reconnaissance des maladies professionnelles, et rappeler le sacrifice de la santé des anciens verriers. En 2014, la cérémonie d'inauguration, intitulée « Hommage aux verriers victimes de maladies professionnelles non reconnues » et organisée par l'association, a réuni 200 personnes au pied de la cheminée. Le dévoilement par le maire et le président de l'association de la plaque commémorative a été suivi d'une minute de silence et d'un dépôt de fleurs, avant que ne soit prononcé un appel aux victimes. Soixante noms sont énumérés et identifiés par leurs prénoms, leurs âges de décès, leurs postes de travail et les maladies qui les ont touchés. La plaque et son inscription (figure 3) rendent visible l'intention commémorative et explicitent la mise en mémoire du lieu, en même temps qu'elles établissent un marquage de l'espace. L'accès de la mémoire collective des verriers à une spatialité manifeste un refus symbolique de la mort. Ici le « mo-nu-ment » n'a pas scellé l'oubli de ce qui divise (Tisseron, 1999). Il n'est pas destiné à rassembler et à manifester un consensus, mais au contraire à s'opposer à la menace de disparition d'un groupe professionnel suite à la désindustrialisation et aux conséquences du travail sur la santé.

Figure 3 – La plaque « Hommage aux verriers »



(© Léa Prost, 2015)

- 42 Dans le cadre de la transformation de la cheminée en mémorial figurant une histoire traumatique, les verriers ont également demandé l'aménagement d'un espace dédié au recueil des familles des verriers décédés ; et l'inauguration à côté du site d'une rue portant le nom de l'ancien président de l'association. Pour sa veuve, le dépôt d'une plaque sur la cheminée n'est pas suffisant pour rendre hommage à la mémoire des verriers décédés : « *Les verriers, ils sont tombés au champ de bataille, donc j'ai dit "moi je veux plus qu'une stèle, je veux un square", qu'on puisse fleurir, et se recueillir pour la mémoire de ces ouvriers parce qu'ils ont laissé leur peau. Ils méritent au moins ça* » (entretien avec l'auteur, 26 avril 2013). Enfin, les verriers ont envisagé de créer un musée, non pas consacré à leur mémoire douloureuse, mais plutôt à ce patrimoine « ordinaire » dont ils sont légataires. Un tel musée aurait renforcé l'inscription matérielle de la mémoire verrière, mais le projet n'a pas abouti.
- 43 Dans le prolongement des initiatives mémorielles des verriers, la municipalité a illuminé la cheminée à l'occasion de la fête des Lumières, en associant cette valorisation ponctuelle du patrimoine à la lutte des anciens salariés. Avant cela, une exposition intitulée « *La cheminée, et après ?* » présentait les projets d'arts plastiques de collégiens de la ville mettant en scène l'édifice. Celui-ci est dans la majorité de ces travaux artistiques parés de nombreuses couleurs et se détache d'un arrière-plan sombre. Enfin, l'inscription dans la matérialité des lieux de la mémoire et de la lutte collectives des anciens verriers a entraîné la création d'un centre de santé municipal dans une commune voisine, pour soutenir leur combat pour la reconnaissance des maladies professionnelles. Portant également le nom de l'ancien président de l'association, ce centre de santé a fonctionné trois ans avant d'être transformé en maison de santé privée après un changement de majorité municipale. Le nouveau maire de la ville considérait l'équipement comme trop politisé, ce qui a conduit à l'abandon de son nom et de sa référence à la situation des verriers. La fermeture du centre de santé et l'abandon du projet de création d'une rue « *Christian Cervantès* » montrent que, malgré les revendications des verriers, il est toujours complexe d'inscrire dans l'espace la mémoire des plus dominés.

Conclusion

- 44 À l'inverse de la majorité des processus de valorisation de l'héritage matériel des sites industriels, qui révèlent fréquemment une standardisation et une marchandisation du patrimoine, la mise en mémoire de la cheminée de la verrerie n'a pas invisibilisé les rapports de domination liés au capitalisme. Elle a au contraire entraîné une repolitisation de la question mémorielle, dans le cadre d'une pratique alternative et militante où la mobilisation de l'héritage industriel n'a pas entraîné la production d'une « forme écran » (Valognes, 2004) neutralisant les représentations de l'identité ouvrière, évacuant les mémoires les plus tourmentées dans un passé décontextualisé et déconflictualisé, et réduisant les rapports sociaux à une image pacifiée. Son investissement comme symbole d'une opposition de classes et d'une remise en cause de la domination des intérêts capitalistes sur les sociétés et l'espace montre que la mise en patrimoine et en mémoire n'est donc pas toujours synonyme d'une déstructuration des organisations ouvrières et d'une négation des appartenances de classes (Bazin, 2014).
- 45 La demande de reconnaissance mémorielle des verriers de Givors actualise et prolonge la dimension idéologique d'une tradition ancienne de lutte sociale. Elle consacre un usage politique du passé, d'ordinaire réservé aux classes dominantes, où la cheminée représente une ressource qui permet une appropriation de l'espace par les anciens verriers. Même sans patrimonialisation officielle, la cheminée connaît donc une revalorisation symbolique et une forme de sacralisation, elle rejoint le « sanctuaire de la mémoire » (Lucas, 1981). La verrerie de Givors a légué des traces matérielles, un héritage environnemental, et a marqué la chair de ses ouvriers. Sa cheminée forme aujourd'hui un monument de la perte : celle de l'activité industrielle, de l'emploi et de l'utilité sociale, mais aussi celle de la vie de dizaines de travailleurs. Ceux-ci n'auront pas disparu sans laisser de traces.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLE Étienne, 1912, *Histoire de Givors*, Éd. Louis Brun, 336 p.
- AMAT Louis, 1982, *Givors. Généalogie et représentations d'un espace industriel. 1734-1960*, thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- AMBLARD Caroline, 1978, *Quelques rencontres autour d'un verre... Aspects du vécu et du devenir des ouvriers retraités de la verrerie de Givors*, mémoire de maîtrise, Université Lyon 2.
- ANDRES Lauren, 2006, « Temps de veille de la friche urbaine et diversité des processus d'appropriation : la Belle de Mai (Marseille) et le Flon (Lausanne) », *Géocarrefour*, vol. 81/2, p. 159-166.
- ANTHONIOZ-BLANC Christine, 2003, *Conditions de travail des enfants et des femmes dans la verrerie Souchon-Neuvesel*, mémoire de maîtrise, Université Lyon 2.

- BAZIN Laurent, 2014, « Anthropologie, patrimoine industriel et mémoire ouvrière. Vers une recontextualisation critique », *L'Homme et la société*, n° 192, p. 143-166.
- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 468 p.
- BEGHAIN Patrice, 1998, *Patrimoine et lien social*, Paris, Presses de Sciences Po, 115 p.
- BROWN P., 1992, « Popular epidemiology and toxic waste contamination: lay and professional ways of knowing », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 33, n° 3, p. 267-281.
- CHEVALIER Dominique, 2016, « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes », *Autrepart*, n° 78-79, p. 235-255.
- CHOAY Françoise, 2009, « Le patrimoine en questions », *Esprit*, vol. 11, p. 194-222.
- COLSON Daniel, ROUX Jacques, 1994, « Hériter d'une tradition industrielle : un enjeu temporel pour la cité, le cas du Marais à Saint-Étienne » in *Les villes européennes de tradition industrielle*, Presses Universitaires de Lille, p. 205-216.
- DAVALLON Jean, 2015, « Mémoire et patrimoine : pour une approche des régimes de patrimonialisation », in Cécile Tardy, Vera Dodebei, *Mémoire et nouveaux patrimoines*, Marseille, Open Edition Press, p. 49-68.
- GARDEN Maurice, 1973, « Les verriers de Givors au XVIII^e siècle. Les origines d'une population ouvrière spécialisée », *Annales de démographie historique*, vol. 1, p. 291-304.
- HALBWACHS Maurice, 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 374 p.
- JEUDY Henri-Pierre, 2001, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 127 p.
- LAFERRÈRE Michel, 1993, « L'industrie du verre dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 68, n° 1, p. 41-50.
- LAZZAROTTI Olivier, 2012, *Des lieux pour mémoires*, Paris, Armand Colin, 214 p.
- LAZZAROTTI Olivier, 2017, « Le patrimoine, une mémoire pas comme les autres », *L'Information géographique*, vol. 81, p. 12-31.
- LEQUIN Yves, METAL Jean, 1980, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales ESC*, vol. 35, p. 149-166.
- LUCAS Philippe, 1981, *La religion de la vie quotidienne*, Paris, PUF, 146 p.
- MARICHALAR Pascal, 2017, *Qui a tué les verriers de Givors ?*, Paris, La Découverte, 256 p.
- PROST Léa, 2015, *Expositions professionnelles et santé : le combat de l'association des anciens verriers de Givors*, mémoire de stage, Université Lyon 3, 75 p.
- RICOEUR Paul, 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 675 p.
- TISSERON Serge, 1999, *Comment l'esprit vient aux objets*, Paris, Aubier, 231 p.
- VALOGNES Stéphane, 2004, « De l'espace usinier aux nouveaux territoires urbains », *Strates*, vol. 11. <<https://journals.openedition.org/strates/408>>
- VERRET Michel, 1984, « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue Française de Science Politique*, n° 3, p. 413-427.
- VERRET Michel, 1995, *Chevilles ouvrières*, Paris, Éditions de l'Atelier, 254 p.
- VESCHAMBRE Vincent, 2008, *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, PUR, 315 p.

VESCHAMBRE Vincent, ZANETTI Thomas, 2017, « Les cheminées d'usine, symboles ambivalents du passé industriel : un traitement différencié selon les contextes locaux », in Céline Barrère, Grégory Busquet, Adriana Diaconu, Ioana Iosa, Muriel Girard, *Mémoires et patrimoines : des revendications aux conflits*, Paris, L'Harmattan, p. 143-158.

ZANETTI Thomas, 2014, *Les représentations de l'industrie dans la vallée du Gier : enjeux sociaux de la réaffectation*, rapport de recherche, Université de Saint-Étienne, 244 p.

NOTES

1. Source : *Le Progrès*, 25/10/1995.
2. Source : Archives départementales du Rhône, série 994 W 574.
3. Source : Site Web des anciens verriers de Givors, 3/5/2016.
4. Source : *Libération*, 07/07/2011.
5. Source : *Vivre à Givors*, juin 2001.
6. Source : *Vivre à Givors*, octobre 2003.
7. Source : Étude d'impact préalable à la création de la ZAC VMC.
8. Source : Rhône Sud Info.

RÉSUMÉS

Généralement associées aux puissants, les politiques mémorielles et patrimoniales constituent un angle d'analyse des rapports de force entre classes sociales. Les catégories populaires disposent d'une capacité d'appropriation de leurs espaces beaucoup plus limitée. C'est le cas pour la classe ouvrière, dont la majorité des lieux de vie et de travail a disparu, et dont la mémoire fait encore rarement patrimoine. Face à cette difficulté d'ancrer leurs mémoires dans l'espace et la matérialité des lieux, les « dominés » peuvent s'engager dans des pratiques mémorielles et patrimoniales alternatives. C'est le cas des anciens verriers de Givors, qui ont engagé une lutte pour la reconnaissance de leurs maladies professionnelles, lutte qui s'appuie notamment sur la matérialité et la spatialité de leur mémoire collective, à travers la mobilisation d'un héritage industriel.

Frequently associated with the rich, memorial and heritage policies are a way to analyze relations between social classes. The lower classes have a much more limited capacity for appropriating their spaces. This is the case for the working class, whose majority of places of life and work has disappeared, and whose memory rarely make heritage. Faced with this difficulty of anchoring their memories in space and materiality of the places, the dominated ones can engage in alternative memory and heritage practices. This is the case of the former glassmakers of Givors, who have started a fight for the recognition of their occupational diseases, a fight that use the materiality and spatiality of their collective memory, through the mobilization of an industrial heritage.

INDEX

Mots-clés : patrimoine, verrerie, industrie, santé, conflit, spatialité, matérialité, classe ouvrière, rapports de domination, Givors

Index géographique : Givors, France

Keywords : memory, heritage, glassware, industry, health, conflict, spatiality, materiality, working classe, Givors (France)

AUTEUR

THOMAS ZANETTI

Université de Lyon 3 – Jean Moulin

UMR 5600 Environnement, ville et société

tomazanetti@hotmail.com

Les infra-espaces des mémoires du Nord

The infra-spacies of memories of the “Nord” region of France

Cécile Tardy

- 1 La dimension spatiale des traces de mémoire n'est pas un état de fait, non pas parce que la trace serait immatérielle ou éphémère, mais parce qu'elle est issue d'un travail symbolique et social qui lui donne forme et l'informe en tant que telle. Les traces de mémoire existent parce qu'elles sont identifiées comme telles par des acteurs qui leur attribuent ce statut (Galinson-Méléneq, 2015). Elles nécessitent une activité de discernement et de déchiffrement pour les comprendre, les documenter, ainsi qu'une activité de représentation et de circulation pour qu'elles deviennent partageables, visibles et interprétables socialement. Ainsi, l'analyse ne part pas du présupposé de l'existence de « lieux de mémoire », mais plutôt de situations, de pratiques, qui fabriquent du lieu de mémoire, sans que celui-ci soit par ailleurs pérenne, ni fixé dans des limites clairement identifiables. Bien au contraire, s'intéresser aux pratiques sociales d'émergence des traces de mémoire amène à prendre en compte des formes et matérialisations spatiales qui se définissent à des échelles et des temporalités variables. Il ne s'agit donc pas, pour ma part, de chercher à « borner » une mémoire sur un espace jugé légitime, que ce soit à partir de connaissances historiques ou de limites administratives ou encore d'institutions patrimoniales. Cette analyse cherche à comprendre la mise au travail de l'espace en tant que dispositif de visibilité et de lisibilité des traces de mémoire. L'attention s'écarte d'espaces de mémoire institutionnalisés (musée, site, mémorial...) pour aborder une économie de l'espace des traces de mémoire fondée sur une dynamique associative qui travaille dans la durée à l'interprétation de ce qui fait mémoire et qui met en œuvre des formes spatiales de présence du passé dont il faut saisir la force symbolique.
- 2 Le choix des trois cas analysés dans cet article s'est effectué en lien avec un programme de recherche plus large ayant mobilisé une dizaine de cas d'étude¹. Cet ensemble de cas reposait notamment sur le repérage, dans le département du Nord, d'exemples de médiations de pratiques scientifiques, techniques et industrielles se caractérisant par la

nécessité, pour des acteurs associatifs ne bénéficiant pas de lieux pérennes institutionnalisés, à inventer, à bricoler, un rapport à l'espace leur permettant de donner corps au passé. Cela revenait à regarder de près la manière de produire de l'espace en partant des traces de mémoire elles-mêmes pour organiser de la signification et formaliser un propos, avec des moyens très modestes, mais une réserve importante d'imagination au service de la représentation du passé. Les trois cas mobilisés ci-après représentent de telles situations extrêmes de médiation des mémoires, hors des lieux traditionnels de conservation et de présentation. Ils permettent de questionner l'engagement d'un collectif dans l'émergence de formes spatiales éphémères. Au-delà de ce critère qui les rassemble, ils sont porteurs de diversité, notamment au regard des types d'acteurs, ainsi que de leur filiation avec les mémoires qu'ils ont à charge et de leur plus ou moins longue antériorité.

- 3 Il s'agit :
 - Du *Collectif XXY* qui œuvre au développement d'une « présence artistique en territoire » appliquée à la sauvegarde de la mémoire de la dentelle, de la broderie et du tissage dans le Caudrésis-Catésis².
 - De l'association du *Patrimoine, Histoire et Étude du Repassage* (PHER), située sur la commune de Sebourg, qui possède une collection qui circule, sans cesse en itinérance.
 - De l'association du *Musée Hospitalier Régional* de Lille, qui développe, en parallèle de ces seuls lieux de stockage, un inventaire informatisé des collections en ligne et une activité de découverte de la mémoire hospitalière sur le territoire de la métropole lilloise.
- 4 Pour rendre compte de ce travail spatial qui part des traces de mémoire identifiées par les acteurs, je m'appuierai sur des théories de la représentation de l'espace, présentées ci-dessous. Puis l'analyse de chacun des trois cas permettra de regarder finement les manières de produire des espaces symboliques reliés au passé. Enfin, la conclusion abordera la relation avec des approches géographiques qui interrogent la production de l'espace à partir de formes éphémères et festives.

Comprendre la production des espaces de représentation des traces de mémoire

- 5 Le concept d'hétérotopie emprunté à Michel Foucault (1967) permet d'interroger la redistribution des espaces et la création d'emplacements qui se jouent concernant les utopies relevant de la mémoire. Si les hétérotopies n'ont pas de lieux réels, dit Foucault, elles entretiennent bien un rapport avec le réel qu'elles participent à questionner et à bousculer. Les hétérotopies sont des lieux localisables mais qui sont « autres », « des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux ». Ces localisations autres ouvrent sur une « sorte d'expérience mixte, mitoyenne ». L'auteur prend l'exemple du miroir qui « fonctionne comme une hétérotopie en ce sens qu'il rend cette place que j'occupe au moment où je me regarde dans la glace, à la fois absolument réelle, en liaison avec tout l'espace qui l'entoure, et absolument irréelle, puisqu'elle est obligée, pour être perçue, de passer par ce point virtuel qui est là-bas ». Ce concept n'écarte pas la dimension temporelle, qu'il intègre sous le nom d'hétérochronie. Michel Foucault fait référence au modèle du musée et de la bibliothèque qui sont des lieux qui revendiquent l'accumulation de tous les temps dans un espace fixe et durable. Mais ce rapport au temps de l'accumulation n'est pas le seul, car d'autres hétérochronies sont liées à des temporalités éphémères, précaires, passagères, illustrées notamment par les espaces de la fête.

- 6 Comment faire exister des emplacements d'apparition du passé dont la force évocatrice soit porteuse d'une expérience mitoyenne avec celui-ci ? Il s'agit de questionner des univers de représentation qui engagent un double mouvement, consistant à « me regarder là où je suis absent » et à revenir vers moi pour « me reconstituer là où je suis », et qui mettent en jeu un rapport à l'espace.
- 7 Si l'on regarde du côté des arts scéniques, on croise des théories qui donnent à comprendre le fonctionnement de dispositifs créatifs et éphémères comme lieu du surgissement et esthétique de l'apparition de présences fictives. La recherche de Marie Garré-Nicoara sur la question de l'espace marionnettique apporte des éclairages utiles pour l'analyse de la production d'espaces imaginaires à partir d'espaces scéniques qui instaurent de l'illusion, renégocient le rapport entre scène et salle, mettent en dialogue l'inerte et l'animé. Elle interroge : « Comment un tel espace, souvent traversé par une dialectique entre intérieur et extérieur, un dialogue entre réel et illusion, mais aussi une économie scénique fondée sur la monstration et la dissimulation et un enchâssement des niveaux de lecture de l'image scénique peut féconder un imaginaire ? » (Garré-Nicoara, 2013, p. 5.) Les processus communicationnels analysés à travers ce type de théâtralisation présentent l'intérêt de questionner la notion d'espace à partir de sa production par des formes de surgissement et d'apparition, par des démarches de manipulation, d'animation, d'installation, par la place centrale accordée aux corps (ceux des objets, ceux des personnes, ceux de substitution qui donnent à voir l'absent). Le fait de troubler les limites, les frontières, d'induire un trouble sur l'identité de soi et de l'autre, sur la perception de ce qui est montré, s'il participe largement des processus dramaturgiques, s'avère utile pour penser la dynamique de formation d'un espace imaginaire à partir d'un espace réel. Il s'agira donc de saisir ce qui participe du brouillage des frontières temporelles pour rendre visible, interprétable et présent un passé, qui bien qu'absent reste suffisamment proche pour continuer de nous affecter.
- 8 L'enjeu n'est pas seulement de saisir le fonctionnement d'un mécanisme qui relèverait de l'esthétique, mais de comprendre ce qui se joue en matière de production de spatialité. Le procédé représentationnel analysé par Jean-Marc Besse mobilise des réalités géographiques qui se présentent « sous la forme d'échantillons » (2003, p. 164). Il examine notamment le cas des procédés panoramiques développés au XIX^e siècle pour représenter l'espace et créer une expérience urbaine. La création d'espaces réduits visant à représenter le monde dans sa diversité demande une capacité à juger de la proportionnalité pour rendre la grandeur, non pas métrique, d'un espace, mais celle qui relève de sa valeur sensible. Ces espaces de simulation que sont les jardins géographiques ou les géoramas relèvent du savoir-faire de la géographie pour créer un « programme perceptif » (Besse, 2003) permettant l'appropriation par l'esprit d'une réalité plus générale. Une telle approche de la représentation géographique est intéressante, car elle prête attention à des dispositifs qui travaillent à rendre visible et accessible des réalités qui dépassent la portée du regard, comme peut l'être la mémoire, en opérant une mise en relation entre des échelles spatiales. En suivant toujours Jean-Marc Besse, on pourrait dire qu'il s'agit de procurer à une idée abstraite, ici celle du passé, un « corps » qui lui offre sa consistance et le symbolise. C'est l'investissement de ce corps qui canalise notre attention, qu'il soit assuré par la dimension corporelle des représentations, ou par les signes matériels situés dans les lieux des représentations ou encore dans les espaces plus ou moins grands qui sont traversés et réinterrogés par celles-ci.

- 9 Ce processus, tel qu'il est analysé dans cet article à partir des trois cas d'étude, repose sur la confrontation de trois échelles spatiales. Deux d'entre elles s'emboîtent du point de vue de l'expérience du public. Il s'agit de celle de l'espace de la vie d'aujourd'hui (tels une salle communale, une place publique, un bâtiment dédié à un usage socio-économique actuel) et de celle de la représentation de la mémoire par l'intermédiaire de laquelle le public passe de l'une à l'autre. La troisième est celle de la territorialité qui est affectée, réinterprétée ou revisitée par les activités de représentation de la mémoire du point de vue du travail des collectifs associatifs.
- 10 Les trois cas sont analysés ci-après à travers les processus de dédoublements imaginaires qu'ils mettent en œuvre et qui apportent la dimension de trouble. Trois types de dédoublement sont pris en compte. Le premier interroge le dédoublement du corps entre comédienne et travailleur.se du textile pour donner à revivre la mémoire du textile. Le deuxième se penche sur un cas de dédoublement de l'espace qui permet de jouer sur le dévoilement ou la dissimulation de l'architecture hospitalière passée. Le troisième se focalise sur le dédoublement des objets, entre l'objet familier évoqué par le nom de « fers à repasser » et l'objet de collection insolite, étrange et méconnu qui apparaît. Chacune de ces situations de dédoublement fait jouer des rapports dialectiques qui troublent la perception du présent pour faire entrer le passé et s'appuient sur la maniabilité de « petites » traces de mémoire. Par petitesse, on entend ce qui est inaccessible au regard, que ce soit en raison d'une invisibilité sociale (une mémoire enfouie et non dite), d'une taille (des restes fragmentaires), et d'une itinérance (une collection d'objets sans lieu pérenne d'exposition).
- 11 Pour rendre observables les modalités de production d'hétérotopies, la recherche a mis en place trois échelles d'observation : les entretiens avec les acteurs associatifs ont permis d'élucider la manière dont ils se situent par rapport à leur objet mémoriel et à sa représentation, de repérer leurs pratiques et leurs imaginaires ; à partir de leurs discours publics (notamment à travers leurs sites web), c'est la manière dont ils nomment, conçoivent et définissent leurs activités, leurs projets et leurs collections qui se dessine ; l'observation *in situ* des dispositifs (lectures publiques ; visites guidées ; conférences-expositions) mis en œuvre par les associations a permis de les vivre et d'en saisir la force symbolique, notamment à travers les processus de représentation du passé, la posture des acteurs par rapport à leur vécu ou aux témoignages d'autrui, la spatialisation des corps, la place et le statut des objets techniques³.

Les espaces scéniques de dédoublement des corps : l'apparition des travailleur.se.s du textile

- 12 Le Collectif XXY, dans le cadre du projet « Du fil à retordre ! » lancé en 2016, vise à « traduire artistiquement » les témoignages d'abord recueillis et à « mettre en lumière la richesse contenue dans ces savoir-faire⁴ ». Ce travail s'appuie sur un dispositif composé principalement de deux caravanes itinérantes (l'une sert de « micro-musée » avec des œuvres des trois structures muséales locales partenaires⁵, l'autre accueillant une « mini-salle de spectacle » pour « une petite forme chorégraphique et plastique autour des paroles textiles ») et des « lectures/mises en scène » publiques.
- 13 Ce sont ces scènes de lectures qui sont plus particulièrement analysées dans un premier temps pour saisir plus finement la mise en trouble temporelle réalisée par les arts du

spectacle. Lors de ces lectures, deux comédiennes redonnent au corps social des travailleur.se.s du textile du Caudrésis-Catésis leur propre parole précédemment recueillie. Ce sont les sans-paroles du passé textile de la France du Nord à qui l'on prête ces corps de substitution pour se faire entendre. Si habituellement la pratique de la collecte du témoignage permet d'archiver ces histoires de vie de labeur (De Certeau & Giard, 1983) au sein de structures à vocation patrimoniale, le projet « Du fil à retordre ! » questionne la manière dont le spectacle vivant altère ce processus institutionnel de la fabrication de l'archive pour rendre la parole à celui/celle qui la dite ou ceux qui le/la représente, en mobilisant les corps d'artistes comme des surfaces d'inscriptions temporaires de leurs mémoires.

- 14 Ces lectures qui consistent à articuler deux corps en un seul dans un emplacement public le temps d'un spectacle construisent un espace trouble dans le sens où il bouleverse notre perception du monde en brouillant : les frontières temporelles entre le passé et le présent, l'identité de celle/celui qui parle, une gestuelle du travail et un signe dansé, entre des objets authentiques et des artefacts. Il ne s'agit pas d'un espace scénique dédié à l'art de la ventriloquie, ni à celui de l'imitation, ni à celui du théâtre. Le spectateur vient entendre des témoignages qui ont été recueillis puis retranscrits. Les deux comédiennes interviewées se qualifient de passeuses et non d'actrices. L'une d'elles explique qu'il s'agit de rester *derrière* le texte et pas *devant*, d'être au plus près de la pensée du témoin, de s'emparer sans jugement du témoignage *pour pouvoir entrer dans comment les gens parlent, quelles ponctuations, quelles respirations (...), juste dire les mots dans le bon sens, comme ils sont sortis pendant l'entretien*⁶. Cet art de mise en scène de l'altérité mobilisé par les artistes du Collectif XXY se fonde sur la maîtrise de l'art japonais de la danse butô, une danse qui prend le risque d'un travail sur l'intime et l'invisible, « sur le travail de la « présence », de la sensorialité et de l'émotion » (Pagès, 2012, p. 24). Cette danse qui accorde une grande attention aux sensations conduit à « un état butô » qui efface le danseur, comme en témoigne la porteuse et instigatrice du projet lors de notre entretien :

Quand on lit les textes, on est plus dans un rapport où on est traversé par le texte de la personne, mais on n'est pas dans une sur-incarnation, il n'y a pas d'incarnation en fait, on donne juste la parole, c'est tout. (...) Je viens plus de la danse, j'associe plus ça à la danse butô, c'est comme si la personne était là à l'intérieur de nous.

- 15 Le comédien se laisse habiter par cet autre imaginaire. Il travaille à recevoir l'autre dans son corps et à le « rendre » sur scène en lui prêtant sa matérialité corporelle. Pour le témoin qui assiste à ce « rendu » de soi, et plus largement pour toute personne qui s'identifie dans ce témoignage, il vit un moment de dédoublement de sa personne, sur scène et dans la salle, producteur d'un processus de mise à distance de son histoire personnelle.
- 16 Le trouble instauré par les gestes et les objets contribue à entretenir ce travail émotionnel et réflexif en élargissant les figures de l'entre-deux au-delà du comédien/lecteur. L'espace scénique recourt à des objets qui symbolisent le monde disparu du travail du textile. Le Collectif XXY parvient à recueillir des gestes du travail lors des témoignages et les met en scène lors des lectures publiques et des moments chorégraphiques qui les accompagnent. La force de ces représentations gestuelles chorégraphiées est dans la traduction du passé qu'elles opèrent et non dans une quelconque imitation. Il y a dans ces gestes autant de précision de ce qui fût que de réinvention. L'une des artistes évoque une danse *sur la parole des habitants qui permet de visualiser la parole de manière abstraite*. L'autre exemple est celui des créations en dentelle présentes sur scène à travers le travail de l'artiste Simone

Découpe qui réalise de la dentelle de papier. Ce n'est sans doute pas tant l'évocation de la dentelle produite dans le passé qui trouble les spectateurs mais ce qu'ils revivent d'eux-mêmes à travers le savoir-faire de précision, d'obstination, de délicatesse, de l'artiste Simone Découpe ainsi que la continuité et l'actualité de la dentelle qu'ils peuvent y voir.

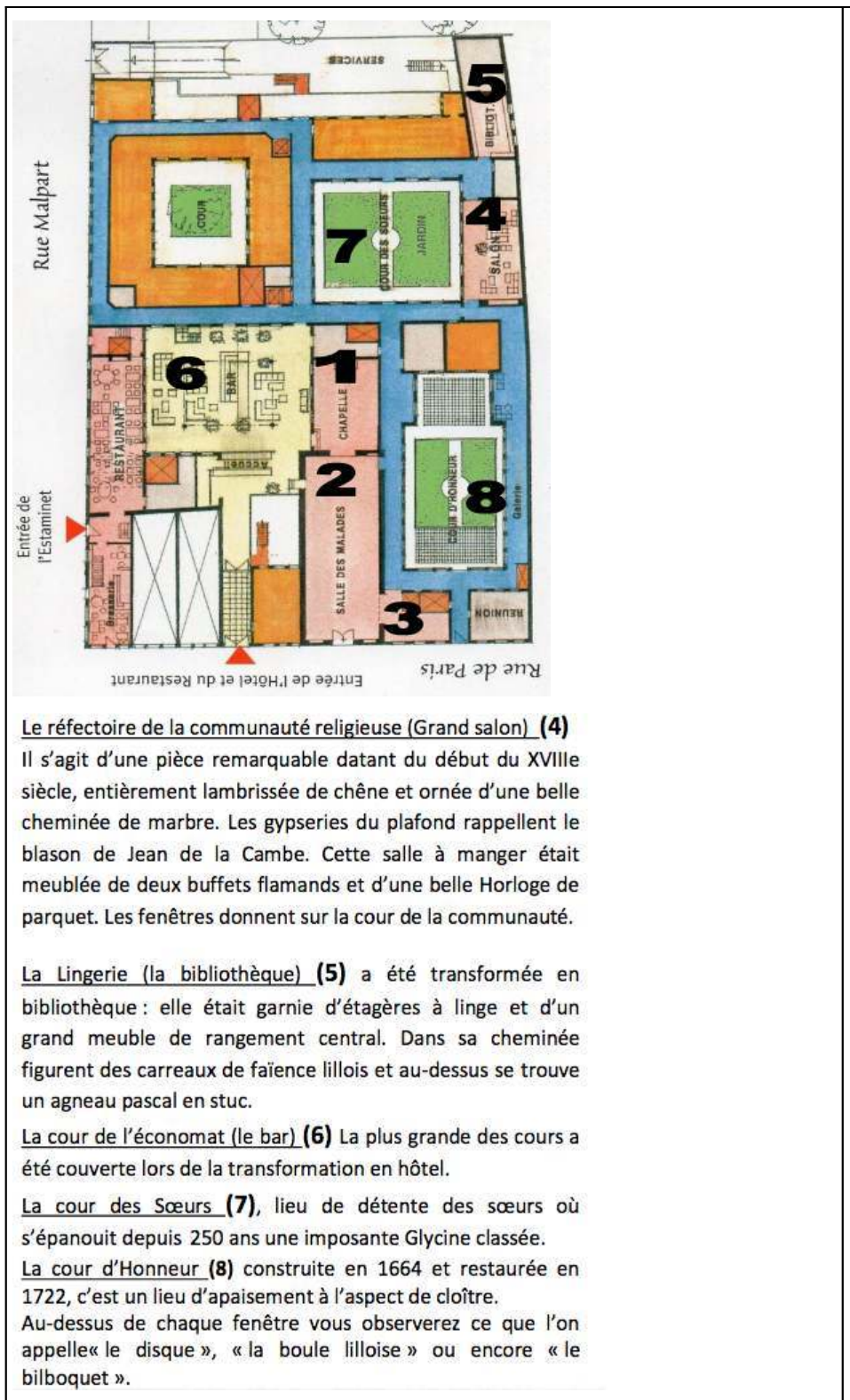
- 17 Cette dimension de trouble autour des objets est aussi dans la cohabitation de cette dentelle papier portée par les comédiennes avec d'authentiques objets, coupons de dentelle et de broderie, papiers Jacquard, métiers à tisser, qu'il est possible de toucher, de faire circuler entre soi. Lors des lectures publiques, l'objet sur scène au centre de l'attention est la robe de mariée en dentelle portée par la danseuse, qui symbolise à la fois l'art du travail du textile et les souvenirs intimes d'avoir tissé et porté sa propre robe. C'est la matérialisation d'un monde du passé dans sa complétude (savoir-faire technique, vécu, beauté du textile et du modèle, événement festif et usage des costumes...) qui est activée à travers un objet-symbole spécifique, mis en scène sur un corps dansant les gestes du travail.
- 18 La programmation de ces temps de lecture publique montre la manière dont le collectif d'artistes travaille à dessiner, au-delà des temps éphémères de représentation, une nouvelle configuration spatiale du Caudrésis-Catésis, qu'il conceptualise sous l'appellation d'une « présence artistique en territoire ». La nouveauté produite n'est pas dans ce qui relèverait d'une invention mémorielle mais davantage dans la réactivation d'une pluralité de mémoires. Ce territoire comprend historiquement des pratiques du textile autour de la broderie, du tissage et de la dentelle, qui sont distinctes géographiquement, et dont les témoignages recueillis par le collectif montrent la rivalité qui existait entre les populations autour de leur production. La force du travail du Collectif est d'avoir su redonner, à partir de ses pratiques artistiques éphémères et itinérantes, le marquage symbolique et politique de ces micro-territoires. Ce dernier passe par une programmation qui redonne vie et visibilité aux trois spatialités des mémoires du textile : « les environs d'Avesnes-Les-Aubert » renvoient au tissage ; « les environs de Villers-Outréaux » à la broderie ; « les environs de Caudry » à la dentelle. Aux lectures publiques s'ajoutent des opérations de collecte de témoignage et d'atelier d'arts plastiques. Le Collectif pense en termes de circulation des publics sur le territoire et de participation aux activités : par exemple, il met en place à Caudry un parcours en trois étapes pour amener un même public à visiter les caravanes puis à revenir une semaine plus tard assister aux lectures, enfin à venir au musée pour une visite suivie d'un atelier d'arts plastiques. Ce sont aussi de nombreux lieux qui sont investis par la programmation du projet : collèges, médiathèque, places, résidences, EPHAD, maison du patrimoine, maison de la broderie, musée des dentelles et broderies. Une des comédiennes qualifiera le travail sur le territoire impulsé par la porteuse du projet d'*incroyable*, au regard de tout ce qui est mis en circulation entre les trois communes, que ce soit les textes, les conflictualités autour des savoir-faire entre communes, les relations entre les différentes générations. La porteuse du projet constate que la conduite de ce projet artistique depuis 4 ans a enclenché une dynamique de territoire qui se concrétise par l'émergence d'un nouveau regard des élus sur les lieux de mémoire. La maison de la broderie de Villers-Outréaux, longtemps délaissée, est aujourd'hui considérée comme un lieu à faire évoluer. L'idée d'une « Route textile » est également au travail avec l'Office du tourisme. À partir d'un projet qui ne revendique pas une perspective d'aménagement du territoire post-crise industrielle du textile, mais la fabrication d'un espace infime et intime (« micro-musée », « mini-salle de spectacle ») ainsi que mouvant (itinérance des caravanes), le

dispositif artistique parvient à réhabiliter trois espaces-temps qu'il arrime aux trois structures muséales et patrimoniales mises en réseau.

Les circuits du dévoilement du passé architectural hospitalier

- 19 L'association du musée Hospitalier Régional de Lille, créée en 1987, présente le cas de la reconversion d'un bâtiment hospitalier classé monuments historiques, dit l'hospice gantois, en hôtel de luxe sous le nom de l'Hermitage Gantois. L'hospice, fondé en 1462, conserve sa filiation au monde de la santé jusqu'en 1995, avant sa transformation en 2003. La nouvelle architecture hôtelière supprime l'attribution fonctionnelle hospitalière tout en offrant aux regards des espaces qui conservent en partie leur décor ancien restauré (notamment la salle des malades et la chapelle) ou des fragments (tels que porte, escalier, carrelage) architecturaux.
- 20 Sur le site web de l'hôtel, il est possible de télécharger de l'information sur l'histoire du bâtiment. On y trouve la distribution spatiale des restes de l'hospice gantois sur un plan numéroté et légendé. Ce document n'est pas distribué librement à l'accueil de l'hôtel. Il est donc nécessaire de disposer d'un minimum de connaissance pour s'y intéresser et trouver plus d'informations.
- 21 Le document indique la tenue d'une visite hebdomadaire conduite par l'association : « Chaque mardi de 14 h à 17 h, une visite guidée proposée par les bénévoles de l'association vous permet de découvrir le prestigieux passé de cet ancien hospice ». L'association dispose également au sein de l'hôtel d'un espace réduit, situé à l'écart des axes de circulations quotidiens de l'hôtel, qu'elle utilise pour exposer des panneaux sur différentes thématiques du patrimoine hospitalier et pour démarrer ses visites. La visite réalisée sur réservation chaque mardi après-midi de la semaine par les membres de l'association, des anciens médecins et salariés du CHRU, est au centre de l'analyse, car elle permet d'approfondir la mise en œuvre du dédoublement de l'identité de l'espace entre hospice et hôtel, qui ouvre un doute sur « là où je suis » (est-ce vraiment un ancien hôpital ? Que fait tel détail dans un hôtel ? comment me comporter dans une salle de réunion qui présente une valeur d'ancienneté ?) Ce trouble repose sur les dialectiques du stable et instable, du certain et incertain, du visible et invisible. La référence aux arts de la scène et du dédoublement ne touche pas aux corps humains, mais au corps architectural qui emboîte deux espaces signifiants. Ce dédoublement relève d'un jeu entre dévoilement et dissimulation qui met en tension ce qui se trouve caché (dans le sens de non déchiffrable et/ou peu visible) et ce qui est vu et identifié prioritairement.

Figure 1 – Extraits de l'historique



(Document en téléchargement sur le site web de l'hôtel)

- 22 L'association du Musée hospitalier régional de Lille est la seule et réelle détentrice de l'accès à la mémoire de l'espace, à l'envers du décor de l'hôtellerie. Le temps limité d'une visite par semaine, elle inverse l'ordre interprétatif imposé par la reconversion du bâtiment en hôtel qui place en marge la compréhension de la mémoire hospitalière. Cette médiation demande certaines connaissances pour repérer et reconnaître la valeur de certaines traces du passé, de l'habileté pour organiser une visite en appui sur ces prises cognitives, esthétiques, affectives, et surtout pour travailler avec une matière mémorielle incertaine et imprévisible, dissimulée le jour de la visite en raison d'une activité hôtelière ou tout simplement parce que tels carrelages ou faïences à forte valeur patrimoniale ne seront entraperçus que si la porte de tel bureau est ouverte. Les membres de l'association ont développé un outil qui leur permet de stabiliser partiellement cette instabilité liée au surgissement de l'imprévu au cours de la visite. Il s'agit d'un classeur, personnalisé par chaque guide, qui se compose de documents, et notamment des photographies anciennes et d'aujourd'hui. Le guide peut ainsi recourir à son classeur pour montrer par l'image ce qui se trouve invisible ce jour-là. Ce dévoilement de la présence du passé qui se joue dans une tension entre une double occupation des lieux (l'une dominant largement), entre apparition et disparition, dissimulation et dévoilement, favorise une expérience de visite de l'ordre de l'inédit, de l'insolite, de la surprise.
- 23 Cependant, l'association ne s'en tient pas à cette visite de l'ancien hospice gantois transformé en hôtel. En se déployant à l'échelle d'un espace architectural délimité, il est vrai que celle-ci présente une capacité théâtrale du dédoublement de l'espace en condensant les contrastes issus de la co-présence de différentes valeurs, temporalités et pratiques. Mais ce savoir-faire interprétatif est mobilisé à une tout autre échelle qui est celle de la ville et de la métropole lilloise. L'association y poursuit ce travail de valorisation intimiste, conservant principalement une communication vers ceux qui la connaissent déjà ou par le bouche-à-oreille et sans possibilité d'ancrer visuellement des circuits de visite à l'aide d'un marquage textuel ou de balise. Déjouant ce manque de moyens financiers et d'équipement muséal, elle se montre inventive pour mettre en place différents circuits de visites (3 se font en autobus, 3 sont pédestres et 4 visites guidées de bâtiments) qui rendent visible et interprétable l'espace urbain à travers les traces relevant de l'histoire hospitalière, connues et reconnues par elle. L'activité de mise en circuit de la métropole permet de relier les traces, d'aménager de la circulation entre elles, formant ainsi une trame spatiale mémorielle. Ce marquage symbolique du territoire relève d'un tour de force humain : il nécessite la présence sur la durée d'un collectif qui entretient en son sein la transmission de ses savoirs, qui est capable de renouveler son offre de circuits et qui porte une réelle dynamique d'insertion de ses thématiques patrimoniales et mémorielles dans l'actualité du territoire et en relation avec d'autres acteurs (par exemple, elle expose des objets de sa collection à l'occasion d'un congrès de pneumologie ou dans le cadre de la Semaine de mobilisation face aux cancers, elle trouve sa place dans l'opération Travail & Fêtes portée par le réseau régional Proscitec, Patrimoines et Mémoires des Métiers, elle crée une visite sur la nature à l'hôpital pour s'ouvrir à d'autres espaces). La pérennité de cet acteur collectif et sa vitalité peuvent surprendre si l'on cherche à comprendre son projet sur la base de critères économiques ou médiatiques. Car il s'agit d'un processus social de territorialisation par lequel l'association ne se bat pas pour un idéal de développement touristique ou d'aménagement du territoire, mais donne sens et identité à un espace de vie ancré dans le temps.

Faire parler des objets techniques en les sortant de l'espace corporel et domestique

- 24 L'association PHER (Patrimoine, Histoire et Étude du Repassage), née en 1991 à Sebourg, réunit 200 pressophiles dans le monde, c'est-à-dire des passionnés des fers à repasser, rassemble une collection d'environ 2 500 de ces objets techniques et ne possède pas d'espace permanent pour exposer sa collection. Regardons de plus près la manière dont elle supplée ce problème d'être nulle part en développant des formes de localisation qui s'apparentent à des hétérotopies, « espaces autres » porteurs de dédoublement réflexif.
- 25 Pour comprendre le processus de dédoublement instauré par l'objet « fer à repasser », un détour est nécessaire pour éclairer le jeu corporel et mental dont il est porteur et qui s'active lors des présentations publiques. Le fer à repasser est un objet dont la force symbolique consiste à fonder l'expérience du passé sur des savoirs familiaux. Car il s'agit d'un objet qui porte en lui la matérialisation d'un territoire du soi, du quotidien, du domestique, du familial, du couple. En tant qu'ethnologue du quotidien, Sylvette Denèfle (1989) montre combien les pratiques domestiques d'entretien du linge ont fortement évolué et mobilisent un grand nombre de représentations sociales, de l'intime au paraître et liées inégalement à l'homme et à la femme (rapport à la propreté, aux techniques et à leur changement, à la gestion des besoins de la famille, à la pénibilité des tâches, au mode d'apprentissage solitaire, à la conception du rôle des femmes dans l'entretien ménager, etc.). Pour Jean-Claude Kaufmann, les objets du quotidien participent des cadres de socialisation, conditionnant les interactions, mettant en jeu les identités, cristallisant notre mémoire sociale et culturelle. L'immobilité des choses n'est qu'une apparence, souligne-t-il, si l'on tient compte de « la mémoire sédimentée » contenue dans la relation à l'objet (Kaufmann, 1997, p. 115). Il aborde ce mouvement entre invisibilité (inscription de l'objet dans la vie routinière) et réémergence des objets en tant qu'ils font partie de notre monde social : « Les objets entrent et sortent de l'espace corporel de façon incessante » (Kaufmann, 1997, p. 118). Ce va-et-vient des objets ne s'effectue pas à la marge de la vie sociale, il lui est au contraire central, car il accompagne l'intégration permanente de nouveaux objets dans l'univers domestique ou en réadapte d'anciens. Il est intéressant de retenir aussi l'idée que cette entrée et sortie des objets ne s'effectue pas d'abord par une représentation conceptuelle, mais par le corps, qui touche, inspecte, caresse, pour les explorer et les approprier. Les objets ne sortent pas indemnes de ce mouvement d'entrée et de sortie de l'espace corporel. Leur signification évolue, se transforme, à chacun de leur déplacement.
- 26 L'association PHER interpelle ces territoires du soi à travers un objet qui les symbolise, le fer à repasser. Elle remet en scène un objet incorporé dans les pratiques actuelles ou plus largement dans l'imaginaire social des pratiques domestiques. Elle utilise cette familiarisation corporelle pour créer la surprise d'une apparition publique. L'effet scénique de cette dernière donne à l'objet une tout autre dimension que celle anodine de son usage familial traditionnel, en le faisant entrer dans un univers de valeurs historique, esthétique, insolite. Ce renversement d'une place ordinaire vers une place extraordinaire crée un trouble fondé sur les dialectiques de l'invisible et du visible, de l'ordinaire et du merveilleux, du domestique et du métier, de l'anodin et du surprenant. Les visiteurs-spectateurs sont interpellés dans leur espace corporel, intime, privé, familial, en même temps que la mise en vedette du fer à repasser construit un détour cognitif – sans

ressembler toutefois à celui du mode d'emploi dont parle Kaufmann, puisqu'il n'est pas fondé sur la pure pratique. Ce trajet de la sortie de soi est un voyage inattendu tant il ouvre d'horizons en partant des seuls objets : voyage dans les fers des différents corps de métiers, dans l'évolution des métaux, dans la mode, dans les modalités de chauffage, dans les cultures de différents pays ou de communautés. Le site web de l'association propose un étonnant inventaire de sa collection (fers du chapelier, fers à tuyauter, fers à glacer, à défroisser, de voyage, des fers dits « kabyles », le fer à coque, les fers d'enfant...)⁷, clôturant le propos par un appel à sortir de soi cet objet anonyme pour le regarder en face (« Merci de donner aux fers toute la place qu'ils méritent »).

- 27 Le Président de l'association qui organise ces formes d'hétérotopies nomades et circulantes à partir de la commune de Sebourg, désigné comme le « maître du savoir-fer » dans une plaquette touristique de la commune, joue avec passion, inventivité et intuition de cette inversion de la place du fer à repasser (de soi à hors-soi) pour en faire un trajet de rêverie et d'émerveillement. Car plutôt que de transiter purement par une pensée rationnelle (racontant l'histoire, les techniques, etc.) à l'opposé de la familiarisation, les localisations éphémères qu'il produit pour la collection montrent un travail subtil d'ajustement du trajet entre le soi et le hors-soi.
- 28 L'observation d'une de ces visites montre différents processus d'ajustement qui mettent en tension une collection exceptionnelle et généralement inconnue et des objets enfouis dans le monde social ordinaire. Regardons plus particulièrement comment cette tension s'exprime à travers un dispositif spatial qui articule une mise en récit (la conférence) avec une mise en scène – comme façon de montrer et de signifier par l'organisation de l'espace. Cette dernière peut s'apparenter aux « cabinets de collection » (Montpetit, 1996) au regard de la place donnée à l'oralité dans la disposition des objets. Ces lieux d'objets sont dédiés en effet à une pratique de l'oralité et de la monstration qui nécessitent un agencement selon le point de vue de celui qui sait les dire, et non selon des critères d'inventaire et de conservation. La longue table sur laquelle le président de l'association dispose de manière chronologique ses fers à repasser lui permet notamment d'organiser son discours historique autour de ce linéaire, mais c'est aussi une disposition propice à la production d'une démonstration. La forme hybride de la conférence-exposition aménage un dédoublement de l'espace qui se produit en deux étapes. Le premier espace-temps place les publics en posture assise, alignés les uns à côté des autres. Il favorise une écoute collective du conférencier tout en créant une situation de spectacle pour suivre la gestualité de ce dernier lorsqu'il cherche à faire comprendre l'usage d'un fer à repasser (comme un fer de voyage multifonction – fer à repasser, chauffe-eau, fer à friser les moustaches –, adaptable aux différences de puissances électriques entre Paris et la Province). L'objet est ainsi replacé dans l'imaginaire de son espace corporel passé tout en offrant un spectacle d'emboîtement et de désemboîtement, d'escamotage et de réapparition, d'inventivité de l'arrangement entre des matières, des supports, des espaces domestiques (Dagognet, 1989).
- 29 Le deuxième espace-temps autorise le toucher de la collection des fers par les publics (sauf pour quelques pièces jugées plus fragiles) en les faisant accéder à la table et favorise pour finir le trajet de retour des objets vers soi. Ce dispositif spatial décomposé en deux temps, bien que très simple, puise son efficacité dans le double mouvement qu'il instaure entre le public et la collection. À la première phase de mise en distance favorable à l'écoute et à la vision répond celle de la proximité et du toucher ; la mise en récit s'appuie sur cette mise en scène pour construire un espace d'attention autour de la dialectique de

l'insolite et de l'ordinaire, de la complexité technique et du geste familier, de l'émerveillement de l'œil et de l'incorporation, de la réflexivité et des sensations.

- 30 Ce dispositif éphémère de la conférence-exposition est rattaché à l'espace de vie communale à travers la salle qui l'accueille. La localisation de la collection des fers dans la salle municipale participe elle aussi de la mise en scène des objets en plaçant les publics dans une configuration spatiale signifiante qu'ils reconnaissent comme appartenant au monde des interactions sociales du quotidien (la classe d'école, la salle municipale, un local associatif...). D'autre part, c'est une spatialité qui doit son existence à la coordination de deux temporalités, celle de l'événement de la conférence-exposition et celle de la programmation ordinaire de la salle. Le Président de PHER doit coordonner le temps disponible de la salle communale de Sebourg (occupée par les écoles, le judo, le troisième âge, etc.) avec la période de mobilité des groupes de touristes, voire la seule date à laquelle un groupe de 50 à 100 personnes sera sur place. Il en résulte un espace insaisissable, situé entre la flexibilité temporelle d'un événement et le flux ordinaire de la vie sociale.

Conclusion : une approche de l'espace à partir de l'événement

- 31 Ces espaces hétérotopiques de la mémoire ne peuvent être réduits à des esthétiques du surgissement. L'analyse conduite dans cet article montre qu'ils participent d'enjeux politiques et sociaux. Ils définissent des dispositifs d'expression de la mémoire par des acteurs qui n'intériorisent pas la perte des savoir-faire, des objets, des lieux d'activités, mais au contraire qui construisent leurs propres espaces de tri de ce qui fait mémoire de leur point de vue⁸. Ces acteurs ne sont pas à définir comme les « marginaux » d'un système socio-économique dominant, mais comme des acteurs de la limite patrimoniale, qui travaillent à relier la société présente à celle du passé proche. En s'accommodant d'espaces infimes, ils se montrent capables de nous rendre visibles à nous-mêmes dans une autre échelle temporelle et sociale que celle du pur présent.
- 32 Cette relation entre la profondeur temporelle de l'événement et son rapport à l'espace est une question dont s'est emparée récemment la géographie pour prendre en compte, notamment dans le contexte de la ville, le développement de la culture festive, culturelle et festivièrre (Gravari-Barbas & Veschambre, 2005, p. 287). Certains de ces travaux abordent le registre temporel particulier de la relation au passé. Guy Di Méo évoque ce « recours à l'argument patrimonial de nombreuses festivités » qui permet de recourir au temps long d'une histoire, se référant « à un passé assez vague » plus qu'au temps « très daté des commémorations ». Les cas étudiés dans cet article montrent bien, à l'instar de cet auteur, qu'il ne s'agit pas d'un passage à des opérations de marketing territorial ou de loisir mais que la fête relève « de structures plus profondes [...] qui l'enracinent dans une transcendance » (2005, p. 242). Cette échelle temporelle est aussi mise en avant à travers le registre de « la mise en récit » de l'événement lorsque celui-ci intègre l'histoire, inscrivant la dimension éphémère de la fête dans la durée historique (Gravari-Barbas, Jacquot, 2007). C'est à partir d'une telle épaisseur symbolique que se joue, non pas un aménagement spatial par le développement de nouveaux équipements culturels par exemple, mais une utilisation de l'espace que l'on pourrait définir comme « en filigrane ». Au sens figuré, ce terme renvoie à une organisation spatiale qui se devine plus qu'elle ne

s'impose et au sens de la forme qu'il désigne, ce terme renvoie à un jeu étroit entre visibilité et invisibilité (en tant qu'empreinte apparaissant par examen du support par transparence). Il est possible de faire un lien avec le « principe déambulatoire » des fêtes imprégnées de la plastique et de la pratique du mouvement avancé par Guy Di Méo (au sujet des cortèges, défilés, parades, mais aussi d'une fête d'art roulant portée par une compagnie de théâtre de rue) qui « trouve sa place dans la géographie la plus locale qui soit de l'événement festif » (2005, p. 236-237). Si le collectif XXY présenté plus haut paraît plus représentatif de cette mise en mouvement parce qu'il travaille à le mettre en scène (notamment avec le rôle tenu par les caravanes), les deux autres associations en question sont aussi dans ce type de dynamique, à travers des logiques de circuits de visites pour l'une et d'itinérance de ses collections de lieu en lieu pour l'autre.

- 33 Cet article laisse en suspens la question des publics et de leur vécu des événements. On peut dire que de tels dispositifs événementiels ne se définissent pas comme de nouvelles offres culturelles en attente de leurs publics. Les groupes sociaux qui les portent ont des projets bien différents qui visent à aller vers les personnes, notamment vers les habitants ou les personnes vivant sur le territoire, que ce soit sous la forme de l'itinérance ou de l'inscription dans une longue vie associative qui draine une participation. Mais au-delà, si l'entrée par les dispositifs est priorisée, c'est parce qu'elle porte l'enjeu de la construction du rapport symbolique, social et politique à un infra-espace mémoriel, « infra » au sens où il correspond à un espace minoré politiquement et culturellement, qui repose sur une conscience mémorielle associative et une pratique qui s'écarte de toute emprise spectaculaire sur l'espace. Il n'en reste pas moins que l'approche de la production de l'espace urbain par des formes festives fortement médiatisées et transfigurant sur plusieurs mois une ville (comme Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains, Plaisirs d'Hiver) offre une voie de convergence avec une structuration de l'espace qui repose sur l'activation d'un processus utopique. Selon Benjamin Pradel, l'urbanisme ne se pense plus à partir de sa dimension fonctionnelle mais de celle immatérielle, cherchant à stimuler des usages. L'espace quotidien est aménagé « de manière calendaire », « selon des séquences et des moments de la journée » ; il émerge d'une forme de « programmation temporelle des lieux » et se développe « en captant les mobilités de loisirs » (Pradel, 2012). Cette manière de réaffirmer des espaces publics temporairement en tant que « lieux collectifs sur le mode de l'utopie » (Pradel, 2007, p. 3) se dessine également dans les cas analysés, à condition de ne pas nier leur importance sociale et culturelle et d'observer ce qui se joue à une échelle infra, celle de la commune, de la ruralité, du bourg, de l'ici et des environs.

BIBLIOGRAPHIE

BESSE Jean-Marc, 2009, *Le goût du monde. Exercices de paysage*, Arles, Actes Sud/ENSP.

CLAIS Jean-Baptiste, 2011, *La patrimonialisation des jeux vidéo et de l'informatique : ethnographie en ligne et hors ligne d'une communauté de passionnés*, doctorat de sociologie, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

DAGOGNET François, 1989, *L'éloge de l'objet*, Paris, Éditions Vrin.

DE CERTEAU Michel, GIARD Luce, 1983, « L'ordinaire de la communication », *Réseaux*, vol. 1, n° 3, p. 3-26.

DENÈFLE Sylvette, 1989, « Tant qu'il y aura du linge à laver... », *Terrain*, n° 12. <<http://terrain.revues.org/3329>>

DI MÉO Guy, 2001, « Le sens géographique des fêtes//The geographical meaning of festivities », *Annales de Géographie*, t. 110, n° 622, p. 624-646. <https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2001_num_110_622_1705>

DI MÉO Guy, 2005, « Le renouvellement des fêtes et des festivals, ses implications géographiques », *Annales de géographie*, t. 3, n° 643, p. 227-243. <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-3-page-227.htm>>

FOUCAULT Michel, [1967]1984, « Des espaces autres », *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 5, p. 46-49. Publication originale : Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967. <<https://foucault.info/doc/documents/heterotopia/foucault-heterotopia-en-html>>

GALINON-MÉLÉNEC Béatrice, 2015, « Épistémologie de la notion de trace », in Béatrice Galinon-Méléneq, Sami Zlitni, Fabien Liénard, *L'Homme Trace. Inscriptions corporelles et techniques*, Paris, CNRS Éditions, p. 9-28.

GARRÉ-NICOARA Marie, 2013, *L'espace marionnettique, lieu de théâtralisation de l'imaginaire*, doctorat en arts du spectacle, Université d'Artois, Arras.

GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, 2014, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, vol. 82/3. <<http://geocarrefour.revues.org/2217>>

GRAVARI-BARBAS Maria, VESCHAMBRE Vincent, 2005, « S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême », *Annales de géographie*, t. 3, n° 643, p. 285-306. <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-3-page-285.htm>>

KAUFMANN Jean-Claude, 1997, « Le monde social des objets », *Sociétés contemporaines*, n° 27, p. 111-125.

MONTPETIT Raymond, 1996, « Une logique d'exposition populaire : les images de la muséographie analogique », *Publics et Musées*, n° 9, p. 55-103.

PAGÈS Sylviane, 2012, « Au risque de l'intime : le butô, une poétique de l'infime », *Repères, cahier de danse*, vol. 1, n° 29, p. 24-27.

PRADEL Benjamin, 2007, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, vol. 82/3. <<http://geocarrefour.revues.org/2177>>

PRADEL Benjamin, 2012, « L'urbanisme temporaire : signifier les "espaces-enjeux" pour réédifier la ville », in Yves Bonny, Sylvie Ollitrault, Régis Keerle et al., *Espaces de vie, espaces enjeux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 245-256. <<http://books.openedition.org/proxy.scd.univ-lille3.fr/pur/34454#notes>>

RIPOLL Fabrice, 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in Thierry Bulot, Vincent Veschambre, *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, p. 15-36.

SCHAEFFER Jean-Marie, 2004, « Objets esthétiques ? », *L'Homme*, n° 170. <<http://lhomme.revues.org/24782>>

TORNATORE Jean-Louis, 2006, « Trou de mémoire. Une perspective post-industrielle de la "Lorraine sidérurgique" », in Jean-Claude Daumas, *La Mémoire de l'industrie. De l'usine au patrimoine*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, Les cahiers de la MSH Ledoux, p. 49-80.

NOTES

1. Programme de recherche intitulé « Des médiations patrimonialisantes : la transmission de la mémoire scientifique, technique et industrielle » (Medpat, 2016-2018), coordonné par Cécile Tardy, financé par le ministère de la Culture et de la Communication. Les trois exemples choisis pour cet article ont été repérés avec l'aide de l'association *Proscitec, Patrimoines et Mémoires des Métiers*, qui anime un réseau de 70 associations en région Hauts-de-France et du service départemental du développement des musées thématiques du Nord.
2. Le collectif XXY s'est transformé depuis en une nouvelle structure, « Les Nouveaux Ballets du Nord-Pas de Calais », laquelle porte désormais le projet « Du fil à retordre ! ». La porteuse du projet est originaire de ce territoire.
3. Je remercie le Collectif XXY, le Musée hospitalier régional de Lille et l'association PHER de leur disponibilité et de leur confiance ainsi que du travail de réflexion accordé lors de nos entretiens.
4. Présentation sur le site web du projet.
5. Ce sont des espaces communaux associatifs qui n'ont pas l'appellation « Musée de France ».
6. Les citations d'entretiens apparaissent dans le texte en italique et sans guillemets pour faciliter leur repérage et leur identification.
7. Citation extraite du site web de l'association.
8. Je renvoie à ce sujet au texte de Jean-Louis Tornatore (2006) qui questionne à propos de la disparition de la Lorraine sidérurgique le rôle de l'institution du travail de mémoire pour permettre aux acteurs d'être « des sujets égaux du temps ».

RÉSUMÉS

Cet article cherche à éclairer la relation entre mise en mémoire et spatialités lorsque des collectifs inventent des manières de parler, de montrer, de fabriquer des « petites scènes » autour de pratiques et d'objets techniques, scientifiques, industriels. Il analyse l'émergence temporaire d'infra-espaces des mémoires. Souvent minorés, ils portent pourtant un acte politique de la part de groupes qui désirent participer au travail mémoriel de la société. À travers trois cas de représentations des mémoires du Nord par des collectifs, d'artistes, de passionnés et d'anciens professionnels, l'analyse conduite participe des questionnements sur les modalités de structuration de l'espace à partir de l'événement, de la disposition temporaire des lieux et de leurs usages.

This article explores the relations between memory and spatialities in situations where members of groups invent ways of, showing, speaking about and creating small-scale performances around technical, scientific and industrial practices and objects. It analyses the temporary emergence of infra-spaces of memories. Often overlooked, these specific cultural forms of spatial constitute nonetheless a political act on the part of collectives who seek to participate in social memory processes. Through analysis of three examples of cultural mediation of memories of the "Nord"

region of France, undertaken by artists, amateurs, or retired professionals, this research allows us to examine processes of spatial structuring by considering cultural events, the temporary organization of public space and practices of space.

INDEX

Mots-clés : représentations, formes spatiales, traces de mémoire, association, espace symbolique, hétérotopie

Keywords : performances, spatial form, memory traces, group, symbolic space, heterotopia

AUTEUR

CÉCILE TARDY

GERiCO

Université de Lille

cecile.tardy@univ-lille3.fr

Le territoire minier

Vecteur ou support de la mémoire de l'immigration polonaise ?

The territory: vector or support of the Polish immigration's memory?

Noémie Beltramo

Introduction

- 1 Lors de sa retraite, René Jaskot, fils de migrants polonais né en 1940, vient de nouveau habiter dans le pays minier de Saône-et-Loire et renoue ainsi avec les traditions polonaises abandonnées lors de sa vie professionnelle. Ses propos expliquent cet abandon : « J'ai déménagé une dizaine de fois. Alors là en plus mes racines polonaises ce sont... Je pouvais même plus en parler parce que j'étais toujours en contact avec des Français si on veut. Alors après la Pologne c'était loin » (entretien du 1^{er} mars 2013). Petits-fils de migrants polonais, Henri Dudzinski évoque également l'éloignement du pays minier du Nord-Pas-de-Calais comme l'une des causes de l'absence des traditions polonaises chez ses enfants, comme le montrent ses propos : « Ils se sentent absolument pas concernés par la Pologne. Pas du tout. Parce qu'ils sont sortis du contexte géographique et que ça les botte pas » (entretien du 4 février 2016). À travers ces exemples apparaît un lien entre la perpétuation des traditions polonaises et le territoire. L'ancrage dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais renforcerait et favoriserait la pérennité de ces traditions. Cette relation est cependant très peu étudiée dans les travaux portant sur les migrants polonais et leurs descendants, tels ceux de Janine Ponty (1988), d'Edmond Gogolewski (1992) ou encore de Gabriel Garçon (2003).
- 2 Issu d'un travail doctoral, cet article vise à étudier l'influence réciproque s'exerçant entre le territoire et la polonité à partir des années 1990. Cette dernière est ici définie comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la Pologne et sa culture. Le territoire est quant à lui vu comme « le résultat de la projection des activités et des comportements humains sur un espace donné, à un moment donné » (Forbras, 2000, p. 6). Il comporte quatre dimensions. La première est identitaire et regroupe l'ensemble des pratiques sociales et culturelles des individus, les aménagements qui leur permettent de

s'approprier l'espace, telle la création d'associations et de commerces polonais. La deuxième est fonctionnelle et rend compte de la façon dont ce territoire est agencé pour répondre aux besoins de la population. Les compagnies minières ont par exemple joué un rôle majeur dans cet aménagement. La troisième est relationnelle et concerne tous les rapports entretenus par le territoire avec les autres territoires. Un intérêt particulier est ici porté sur les liens établis entre les pays miniers du Nord-Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire et la Pologne. La dernière dimension, enfin, est historique et représente les évolutions du territoire dans le temps. L'effacement progressif de certaines traces de la mine et de l'immigration polonaise a progressivement transformé les espaces étudiés.

- 3 En France, la plus grande vague de cette immigration arrive au cours de l'entre-deux-guerres, suite à l'accord que le gouvernement français signe avec le gouvernement polonais le 3 septembre 1919. Le Comité central des Houillères de France est à l'origine de ce traité lui permettant de remédier à la faiblesse des effectifs miniers. Plus de cinq cent mille Polonais sont ainsi recensés en France en 1931, dont près de 40 % dans le Nord-Pas-de-Calais (Ponty, 1988) et plus de 2 % en Saône-et-Loire (Derainne, 2008). Ils représentent respectivement plus du tiers et plus du quart des effectifs totaux des différentes compagnies minières de ces deux espaces au cours de l'entre-deux-guerres. L'influence considérable de celles-ci sur leurs employés, aussi bien dans leur vie professionnelle que personnelle, oriente le mode de vie des migrants polonais et de leurs descendants durant des décennies. Une relation particulière s'établit entre cette population et son lieu de résidence, et marque les esprits jusqu'à nos jours.
- 4 Afin d'identifier les éléments généraux constitutifs de cette relation, c'est-à-dire les différents rôles du territoire sur le maintien de la polonité, tout en mettant en exergue les particularismes des espaces observés, une comparaison entre les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais a été effectuée. Le territoire constitue-t-il un vecteur de diffusion, un lieu d'expression, c'est-à-dire un lieu où la polonité s'exprime et qui permet cette expression, et/ou un lieu de mémoire ? Dans cette contribution, ce rapport est étudié à partir du milieu associatif polonais qui constitue l'un des moyens primordiaux utilisés par les migrants polonais et leurs descendants pour exprimer et exposer la polonité depuis l'entre-deux-guerres.
- 5 Pour comprendre et analyser ce lien, une quarantaine d'enquêtes orales ont été menées entre 2012 et 2015 avec des membres d'associations polonaises ayant tous une origine polonaise et résidant dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Des dossiers relatifs à la population d'origine polonaise ont également été consultés aux Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais (ARNPC). Des monographies d'associations polonaises des deux territoires d'étude ont par ailleurs été réalisées à l'aide des entretiens menés, mais également d'un questionnaire, de séances d'observation et des archives de ces groupements.
- 6 Dans un premier temps, sont analysées les conséquences de l'agencement territorial opéré par les compagnies minières sur le maintien de la polonité. Cette dernière est notamment favorisée par le regroupement des migrants polonais et de leurs descendants dans certains quartiers fonctionnant quasiment en autonomie jusqu'aux années 1960. Les actions utilisant les traces physiques de l'activité minière et celles valorisant ce passé industriel sont ensuite exposées et permettent de montrer le lien durable établi entre cette population et la mine. Enfin, sont présentées les activités du milieu associatif polonais visant à faire reconnaître et transmettre un patrimoine culturel transformé au fil du temps.

L'habitat organisé par les compagnies minières : une influence durable sur la polonité

La spatialisation des associations polonaises : fruit d'un agencement territorial particulier

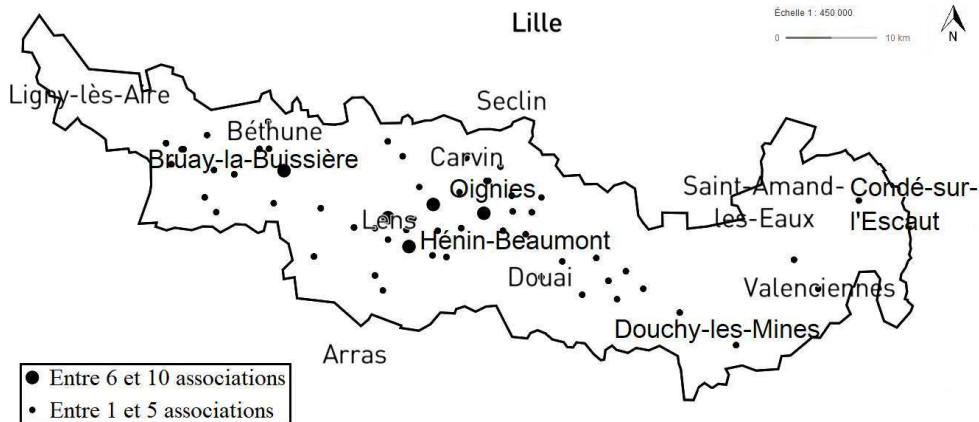
- 7 En 2015, au sein des pays miniers du Nord-Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, il existe respectivement cent vingt-quatre et huit associations polonaises déclarées loi 1901 et possédant le statut d'association française. Elles se répartissent comme suit :

	Associations artistiques	Associations religieuses	Associations de jumelage	Associations sportives	Associations d'instruction
Pays minier du Nord-Pas-de-Calais	33	28	23	12	5
Pays minier de Saône-et-Loire	3	0	4	1	0

	Associations fédératrices	Associations d'anciens combattants	Associations de jeunesse	Associations d'entraide	Autres types d'associations
Pays minier du Nord-Pas-de-Calais	5	3	2	1	12
Pays minier de Saône-et-Loire	0	0	0	0	0

- 8 Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, comme c'est le cas depuis 1945, ces associations sont concentrées dans le secteur de Bruay-la-Buissière et au centre du pays minier. En revanche, les secteurs de Douchy-les-Mines, Valenciennes et Condé-sur-l'Escaut, moins fournis en groupements polonais depuis la Libération, accueillent peu d'associations polonaises aujourd'hui (figure 1). Le plus faible nombre de migrants polonais, et donc de leurs descendants, dans l'arrondissement de Valenciennes¹, en raison notamment de la plus faible activité minière dans cette région où l'activité sidérurgique se développe dès le XIX^e siècle, explique en partie cette différence.

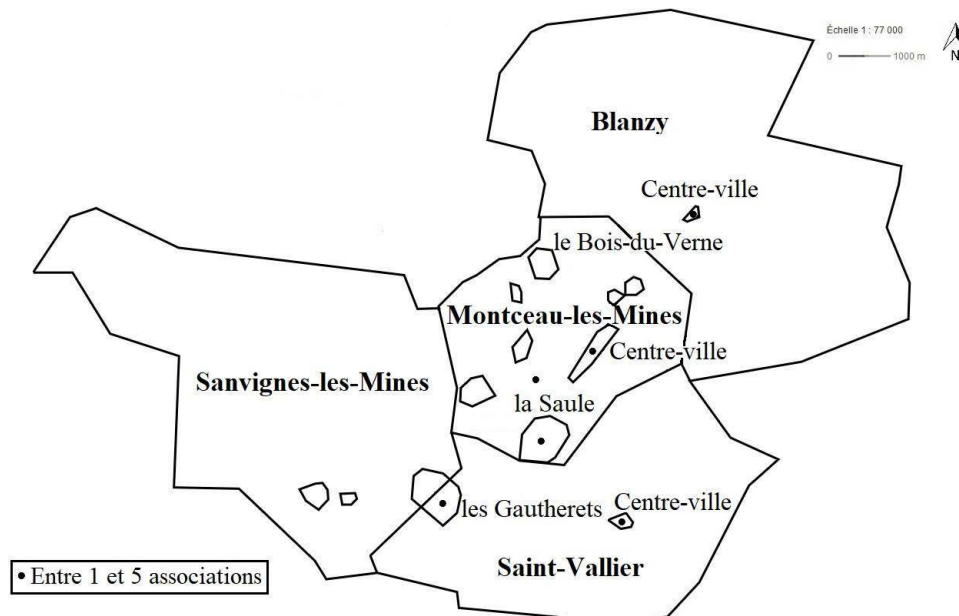
Figure 1 – Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais en 2015



(Réalisation N. Beltramo, 2018)

- 9 Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les quartiers des Gautherets et de la Saule, là où les migrants polonais sont les plus nombreux jusqu'aux années 1960, abritent le plus d'associations polonaises quarante ans plus tard. Les centres-villes de ce territoire prennent ensuite une importance nouvelle avec le développement des comités de jumelage facilité par la chute du régime communiste en Pologne en 1989 et l'entrée de ce pays dans l'Union européenne en 2004 (figure 2).

Figure 2 – Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire en 2015



(Réalisation N. Beltramo, 2018)

- 10 La spatialisation de l'ensemble des groupements polonais est en partie due à l'action des compagnies minières. Au cours de l'entre-deux-guerres, celles-ci rassemblent en effet les Polonais dans certaines cités pour éviter que les autochtones ne les influencent politiquement. Cette partition géographique permet également d'atténuer le

dépassement produit par la migration et ainsi de limiter les départs vers d'autres régions ou d'autres entreprises. Du fait de cette concentration, mais aussi du désir des migrants de retourner rapidement en Pologne et de leur fort attachement à ce pays, des « Petites Pologne » (Ponty, 1988) se forment dans ces quartiers qui accueillent des messes, des associations, des commerces polonais ou encore des cours de culture polonaise. L'histoire de ces « Petites Pologne » débute donc par un regroupement des migrants au sein d'un espace concret où s'organisent un marquage fort de ce dernier et une vie communautaire qui disparaîtront à partir des années 1960. Elles font aujourd'hui référence à des lieux de mémoire du passé migratoire polonais².

- 11 Après 1945, les Polonais se répartissent de la même façon qu'au cours de l'entre-deux-guerres et les « Petites Pologne » demeurent. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la ville de Dourges accueille par exemple un quart de Polonais en 1945, notamment concentrés dans la cité Bruno devenue une « Petite Pologne » dans les années 1920. Bien qu'aujourd'hui cette dernière ait disparu, cette commune, et plus particulièrement ce quartier, fait encore largement écho à la Pologne, aussi bien dans les actions qui y sont menées, dans certains bâtiments que dans l'esprit de nombreuses personnes. Elle remplit alors la double fonction de territoire et de patrimoine (Di Méo, 1994). La *Maison de la Polonia* (MDP), créée en 1995 afin de fédérer les groupements polonais existant en France, se situe par exemple à Dourges au cours de ses premières années d'existence. La salle des fêtes Bruno accueille quant à elle plusieurs groupements polonais pour leurs activités depuis l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, Dourges représente aujourd'hui, avec Lens, la ville comptant le plus d'associations polonaises dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, soit neuf groupements.

Les lieux de culte polonais : indispensables dans le maintien de la polonité

- 12 En plus de la salle des fêtes Bruno, l'église Saint-Stanislas, construite par la Compagnie des mines de Dourges en 1927 dans la cité Bruno, constitue un symbole de l'immigration polonaise. Cet édifice, inscrit au titre des Monuments historiques en 2009, appartient à la communauté polonaise, il ne reçoit donc pas d'aide financière de la ville. Pour assurer son entretien, l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges* est formée en décembre 2007 et organise la restauration de ce lieu de culte financée par les dons de personnes privées et le ministère polonais de la Culture et du Patrimoine³, souhaitant entretenir le patriotisme chez les migrants polonais et leurs descendants.
- 13 L'Église occupe une place importante dans le maintien de la polonité et dans la longévité du milieu associatif polonais, fonctions soulignées par plusieurs personnes interrogées. Le lien fort entre le catholicisme et le patriotisme, illustré par la prédominance des associations religieuses polonaises sur les deux territoires d'étude jusque dans les années 1990-2000, peut s'expliquer par le rôle primordial joué par l'Église dans la résistance au cours des différents épisodes de partage de la Pologne (1772, 1793 et 1795) et lors de la Seconde Guerre mondiale.
- 14 Tout comme l'église orthodoxe d'Ugine pour les descendants de Russes Blancs (Vanderlick, 2009), l'église polonaise réunit les individus d'origine polonaise lors des messes et des cours de catéchisme. Née en 1998, Isabelle Oszczak a ainsi la sensation d'être plus proche du pays de ses arrière-grands-parents lors des messes polonaises auxquelles elle assiste à l'église Saint-Stanislas (entretien du 20 octobre 2015). De la même

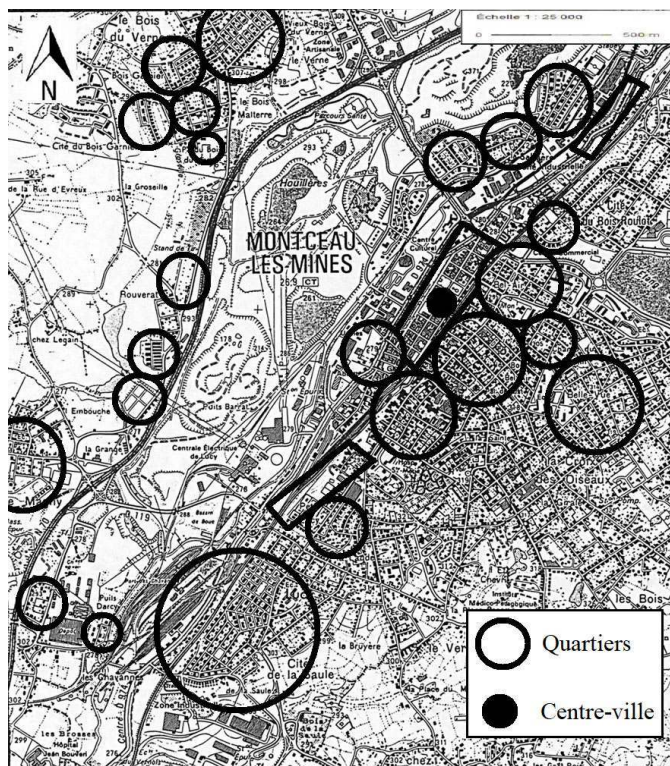
façon, Sophie Bonnot, petite-fille de migrants polonais, apprécie l'atmosphère de l'office célébré pour Pâques à la chapelle polonaise des Gautherets en Saône-et-Loire, bien qu'elle ne saisisse pas les paroles du prêtre comme l'illustrent ses propos : « J'y vais une fois par an, c'est pour Pâques parce que c'est vraiment la messe polonaise. Elle est en polonais, je comprends rien [...] Mais j'aime bien l'ambiance, cette ambiance-là où je vois tous les Polonais en même temps. J'ai l'impression qu'on se ressemble tous » (entretien du 5 mars 2013). Cette descendante de migrants considère qu'elle partage et poursuit une pratique spécifique à la communauté polonaise à laquelle elle s'identifie, quand bien même la très grande majorité des personnes présentes est de nationalité française et qu'elle n'associe pas de croyance religieuse à cette pratique. De nos jours, l'attachement de cette communauté à ses lieux de culte se traduit essentiellement, comme dans la société bretonne contemporaine (Goré, 2006), à travers des liens symboliques entretenus par les individus et non plus par une fréquentation hebdomadaire de ceux-ci. Seules les célébrations de Pâques et de Noël réunissent des dizaines de personnes d'origine polonaise, les pratiquants réguliers sont de plus en plus rares.

- 15 Outre sa chapelle et son nombre d'associations polonaises, la cité des Gautherets, ancienne « Petite Pologne », compte encore des commerces proposant des spécialités culinaires polonaises. Diverses manifestations polonaises, telles que des spectacles folkloriques, des défilés ou encore des expositions, sont en outre organisées dans ce quartier par le groupe folklorique polonais *Polonia* créé en 1986. À travers ces différents événements et lieux, cette cité reste associée à la Pologne dans l'imaginaire collectif et constitue une ressource symbolique pour conserver le souvenir de l'immigration polonaise.

L'« entre-soi de quartier » : une spécificité favorisée par les compagnies minières

- 16 Cette identification restreinte au quartier est probablement accentuée par l'« entre-soi de quartier » fortement développé jusqu'aux années 1960 et se retrouvant par certains côtés de nos jours. Les propos de Richard Duda, résidant aux Gautherets uniquement durant sa jeunesse, en sont un exemple : « Et jusqu'à aujourd'hui moi je connais pas plus que ça le Bois-du-Verne. C'est pas mon quartier. Par contre c'est vrai que c'est toujours les Gautherets mon quartier. Et ça sera toujours comme ça » (entretien du 2 mai 2011). Le fait que la ville majeure du pays minier de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, soit construite par réunion de bourgades et de quartiers appartenant aux communes voisines encourage probablement l'« entre-soi de quartier ». De plus, d'autres cités se sont édifiées par la suite, chacune à des dates différentes (figure 3). Les villes du pays minier du Nord-Pas-de-Calais se forment quant à elles essentiellement à partir d'un village entouré par la suite de cités minières (figure 4). Cette spécificité engendre une opposition entre ces dernières et le centre-ville des communes accueillant la population aisée, avec qui les échanges sont quasiment absents. Les limites du quartier, ayant une existence administrative reconnue, sont donc également symboliques et évoluent lors de nouvelles constructions de bâtiments. Comme le dit Philippe Tizon (1996, p. 31), « chacun connaît ou sent les limites de son territoire, c'est-à-dire l'espace des relations sociales où l'individu connaît, se reconnaît et est reconnu sans effort ».

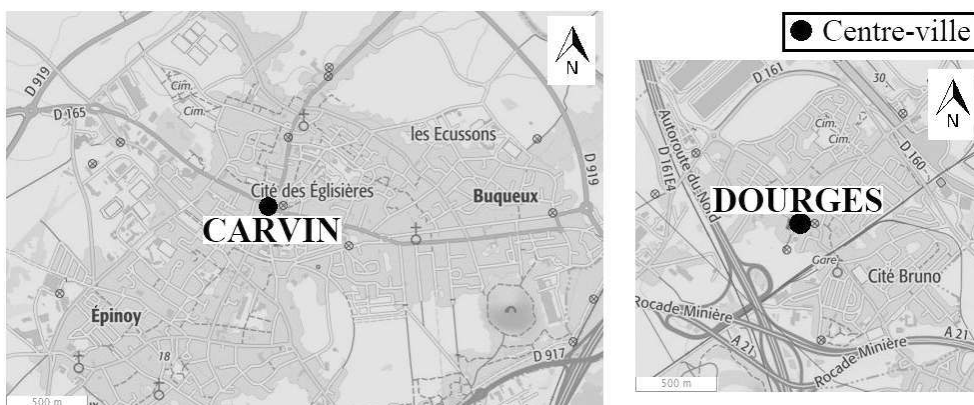
Figure 3 – Carte topographique IGN de Montceau-les-Mines, 1990



(Réalisation N. Beltramo, 2018)

- 17 L'« entre-soi de quartier » tient également à l'action des compagnies minières sur les territoires d'étude. En effet, celles-ci entreprennent la construction de logements dès la fin des années 1820 pour accueillir leurs ouvriers dans des cités proches des puits d'extraction. Ces dernières comprennent des équipements collectifs permettant à chacun des quartiers de vivre pratiquement en autonomie jusqu'aux années 1960, et ce particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. Les habitants sortent très peu de leur cité et cultivent un certain ressentiment par rapport aux résidents des autres quartiers, ressentiment apparaissant vraisemblablement peu dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais. Lors de bals réunissant les habitants des différentes cités montcelliennes, ces derniers sont par exemple séparés et « des fois y'avait des bagarres [...] parce que c'était entre les gars du Magny et les gars des Gautherets » (entretien du 22 avril 2013), deux quartiers de Montceau-les-Mines. De même, au cours des matchs d'un club de football polonais du quartier de la Saule contre les cités voisines, « y'avait quand même une certaine agressivité que l'on pouvait constater lors de ces matchs-là et qu'on voyait moins autrement » (entretien du 28 février 2012).

Figure 4 – Cartes topographiques IGN de Carvin et de Dourges, 1992



(Réalisation N. Beltramo, 2018)

- 18 Le rapprochement entre les résidents se limite à quelques discussions au travail ou après les rencontres sportives, y compris entre personnes de même origine culturelle. Autrement dit, la frontière symbolique entre les quartiers semble infranchissable pour les résidents. Le même mode de fonctionnement se retrouve dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne composé majoritairement de mineurs jusqu'aux années 1940, rejoints par la suite par les métallurgistes. Les habitants défendent leur quartier et s'opposent aux autres cités (Burdy, 1989). Cette revendication du lieu de résidence permet aux individus de se démarquer et de se protéger des autres. Comme l'écrit Philippe Tizon (1996, p. 25), « c'est dans l'affirmation d'un "nous" face aux "autres" que le "moi" exprime son ancrage territorial ».
- 19 Ainsi, au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais, le quartier représente une sorte de cocon garantissant une certaine sérénité à ses habitants. Cette dernière vient de la constitution du quartier en territoire, c'est-à-dire que les résidents, à travers leurs pratiques et leurs représentations, s'identifient, s'approprient et développent un sentiment d'appartenance à leur cité. Autrement dit, ils considèrent qu'ils sont originaires de cette dernière, qu'elle est à eux et qu'ils y sont chez eux (Aldhuy, 2008). La défense et la revendication du quartier de résidence, visibles notamment lors d'altercations physiques ou verbales au cours de bals et de rencontres sportives réunissant des habitants de différentes cités, s'expriment plus fréquemment, de façon plus vive et durable dans les entretiens menés en Saône-et-Loire que dans ceux réalisés dans le Nord-Pas-de-Calais.
- 20 D'une manière générale, dans leur pays d'accueil, les migrants cherchent un ancrage territorial très fort à travers des marqueurs ou en créant des micro-territoires s'appuyant sur la mémoire collective du lieu d'origine, « composante essentielle de l'identité en diaspora ». Cette mémoire a besoin « d'une territorialité pour s'exprimer et se transmettre » (Bruneau, 2006, p. 328). Chez les Polonais, le territoire revêt en outre une importance particulière puisque leur pays a subi plusieurs annexions au cours de son histoire et ses frontières se sont modifiées au fil du temps, bien souvent contre leur gré. La nécessité de former des « Petites Pologne », sanctuaires d'une culture et du sentiment national polonais ardemment défendus par les Polonais privés de pays entre 1795 et 1918, s'est alors imposée aux migrants installés en terre étrangère.

Quand les traces d'une activité industrielle deviennent symboles d'un territoire

Les vestiges de l'industrie minière au sein d'un territoire recomposé

- 21 En plus de l'habitat élaboré par les compagnies minières, les traces laissées par l'exploitation charbonnière disparue au début des années 1990⁴ restent visibles de nos jours. Dans les années 2000, deux cent trente terrils, partiellement ou entièrement conservés, existent ainsi dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais (Rabier, 2002), contre un seul sur le second territoire d'étude. Cette différence est due à une technique particulière de remblayage utilisée dans le pays minier de Saône-et-Loire. Une fois la couche de houille exploitée, la galerie est rebouchée avec du remblai composé de stériles d'origines diverses qui sont des résidus miniers. Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, ces résidus et les schistes séparés du charbon lors du lavage forment les terrils. Ces derniers constituent des « signe[s] distinctif[s] du pays minier » (Rabier, 2002, p. 24) et témoignent, avec les chevalements et les installations minières, de l'extraction du charbon sur ce territoire. Une partie des habitants sont attachés à ces spécificités qu'ils considèrent comme un véritable patrimoine. Née en 1940, Madame A. se réjouit par exemple lorsqu'elle aperçoit le terril situé à Dourges, le premier visible depuis l'autoroute A1, comme l'expriment ses propos : « quand on part en vacances ou quoi que ce soit, quand on revient, on revient par l'autoroute ou quoi, je suis contente, je vois mon terril [...] pourvu qu'on le rase pas, parce que... » (entretien du 2 octobre 2015). Le terril constitue un point de repère pour cette fille de migrants polonais ayant connu un tout autre cadre de son lieu de vie durant des dizaines d'années. Le paysage du pays minier du Nord-Pas-de-Calais, comme celui de Saône-et-Loire, s'est en effet considérablement modifié suite au développement de la société de consommation à partir des années 1960 et à l'arrêt progressif de l'industrie minière.
- 22 La reconversion du pays minier est cependant lente et complexe, en particulier dans le Valenciennois où les deux principales industries (mine et sidérurgie) animant cet espace disparaissent dans les années 1980. Les secteurs de Lens et Hénin-Beaumont connaissent également d'importantes difficultés puisque l'exploitation minière s'est arrêtée tardivement. Le dernier puits ferme à Oignies en décembre 1990 et les Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, formées à la fin de l'année 1944 suite à la nationalisation des mines, sont dissoutes en 1992. Néanmoins, le secteur tertiaire prend progressivement le pas sur le secteur industriel et finit par le dépasser sur l'ensemble du pays minier au cours des années 1980. Ce dernier s'aligne ainsi sur le profil régional. Les axes de communication routiers, autoroutiers et ferroviaires sont par ailleurs largement développés, ce qui facilite l'« intégration à l'espace régional, national, voire nord-européen » (Forbras, 2002, p. 56). Malgré cette recomposition du territoire, celui-ci reste considéré par de nombreuses personnes comme un pays minier, possédant un paysage, un agencement de l'habitat particulier et ayant abrité une population vue comme un modèle de la classe ouvrière aussi bien dans ses relations au travail, aux actions collectives que dans ses pratiques culturelles et ses modes de vie (Rabier, 2002). L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, apportant une reconnaissance officielle à ce passé industriel, renforce ce sentiment.

L'investissement de lieux transformés en patrimoine

- 23 En plus de symboliser l'exploitation minière, certains de ces terrils offrent de nouveaux espaces de loisirs aux habitants. Une piste synthétique de ski est par exemple ouverte sur l'un des terrils situés à Nœux-les-Mines en 1996. De la même façon, à Montceau-les-Mines au cours des années 1980 et 1990, deux anciens sites miniers sont aménagés en parcs contenant des panneaux sur l'histoire de la mine. Les habitants peuvent alors réinvestir et se réapproprier ces lieux modelés par l'industrie minière et élevés au rang de patrimoine. C'est ce qui se passe lors des rencontres transnationales de la polonité se déroulant sur une dizaine de jours en novembre 1991 à Loos-en-Gohelle au carreau de fosse du 11/19, « lieu témoin de la mémoire collective » abritant une salle de spectacle. L'association *Culture commune*⁵, implantée sur cet ancien carreau de fosse, et l'Office régional de la culture et de l'éducation permanente organisent cet événement, sous l'égide du conseil général du Pas-de-Calais ayant accepté la demande des associations polonaises, divisées idéologiquement et entre les différentes classes sociales, de jouer le rôle de modérateur et de catalyseur. Diverses animations sont proposées lors de ces rencontres, telles des expositions sur la mine ou l'affiche polonaise, des concerts d'artistes polonais et français, des pièces de théâtre ou encore des prestations folkloriques et musicales polonaises (ARNPC, B 8673).
- 24 L'*Institut des civilisations et études polonaises* (ICEP) établit quant à lui son siège social dans des locaux situés au sein du bâtiment « Prestige » de la faculté des sciences Jean Perrin à Lens, implantée dans les anciens grands bureaux de la Compagnie des mines de Lens. Cette association, formée en 2013 à l'initiative du consul honoraire de Pologne à Lille, émane de la collaboration entre l'État polonais, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et l'université d'Artois qui met gracieusement à disposition ces locaux. Les principaux animateurs de cette association sont le consul honoraire, vice-président de l'ICEP, et son assistante. Cet institut organise diverses manifestations, ayant un appui scientifique, pour promouvoir à la fois l'histoire et la culture contemporaine de la Pologne. En plus des partenariats initiés avec plusieurs universités polonaises et des collaborations menées avec différentes unités de formation et de recherche de l'université d'Artois pour valoriser le passé migratoire polonais, des colloques universitaires, des expositions, la projection de films et des conférences scientifiques sur divers sujets en lien avec la Pologne sont par exemple proposés. Cette association, tout comme les rencontres transnationales de la polonité, utilise le lieu comme une « ressource mémorielle » (Bencharif, 2006, p. 68). Ce dernier permet d'évoquer et de valoriser le passé minier, et par là même, l'immigration polonaise.

Les Polonais et la mine : un lien persistant

- 25 D'autres actions valorisent également le souvenir de la mine. De multiples manifestations, aussi bien scientifiques que culturelles, et une importante documentation sont par exemple réalisées sur le monde de la mine et évoquent fréquemment l'immigration polonaise, connue de ce fait, contrairement à l'immigration belge qui est oubliée (Popelier, 2003). La fête de la Sainte-Barbe, honorant la protectrice des mineurs et comprenant diverses animations, un dépôt de gerbe et une messe le plus souvent, est en outre célébrée chaque année sur les deux territoires d'étude. Elle reproduit symboliquement les territoires du passé en intégrant des éléments du présent. La *Société Sainte-*

Barbe de Lens participe à cette fête, bien que ce groupement ne compte *a priori* plus de mineurs dans son effectif. Elle constitue l'une des rares activités de cette association polonaise qui propose également des repas. L'association *Millenium 2000* organise par ailleurs une messe-spectacle à l'église du Millenium à Lens à l'occasion du vingtième anniversaire de la fermeture du dernier puits de mine du Nord-Pas-de-Calais. Lors de cette manifestation, la *Chorale des mineurs polonais de Douai* et *Gorale*, groupe de musique folklorique montagnarde polonaise, se produisent et d'anciens mineurs évoquent leurs conditions et habitudes de vie (Dudzinski, 2015). Le souvenir de la mine est alors ravivé dans ce lieu appartenant à la communauté polonaise.

- 26 Cette église est en effet bâtie en 1966 en l'honneur du millénaire de la Pologne grâce aux dons de la communauté polonaise en France et dans le monde. Tout comme l'église Saint-Stanislas, elle est inscrite au titre des Monuments historiques en 2015, apportant ainsi une reconnaissance aux migrants polonais et à leurs descendants dans l'espace public et dans l'histoire nationale (Rautenberg, 2007). À travers ces processus de patrimonialisation, cette population devient l'héritière de ceux qui ont construit ces lieux et elle se doit de les conserver pour les transmettre. Le patrimoine, « support privilégié de construction de mémoires collectives », permet d'ancrer l'identité du groupe dans l'espace, et donc dans le temps (Veschambre, 2007, p. 1). Tout comme les monuments commémoratifs des réfugiés grecs d'Asie mineure, l'église du Millenium constitue une manifestation visible du « droit au souvenir et [aussi] à la différence ». Elle représente, avec les locaux des associations polonaises, les repères du territoire des migrants polonais et de leurs descendants existant uniquement comme support d'une mémoire collective (Bruneau, 2006, p. 331-332).
- 27 Le passé minier est également mobilisé en 2011 lors du vingtième anniversaire du groupe folklorique polonais *Wisla* de Dourges. En plus des diverses prestations, d'une exposition photographique et de la célébration d'une messe, un défilé est organisé avec à sa tête le géant Grand Bruno, représentant un mineur (Archives de *Wisla*). À travers la mobilisation de ce symbole, les descendants de migrants polonais se réapproprient l'espace minier constitutif de l'identité collective de leurs aïeux (Bonrandi, 2005). Cette manifestation, dont les constituants se retrouvent dans plusieurs autres fêtes, montre par ailleurs que l'importance accordée aux traditions polonaises, en grande partie liées au catholicisme, se traduit essentiellement « dans des formes de religiosité à dominante séculière » (Goré, 2006, p. 32). Malgré la mobilité sociale de cette population et l'arrêt de la mine, ces individus continuent de se référer à l'industrie minière à travers ces actions, pouvant être perçues comme une forme de militantisme, « une manière de faire de la politique autrement » (Baussant, Ribert & Venel, p. 49).
- 28 Ainsi, par l'usage qui en est fait, l'ensemble de ces espaces, mais aussi les diverses actions en rapport avec l'histoire de la mine, participent à ériger le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure celui de Saône-et-Loire, en lieu de mémoire de la mine. L'histoire de l'industrie minière est en effet d'autant plus connue, visible, valorisée et étudiée dans le Nord-Pas-de-Calais en raison de ses niveaux de production et de sa superficie largement plus importants qu'en Saône-et-Loire. Ce lieu de mémoire a pour objectif de territorialiser des valeurs patrimoniales (Di Méo, 1994). À travers lui, les individus se reconnaissent comme membres d'un groupe, ici celui des mineurs dont fait partie une large part de migrants polonais et de leurs descendants. La démarche patrimoniale à laquelle se réfère la communauté polonaise permet bien ici de construire une image forte et simplifiée d'un passé commun à cette dernière population, image

devant assurer la cohésion des membres du groupe dans l'espace et dans le temps (Bonnerandi, 2005). En plus de ce patrimoine plus spécifiquement associé à l'histoire migratoire polonaise, l'ancrage de celle-ci dans les deux territoires d'étude s'illustre à travers un patrimoine culturel représenté entre autres par les églises Saint-Stanislas et du Millenium, et valorisé par les associations polonaises (Rautenberg, 2007).

Une mémoire sauvegardée et mise en scène à travers les associations polonaises

Les passeurs de mémoire

- 29 Les associations polonaises jouent un rôle central dans la constitution des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais en lieux de mémoire de l'immigration polonaise. La valorisation de cette dernière par le biais associatif est réalisée sans crainte de désapprobation grâce à l'image couramment diffusée de cette immigration européenne et catholique, tout comme celle italienne (Blanc-Chaléard, Bechelloni & Descamps, 2007), réussie et facilement assimilée, contrairement au supposé échec de l'immigration maghrébine, musulmane, et jugée inassimilable (Ponty, 2005). Cette exposition publique est le fruit d'acteurs, et notamment de quelques passeurs de mémoire identifiés à travers les monographies des associations polonaises établies. Ces derniers, hommes comme femmes et possédant tous une origine polonaise, sont fortement engagés en tant que dirigeants dans plusieurs associations polonaises et ont résidé ou résident encore dans des « Petites Pologne ». Certains dirigent (ou dirigeaient) les services municipaux de l'éducation et de la culture, d'autres se trouvaient dans l'enseignement primaire ou supérieur, ou encore le journalisme, rappelant ainsi l'un des profils des principaux porteurs d'actions mémorielles dédiées à l'immigration en région Centre (Bertheleu, Dassié & Garnier, 2014). Une opposition, relevée dès le début des années 1990, est d'ailleurs perceptible entre « les intellos entre guillemets et le monde ouvrier » selon les termes de l'un des fondateurs de la MDP (entretien du 17 novembre 2015), autrement dit entre l'ICEP et la MDP. Cette dissension ne viendrait pas des objectifs poursuivis par ces deux associations, qui souhaitent allier tradition et modernité pour mettre en valeur la Pologne, son immigration et diffuser la culture polonaise, mais de la façon d'y parvenir. Le premier groupement propose en effet des manifestations plus scientifiques que le second. La division du mouvement associatif polonais, initialement entre les groupements subventionnés par les autorités polonaises et le bloc catholique, puis les communistes et les non-communistes, persiste donc depuis l'entre-deux-guerres, bien que ses fondements se soient modifiés.

Les jumelages : vecteurs de liens transnationaux

- 30 Tout comme lors des processions religieuses polonaises à Dourges et à Harnes à l'occasion de la Fête-Dieu, les diverses représentations et activités des associations polonaises valorisent le passé migratoire des territoires. Les comités de jumelage avec la Pologne se multiplient par exemple de manière importante dès le milieu des années 1970 dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure à partir des années 1990 sur le second territoire d'étude, à la suite de la chute du régime communiste en Pologne. Les échanges avec ce pays, facilités par son intégration à l'Union européenne, le

développement de ses axes de communication, la rénovation de ses infrastructures de transport, ou encore par la mobilité croissante des différentes générations, représentent un constituant important de la polonité exprimée dans le milieu associatif. Ces jumelages offrent la possibilité aux descendants de migrants polonais, mais aussi aux autochtones, de voyager en Pologne, de recevoir des Polonais, et parfois de nouer des liens avec eux. Ils établissent des liens transnationaux et unissent officiellement les territoires miniers avec la Pologne, comme c'est le cas avec l'accord du 3 septembre 1919 et lors des années dédiées à ce pays dans le Nord-Pas-de-Calais en 1998 et en 2007. De la même manière, les jumelages d'Issy-les-Moulineaux et d'Alfortville formés au milieu des années 1990 avec des communes arméniennes symbolisent le lien entretenu entre la région parisienne et l'Arménie depuis l'entre-deux-guerres (Hovanessian, 1996).

La Maison de la Polonia : entre recension et diffusion du patrimoine culturel polonais

- 31 La MDP propose par ailleurs diverses activités en lien avec la Pologne et initie des processus de patrimonialisation des traces matérielles et immatérielles de l'immigration polonaise. Un travail sur la mémoire des personnes âgées s'effectue par exemple au sein de plusieurs maisons de retraite du Nord-Pas-de-Calais. Les différents lieux et objets de la polonité sont en outre recueillis, conservés et valorisés par ce groupement à travers diverses actions et des circuits touristiques sont organisés dans les secteurs de Lens-Liévin, Lille et Hénin-Beaumont-Carvin. Les drapeaux de différentes associations polonaises, détenus actuellement par la MDP, sont par exemple regroupés à l'église Saint-Stanislas de Dourges et entretenus par les membres de l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges*. L'ensemble de ces démarches de préservation et de valorisation du passé concorde avec l'apparition en France à la fin des années 1990 de l'idée d'un patrimoine des populations immigrées.
- 32 La commémoration du 3 Mai à Lille, organisée de nos jours par la MDP, constitue un autre élément correspondant à cette vague patrimoniale. Cette célébration perd néanmoins progressivement certains de ces constituants en vigueur depuis les années 1950. Le défilé s'effectuant en costume folklorique polonais et accompagné la plupart du temps d'une harmonie n'a par exemple plus cours aujourd'hui, contrairement au dépôt de gerbe au monument aux morts et à la messe. Malgré ces abandons progressifs, cette manifestation reste symbolique pour certains descendants de migrants polonais qui souhaitent la perpétuer, à l'image des propos de l'un d'eux : « si c'est plus à Lille, on essaye de voir ailleurs dans des autres villes pour faire une cérémonie pour garder les pratiques. C'est encore une tradition. Ça, ça fait partie de notre histoire » (entretien du 29 octobre 2015). En 2002, le Sénat français définit d'ailleurs le 3 mai comme journée mondiale de la polonité, apportant ainsi une reconnaissance officielle à cette célébration de l'anniversaire de la Constitution polonaise de 1791. L'objectif de cette valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise diffère néanmoins de celui poursuivi par les associations polonaises. Tandis que les élus se situent dans le registre de l'universel par le biais de la promotion des richesses d'une certaine diversité culturelle, les secondes conçoivent les traditions polonaises comme un patrimoine ethnique qu'elles cherchent à faire reconnaître et auquel elles sont particulièrement attachées (Barbe & Chauviac, 2014). À travers la manifestation du 3 Mai, les descendants de migrants se considèrent en effet membres de la communauté polonaise et affichent leur polonité. La mémoire collective ici

exprimée, formée et consolidée à travers ce patrimoine, constitue un des fondements de cette communauté et un moyen d'unir cette population ayant adopté une culture française.

- 33 « *Rynek en fête* », se déroulant sur une semaine et instauré depuis 2001 par la MDP, constitue un autre événement important pour cet organisme fédérateur. Il permet d'exposer les richesses culturelles de la Pologne et ainsi d'entretenir la mémoire de l'immigration polonaise à travers diverses animations telles qu'un marché d'artisans polonais, des ateliers de cuisine, d'art polonais, des conférences ou encore des spectacles de groupes folkloriques polonais. Ces diverses actions sont soutenues par les autorités polonaises et la *Wspolnota Polska*, organisation internationale non gouvernementale créée en 1990. Cette association, apportant un soutien financier à la MDP, cherche à unir les migrants polonais et leurs descendants à la Pologne, tout en les invitant à défendre leur statut de minorité nationale. La référence à l'ethnicité devient ainsi pour les associations polonaises en France une manière de légitimer leurs pratiques et leur identité (Voldoire, 2015).

Les groupes folkloriques polonais : entre représentations et transmission d'un patrimoine transformé

- 34 La diffusion et l'exposition de la culture polonaise constituent l'objectif de plusieurs autres associations polonaises, tels les groupes folkloriques *Wisla* et *Polonia* qui accordent une importance primordiale aux spectacles. À travers ces représentations, ayant principalement lieu dans le Nord-Pas-de-Calais et en Saône-et-Loire, les adhérents, réunis autour d'un même objectif, mettent en scène la mémoire de l'immigration polonaise et la rendent visible au public, majoritairement d'origine polonaise. Cette origine commune permet aux spectateurs de saisir la dimension patrimoniale du folklore, et de ne pas uniquement voir la performance artistique, comme peuvent le faire les individus d'origine non polonaise. Le sentiment d'appartenance à la communauté polonaise se trouve ainsi renforcé.
- 35 Au-delà de la mémoire de leur origine polonaise, les membres de ces groupes folkloriques ont pour objectif de faire reconnaître un patrimoine, qui s'est transformé au fil du temps, comme cela s'est produit pour la musique kabyle (Boubeker, 2014). Des chants français sont en effet intégrés par ces associations qui cherchent un équilibre entre l'authentique et le spectaculaire, c'est-à-dire entre le respect des codes du folklore polonais et la satisfaction des spectateurs, comme c'est le cas pour les groupes folkloriques portugais (Cordeiro & Hily, 2000). Tandis que les pas de danse respectent ces codes, notamment depuis l'arrivée en 2011 de chorégraphes diplômés en Pologne, la mise en scène est modernisée et les costumes rendus plus chatoyants.
- 36 La présence de chorégraphes permet également aux adhérents de connaître la symbolique des danses interprétées. Celles-ci montrent une image esthétique de la Pologne et exaltent le patriotisme polonais. Chaque région possède en effet ses propres danses, chants et costumes qui retracent l'histoire de ce pays et illustrent des scènes de la vie quotidienne où les hommes apparaissent comme virils et les femmes comme séductrices et possédant un fort caractère. Cette diversité des danses, offrant une richesse chorégraphique qui allie dynamisme, passage aérien, grâce et vivacité des couleurs, participe à attirer des enfants et des jeunes, filles comme garçons, dans ces associations qui sont également investies par des individus âgés, membres de la chorale. Le folklore

permet en outre de reproduire une partie des pratiques corporelles effectuées par les aïeux, et de rester fidèle, au moins dans les esprits, au pays de naissance des ascendants et à l'histoire de ces derniers. Certains adhérents affirment par exemple effectuer les représentations en l'honneur de leurs parents ou grands-parents, en plus du plaisir que cela leur apporte.

- 37 Tout comme les fêtes organisées par les migrants portugais et leurs descendants dans les années 1980 et 1990, la spécificité de ces associations folkloriques réside dans ce qu'elles proposent, ce que les adhérents partagent, mais aussi dans la preuve que se donnent les descendants de migrants polonais de parvenir à former et entretenir « ensemble des pratiques dans lesquelles ils se reconnaissent » (Cordeiro & Hily, 2000, p. 63). Dans le compte rendu de l'assemblée générale de *Wisla* en 2006, il est par exemple mentionné que le groupe « reste une vitrine de la communauté polonaise. Nous sommes les ambassadeurs dans l'héritage culturel polonais » (archives de *Wisla*). *Polonia* et *Wisla* développent et renforcent en effet chez les individus d'origine polonaise la perpétuation des traditions polonaises, en plus de les exposer publiquement. La majeure partie des adhérents interrogés déclarent ainsi entretenir de manière plus fréquente ou avoir découvert ces traditions depuis leur adhésion au groupe et se considérer d'autant plus Polonais. Tout comme pour le folklore portugais, un projet de transmission intergénérationnel apparaît à travers cette pratique, « comme si la mémoire des racines, ne pouvant se contenter de la sphère privée, devait s'affirmer dans la sphère publique » (Bertheleu, Dassié & Garnier, 2014, p. 37).
- 38 Mais ces transmissions, concernant essentiellement des traditions religieuses, n'intègrent pas la signification de ces pratiques alors reproduites par habitude, et pas nécessairement par croyance. En outre, les récepteurs modifient le contenu transmis pour l'adapter à leur environnement et leurs envies. Là encore, le patrimoine culturel polonais est transformé, mais n'empêche pas les adhérents de se considérer membres à part entière de la communauté polonaise. Sophie Bonnot, danseuse à *Polonia* depuis 1997, se sent par exemple plus proche de sa famille en Pologne, qu'elle ne connaît pas, « en étant dans un cercle de Polonais » (entretien du 5 mars 2013). Membre depuis 2011, Madame D. se reconnaît pleinement dans l'ambiance polonaise créée par *Wisla*, comme l'illustrent ses propos : « Peut-être le sentiment d'être un peu plus à ma place quand je suis à la répét' parce que j'entends parler polonais, parce que je suis un peu plus chez moi » (entretien du 28 octobre 2015). À travers leur rapport au passé, ces associations, comme d'autres (Bertheleu, Dassié & Garnier, 2014), alternent ainsi entre une volonté d'entre-soi et la revendication dans l'espace public d'une visibilité de l'immigration.

Conclusion

- 39 Le lien entre le territoire et les migrants polonais et leurs descendants, apparu dès l'entre-deux-guerres, s'est donc progressivement, mais pas totalement, inversé sans que son intensité ne diminue. De nos jours, ces descendants mobilisent en effet des pratiques symboliques pour créer du lien là où il n'existe quasiment plus, et ainsi entretenir la mémoire de l'immigration polonaise. Le territoire constitue à la fois un vecteur de diffusion, un lieu d'expression et un lieu de mémoire de cette immigration. Les compagnies minières, ayant orienté les migrants polonais dans certains quartiers, ont pleinement participé à la constitution des « Petites Pologne », lieux symboliques de cette immigration qui résonnent aujourd'hui. Ces espaces comptent encore des commerces

vendant des spécialités culinaires polonaises, des lieux de culte polonais et le plus grand nombre d'associations polonaises. Les vestiges de cet agencement territorial continuent bien d'influencer les activités menées par les descendants de migrants pour valoriser une culture polonaise, même si les manières de la vivre et ses significations sont différentes des années 1950.

- 40 Les compagnies minières ont également favorisé le développement d'un « entre-soi de quartier », particulièrement visible dans le pays minier de Saône-et-Loire. L'autonomie des cités, obtenue par la construction interne d'équipements collectifs, incite les résidents à rester dans leur quartier et encourage la rivalité entre les habitants des différentes cités. L'histoire de la formation de ce territoire renforce ce mode de vie et cet antagonisme qui participe à définir les frontières du quartier. Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, cette opposition s'effectue essentiellement entre les habitants des cités minières et la population aisée des centres-villes avec qui les contacts sont restreints, voire inexistantes.
- 41 En plus de cette organisation spatiale spécifique aux territoires d'étude, les traces matérielles de la production charbonnière, tels les terrils, les chevalements et les installations minières, restent visibles de nos jours, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais. Elles sont notamment utilisées pour exposer et conserver le souvenir de cette industrie ayant employé des milliers de Polonais. Diverses manifestations et actions sont en effet entreprises sur et en dehors de ces lieux qui acquièrent le statut de patrimoine minier. Parallèlement à ces mises en œuvre, les associations polonaises, organisant entre autres des représentations folkloriques, des défilés et des commémorations, cherchent à rendre visible et à faire reconnaître publiquement un patrimoine culturel polonais transformé au fil du temps. Elles érigent ainsi le territoire en lieu de mémoire de l'immigration polonaise.
- 42 Cette construction symbolique d'un espace, ayant accueilli une importante population migrante, se retrouve chez les Arméniens en région parisienne (Hovanessian, 1996), pour les « Petites Italie » (Blanc-Chaléard, Bechelloni & Descamps, 2007) et l'ancien bidonville de Champigny-sur-Marne abritant de nombreux Portugais dans les années 1960 et 1970 (Strijdhorst dos Santos, 2003).

BIBLIOGRAPHIE

ALDHUY Julien, 2008, « Au-delà du territoire, la territorialité », *Géodoc*, n° 55, p. 35-42.

BARBE Noël, CHAULIAC Marina, 2014, « Mémoire des immigrés, patrimoine de l'immigration », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la MSH, p. 9-24.

BAUSSANT Michèle, RIBERT Évelyne, VENEL Nancy, 2014, « Entre militantisme et évitement du politique : la reconstruction du passé migratoire au sein d'associations », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration...*, *op.cit.*, p. 43-60.

- BENCHARIF Léla, 2006, « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *Écarts d'identité*, n° 108, p. 63-70.
- BERTHELEU Hélène, DASSIÉ Véronique, GARNIER Julie, « Mobilisations, ancrage et effacements de la mémoire : contextes urbains en région Centre », in Noël Barbe et Marina Chauhiac (dir.), *L'immigration...*, op.cit., p. 25-42.
- BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, BECHELLONI Antonio, DESCAMPS Bénédicte (dir.), 2007, *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 436 p.
- BONERANDI Emmanuelle, 2005, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 2, p. 91-100.
- BOUBEKER Ahmed, 2014, « En passant par la Lorraine : les ritournelles de l'immigration kabyle », in Noël Barbe et Marina Chauhiac (dir.), *L'immigration...*, op.cit., p. 83-99.
- BRUNEAU Michel, 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 328-333.
- BURDY Jean-Paul, 1989, *Le Soleil noir : un quartier de Saint-Étienne (1840-1940)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 270 p.
- CORDEIRO Albano, HILY Marie-Antoinette, 2000, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, p. 59-76.
- DERAINNE Pierre-Jacques, 2008, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 205 p.
- DI MÉO Guy, 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 78, n° 4, p. 15-34.
- DUDZINSKI Henri, 2015, « L'église du Millenium à Lens », *Gauheria*, n° 94, p. 71-78.
- FORBRAS Anne-Sophie, 2000, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord-Pas-de-Calais*, thèse de doctorat de Géographie humaine, Université de Lille 1, 605 p.
- FORBRAS Anne-Sophie, 2002, « Que reste-t-il de l'activité charbonnière ? », in Jean-Claude Rabier (dir.), *La remonte : le bassin minier du Nord-Pas de Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 51-63.
- GARÇON Gabriel, 2003, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, 504 p.
- GOGOLEWSKI Edmond (dir.), 1992, « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série Histoire n° 7, 242 p.
- GORÉ Olivier, 2006, « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale : l'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, vol. 198, n° 1, p. 21-33.
- HOVANESSIAN Martine, 1996, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, p. 377-384.
- KOSTRUBIEC Benjamin, 1990, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », in ARNPC, 244 W 88, *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, Centre d'étude de la culture polonaise, ORCEP, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, p. 31-47.
- PONTY Janine, 1988, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 474 p.

PONTY Janine, 2005, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XX^e siècle », Journées interculturelles de l'Association pour le développement interculturel, Courrières, 4 p. <<http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article197>>

PEPLIER Jean-Pierre, 2003, *L'immigration oubliée : l'histoire des Belges en France*, Lille, La Voix du Nord, 143 p.

RABIER Jean-Claude, 2002, « Identité d'un territoire », in Jean-Claude Rabier (dir), *La remonte...*, op. cit., p. 21-33.

RAUTENBERG Michel, 2007, « Les « communautés » imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa*, n° 3, 14 p. <<http://journals.openedition.org/framespa/274>>

ROCHFORD Renée, 1963, « Sardes et Siciliens dans les grands ensembles des Charbonnages de Lorraine », *Annales de Géographie*, vol. 72, n° 391, p. 271-302.

STRIJDHORST DOS SANTOS Irène, 2003, « Discours d'appartenance, pratiques d'inscriptions sociales et territoriales : des descendants de migrants portugais de France », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 9, p. 23-35.

TIZON Philippe, 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », in Guy Di Méo (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, p. 17-34.

VANDERLICK Benjamin, 2009, « Patrimoine, mémoire et valorisation des lieux de l'immigration en Rhône-Alpes », *Écarts d'identités*, n° 115, p. 16-22.

VESCHAMBRE Vincent, 2007, « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », *Les Cafés Géo*. <<http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/processus-patrimonialisation.pdf>>

VOLDOIRE Julie, 2015, « Enjeux de pouvoir, enjeux de reconnaissance ou l'ethnisation de la Polonia », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3, p. 275-295.

Sources

Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais, Lille

B 8673, Journal de présentation des rencontres transnationales de la polonité, Loos-en-Gohelle, 9-17 novembre 1991.

NOTES

1. En 1980, un huitième des Polonais du Nord-Pas-de-Calais réside dans l'arrondissement de Valenciennes, contre 13,3 % pour Douai, 16,6 % pour Béthune et un quart pour Lens (Kostrubiec, 1990).
2. Ce procédé est le même pour les « Petites Italie » (Blanc-Chaléard, Bechelloni & Descamps, 2007). Voir également l'article de Renée Rochford (1963).
3. Lettre d'information de l'Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges, février 2015.
4. En Saône-et-Loire, seule l'exploitation en découverte est pratiquée entre 1992 et 2000.
5. Cette association intercommunale se crée en 1990 et vise à développer des projets artistiques et culturels au sein du pays minier du Pas-de-Calais.

RÉSUMÉS

En s'appuyant sur des monographies d'associations polonaises, des entretiens réalisés avec des descendants de migrants polonais et des documents issus des Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais, cet article traite du lien entre l'espace et la valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise. À partir des années 1990, au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais, une influence réciproque s'exerce entre le territoire et la polonité, celle-ci étant définie comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la Pologne et sa culture. Le territoire oriente une partie des actions de cette population et dans le même temps, cette dernière l'utilise pour conserver le souvenir de l'immigration polonaise. L'agencement de l'espace opéré par les compagnies minières influence en effet durablement les activités des descendants de migrants qui organisent diverses manifestations en faveur de la mémoire de cette immigration. Parallèlement à ces événements, l'histoire de l'industrie minière, ayant employé des milliers de Polonais, est valorisée et devient un véritable patrimoine. Le territoire est ainsi érigé en lieu de mémoire, tout en restant un vecteur de diffusion de la polonité.

On the basis of monographs of Polish associations, interviews realized with descendants of Polish migrants and documents from regional archives of Nord-Pas-de-Calais, this article deals with the link between the space and the promotion of the Polish immigration's memory. Since 1990s, in the mining areas of Saône-et-Loire and Nord-Pas-de-Calais, a mutual influence is exerted between the territory and "Polishness", this one being defined as the affection of the Polish migrants and their descendants to Poland and its culture. The territory leads a part of the actions of this population and at the same time, this latter use it to keep Polish immigration's memory. The organization of the space, driven by the mining companies, influences sustainably the activities of the descendants of migrants who organize various celebrations in favour of the memory of this immigration. In parallel with these events, the history of mining industry, having employed thousands of Poles, is valued and becomes a real heritage. The territory is thus built as a place of memory, while remaining a vector of "Polishness".

INDEX

Mots-clés : immigration, polonité, mémoire, territoire minier, associations polonaises

Keywords : immigration, "Polishness", memory, mining area, Polish associations

AUTEUR

NOÉMIE BELTRAMO

Université d'Artois

Atelier SHERPAS (équipe 3 de l'URePSSS –

EA 7369)

n.beltramo@laposte.net

Topos et mémoires des deux rives de La Loire amont (XVIII^e–XX^e siècles)

L'exemple de Chassenard (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire)

Topos and memories on both sides of the upstream section of the Loire River (XVIIIth-XXth centuries AD): the example of Chassenard (Allier) and Digoin (Saône-et-Loire)

André-Marie Dendievel et Dominique Chevalier

Introduction

- 1 Cet article résulte d'une discussion épistémologique située dans le prolongement des « Journées de l'UMR 5600 EVS »¹. En écho à nos propres recherches, nous avons choisi d'interroger les liens entre géographie physique, environnementale, sociale et culturelle en partant d'une démarche géohistorique en contexte de plaine alluviale. Ainsi, si la dimension spatiale des faits sociaux (Brunet, Ferras & Théry, 1993 ; Levy & Lussault, 2003 ; Claval, 2003 ; Di Méo, 2016) ne fait plus débat dans la discipline, avons-nous, au regard de nos travaux respectifs, des interrogations communes ? Que partageons-nous de manière syncrétique ? À la confluence de ces deux expériences, la thématique des mémoires spatiales a émergé rapidement comme point de rencontre à partir d'une réalité particulière : la Loire, ses crues et ses zones humides. Objet d'étude spécifique pour l'un, elle concerne l'autre au double titre d'une mémoire familiale ligérienne et d'un intérêt pour les spatialités des mémoires. Nos travaux s'inscrivent dans le prolongement des recherches connectant l'occupation et les aménagements de l'espace fluvial au cours du temps avec les questions de mémoire et de gestion des risques d'inondation en plaine de Loire (Dion, 1961 ; Burnouf & Leveau, 2004 ; Mercier, 2004 ; Castanet, 2014). Nous proposons ici une approche singulière à la fois socio-environnementale et géo-historique (Valette & Carozza, 2010) du vécu et de la mémoire communautés riveraines dans le cas

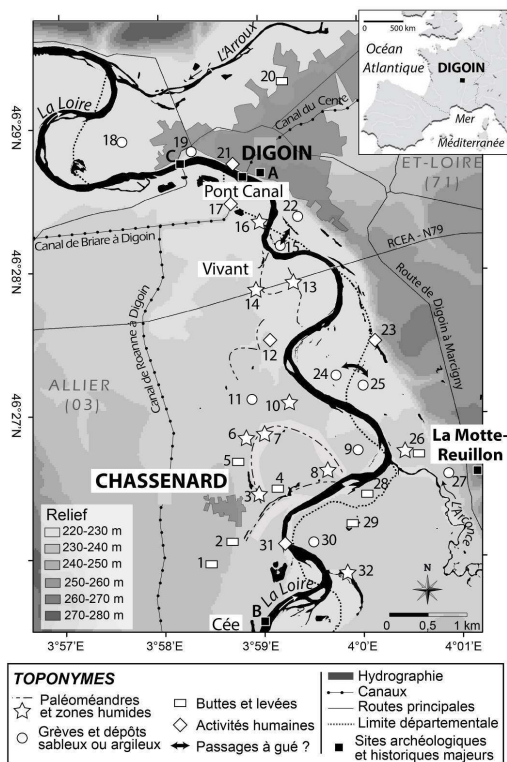
d'une petite section de plaine de Loire située entre Chassenard (Allier, région Auvergne-Rhône-Alpes) et Digoin (Saône-et-Loire, région Bourgogne-Franche-Comté) depuis le XVIII^e siècle.

- 2 Dans le cadre de cette analyse, nous avons répertorié les toponymes de la plaine de Loire entre Chassenard et Digoin, contenus dans « l'épaisseur temporelle » de cartes et de plans anciens : Carte de Cassini, Atlas général des routes de la Province de Bourgogne, informations du cadastre « napoléonien » de 1837, révision « Alluvions » de 1847, carte d'État-Major de 1882, cartes topographiques depuis 1952. Ces données ont été extraites en ligne à partir du Géoportail, des Archives Départementales de Saône-et-Loire et de l'Allier ainsi que du dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire (Rigault, 2008)². Toutes ces informations ont été géo-référencées à l'aide du logiciel *ArcGis* (version 10.5) afin de réaliser les documents cartographiques utilisés dans l'article. Les documents relatifs aux inondations contemporaines ont été collectés à partir de témoignages oraux (entretiens individuels ouverts sur le thème de la Loire), de la consultation d'articles de journaux (années 1980-2010) et de notes personnelles conservées par les riverains de la Loire (étude qualitative sur un échantillon de quelques personnes-ressources). Plusieurs données proviennent également des fonds d'archive de l'Observatoire de Digoin, tels que les relevés étiométriques, les rapports de dégâts ainsi que de nombreuses photographies réalisées lors des inondations (source : J. Guillemet).
- 3 L'objectif de cet article³ est ainsi de montrer comment une analyse transversale permet d'approcher le thème de la mémoire et de l'expérience spatiale des communautés riveraines en Loire amont, tantôt réunies, tantôt déchirées par les crues et par la refonte des limites administratives au cours du temps. Il s'agit ainsi d'interroger le vécu et la mémoire par les relations entre paysage fluvial et identité communautaire (Bertrand *et al.*, 2007). S'inscrivant également dans le contexte de la révision des Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI), ce travail propose de fournir des clés pour appréhender les évolutions environnementales récentes de la plaine alluviale de la Loire et leurs impacts, leurs influences sur les communautés riveraines⁴.

Contexte géographique et historique

- 4 La Loire est le plus long fleuve de France (1 012 km) et présente également le bassin versant le plus étendu du territoire français (117 800 km²)⁵. L'aire étudiée dans cet article se développe dans la partie amont de ce bassin versant, entre le village de Chassenard (956 habitants) et la ville de Digoin (8 005 habitants)⁶. Ces deux communes sont situées de part et d'autre de la Loire, qui coule du sud-est au nord-ouest sur ce tronçon (figure 1).

Figure 1 – Mémoire et variations spatiales de la Loire entre Chassenard (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire)



- D'un point de vue géomorphologique, la zone étudiée s'inscrit dans un complexe de formations alluviales mises en place lors des divagations de la Loire et de l'Arconce, un de ses affluents, au cours du Pléistocène supérieur puis de l'Holocène (Straffin & Blum, 2002 ; Steinmann, 2015). La plaine d'inondation montre un resserrement progressif de la bande fluviale active entre Chassenard et Digoin. La ville est située à l'endroit le plus étroit entre deux terrasses alluviales anciennes (Donzeau, Chèvremont & Marteau, 2001 ; Straffin & Blum, 2002) et correspond à un goulot d'étranglement naturel marqué par les crues répétées de la Loire (Genet, 2007). En effet, la section de la plaine de la Loire étudiée est soumise à d'importantes précipitations d'origine océanique, parfois associées à de fortes pluies intervenant sur le haut bassin de la Loire (phénomènes cévenols). De mai à décembre, ces épisodes hydrologiques peuvent engendrer des crues majeures et déviantes comme ce fut le cas en mai 1733, en juin 1856 ou en décembre 1907 (Genet, 2007).
- La section resserrée de plaine de Loire entre Chassenard et Digoin offre un caractère propice au franchissement du fleuve à différentes périodes. Si les découvertes préhistoriques sont souvent mal localisées, l'histoire est mieux documentée à partir de la fin de l'Âge du Fer et de la période romaine. Les piles de bois d'un pont situé au sud de Chassenard témoignent d'une liaison entre les deux rives du fleuve dès la fin du I^{er} siècle

avant Jésus-Christ (Dumont, 2010 ; Steinmann *et al.*, 2011). D'autres traces d'occupation ont aussi été reconnues près de Digoin : une tombe d'officier romain est connue près de « Vivant », en bord de Loire (Beck & Chew, 1991), et les vestiges d'un établissement agricole et de fosses de plantation de vignes ont été mis au jour par une opération d'archéologie préventive dans la « rue des perruts » à Digoin (Maza & Shenk, 2011). Ajoutons que les indices archéologiques régionaux suggèrent que les deux rives de la Loire appartenaient à un même territoire, celui du peuple des Éduens, avant d'être intégrées dans le *pagus* puis le diocèse d'Autun durant l'Antiquité (Kasprzyk, Nouvel & Hostein, 2012). La Loire est par ailleurs abondamment citée dans les *Continuations* de la *Chronique des temps mérovingiens* de Frédégaire où le fleuve joue le rôle de limite entre les territoires de Pépin le Bref et les territoires de rive gauche comme le duché d'Aquitaine. Cet ouvrage évoque notamment le passage de la Loire près de Digoin par les troupes de Pépin le Bref – peut-être à l'aide d'un pont ou *via* un gué – dans notre zone d'étude au VIII^e siècle apr. J.-C.

- 7 La multiplication des sites à partir des IX^e et X^e siècles apr. J.-C. est interprétée comme un signe de développement économique autour de la plaine alluviale : les prieurés clunisiens de Marcigny et de Paray-le-Monial ainsi que l'abbaye Saint Martin d'Autun possèdent de nombreux domaines à Digoin et à Chassenard (Chevalier, 1891 ; Durix, 2000). De petits fiefs fortifiés comme la motte castrale de Reuillon s'implantent sur les terrasses hautes de la Loire, hors de la bande active du fleuve, mais à proximité d'un axe routier majeur reliant Digoin à Marcigny (de Contenson, Lemétayer & Maerten, 1990 ; de Contenson & Maerten, 1991). Cet axe est relevé de façon précise dans l'*Atlas général des routes de la Province de Bourgogne* au XVIII^e siècle⁷. La Loire correspond à la limite occidentale du Bourbonnais ; néanmoins les deux rives semblent à nouveau réunies au sein du Duché de Bourgogne au XVI^e siècle (Steinmann, 2015).
- 8 La création des départements en 1793 sanctuarise la Loire comme limite officielle ; cependant, le territoire de la commune de Chassenard (département de l'Allier), situé en rive gauche dépendra du Diocèse d'Autun (département de Saône-et-Loire) jusqu'à la mise en place définitive du Diocèse de Moulins en 1822/1823. C'est également au niveau de cette section de Loire et le long du canal du Centre que sera établie la ligne de démarcation en 1942. Les premiers ponts modernes sont construits en 1832 (pont suspendu) et en 1835 (pont-canal) face à Digoin (Chaussard, 1970). Les éléments de ce bilan s'articulent donc essentiellement autour du lit du fleuve qui constitue une zone de ressources, un point de franchissement de premier plan et une limite territoriale récurrente au gré des périodes.

La toponymie locale : une mémoire socio-environnementale récente des évolutions du fleuve

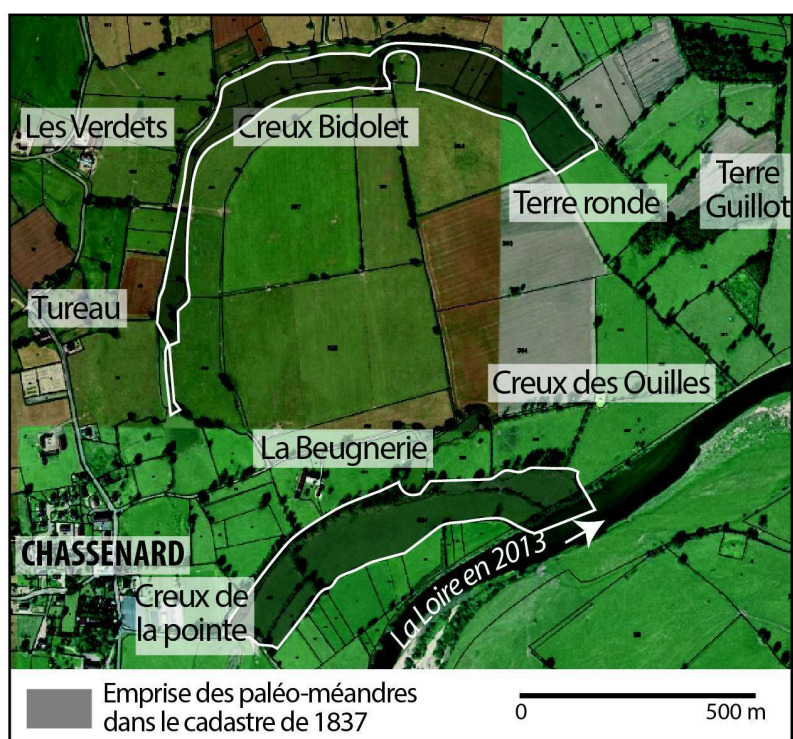
- 9 Les données toponymiques peuvent être utilisées pour interpréter l'histoire locale des peuplements et l'évolution des paysages (par exemple : Rossi, 2009). Toutefois, articuler ce type d'analyse sur une petite zone suppose une adaptation méthodologique. Il convient notamment de rester circonspect quant à l'origine ancienne des toponymes, comme l'a démontré E. Zadora-Rio en confrontant ces interprétations aux données archéologiques et historiques factuelles (Zadora-Rio, 2001). Nous proposons plutôt de présenter ici un état de la « mémoire cartographique et spatiale », telle qu'enregistrée par la toponymie et

les documents cartographiques dans cette section de la plaine de la Loire du XVIII^e au XX^e siècle.

Méandres et replis : les évolutions récentes du tracé de la Loire

- 10 Partons de la limite départementale établie en 1793 au milieu du lit de la Loire. Aujourd'hui, cette limite ne recoupe que ponctuellement le tracé du fleuve et, au contraire, serpente plus à l'est (figure 1). Cette particularité rappelle la localisation de la Loire à la fin du XVIII^e siècle. Comme remarqué par R. Steinmann *et al.* (2011, 2017) entre L'Hôpital-le-Mercier et Chassenard, le cours de la Loire s'est progressivement incisé et décalé vers l'aval et vers l'ouest au cours du XIX^e puis du XX^e siècle.
- 11 Ces toponymes de la plaine alluviale reflètent de nombreux changements et adaptations humaines face à l'évolution du fleuve. Parmi les plus répandus, le terme de « creux » évoque des bras morts. On rencontre ainsi, au nord-est de Chassenard, une trilogie composée du « Creux de la pointe », du « Creux Bidolet » et du « Creux des Ouilles », faisant référence à plusieurs anciens méandres de la Loire (figure 1). La forme en arc de cercle des parcelles cadastrales trahit la mise en place de terres agricoles gagnées sur le fleuve depuis la déconnexion de ces méandres (figure 2). En outre, de petites étendues d'eau encore présentes indiquent la réactivation occasionnelle de ces bras lors des crues actuelles du fleuve (figure 2).

Figure 2 – Toponymie et paléo-méandres de la Loire à l'est de Chassenard

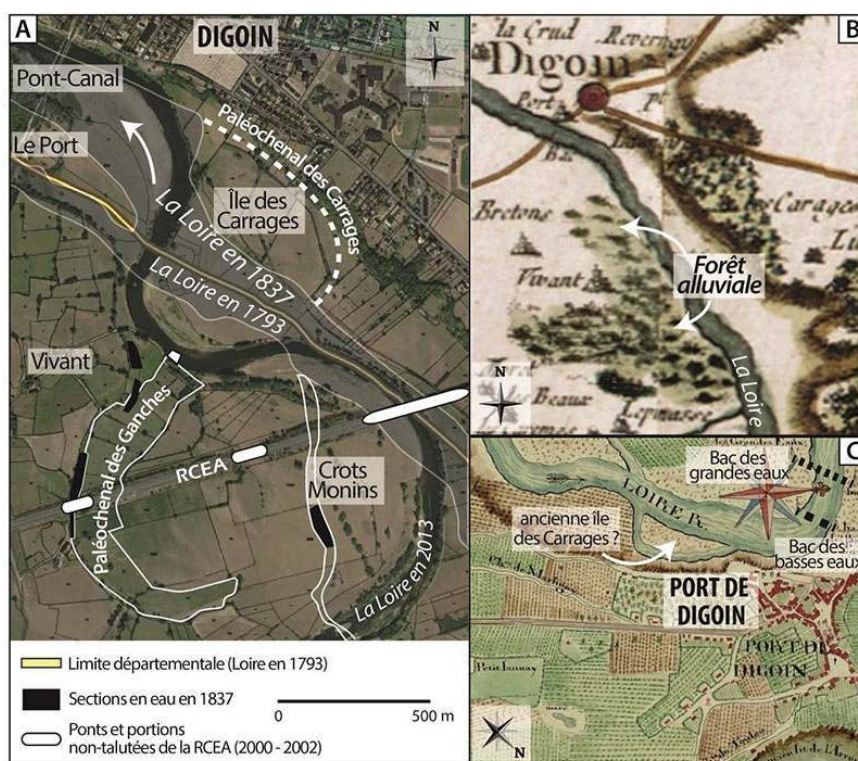


(© IGN, 2013)

- 12 À l'est du hameau de « Vivant », « les Crots Monins » correspondent aussi à un ancien chenal orienté sud-nord, coupant le méandre actuel de la Loire sous la RCEA⁸. À l'ouest des « Crots Monins », le terme de « Ganches » est susceptible de faire référence à un autre

bras mort (Rigault, 2008). L'analyse cartographique montre que la mémoire de ce méandre est conservée dans la forme des parcelles cadastrales établies au XIX^e siècle (figure 3-A). D'après la carte de Cassini, cette zone correspondrait à une ripisylve près du chenal principal de la Loire au XVIII^e siècle (figure 3-B). Ces changements du cours d'eau se sont donc déroulés sur un laps de temps relativement court entre ces deux intervalles. Par ailleurs, la prise en compte de ces anciens bras, dotés de ponts lors de la construction de la RCEA à Digoin entre 2000 et 2002 (pont de 110 m de long aux « Crots Monins » et de 88 m aux « Ganches »), illustre la nécessité de conserver ces passages de la Loire pour la gestion des crues (figure 3-A).

Figure 3 – Toponymie et paléo-chenaux de la Loire à Digoin



A) Anciens chenaux ou zones en eau en 1837 (fond orthophotographique © IGN, 2013), B) Extrait de la carte de Cassini de la même zone

(© IGN, EHESS, CNRS, BNF, 2013), C) Angle nord-est de la zone sur l'*Atlas général des routes de la Province de Bourgogne* (XVIII^e siècle ; Archives Départementales de Saône-et-Loire, C SUP PC 1)

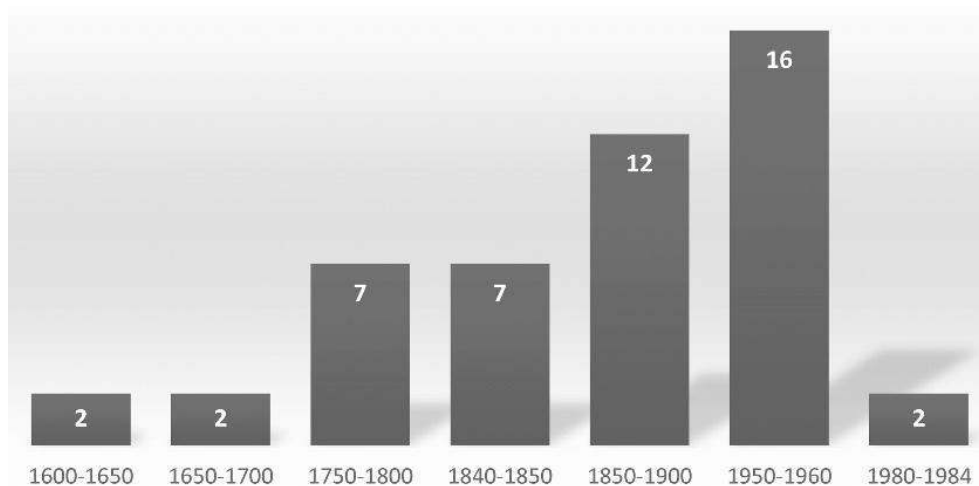
- 13 Les « potets » sont aussi assez répandus en Bourgogne où ce terme évoque une nappe d'eau stagnante liée à un bras mort de cours d'eau (Rigault, 2008). Au nord-est de Chassenard, le « Potet au Loup » (rive gauche) rappelle ainsi le passage d'un chenal de la Loire. Enfin, face à Digoin (rive gauche), le « Golet » renvoie à l'espace resserré envahi par la Loire lors des crues (figure 1).
- 14 Les anciens chenaux de la Loire peuvent être représentés par leur végétation. Les aulnaies sont évoquées par le toponyme de « Verdetts » (nord de Chassenard). Le toponyme des « Grands Verdiaux »/« Verniauds » face à Chassenard (rive droite) évoquerait également une ripisylve ancrée le long du paléo-chenal de Bécheron, emprunté par la Loire jusqu'à 1882-1926 selon R. Steinmann (2015). Aussi, le « Pré Vert » situé à la confluence Loire – Arconce dépeint des terrains humides, à proximité du « Bas de Varenne », nom évoquant

le dépôt de sédiments sablonneux fertiles (Pégorier, Lejeune & Calvarin, 2008). Enfin, un grand nombre de « gravets » et de « grèves », répartis le long de la limite départementale, montrent la proximité du chenal et de dépôts de berges en 1793 (figure 1). Cette mémoire environnementale et toponymique s'étend aux dépôts argileux de « Terre Guillot » (nord-est de Chassenard, rive gauche) et du « Pas Guilly » mentionné à deux reprises sur la rive droite (au sud de Digoin et au nord-ouest de la Motte). Des reliefs positifs, insubmersibles en cas de crue, peuvent être construits sur le préfixe « mont- » comme « Montarland », qui domine le « Potet au Loup », ainsi que sur des variantes de « Beugne » (Pégorier, Lejeune & Calvarin, 2006), telle la « Beugnerie » dominant le « Creux des Outils » (figure 1). Plus à l'est, « l'île de la Beugnerie » correspond à un ancien banc formé entre deux bras de la Loire sur le cadastre de 1837. Enfin, la parcelle appelée « île des Carrages », au sud de Digoin (rive droite), présente sans doute une origine plus ancienne, dont on peut discerner la probable localisation sur *l'Atlas général des routes de la Province de Bourgogne* dressé à partir de 1759 (figure 3).

La vie au fil de l'eau : la Loire et ses communautés riveraines

- 15 Les données toponymiques et cartographiques illustrent aussi la vie des communautés riveraines et un certain nombre de lieux-dits évoque notamment des ouvrages de protection. « Teureau » et ses variantes désignent une digue ou une butte de terre (Pégorier, Lejeune & Calvarin, 2006). Ces ouvrages sont récents : 41 % des toponymes recensés dans cette analyse correspondent à des digues de protection en terre des canaux et à des écluses de la région, comme le « Teureau Jaune » à Digoin, situé près de l'ancien tracé du canal du Centre (figure 1 & 4). En effet, cette section de la Loire n'est pas endiguée. Cette situation est donc très différente de celle des secteurs situés en aval (val d'Orléans, val Nantais) où la mise en place des turcies remonte parfois au début du Moyen Âge (Burnouf, Carcaud & Garcin, 2009 ; Castanet, 2014)⁹. Certaines buttes de la plaine entre Chassenard et Digoin sont aussi occupées depuis longtemps, comme le domaine de la « Beugnerie », mentionné dès le XIV^e siècle, ou celui de « Vivant », probablement cité dans le cartulaire de Paray-le-Monial au XI^e siècle (Chevalier, 1891, charte 6). Par ailleurs, ajoutons que les « Chérats » et les « Caillots », situés au sud de Chassenard (rive gauche), suggèrent des buttes naturelles ou des levées anthropiques de blocs et de cailloux, près du fleuve (figure 1).

Figure 4 – Répartition chronologique des premières mentions de lieux-dits dérivés de « Teureau » en Saône-et-Loire



(d'après Rigault, 2008)

- 16 Étant donné le contexte récent de cet ensemble toponymique et les changements importants subis par la plaine alluviale depuis le XVIII^e siècle, il nous paraît inexact de raccrocher le toponyme de « Chambons » à une hypothétique racine celtique de « *Cambo* » (Davillé, 1929). Nous suggérons plutôt de voir dans le « Grand Chambon » des terres fertiles, « champs bons », alimentées par les limons de crue du fleuve (figure 1). De façon parallèle, en rive droite, le lieu-dit de « Fromental » suggère aussi un sol destiné aux cultures céréalières (figure 1). Ces lieux-dits reflètent donc aussi, dans une certaine mesure, le système d'occupation du sol dominé par l'agriculture céréalière au cours du XVIII^e siècle, comme le montrent notamment les traits de labours représentés par des alignements de points sur la figure 3C. Les terres alluviales dites « légères » étaient ainsi cultivées pour le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le chanvre comme l'a démontré S. Dontenwill pour les communes de bord de Loire du bailliage de Semur-en-Brionnais (à Saint-Yan ou à L'Hôpital-le-Mercier d'après Dontenwill, 1997). D'autre part, les activités portuaires sont rappelées par le petit hameau du « Port », face à Digoin (rive gauche). Ce site correspond à un port créé au XIX^e siècle et référencé sur le cadastre de 1837 ainsi que sur la carte de l'État-Major de 1882. Ce « nouveau port » fait face à l'« ancien port », situé en rive droite du fleuve et monumentalisé par la construction de gué en pierre en 1911 (figures 3 et 5). Aujourd'hui abandonné, le souvenir de ce port est conservé par l'odonyme « rue du petit port » à Digoin (figure 1).
- 17 La carte topographique constitue aussi une mémoire des lieux de franchissement du fleuve. Les « Pas Guilly » que l'on découvre sur les cartes du XIX^e siècle suggèrent l'existence de deux anciens passages à gué : le « Pas Guilly » méridional permettait de franchir un bras de la Loire menant au « Gravet », tandis que le « Pas Guilly » septentrional reliait le hameau de « Vivant » au sud de Digoin (figure 1). Des bacs permettaient, de façon plus pérenne, de franchir la Loire. La carte de Cassini fait ainsi état de deux bacs à la fin du XVIII^e siècle : l'un au sud de Chassenard, faisant la navette entre « Bécheron en deçà » (rive droite) et « Bécheron en delà » (rive gauche), et l'autre arrivant près de la place de la grève à Digoin. Ce dernier apparaît également dans l'*Atlas général des routes de la Province de Bourgogne* qui montre l'évolution de l'emplacement du bac entre les périodes de « basses eaux » et de « grandes eaux », c'est-à-dire lors des

crues. Le toponyme de franchissement le plus récent et le plus connu est sans conteste le « Pont-Canal de Digoin »¹⁰, un pont-aqueduc sur la Loire achevé en 1835, reliant les canaux de Roanne à Digoin (1832-1838) et de Briare à Digoin (1822-1838) avec le canal du Charolais (1783-1794), aujourd'hui appelé canal du Centre (Chaussard, 1970). Entre divagations, crues et activités humaines, c'est donc aussi une partie du vécu des communautés riveraines qui est enregistrée dans ces toponymes que nous proposons de placer essentiellement entre le XVIII^e et le XX^e siècle.

Témoignages et inscriptions : un autre regard sur la mémoire des crues

Mémoires et témoignages d'une Loire vivante

- 18 Comme détaillé en introduction, cette partie a pour objet d'approcher l'expérience spatiale des communautés riveraines de la Loire à Chassenard-Digoin, grâce à une étude qualitative et à l'analyse d'une documentation riche et diverse, collectée par les personnes interrogées.
- 19 Interconnectée, cette documentation vient appuyer l'analyse toponymique et souligne le caractère sans cesse changeant des eaux de la Loire avec ses méandres, ses mares temporaires et ses dépôts alluviaux quaternaires. Ces évolutions rapides constituent un danger et un obstacle qu'il faut traverser *via* des ponts, des passages à gué, ou encore des bacs. Mais le fleuve offre aussi d'importantes ressources : terres fertiles, forêts, activités halieutiques. Ces dernières sont attestées dans la plaine dès le XI^e siècle (Chevalier, 1891) et les vestiges d'une pêcherie du XIII^e siècle ont récemment été découverts au sud de Chassenard (Dumont, 2010). Dans ce contexte, de nombreuses études se sont intéressées à la question de la vulnérabilité des communautés des bords de Loire, en lien avec le système d'occupation du sol et l'augmentation de la démographie (par exemple : Jousseau, Landrein & Mercier, 2008 ; Dournel, 2014). Dans notre zone d'étude, les communes de Digoin et Chassenard montrent des évolutions très différentes. Pour la première – Digoin – la croissance s'est effectuée en deux étapes, à la fin du XIX^e siècle (6 890 hab. en 1901) puis dans un contexte de développement urbain et de boom démographique entre 1950 et 1980 (11 008 hab. en 1982). Depuis, la démographie régresse (8 005 hab. en 2014), comme dans les autres villes de cette région : Paray-le-Monial, Charolles, Gueugnon. À l'inverse, la commune de Chassenard qui forme la majeure partie de la zone étudiée (figure 1) montre une croissance faible, mais relativement constante depuis la fin du XVIII^e siècle (685 hab. en 1793, 834 hab. en 1896, 956 hab. en 2014). Le système d'exploitation a profondément évolué au cours du XIX^e siècle, passant de la culture céréalière dominante aux herbages destinés à l'engraissement des bovins charolais. Mais, la structure du peuplement à Chassenard semble attachée à la persistance du bâti en pierre comme le montre la permanence des lieux-dits habités en bord de Loire, dont le nombre est resté stable au cours de cette période, notamment en dessous de l'isoligne 235 m, tout en évitant d'empiéter sur le lit majeur du fleuve.
- 20 Ainsi, aujourd'hui encore, la vie des habitants de la plaine de Loire entre Digoin et Chassenard est rythmée par les aléas du fleuve. La Loire fait partie intégrante de leur environnement et se trouve régulièrement personnifiée dans leurs propos : « La Loire est notre plus proche voisine » et lorsque les crues envahissent des terrains inhabituels, on peut « se demander si elle n'a pas changé d'avis ? » commente une habitante des

« Chérats ». La personnification du fleuve constitue ainsi une forme de référentiel commun aux personnes interrogées de la rive gauche (département de l'Allier) à la rive droite (département de Saône-et-Loire). Cette proximité tant physique que phénoménologique ne la rend pas moins déconcertante : « elle ne monte jamais de la même façon » précise l'un des enquêtés. Imprévisible, cette voisine est également avide : « en 1976, la Loire a mangé le bois d'acacias sous Cée ». D'ailleurs, au nord-est de Chassenard, le toponyme des « Ouilles » sous-entend la présence d'eaux tourbillonnantes (figure 1). Les crues et les inondations répétées de la ville de Digoin lui ont conféré l'expression de « ville amphibie » (Semet, 1950).

- 21 Comme dans d'autres régions, ces inondations sont parfois expliquées comme la conséquence d'aménagements inadéquats installés dans le lit du fleuve (par exemple : Le Lay & Rivière-Honegger, 2009). C'est ainsi qu'en 2003 et 2008, enquêtés, journaux locaux et notes d'informations ont souvent pu juger assez sévèrement l'écrêtage relatif produit par le barrage de Villerest¹¹. Les risques de pollutions diverses liés à la présence de la RCEA, occupant une partie du lit du fleuve, sont également régulièrement soulevés (Ville de Digoin, 2011). Ces types de controverses sur l'aménagement des cours d'eau ont fait l'objet de plusieurs travaux spécifiques dans le bassin de la Loire (par exemple : Blanc & Bonin, 2008 ; Rode, 2010). Il est intéressant de remarquer que ce type de discours était déjà utilisé, en Loire amont, à Digoin au XIX^e siècle (Genet, 2007). En effet, O. Cucherat, dans son rapport de 1847 sur les conséquences de la crue catastrophique de 1846, ne manque pas d'incriminer l'insuffisance du nombre d'arches du pont-canal sur la Loire (Cucherat, 1847). Ces incidents débouchent, en mai 1847, sur un nouveau levé cadastral local suite aux « Corrosions et Alluvions » mises en place par la crue du 18 octobre 1846¹². À ceci s'ajoute l'absence de digues et de levées continues le long de la Loire dans la section étudiée. L'analyse toponymique souligne néanmoins la présence d'ouvrages de protection autour des canaux et de digues en terre permettant de disposer de chaussées surélevées (par exemple : au Teureau Jaune ou au Pré Vert : figure 1 : n° 20 & 26). Les archives municipales montrent également que la ville s'était dotée d'un « nouveau quai de protection » en 1911 (figure 5) par décision du conseil municipal suite à la crue exceptionnelle de 1907 (Genet, 2007).

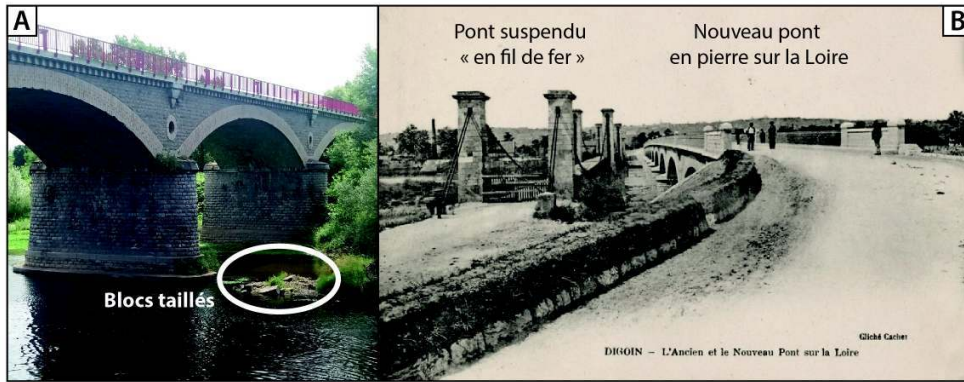
Figure 5 – Vue sur la Loire depuis les quais de l'ancien port de Digoin, rive droite vue de l'est



(Photographie : A.-M. Dendievel & D. Chevalier, 2017)

- 22 Ces premières observations mettent en évidence que les crues et l'élargissement saisonnier du fleuve constituent une réalité concrète, parfois soudaine pour les communautés riveraines de Chassenard et de Digoin, du fait de la montée rapide des eaux. Pour mémoire : en octobre 1846, il n'aura fallu que trois heures pour que la Loire monte de plus de quatre mètres (Genet, 2007). L'utilisation du toponyme de « crue »/« crud » mentionné depuis le XVIII^e siècle au moins à Digoin montre que certaines localités ne peuvent être désignées que rapport aux fluctuations de la Loire qui laisse son empreinte sur le temps long (figure 1, n° 18). Brutalisés, les ouvrages de franchissement rendent périlleux le passage d'une rive à l'autre lors des grandes crues. Ainsi, le pont suspendu « en fil de fer », construit en 1832 au bout de la place de la Grève, s'est effondré lors de la crue de 1846 (Genet, 2007). Reconstitué dans un premier temps, il a ensuite été remplacé en 1907 par un pont en pierre, dont les inondations du 8 octobre 1907 ont emporté les premiers travaux. Nous avons pu retrouver un amoncellement de blocs taillés, situé à l'est de la deuxième pile du pont de la D 779 qui constitue un des derniers vestiges de ces constructions (figure 6). Pour permettre le passage au moment des plus hautes eaux, un service de barques est instauré pour le passage d'une rive à l'autre, mais, et surtout, pour venir en aide aux sinistrés comme le rappellent de nombreux rapports et d'émouvants articles de journaux locaux (figure 7A). Ce service saisonnier fait par ailleurs écho aux « bacs des grandes eaux » spécialement mis en place lors des épisodes de crues dès le XVIII^e siècle par exemple (figure 3C).

Figure 6 – Le franchissement de la Loire au sud-ouest de Digoin



A) Vue actuelle du pont de pierre avec présence de blocs taillés au pied de l'une des piles du pont (vue du nord-ouest, photographie A.-M. Dendievel & D. Chevalier, 2017). B) Carte postale illustrant l'ancien et le nouveau pont sur la Loire, vue depuis le sud-ouest (Archives départementales de Saône-et-Loire, 6 FI8045).

Figure 7-A – Le sauvetage du chien « Bébelle » publié dans *Le Progrès*, le 18 avril 1975

Figure 7-B – Hauteurs de crues notées sur le fond cartonné d'une boîte de sucre



(© B. Chevalier) et (D. Chevalier, 2017).

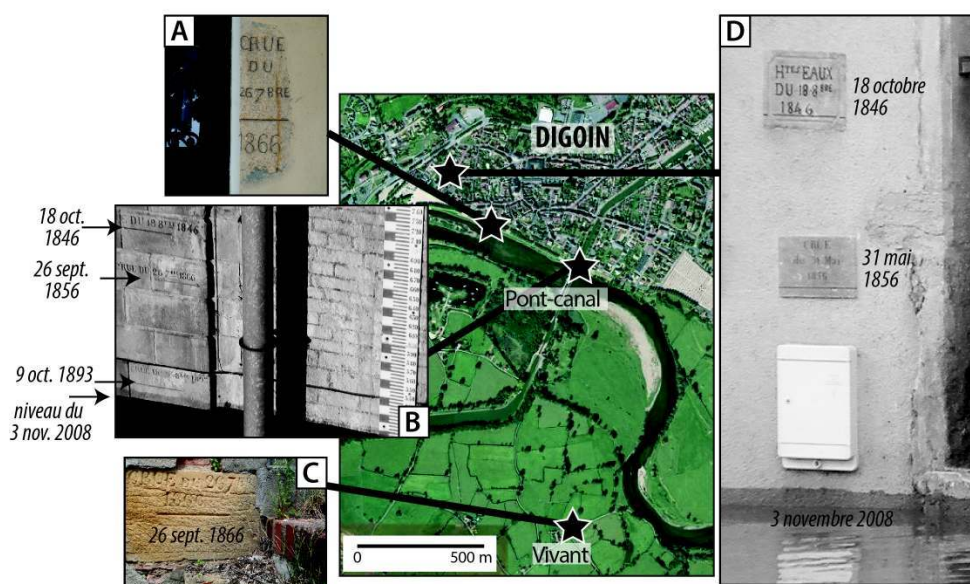
Une mémoire sélective : les crues exceptionnelles

23 Les épisodes de crues exceptionnelles du XIX^e et du début du XX^e siècle sont profondément inscrits dans les mémoires actuelle et passée des sociétés riveraines. Parmi ces épisodes, les « crues historiques » sont les plus connues et font surtout référence aux débordements survenus en octobre 1846, en juin 1856, en octobre 1866 et en décembre 1907 (Dacharry, 1996). Pour les riverains interrogés, les crues des années 1980 forment néanmoins la référence la plus récente. Leur souvenir est encore si vif que ces crues ont eu tendance à effacer les autres débordements annuels ou saisonniers plus fréquents. Ce processus de « mémoire sélective » a donné naissance à de nombreuses marques de crues qui entretiennent la mémoire du risque d'inondation. Ces repères gravés ont été mis en

place dès le XIX^e siècle dans la région de Digoin, ce qui constitue une date relativement précoce (figure 8)¹³. En effet, la pose des repères de crue n'est une obligation que suite à la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, reproduite dans l'article 563-3 du Code de l'Environnement et liée à la mise en place des PPRis (arrêté préfectoral du 20 juillet 2001 à Digoin). Cette loi vise à introduire une « culture du risque », en particulier dans les régions où l'urbanisation et le déclin des activités fluviales ont amené une méconnaissance des risques d'inondation, le but étant de limiter les pertes économiques et humaines. Ces marques des « crues historiques » constituent ainsi le socle pour la limite des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC), fixée à 232 m NGF au niveau du pont-canal et du goulot d'étranglement de la Loire à Digoin. La série de marques de crues gravées sur les piles est et ouest du pont-canal constitue un exemple de référence, entretenu par les autorités publiques (figure 8). Elles indiquent la côte atteinte par la Loire par rapport à sa hauteur d'étiage, lors des crues du 18 octobre 1846 (7,4 m), du 26 septembre 1866 (6,3 m) et du 9 octobre 1893 (5,1 m). Ces repères montrent que le pont-canal et les ouvrages de protection attenants sont *a priori* insubmersibles, mais les lieux-dits de Chassenard et quartiers de Digoin situés à une altitude plus basse restent soumis au risque d'inondation. Ainsi, ces protections n'en ont pas moins été dépassées par plusieurs crues : par exemple, en 1846, plusieurs maisons ont été détruites par les eaux à Chavanne, sur la place de la Grève et rue des Dombes (Genet, 2007).

- 24 Autres témoignages toujours visibles, plusieurs repères de crue se trouvent de part et d'autre du fleuve, à Digoin (rive droite) comme à Vivant (rive gauche). Ces marques, gravées sur les murs des maisons, matérialisent une mémoire sociale du niveau le plus haut atteint lors de « crues historiques » de 1846, 1856 et 1866 (figure 8). La multiplication de ces « marques historiques » dans le paysage fluvial étudié témoigne d'un processus singulier où le risque spatial et récurrent d'inondation acquiert une sorte de statut mythique, érigé en « mémorial » par et pour les populations riveraines qui composent, dans leur vie quotidienne, avec le fleuve et les rythmes de ses déambulations (cf. Langumier & Verdier, 2015). On retrouve parfois des traces de cette omniprésence sur des objets hétéroclites : sur le fond d'une boîte de sucre en morceaux, différentes hauteurs des crues ont ainsi soigneusement été relevées par Robert et Anna Chevalier (figure 7B). Comme dans le cas des repères de crues publics, ces informations sont factuelles : une date et la hauteur de crue correspondante. Cette liste de chiffres, organisés sur un support cartonné rangé dans le tiroir d'un buffet, exprime bien ce mode d'habiter caractérisé par une forme d'appropriation existentielle¹⁴ de l'espace mis en évidence par F. Ripoll et V. Veschambre (2006). La concordance de ces chiffres, de ces repères et de ces lieux-dits aux consonances alluviales contribue à perpétuer la mémoire des crues dans les espaces et les esprits, et à doter la Loire du statut quasi mythique de « dernier fleuve sauvage ». Mais, cette mémoire reste sélective ; elle (se) repose dans le lit actuel de la Loire et finit par faire oublier certains événements, certains lieux clés. Ainsi, en 1790, environ cinquante maisons ont été détruites à Digoin lorsque la Loire s'est décalée vers le nord, en franchissant les digues de protection du bassin du canal du Centre (Genet, 2007). Aujourd'hui, le bassin du canal a laissé la place à la piscine municipale et à un bassin de joutes nautiques, tandis que les digues de protection ont été aménagées pour le passage de la « voie verte », une piste cyclable européenne, ce qui montre, ici comme ailleurs, le changement de statut progressif de ces structures de gestion des eaux fluviales vers des espaces d'agrément au bord de l'eau.

Figure 8 – Carte de localisation et illustrations des marques de hauteur de crue citées dans le texte



A) 5 quai de la Loire (vue du sud, photographie : A.-M. Dendievel & D. Chevalier, 2017), B) Vue de l'étiomètre de la pile nord-est du pont-canal (vue du sud-est, photographie : J. Guillemet, 2008), C) Maison de la famille Chevalier à Vivant (vue de l'est, photographie : A.-M. Dendievel & D. Chevalier, 2017), D) 13 rue de la Dombe (vue de l'est, photographie : J. Guillemet, 2008)
(© IGN, 2013)

Conclusion

- 25 Les mémoires du domaine fluvial, sur les deux rives de Loire étudiées, sont plurielles comme nous avons pu le démontrer. La réminiscence des crues et de leur souvenir ainsi que la variabilité et l'évolution rapide des paysages fluviaux peuplent les toponymes et les territoires analysés en détail dans cet article. Ils forment ainsi de véritables « fossiles de la géographie humaine » pour reprendre l'expression de Jean Brunhes (1910, citée par Nicolas Verdier, 2009). Les autres témoignages abordés de manière qualitative (discours oraux, photographies, articles de journaux, repères de crues, artefacts individuels) viennent enrichir cette approche croisée interrogeant le vécu et la mémoire par les relations entre paysage fluvial et identité riveraine. Tous ces indices constituent ainsi de véritables « marques historiques » des crues passées et du risque d'inondation ancrés dans les mémoires des habitants des deux rives. Les crues les plus récentes de décembre 2003, de novembre 2008 ou du mois de mai 2013 garderont-elles une telle postérité ?
- 26 En guise d'ouverture, rappelons que le « devoir de mémoire » (Lalieu, 2001 ; Ledoux, 2012) qui désigne une obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes afin qu'il ne se reproduise pas (génocides, crimes de masse...) s'applique ainsi pareillement dans une perspective de « culture et de prévention des risques d'inondation ». Les crues et leurs souvenirs historiques mobilisent une pluralité d'acteurs et rassemblent une diversité de regards à travers la coexistence et la contiguïté de mémoires écrites et orales. Allant au-delà du discours sur le « sauvage », le « naturel » ou le « vert » mis en avant ces dernières années pour nombre de paysages fluviaux (par exemple : Valette *et al.*, 2014), la Loire incarne véritablement un rôle d'interface et reste

un vecteur d'identité régionale. Pour reprendre les propos de nombreux riverains de Digoïn-Chassenard : « ce n'est pas auvergnat, ce n'est pas bourbonnais, ce n'est pas bourguignon : c'est ligérien ».

BIBLIOGRAPHIE

- BECK Françoise, CHEW Hélène, 1991, *Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 175 p.
- BERTRAND Magali, BLOT Frédérique, DASCON Juhane, GAMBINO Mélanie, MILIAN Johan, MOLINA Géraldine, 2007, « Géographie et représentations : de la nécessité des méthodes qualitatives », *Recherches qualitatives*, H.S. n° 3, actes du colloque « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », p. 316-334.
- BLANC Nathalie, BONIN Sophie, 2008, *Grands barrages et habitants : les risques sociaux du développement*, Paris, Éditions de la MSH & Éditions QUAE, 336 p.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, 1993, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, 3^e éd., Paris, Reclus, La Documentation française, 520 p.
- BRUNHES Jean, 1910, *La géographie humaine*, Paris, Alcan, p. 208-250.
- BURNOUF Joëlle, LEVEAU Philippe, 2004, *Fleuves et Marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, avril 2002*, Paris, éditions du CTHS, 493 p.
- BURNOUF Joëlle, CARCAUD Nathalie, GARCIN Manuel, 2009, « Nouvelle histoire pour la Loire entre nature et sociétés », *Géosciences*, n° 9, p. 72-79.
- CASTANET Cyril, 2014, « Étude de cas n° 2. Les risques d'origine fluviale et leur gestion du Moyen Âge à l'actuel : le cas du Val de Loire en Orléanais », in H.-J. Scarwell, G. Schmitt et P.-G. Salvador, *Urbanisme et inondation : outils de réconciliation et de valorisation*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 86-94.
- CHAUSSARD Paul, 1970, *Marine de Loire et mariniers digoinais*, Moulins, Éditions des Cahiers Bourbonnais, 202 p.
- CHEVALIER Ulysse (éd.), 1891, *Chartularium prioratys beatae mariae de Paredo monachorum*, Montbéliard, Imprimerie P. Hoffman, 220 p.
- CLAVAL Paul, 2003. *La géographie culturelle, Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, A. Colin, 287 p.
- CUCHERAT Oscar, 1847, *Recherches sur les causes qui ont amené les désastres de la petite ville de Digoïn (Saône-et-Loire) et de son territoire, lors de l'inondation de la Loire, le 18 octobre dernier*, Roanne, A. Farine, 15 p.
- CONTENSON Henri de, LEMETAYER Germaine, MAERTEN Michel, 1990, « Varenne-Saint-Germain (Saône-et-Loire). La Motte Reuillon », *Archéologie médiévale*, vol. XX, p. 429-430.
- CONTENSON Henri de, MAERTEN Michel, 1991, « La motte castrale de la Motte Reuillon », *Les Échos du Passé*, vol. 66, p. 6-10.

- DACHARRY Monique, 1996, « Les grandes crues historiques de la Loire », *La Houille Blanche*, vol. 6-7, p. 47-53.
- DAVILLÉ Louis, 1929, « Le mot celtique “cambo-” et ses dérivés en toponymie », *Revue des Études Anciennes*, vol. 31, n° 1, p. 42-50.
- DI MÉO Guy, 2016, « Une géographie sociale », *Cybergeo : European Journal of Geography*. <<http://cybergeo.revues.org/27761>>
- DION Roger, 1961, *Histoire des levées de la Loire*, Paris, Dion, 312 p.
- DONTENWILL Serge, 1997, *Du terroir au pays et à la région. Les espaces sociaux en Roannais à l'époque préindustrielle (milieu du XVII^e siècle - fin du XVIII^e siècle). Essai d'histoire géographique*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 433 p.
- DONZEAU Michel, CHÈVREMONT Philippe, MARTEAU Pascal, 2001, *Carte géologique de la France, feuille n° 600, Paray-le-Monial*, Orléans, Éditions du BRGM. Notice explicative par Michel Donzeau, Philippe Chèvremont, Pascal Marteau, avec la collaboration de Pierre-Jean Debriette, Dominique Jauffret, Jérôme Lambert, René Mouterde, Denis Thiéblemont, Roland Wernli, Robert Wyns, 152 p.
- DOURNEL Sylvain, 2014, *Géohistoire du risque d'inondation dans les villes du Val de Loire (Nevers, Orléans, Blois, Tours, Angers) : de l'analyse paysagère à la gestion territorialisée de la prévention*. Rapport de Recherche, Université d'Orléans – EA CEDETE 1210, 140 p.
- DUMONT Annie, 2010, « Franchir les fleuves : le pont, point de passage obligé. L'exemple de la Loire à l'époque gallo-romaine », in Jean-Paul Le Bihan et Jean-Paul Guillaumet (eds), *Routes du monde et passages obligés de la Protohistoire au haut Moyen Âge. Actes du colloque international d'Ouessant (27 et 28 septembre 2007)*, Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, p. 193-220.
- DURIX Hannelore, 2000, « Aux sources de l'art roman : l'émergence des paroisses pays brionnais », in Nicolas Reveyron, Michel Rocher et Marie-Thérèse Engel (eds), *Paray-le-Monial, Brionnais-Charolais. Le renouveau des études romanes. IIe colloque scientifique international de Paray-le-Monial (2-4 octobre 1998)*, Paray-le-Monial, Amis de la basilique de Paray-le-Monial, p. 163-184.
- FRÉDÉGAIRE, *Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et Continuations)*. Texte latin selon l'édition de J.M. Wallace-Hadrill. Traduction, introduction et notes par O. Devillers et J. Meyers, Turnhout, Brepols, 284 p.
- GENET Fabien, 2007, *Indomptable Loire. Mémoire des grandes crues*, Digoin, Éditions JP Neuville, 96 p.
- JOUSSEAUME Valérie, LANDREIN Julie, MERCIER Denis, 2008, « La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003) », *Norois*, vol. 192, p. 29-45.
- KASPRZYK Michel, NOUVEL Pierre, HOSTEIN Anthony, 2012, « Épigraphie religieuse et communautés civiques au Haut-Empire : la délimitation du territoire de la *ciuitas Aeduorum* aux II^e et III^e siècles », *Revue Archéologique de l'Est*, vol. 61, n° 184, p. 97-115.
- LALIEU Olivier, 2001, « L'invention du “devoir de mémoire” », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 83-94.
- LANGUMIER Julien, VERDIER Léa, 2015, « Sécurisation des digues et dispositifs de « culture du risque » : une alliance originale sur le delta du Rhône dans un contexte post-catastrophe », *Géocarrefour*, vol. 90, n° 3, p. 233-244.

- Le LAY Yves-François, RIVIÈRE-HONEGGER Anne, 2009, « Expliquer l'inondation : la presse quotidienne régionale dans les Alpes et leur piedmont (1882-2005) », *Géocarrefour*, vol. 84, n° 4, p. 259-270.
- LEDOUX Sébastien, 2012, « Écrire une histoire du “devoir de mémoire” », *Le Débat*, vol. 170, mai-août 2012, p. 175-185.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (eds.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- MAZA Guillaume, SHENK Aurélie, 2011, « L'occupation gallo-romaine de la rue des Perruts à Digoïn (71) », in *Actualités de la recherche archéologique. Journée organisée par le service archéologique d'Autun*, Autun, SAVA, p. 50-53.
- MERCIER Denis, 2004, « La mémoire des crues dans le val nantais », *La Loire et ses terroirs*, vol. 49, p. 19-23.
- PÉGORIER André, LEJEUNE Sylvie, CALVARIN Élisabeth, 2006, *Les noms de lieux en France. Glossaire des termes dialectaux*, Paris, IGN, 518 p.
- RIGAULT Jean, 2008, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Paris, CTHS, 966 p.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, 2006, « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », in Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (eds), *Penser et faire la géographie sociale, contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 295-304.
- RODE Sylvain, 2010, « De l'aménagement au ménagement des cours d'eau : le bassin de la Loire, miroir de l'évolution des rapports entre aménagement fluvial et environnement », *Cybergeo : European Journal of Geography, Environnement, Nature, Paysage*, n° 506. <<http://journals.openedition.org/cybergeo/23253>>
- ROSSI Mario, 2009, *Les noms de lieux du Brionnais-Charolais témoins de l'histoire du peuplement et du paysage*, Paris, Publibook, 579 p.
- SEMET Roger, 1950, *La chasse aux coquecigrues*, Mâcon, Éditions Jean Renaudier, 288 p.
- STEINMANN Ronan, 2015, *L'influence climatique et anthropique sur trois cours d'eau bourguignons : géoarchéologie de sites de franchissement sur la Loire, la Saône et le Doubs au cours de l'Holocène*, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 2 vol. : 421 et 260 p.
- STEINMANN Ronan, GARCIA Jean-Pierre, DUMONT Annie, LAVIER Catherine, 2011, « Deux aménagements antiques replacés dans la dynamique de la Loire au cours des deux derniers millénaires. Implications de l'évolution récente du fleuve pour les aménagements anciens », in M. Reddé, P. Barral, et F. Favory (eds), *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, n° 21, p. 61-72.
- STEINMANN Ronan, GARCIA Jean-Pierre, DUMONT Annie, QUIQUEREZ Amélie, 2017, « Aspects méthodologiques de l'approche intégrée des comblements postglaciaires : apports pour la reconstitution de la dynamique fluviale de la Loire au cours de l'Holocène », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 23, n° 1, p. 83-104.
- STRAFFIN Éric, BLUM Michael, 2002, « Late and post glacial dynamics of the Loire river », in Jean-Paul Bravard, Michel Magny (eds), *Les fleuves ont une histoire. Paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Paris, Éditions Errance, p. 85-99.

VALETTE Philippe, CAROZZA Jean-Michel, 2010, « Mise en œuvre d'une démarche géohistorique pour la connaissance de l'évolution des paysages fluviaux : l'exemple de la moyenne vallée de la Garonne », *Géocarrefour*, vol. 85, n° 1. <<http://journals.openedition.org/geocarrefour/7679>>

VALETTE Philippe, CAROZZA Jean-Michel, SALLES Denis, DAVID Mélodie, SIMONET Guillaume, 2014, « Construction géohistorique du “sauvage” de la Garonne toulousaine : quelle part de naturalité dans les paysages fluviaux ? (1^{re} partie) », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n° 3. <<http://journals.openedition.org/developpementdurable/10578>>

VERDIER Nicolas, 2009, « La mémoire des lieux : entre espaces de l'histoire et territoires de la géographie », in Adam Takacs (éd.), *Mémoire, contre mémoire, pratique historique*, Equinter, p. 103-122.

ZADORA-RIO Élisabeth, 2001, « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole*, vol. 8. <http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf>

NOTES

1. L'UMR 5600 « Environnement Ville Société » (EVS) rassemble des chercheurs issus d'un large spectre de disciplines en sciences humaines et sociales, provenant de neuf composantes au sein de l'Université de Lyon : <http://umr5600.cnrs.fr/fr/le-laboratoire>. Organisées une fois par an, ces journées ont pour objet de discuter de la pluri- et la transdisciplinarité qui forment l'identité des travaux de recherche de l'UMR 5600.

2. Sites Internet respectifs : www.geoportail.gouv.fr, <http://www.archives71.fr>, <http://archives.allier.fr/>, <http://cths.fr/dico-topo/index.php>

3. Nous tenons ici à exprimer nos plus vifs remerciements à Betty Chevalier, Solange Couture, Denise Renaud, aux pompiers de Digoïn ainsi qu'à Jérôme Guillemet (Observatoire) et Marc Comairas (DDT 71) pour leur aide précieuse et leur intérêt pour ce travail. Merci à Ronan Steinmann pour sa relecture et ses conseils ainsi qu'aux relecteur.trice.s sollicité.e.s par les éditeurs.

4. La révision du PPRi est en cours sur le secteur de Digoïn (arrêté préfectoral du 10 mai 2016). Dans ce contexte, l'Observatoire de Digoïn a accueilli, en mai 2017, une exposition consacrée aux « grandes crues historiques de la Loire aux XIX^e et XX^e siècles », sous la direction de J. Guillemet et de M. Comairas.

5. Données de l'Établissement Public Loire, bureau du 21 septembre 2016, point n° 5, 3 p. et 8 panneaux.

6. Dans les deux cas, recensement de 2014.

7. Archives Départementales de Saône-et-Loire, côte C SUP PC 1.

8. Route Centre-Europe Atlantique. Elle traverse la France de la côte atlantique aux pays frontaliers que sont la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. Le tronçon aménagé au niveau de Digoïn correspond à la route européenne E62.

9. Les turcies et les levées correspondent respectivement aux digues de protection médiévales puis modernes mises en place, de façon plus ou moins continue, le long de la Loire et de ses affluents.

10. En 2017, La Poste a édité une série de timbres dédiée aux « Ponts & viaducs » du monde où le pont-canal de Digoïn figure aux côtés des ponts de Manhattan et Brooklyn.

11. Édifié après la crue de 1983, le barrage de Villerest a permis d'écrêter d'environ 1,3 m la hauteur de crue à Digoïn en 2003 et 2008 (données EPL, 2016).

12. Archives départementales de l'Allier, 3P 3055. Échelle 1/2500.

13. Certains repères de crues ont un statut juridique. Ainsi, dès la loi 43-374 du 06/07/1943 modifiée le 28/03/1957 (loi 57-391), certains repères, bornes et autres travaux géodésiques mis en place par l'État ont pu avoir un statut particulier : interdiction de s'opposer à leur pose, de les détériorer, modifier ou déplacer...

14. F. Ripoll et V. Veschambre distinguent les modalités d'appropriation de l'espace selon qu'elles sont à dominante matérielle ou idéale. L'appropriation « existentielle » représente une des formes d'appropriation idéale de l'espace.

RÉSUMÉS

Dans le bassin amont de la Loire, la plaine alluviale située entre Chassenard (Auvergne-Rhône-Alpes, Allier) et Digoin (Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire) offre un cadre privilégié pour discuter des divagations récentes du fleuve et de leur prise en compte mémorielle par les communautés riveraines. Nous proposons une approche croisée de géographie physique et sociale, pour mettre en relief les procédés – volontaires ou inconscients – utilisés par ces populations pour conserver en mémoire les fluctuations spatiales du cours d'eau. Notre étude s'appuie sur une analyse géohistorique des toponymes, qui souligne l'origine moderne, voire contemporaine (XVIII^e-XX^e siècles) d'une majorité de noms de lieux dans cette section de la Loire Amont. Ils rappellent la présence de méandres abandonnés, de terres fertiles, de zones de franchissement du fleuve ou de protection face aux crues passées comme actuelles. Cette analyse est étayée par d'autres témoignages oraux et écrits, dont de nombreuses marques de crues datées du XIX^e siècle, qui montrent que les crues exceptionnelles et historiques constituent l'un des points marquants de la mémoire collective, mais sélective des communautés ligériennes. Connectés par cette discussion transversale, ces différents exemples mettent en évidence que la mobilité du tracé du fleuve, au-delà du risque qu'il représente, constitue aussi un lien symbiotique et un héritage spatio-mémoriel très fort.

In the upper catchment of the Loire River, the floodplain between Chassenard (Auvergne-Rhône-Alpes, Allier) and Digoin (Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire) provides an interesting framework to discuss recent fluvial changes and the riverside communities' awareness. We propose a cross approach, based on physical and social geography, to highlight the processes – conscious or oblivious – used by local people to keep in mind the spatial changes of the river. Our study is based on a geohistorical analysis of local toponyms. A modern or contemporaneous origin of these place names (XVIIIth-XXth centuries AD) illustrate abandoned meanders, fertile lands, passages or locations protected from flooding. This study also considers oral and written sources, including numerous flooding tags of the XIXth century AD. According to this analysis, exceptional and historical floods are tipping points, mainly contributing to the collective, and somewhat selective, memory of the riverside communities. Beyond the risk, such interconnected examples highlight that changes affecting river flows could also forge a close symbiotic link and a strong memory-based spatial heritage.

INDEX

Index géographique : Chassenard (Allier), Digoin (Saône-et-Loire)

Keywords : Loire River, memory, riverside communities, toponyms, flooding tags, geohistorical approach

Mots-clés : Loire, mémoires, communautés riveraines, toponymes, marques de crues, approche géohistorique

AUTEURS

ANDRÉ-MARIE DENDIEVEL

Université de Lyon, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, UMR 5600 EVS-ISTHME
andremarie.dendievel@gmail.com

DOMINIQUE CHEVALIER

Université de Lyon, Espé, UMR 5600 EVS
dominique.chevalier@univ-lyon1.fr

L'escombrera de Medellin

Une fosse commune entre reconnaissance et oubli

Patrick Naef

Introduction

- 1 L'objectif général de cet article est de revenir sur la problématique des « disparitions forcées » en Colombie, une dynamique toujours d'actualité alors que le pays est engagé dans la construction de la paix après plusieurs décennies de conflit armé. Je propose ici de me pencher plus précisément sur le cas d'une décharge de déchets industriels située en périphérie de la ville de Medellin, un site progressivement transformé en une fosse commune, actuellement considérée comme l'une des plus importantes du pays. Nommée « *l'escombrera* » – traduit littéralement en français par le terme de « terril » ou « dépotoir » – ce lieu est au centre des revendications de plusieurs associations de victimes, qui dénoncent depuis quinze ans le fait que près de 300 disparus y seraient enterrés (Ramírez, 2017). La mobilisation de la géographie culturelle et de l'anthropologie permet d'apporter un cadre conceptuel pour analyser les pratiques et les discours de divers entrepreneurs mémoriels, impliqués dans la recherche des corps de *l'escombrera*. Dans la seconde partie de cette contribution, une attention plus précise est portée à certains de ces acteurs, à travers une vignette ethnographique focalisée sur une performance commémorative et artistique organisée par un collectif nommé « *AgroArte* », visant à sensibiliser l'opinion publique à la problématique des disparitions forcées en mettant en lumière le cas de *l'escombrera*. Cette cérémonie commémorative marque l'anniversaire de l'opération *Orion*, une intervention militaire et paramilitaire qui a entraîné des disparitions forcées, certaines des victimes ayant pu être enterrées dans *l'escombrera*.
- 2 Le but est de démontrer qu'au-delà de revendications attachées à la dénonciation de crimes et à la recherche de corps, la démarche de ces entrepreneurs mémoriels est également guidée par une volonté de renforcer leur lien au territoire, en réaffirmant le caractère public de certains espaces urbains de Medellin. En Colombie, certains voient dans l'exhumation et l'identification des victimes un potentiel pour accélérer le retour des populations déplacées sur des terres occupées par des groupes armés et illégaux.

Selon Losonczy (2016), ce processus offre de plus des opportunités pour les victimes d'exprimer leur trauma et de consolider leur légitimité autant sur le plan local qu'international : « Beaucoup voient les problématiques d'exhumation et d'identification des victimes comme une garantie de retour à des territoires abandonnés et comme un accès aux ressources financières associées aux politiques publiques de réparation. » Il s'agit ici de questionner, dans le contexte de Medellín, comment certaines pratiques mémorielles autour de *l'escombrera*, amènent aux victimes et leurs proches des moyens pour reconstruire leurs liens avec un territoire dont ils ont été entièrement ou partiellement exclus, que ce soit par son réinvestissement physique – en organisant des performances aux environs du site – ou symboliquement – par la reconnaissance de la part des pouvoirs publics des événements qui ont traumatisé cette zone de la ville.

- 3 Cette réflexion permet aussi de revenir sur le contexte mémoriel en Colombie et à Medellín depuis le début des années 2000. Il s'agit plus spécifiquement d'observer l'évolution de certaines initiatives mémorielles, notamment depuis la mise en place de la « loi sur les victimes et les restitutions de terres », en 2011. Cette loi, que Losonczy (2016) présente comme une pierre angulaire de la justice transitionnelle colombienne, reconnaît l'état de conflit armé et donc également le statut de « victime » aux nombreux individus touchés par la guerre. Un tel contexte a permis l'émancipation des victimes du conflit armé, suscitant l'apparition d'un nombre de plus en plus important de rituels, de cérémonies et autres pratiques mettant en jeu la mémoire du conflit armé. En retraçant les événements principaux liés à *l'escombrera*, le but ici est de documenter certaines des actions communautaires visant à mettre en lumière ce site « oublié » par les pouvoirs publics jusqu'à la reconnaissance de son statut de fosse commune en 2010. Ces événements mettent en jeu une mémoire dissonante et contestée : de nombreuses disparitions dans ce secteur font suite à la prise de contrôle par des groupes paramilitaires en 2002 des quartiers situés aux alentours de *l'escombrera*, une dynamique partiellement soutenue par l'État et liée à certaines opérations armées, dont *Orion* est le symbole le plus controversé.
- 4 Le concept d'« entrepreneur mémoriel » (Naef, 2014 ; 2016, Michel, 2010), au centre de cette analyse, permet de poser les bases pour observer l'évolution du contexte de la mémoire à Medellín, et les limites auxquelles les acteurs investis dans cette arène mémorielle sont confrontés. Ces entrepreneurs mémoriels sont définis ici comme des acteurs participants à produire des discours et des représentations, liés à des contextes et des événements précis, à travers des pratiques artistiques, documentaires, académiques, touristiques ou encore patrimoniales. Michel (2010) mobilise cette notion lorsqu'il s'intéresse à l'évolution des régimes mémoriels – ce qu'il qualifie de « gouvernance mémorielle » – démontrant que les États ont perdu leur quasi-monopole en termes de production de mémoire publique. Le politologue limite néanmoins cette perspective à des agents publics ou semi-publics – tels que les enseignants qu'il assimile à des « agents non dociles de l'État » – qualifiant d'« entrepreneurs d'histoire » des acteurs tels que les historiens, les chercheurs et les universitaires. Les représentants de la société civile semblent en partie exclus de cette définition, même si Michel (2010) admet que les pressions des entrepreneurs associatifs de mémoire ne cessent de s'accroître sur le législateur, remettant en question la relation verticale du pouvoir qui imposerait une mémoire publique officielle. En mobilisant une approche anthropologique, l'objectif ici est de considérer en tant qu'entrepreneurs mémoriels autant des acteurs issus des pouvoirs publics que de la société civile – artistes, victimes, paramilitaires, leaders

communautaires, scientifiques, journalistes – afin de mettre en lumière les moyens qu'ils élaborent pour exprimer et représenter une mémoire dissonante, telle que celle interpellée dans le contexte de *l'escombrera*.

- 5 Cette contribution se base sur une recherche ethnographique plus vaste menée en 2015 à Medellín sur les pratiques d'entrepreneurs mémoriels dans les quartiers périphériques de la ville – communément qualifiés des « *comunas* », du nom des divisions administratives qui composent la ville, au nombre de 16 pour Medellín – pour explorer certaines stratégies mises place afin d'exposer une mémoire violente et dissonante (Tunbridge & Ashworth, 1996). Ceci dans un contexte où certains éléments mémoriaux sont obscurcis par des discours hégémoniques sur la transformation de la ville de la plus « violente à la plus innovante du monde » (Naef, 2016, 2016a). Durant plusieurs mois, j'ai observé et participé à certains événements et activités visant à mettre en lumière la mémoire du conflit urbain qui a fortement traumatisé ces quartiers. J'ai de plus mené une trentaine d'entretiens semi-directifs avec des acteurs impliqués dans le processus : leaders communautaires, habitants et habitantes, employées de l'administration, membres de la sphère politique, artistes et journalistes. Un important travail d'analyse de contenu a également été réalisé sur des sources comprenant les médias, des rapports issus des pouvoirs publics, ainsi que les blogs, les réseaux sociaux ou les sites Internet liés aux collectifs de victimes.

Contexte historique : Medellín de 1980 à 2017

- 6 Medellín est la capitale du département d'Antioquia et la deuxième ville de Colombie avec une population de 2 184 000 habitants. Jusqu'à la première décennie de ce siècle, elle était considérée comme l'une des villes les plus violentes du monde avec 6 810 assassinats en 1991 au paroxysme de cette violence, un chiffre considéré par le Centre National de Mémoire Historique (CNMH) comme la pointe de l'iceberg de cette situation de guerre urbaine (CNMH, 2017). Le CNMH est une entité publique, créée en 2011 lors de la promulgation de la loi sur les victimes et les restitutions de terres, qui a pour mission de revenir sur l'histoire du conflit armé en Colombie. Sur la base de nombreux témoignages de victimes, des rapports sont publiés sur des études de cas. Selon le rapport « Medellín : mémoire d'une guerre urbaine », 132 529 personnes ont été reconnues victimes du conflit dans cette ville de 1980 à 2014 :

Le déplacement forcé constitue de loin la plus grande catégorie avec 106 916 victimes. Les suivantes sont dans l'ordre, les assassinats ciblés (19 832), les disparitions forcées (2 784) et les victimes de 221 massacres (1 175). De plus, d'autres formes de violence non létales démontrent la magnitude et la dégradation du conflit armé : action guerrière (784 victimes), enlèvement (484), violence sexuelle (336), recrutement forcé (136), attentat terroriste (80) et dommage à des biens civils (12). Cela veut dire que dans une ville de 2 184 000 habitants, près de 6 personnes sur 100 ont été des victimes directes du conflit armé et des violences associées (CNMH, 2017, p. 22).

- 7 LE CNMH (2017, p. 29) ajoute que dans près de la moitié des cas (49 %), l'auteur des crimes reste inconnu. Pour les 51 % restant, les crimes sont attribués à des groupes paramilitaires (25 %), à la guérilla (15 %), à des groupes armés issus de la démobilisation (15 %) et à des agents de l'État (1 %). Le narcotrafic est l'un des facteurs explicatifs de l'importance du conflit armé à Medellín, renforçant le pouvoir de diverses bandes armées, paramilitaires et guérillas. Dans les années 1980 et 1990, une stratégie de

« nettoyage social » (*limpieza social* en espagnol) s'est développée dans l'ombre du paramilitarisme, basée sur l'assassinat ciblé, la disparition et le déplacement d'hommes et de femmes qualifiés d'indésirables : jeunes des rues, vagabonds, drogués, homosexuels, travailleurs du sexe, membres des groupes armés, etc. De plus, des groupes issus de la guérilla tels que les Forces Armées Révolutionnaires (FARC) et l'Armée de Libération Nationale (ELN) se sont installés dans certains quartiers périphériques de la ville, tels que *La Loma*, *Veinte de Julio*, *La Independencia* et *El Salado*, situés aux alentours de *l'escombrera*, profitant ainsi du tissu social sinistré pour recruter des forces de travail (figure 1).

Figure 1 – La commune 13 avec les sites mentionnés dans cet article



(P. NAEF, 2017)

- 8 Ces quartiers de la commune 13 deviennent des hauts lieux de violence urbaine et l'*escombrera* se transforme en cimetière informel. Comme le mentionne le journal local *El Mundo* en 2013 : « Un ancien membre d'un *combo* de la commune 13 révèle que les bandes criminelles actives dans *La Loma* ont commis des massacres et ont fait disparaître leurs victimes, en les jetant dans *l'Arenera* et *l'escombrera* » (Pareja, 2013). La commune 13 est alors une zone urbaine en dehors du contrôle de l'État et le président Álvaro Uribe Vélez décide de mener une série d'opérations armées en vue de récupérer ce territoire et d'expulser les groupes de guérilla. Les opérations *Mariscal* (29 mai 2002) et *Orion* (16 octobre 2002) sont les exemples les plus connus de ces initiatives pour « pacifier » la commune 13 de Medellín. Après son abandon par les guérilleros, la commune est investie par des structures paramilitaires (principalement le *Bloque Cacique Nutibara*) jusqu'à leur démobilisation dès 2003. Cependant, de nombreux membres de ces groupes vont rester sur place et garder le contrôle de cette zone urbaine. En 2011, le CNMH écrit que sous des labels tels que « *combos* », « *bandas* », ou « *démobilisés* », la violence et la menace de déplacements forcés restent des moyens de contrôle politique et social : « Finalement, dans la mémoire de nombreux habitants de la ville et pour tous ceux de la commune 13, c'est l'opération *Orion* qui favorisa la diminution des homicides et l'intensité des confrontations, mais facilita aussi la consolidation de la domination paramilitaire dans

cette commune » (CNMH, 2011, p. 194). En 2017, le gouvernement colombien signe des accords de paix avec la FARC, le principal groupe de guérilla du pays, mettant fin à plus de 50 ans de conflit armé. La violence est néanmoins loin d'être terminée ; Nuñez (2017) et Abad (2018) soulignent que depuis la signature de ce cessez-le-feu, les disparitions et les meurtres de défenseurs des droits humains et de leaders sociaux sont en augmentation. Ceci est en grande partie dû à la présence de groupes armés, héritage du paramilitarisme, qui continue de contrôler les trafics illégaux et d'imposer leur « sécurité » dans de nombreuses régions colombiennes, dont beaucoup dans le département d'Antioquia. Lors de la signature des accords finaux à Bogota, en novembre 2017, le gouvernement a reconnu que les groupes issus du paramilitarisme représentaient une menace, non seulement pour les miliciens de la FARC en voie de réintégration civile, mais aussi pour l'exercice politique de l'opposition de gauche, pour les défenseurs des droits humains, les leaders sociaux et les organisations œuvrant à la construction de la paix (Nuñez, 2017).

L'escombrera : d'une décharge municipale à une fosse commune

- 9 Le site communément nommé « *l'escombrera* » comprend en réalité plusieurs zones distinctes : d'une part, *l'escombrera* qui consiste en une décharge de déchets industriels (principalement liés à la construction) et d'autre part, *l'arena*, une zone d'extraction de sable. Il fait partie des différents lieux de la ville destinés à accueillir officiellement le dépôt de déchets jusqu'à ce que la municipalité l'abandonne en 2010 en raison de la présence présumée de corps. Le territoire sur lequel il est situé a toujours eu une importance stratégique pour le trafic de drogues et d'armes, formant un corridor dans la partie occidentale de la ville, directement connecté avec la vallée d'Urabà et les côtes septentrionales du pays. Dans les années 1990 et 2000, *l'escombrera* devient progressivement un lieu stratégique pour la dissimulation des corps des victimes de ces trafics – on parle d'un nombre oscillant entre 90 et 300 corps enterrés suivant les sources. On compte deux exploitations commerciales distinctes du site. Premièrement, différents entrepreneurs, dont la municipalité de Medellín, l'utilisent pour le dépôt de déchets. Si celle-ci décide de cesser toute activité en 2010, le groupe *Bioparque* est toujours actif en 2015 sur le site. Deuxièmement, l'entreprise de construction *El Condor* continue d'exploiter le sable de la zone d'extraction, sur la base de trois concessions accordées sur une période 50 ans. C'est donc sur un site encore en partie en activité que des victimes du conflit armé sont enterrées, rendant d'autant plus compliquée la recherche de leurs corps à la grande frustration des proches, à l'image de Luz Elena Galeano Laverde. La porte-parole du collectif « Les femmes marchant pour la vérité » (*Mujeres caminando por la verdad*) affirme, lors d'un événement sur place en juillet 2015 : « Je suis triste de voir cette décharge dont nous avons demandé la fermeture encore en activité. Elle est juste fermée pour l'occasion aujourd'hui et cela m'amène un sentiment de rage et d'impuissance » (Ûsaga & Hernández, 2015). De même, pour Maria Betancur, « le manque de volonté politique de la mairie de Medellín et l'absence de responsabilité de la société *El Condor* sont les obstacles majeurs qui font que les disparus de la commune 13 continuent à être ensevelis sous des tonnes de détritux » (Betancur, 2014).
- 10 Diverses initiatives liées à la dénonciation de *l'escombrera* sont apparues depuis 2002 et la commune 13 de Medellín a vu un certain nombre d'entrepreneurs mémoriels partager ces revendications. Des habitants de la ville, certains vivant encore dans la commune 13 et

d'autres ayant été déplacés à la suite de menaces ou de violences, se fédèrent en collectifs, tels que « les femmes marchant pour la vérité » et « *AgroArte* » cités plus haut. Le premier regroupe des femmes ayant perdu des proches durant les 15 dernières années et dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Formé en 2003 à la suite de l'opération *Orion*, ce collectif de femmes se décrit comme des mères, des épouses, des filles et des sœurs de personnes assassinées ou disparues dans la commune 13, lors d'opérations militaires conduites en 2002 et 2003 par les forces publiques, conjointement avec des membres du bloc paramilitaire *Cacique Nutibara* »¹. Le second collectif, *AgroArte*, est constitué en grande partie d'étudiants et d'adolescents qui partagent un intérêt pour la danse, la musique et l'art urbain. Tous dénoncent le fait que des proches disparus soient enterrés dans *l'escombrera*, estimant que ce cimetière informel contiendrait près de 300 corps. Ces deux collectifs se sont fédérés avec d'autres groupes de victimes en 2012 sous l'égide du « Comité d'impulsion des actions de mémoire de la Comuna 12 » (Comité de Impulso de Acciones de Memoria de la Comuna 13).

- 11 En 2010, en réponse à la pression des collectifs de la commune 13, le Bureau du procureur général de Colombie (*Fiscalía General de la Nación*), soutenu par la mairie de Medellín, met à disposition des ressources afin d'étudier la possibilité d'entreprendre des travaux d'excavation. Trois équipes internationales (argentine, péruvienne et guatémaltèque) d'anthropologie médico-légale sont mandatées à cet effet et s'accordent sur la complexité de mener ce type de recherche sur un site marqué par l'accumulation continue de déchets, l'instabilité du terrain et la présence d'habitations aux alentours (Mairie de Medellín, 2011). En 2014, le Bureau du procureur général présente néanmoins trois locations dans *l'escombrera* destinées à la conduite de travaux d'excavation. Elles ont été désignées par Juan Carlos Villada, alias *Mòvil 8*, un chef démobilisé du bloc *Cacique Nutibara*. Comme le souligne Jorge Mejía Martínez, conseiller pour la réconciliation et la paix à la mairie de Medellín en 2015 : « *C'est donc essentiellement ce paramilitaire qui nous a donné ces informations. Mòvil 8 est né dans ce secteur et il était de plus un des chefs dans ce territoire. Il nous a indiqué divers lieux où ils avaient l'habitude d'enterrer des corps* » (communication personnelle, Medellín, 28 mai 2015). Depuis la loi de 2005 « Justice et paix » qui vise à faciliter la démobilisation des paramilitaires et des membres de la guérilla – accordant des peines de prison allégées sur la base de leurs confessions –, on observe en effet en Colombie l'implication de plus en plus importante des prisonniers libérés aux côtés des groupes de victimes dans l'identification des fosses communes (Losonsczy 2016). Sur la base de ce témoignage, trois polygones de recherche sont mis en place et il s'agit de déterminer les risques que ces excavations impliquent, ainsi que leurs modalités (Jusqu'à quelle profondeur creuser ? Quelles techniques utiliser ?) Il résulte de l'étude préalable que près de 80 000 mètres cubes de terre et de déchets devraient être retirés sur l'ensemble des zones de recherche, rendant celle-ci périlleuse, principalement sur les polygones 2 et 3. Il est finalement décidé que des travaux d'excavation seraient réalisés d'abord sur le polygone 1, comprenant 24 000 mètres cubes de matériel à excaver sur un périmètre de 224 mètres (dont 3 713 m³ de manière manuelle et 20 012 m³ de manière mécanique) (Mairie de Medellín, 2014). En plus des travaux d'excavation, il est aussi prévu de proposer un suivi psychologique aux proches des disparus, un travail mémoriel et historique basé sur la documentation des événements qui ont marqué le territoire, ainsi qu'un processus d'identification des corps découverts. Pas loin de 700 000 euros sont alloués par la mairie de Medellín pour l'ensemble du processus, dont près de la moitié juste pour les tâches d'excavation (Ûsaga & Hernández, 2015).

- 12 Ainsi, sous la pression des groupes de victimes, les pouvoirs publics colombiens reconnaissent finalement la présence de corps dans *l'escombrera* en 2010 et lancent un processus de recherche en 2015. Toutefois, l'exploitation continue du site rend les tâches d'excavation chaque jour plus complexes. De plus, sur un territoire vaste de trois hectares, seuls des périmètres limités sont destinés à la recherche des corps et ceux-ci ont été identifiés sur la base des seuls souvenirs d'un ancien chef paramilitaire. Ceci entraîne des controverses sur leur présence, car si des proches affirment par exemple que de nombreux corps se trouvent également dans *l'arena*, des collaborateurs de la mairie remettent en question ces allégations. Pour le collectif des Femmes marchant pour la vérité : « le monde a reconnu notre lutte pour rendre possible le processus de recherche des personnes disparues, dont certaines sont présumées inhumées dans *la Arena* » (Corporación Jurídica Libertad, 2015). Par contre, pour le conseiller pour la réconciliation et la paix à la mairie de Medellín Jorge Mejía Martínez : « *Il n'y a rien dans l'arena. Ce n'est pas un site de dépôt, mais d'extraction. Pour cette raison aucun corps ne s'y trouve* » (communication personnelle, Medellín, 28 mai 2015). Enfin, une volonté partagée par les proches des disparus de la commune 13 était qu'une fois l'exploitation de *l'escombrera* achevée, il importerait de ne pas « figer » ce site en un espace mémoriel ou « sacré ». Pour certains, sa transformation en un lieu qu'ils décrivent par le terme de « *campo santo* » (cimetière en espagnol) équivaldrait à un *statu quo* inacceptable : d'une part, l'abandon des travaux de recherche des corps et, d'autre part, une forme de déresponsabilisation des pouvoirs publics qui dissimuleraient ainsi leur rôle contesté dans la « pacification » de la commune 13. Ce refus de transformer *l'escombrera* en *campo santo* contraste avec les observations de Truc (2011, p. 40) sur le site de Ground Zero, qui démontre au contraire la volonté d'une majorité des proches des victimes de voir ce site transformé en cimetière : « Pour la plupart d'entre elles, en effet, faute d'un corps ou d'un fragment corporel à inhumér, Ground Zero fait office de sépulture, et doit par conséquent être considéré comme une "terre sacrée". » Des contextes différents expliquent en partie cette différence de perception : les corps de Ground Zero ont été « pulvérisés » (Truc, 2011) par l'explosion, compliquant d'autant plus leur identification, et les causes de leurs disparitions sont dues un acte terroriste externe, n'impliquant certainement pas une complicité de l'État comme dans le cas de la commune 13.
- 13 Les recherches entamées en août 2015 dans le polygone 1 n'ont finalement mené à la découverte d'aucun corps, « seuls des vêtements, des accessoires et des documents, dont aucun n'a pu être mis en lien avec des victimes, ont été retrouvés jusqu'à présent » (TeleMedellin, 2017). À l'heure où ces lignes sont écrites, les recherches ont été suspendues et la mairie de Medellín serait en attente du feu vert du Bureau du Procureur pour continuer les recherches dans le polygone 1 et éventuellement envisager un processus similaire dans les deux autres polygones. Toutefois, certains, comme ce collaborateur du CNMH, émettent des doutes sur une réelle volonté politique de poursuivre un tel processus, depuis le changement de mairie en 2016 :

Le nouveau maire Federico Gutiérrez est un « *uribista* » (supporter de l'ex-président Álvaro Uribe connu pour sa fermeté), il est très critique des accords de paix en Colombie et des politiques des maires précédents. Il y a donc un réel manque de volonté de mettre en avant des crimes commis par des groupes paramilitaires soutenus par le président Uribe. Le problème dans ce cas c'est que l'État est un *victimario* (bourreau en espagnol) (communication personnelle, Bogota, 8 octobre 2017).

- 14 Le Maire Federico Gutiérrez s'est en tout cas engagé en 2016 à continuer le processus de recherche sur le site de *l'escombrera*. Dans une lettre publique adressée à la plateforme institutionnelle *Mesa Voces de Paz*, qu'il cosigne avec les autres candidats à la mairie, il s'engage entre autres à « maintenir, consolider et impulser des stratégies post-accords de paix, déjà développées dans la ville comme *Medellin, Basta Ya! Garantias de No Repeticion* et *l'escombrera* » (Gutiérrez *et al.*, 2016). Les mois qui viennent seront donc cruciaux pour déterminer ce qu'il adviendra du processus de recherche des corps de *l'escombrera*.

Le corps et la nature pour lutter contre la violence et l'oubli

- 15 Dans la ville de Medellín, si le niveau de sécurité a certes considérablement augmenté, ces dix dernières années, les disparitions et les déplacements forcés n'ont pas totalement cessé. Dans ce contexte de violence urbaine, la commune 13 reste une des zones les plus touchées de la capitale d'Antioquia, en raison notamment de son caractère stratégique pour le trafic d'armes et de drogue. Cette situation est la cause et la conséquence de la persistance de groupes armés dans ces quartiers qui échappent toujours au contrôle de l'État. Ainsi, dans une ville où les pouvoirs publics sont régulièrement mis en exergue pour leurs programmes de récupération de l'espace public (Samper, 2012 ; Colak & Pearce, 2015 ; Hernandez-Garcia, 2013), certaines zones sont toujours désertées par des habitants qui craignent pour leur sécurité. C'est par exemple le cas du quartier de *La Loma*, où l'un de ses résidents, un leader social nommé Fabian Alberto Àlvez, décide d'organiser une fête de quartier le 2 juin 2017 pour animer une zone qualifiée par ses habitants de « fantôme ». Quelques semaines plus tard, Fabian Alberto Àlvez est assassiné, alors que cinq postes de police censés assurer la sécurité du quartier venaient juste d'être fermés (Rédaction El Tiempo, 2017).
- 16 Cet exemple démontre l'impossibilité pour certaines franges de la population de Medellín de se réappropriier l'espace public dans des zones encore contrôlées par des groupes armés. C'est dans un tel contexte, caractérisé par la permanence des menaces et des violences urbaines, que naissent certaines initiatives pour faire face à ce climat de terreur, à l'image du collectif *AgroArte*. Aka, l'un de ses membres fondateurs, est également issu de *La Loma*. Musicien pleinement investi dans le *hip-hop*, il est maintenant l'un des principaux promoteurs du collectif. Lorsqu'il revient sur l'historique du projet, une volonté similaire de récupérer l'espace public face aux groupes armés est mise en avant :
- C'est dans *La Loma* qu'ils ont installé la première base paramilitaire. [...] Il y avait des sites aussi où ils jetaient les morts. C'était une sorte de légalisation du processus. Nous avons créé un projet appelé '*Semillas del futuro*' [graines du futur] pour proposer des activités aux jeunes. Nous avons pris un terrain, un espace pour la communauté. Nous avons commencé à organiser des rencontres communautaires et des '*sancochos*' [soupe colombienne] pour le quartier. Nous étions au début 4-5 et très rapidement plus de 80. Les jeunes ensuite ont voulu faire des graffitis. Nous avons donc organisé un événement public et avons réalisé des fresques sur ce secteur. À la suite de cela, les pressions et les menaces ont commencé et j'ai dû fuir mon quartier et me cacher. (Communication personnelle, Medellín, 9 mai 2015)
- 17 Aka présente *AgroArte* comme une philosophie basée sur les plantes et les individus. Le concept est né en 2002 à la suite des opérations armées qui ont marqué la commune 13,

comme une forme de résistance face à l'escombrera : « Avec un groupe de huit dames, des mères ou grands-mères de disparus, nous avons commencé à planter des plantes médicinales dans certaines zones proches de l'escombrera. Nous cherchions à créer des espaces de rencontre dans la ville à travers un travail productif, un travail de défense du territoire, un travail de mémoire. Nous avons été les premiers à parler de l'escombrera, on a rendu ça public » (communication personnelle, Medellín, 9 mai 2015). Aka et le groupe des « femmes marchant pour la vérité » ont progressivement mobilisé l'espace public comme une ressource pour dénoncer les disparitions forcées qui ont traumatisé et continuent d'impacter leurs quartiers. La désignation fréquente du collectif *AgroArte* en termes de « *parche* », fait déjà en partie écho à cette volonté de réappropriation de la sphère publique. Ce terme, souvent utilisé en Colombie, peut signifier à la fois un groupe (une famille, une bande) et une personne (un ami, un compagnon), mais aussi un lieu de rencontre et de partage, que ce soit une place de quartier ou un centre culturel. Les nombreux jeunes qui veulent rejoindre le « *parche* » d'*AgroArte*, attirés par la possibilité de mener des activités associées au Hip-Hop (graffitis, rap, danse, etc.), doivent en contrepartie participer à des tâches d'agriculture urbaine. Le fil rouge du projet vise à transformer des dépôts sauvages d'ordure de la ville – symboles de l'escombrera – en plantations médicinales et ornementales. De plus, un événement central organisé par le collectif s'intitule « Corps grammaticaux » (*Cuerpos gramaticales*). Il vise à commémorer les disparus, par une action collective de résistance, symbolique et artistique. La première édition a eu lieu le 16 octobre 2014, date anniversaire des 12 ans de l'opération *Orion*. Plusieurs dizaines d'habitants se sont enterrés jusqu'à la taille, restant immobiles durant six heures, dans le quartier de *San Javier* à quelques centaines de mètres de l'escombrera. Cette performance consiste en une catharsis collective et une réflexion sur le territoire. Comme l'avance une des fondatrices du collectif *AgroArte* :

La méthodologie d'*AgroArte* vise à développer un sentiment associé à la nature et non au territoire, ancré dans une performance artistique qui contribue à la récupération de la mémoire collective. [...] Les individus réclament les personnes, non les os, mais ils doivent pour cela suivre les traces des corps. C'est la raison pour laquelle ils organisent des événements où les corps humains sont semés comme des sculptures vivantes. La mort est naturelle, la disparition ne l'est pas (Ramírez, 2017).

- 18 Une série de ces performances ont été organisées les années suivantes dans différents lieux à Medellín, ainsi que dans d'autres villes en Colombie, avant d'acquérir une dimension internationale avec l'organisation en 2017 de *Corps grammaticaux* à Barcelone et Guernica en Espagne.

16 octobre 2015 : Corps grammaticaux

- 19 Le 16 octobre 2015, le collectif *Agroarte* organise la deuxième édition de *Corps Grammaticaux*. Quelques mois auparavant, en mai 2015, Aka a toujours l'espoir de voir cette performance se tenir sur le site de l'escombrera : « C'est notre rêve d'organiser *Corps grammaticaux* à l'escombrera. Mais nous regardons aussi d'autres sites. Il y a beaucoup d'autres escombreras qui dissimulent des corps dans la ville, et partout dans le pays... » (communication personnelle, Medellín, 9 mai 2015). Une telle organisation s'avère finalement trop complexe et la deuxième édition n'est prévue que sur la place Cisneros, en plein centre de Medellín. Plus de cinquante personnes se sont annoncées pour participer à cette performance et s'enterrer, assises et ensevelies jusqu'à la taille, pour une période de six heures. Beaucoup d'entre eux avaient perdu un proche au cours des 15 dernières années.

Aka me propose quelques mois avant l'événement de participer et je prends ainsi part au projet d'AgroArte. Dès mai 2015, je collabore au débarras de dépôts d'ordures sauvages et à certaines tâches de plantage, ainsi qu'à d'autres activités : émission de radio, cours dans une école et participation aux ateliers de préparation de la performance (figure 2). Un jour, alors que nous désherbons une parcelle à *Las Peñitas*, sur les hauteurs de la ville, Aka me désigne le quartier de la *La Loma* où vit sa famille. Il m'invite à m'y rendre en ajoutant que lui ne peut pas le faire ; c'est la seule zone de la commune 13 qui lui est encore interdite en 2015. De plus, à cette époque, on peut encore voir des camions arpenter la route sinueuse qui mène à *l'escombrera* pour y déverser leurs lots de détritus, contribuant à ensevelir toujours plus profondément les corps dissimulés. La veille de la performance, une série d'ateliers et de conférences sont organisés à la bibliothèque de *San Javier*. L'objectif est de générer une réflexion sur le territoire, la mémoire et le corps. Comme le souligne un membre du collectif, cette performance met en jeu la mémoire, la résistance et les utopies : « La méthodologie d'AgroArte consiste à dénaturer les morts, causés par les excès de violence dont le territoire a souffert. Ceci s'accomplit par la création d'espace où la reconstruction de l'Histoire est rendue possible par les voix qui résistent à l'oubli » (Ramírez, 2017, p. 3).

Figure 2 – Aka présente les préparatifs de la performance Corps grammaticaux prévue en 2015



(P. NAEF, 2015)

- 20 Le 16 octobre 2015, le collectif se retrouve à 4 heures du matin sur la place Cisneros pour déverser les dizaines de sacs de terre qui permettront aux participants de s'enterrer (figure 3). Ceux-ci sont ensuite invités à s'échauffer, comme lors d'une compétition sportive, en effectuant des exercices d'assouplissement. Six heures d'immobilité impliquent en effet de mettre son corps en condition. Au lever du soleil les participants s'installent, se recouvrent de terre et certains se peignent le corps (figure 4). Tous sont munis d'une plante, symbole de renaissance, qui sera plantée quelques jours plus tard un

aux alentours de la bibliothèque de *San Javier*, et certains arborent une photo d'un proche disparu (figure 5). Mon voisin se tient lui debout, enterré jusqu'à la taille et vêtu d'une chemise en barbelés. Il ne bougera pas pendant les six heures de la performance. L'ambiance est silencieuse et sobre, certains laissent couler leurs larmes. Les badauds, habitants et touristes, se pressent aux alentours du périmètre délimité par des barrières. Seulement durant la première heure de la performance, les nombreux journalistes présents, représentants de la télévision, la radio et la presse écrite, sont autorisés à parcourir le périmètre, entre les « plantes humaines », pour interviewer ceux qui le désirent. La performance se termine en milieu de journée par une danse de la paix effectuée par tous les participants. Finalement, après cette action collective, artistique et mémorielle, l'événement se poursuit l'après-midi avec un marché paysan, et le soir avec un festival de danses et de musique.

Figure 3 – Préparatif à l'aube de la performance Corps grammaticaux 2015 sur la place Cisneros



(HUMAN MARK, DAVID VAL ET MARÍA VELEZ, 2015)

Figure 4 – Performance Corps grammaticaux 2015 sur la place Cisneros



(HUMAN MARK, DAVID VAL ET MARÍA VELEZ, 2015)

Figure 5 – Une participante de Corps grammaticaux avec une photo d'une personne disparue



(HUMAN MARK, DAVID VAL ET MARÍA VELEZ, 2015)

Mémoire, transformation et « disparitions forcées » à Medellín

- 21 Medellín est réputée comme la ville ayant passé du statut de la « plus violente à la plus innovante du monde », depuis les politiques d'urbanisme social développées dès 2004 par le maire de l'époque, Sergio Fajardo. Ce discours promotionnel, basé sur une image héroïsante des transformations urbaines qui caractérisent Medellín, tend à obscurcir la mémoire du conflit armé que de nombreux acteurs – politiques, urbanistes, promoteurs touristiques – aimeraient oublier (Naef, 2016, 2016a). Dans ce contexte, les revendications d'entrepreneurs mémoriels investis dans la mise en mémoire d'événements controversés comme l'opération *Orion* peuvent se heurter à une forme d'immobilisme des pouvoirs publics. Une performance telle que Corps grammaticaux, par son ampleur et son rayonnement, permet de mettre en lumière certains éléments de cette mémoire dissonante, tels ceux portant sur les disparitions forcées. Toutefois, si la portée symbolique de cette action est indéniable, le *statu quo* observable à l'heure actuelle sur la recherche des corps dans *l'escombrera* démontre aussi les limites des nombreuses initiatives mémorielles apparues en Colombie depuis 2011. Les lignes qui suivent visent à revenir sur le contexte de la mémoire en Colombie en se focalisant sur la problématique des « disparitions forcées ».

Disparitions forcées en Colombie

- 22 Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (CNMH) définit les « disparitions forcées » comme : « l'arrestation, la détention, l'enlèvement ou toute autre forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve, la soustrayant à la protection de la loi » (ONU, 1992, article 2). Le CNMH estime à 60 630, le nombre de personnes disparues en Colombie de 1970 à 2015, avançant que 8 % des disparitions peuvent être attribuées à des « agents de l'État », 20 % à des groupes paramilitaires et près de 20 % à la guérilla (CNMH, 2017a). Comme le souligne l'hebdomadaire *Semana*, les pouvoirs publics ont tardé à reconnaître ces délits : « la disparition forcée n'a pas été qualifiée par le Code pénal, et quand enfin une loi a été promulguée en 2000, le pays a mis des années à créer les mécanismes pour enrayer le phénomène » (Semana, 2016). De plus, comme le constate un collaborateur du CNMH, plusieurs institutions² récoltent des données sur les disparus : « entraînant des controverses sur les statistiques. De plus, très souvent les recherches de corps se basent sur les confessions de paramilitaires. L'objectif du CNMH est de croiser ces données pour proposer un registre national des disparus » (communication personnelle, Bogota, 8 novembre 2017). Le CNMH avance que depuis le début des recherches, près de 6 000 corps ont été exhumés (CNMH, 2017a). Sur ce total, le collaborateur du CNMH cité plus haut affirme que moins de la moitié de ces corps ont été identifiés : « Le problème principal est dû au manque de promotion et d'information envers les familles des disparus. Les banques d'ADN ne sont pas suffisantes, car les familles de victimes n'apportent pas assez d'échantillons » (*idem*). Il ajoute que de nombreux corps non identifiés reposent actuellement dans des cimetières publics : « On compte plus de 22 000 corps non identifiés dans les cimetières. En croisant ce nombre

avec les bases médicales à notre disposition, on a pu en identifier 9 900. Le problème est que souvent on exhume des corps de fosses communes, on ne parvient pas à les identifier et on les ré-enterré dans des cimetières publics. Dans le cimetière Universelle de Medellín, on compte une centaine de corps sans noms » (*idem*). Ainsi, au-delà des obstacles liés à la recherche des corps, les difficultés consistent également dans leur identification, rendant d'autant plus complexes les défis associés aux disparitions forcées dans le contexte post-conflit que vit actuellement la Colombie.

Mémoire symbolique et mémoire politique à Medellín

- 23 En 2011, la loi 1448 sur les victimes et les restitutions de terres a reconnu l'existence du conflit armé en Colombie, ouvrant ainsi la voie à la réparation et la protection des victimes et à la restitution des terres volées, principalement par les groupes paramilitaires. Ceci a provoqué une forme de « boom mémoriel » (Huyssen, 2003 ; Winter, 2006, 2007), incitant les victimes à se réapproprier leur « droit à se souvenir » (Hoskins, 2014) et à organiser de nombreuses commémorations et performances en lien avec la mémoire du conflit armé. En parallèle, des musées sur la mémoire du conflit s'ouvrent aux quatre coins du pays. Comme le soulignait en 2014 Mao Builes, ancien attaché de presse du CNMH, la mémoire du conflit se fait alors que la guerre est encore en cours : « À la suite de la création de la loi pour les victimes, ces dernières sont devenues des protagonistes. Elles se sont senties protégées et ont commencé à parler, entraînant un boom mémoriel. Le rôle du CNMH est de leur tendre le microphone. Étant donné que cela se fait au milieu du conflit, il importe pour nous d'être tout le temps évolutif » (communication personnelle, Bogota, 25 novembre 2014).
- 24 Le contexte sensible de la mémoire en Colombie pose également la question de sa politisation. En mars 2017, le ministère de la Défense intègre le comité de direction du CNMH. De nombreux entrepreneurs de mémoire inclus dans les projets du CNMH – historiens, juristes, anthropologues ou encore victimes – ont exprimé leurs préoccupations quant à l'inclusion d'un acteur provenant de l'armée, elle-même associée à des crimes commis durant le conflit armé : « L'engagement du CNMH ne relève pas d'une mémoire institutionnelle – celle du gouvernement – mais d'une mémoire qui rend hommage aux victimes » (Flórez, 2017). D'un autre côté, pour un membre des forces militaires : « Les soldats et leurs familles ont été aussi des victimes du conflit. Ils ont également le droit de participer à des scénarios tels que ceux du CNMH » (*ibid.*, 2017). Les statuts ambigus de « victimes » et de « bourreaux » posent ainsi ici la question du droit à la mémoire : qui peut s'exprimer (et se faire entendre) sur la mémoire du conflit ? Une telle dynamique peut également s'observer au moment où ces lignes sont écrites, alors que des groupes de victimes du conflit à Bojayá, dans la région du Chocó, ont récemment refusé de répondre aux médias, pour empêcher une appropriation médiatique de leur souffrance. Comme le souligne un membre du comité local des victimes : « Nous voulons éviter que notre douleur se transforme en show médiatique » (Nadal, 2017). Ainsi, entre silence et surmédiatisation, la promotion de la mémoire du conflit armé constitue une problématique toujours plus complexe en Colombie. Cette complexité est d'autant plus importante que certains éléments mémoriaux sont liés à des crimes directement ou indirectement associés aux pouvoirs publics, comme dans le cas de *l'escombrera*. De nombreux défis sont ainsi encore liés à l'intégration des acteurs – « victimes » ou « bourreaux » – dans la construction de la mémoire du conflit.

25 À Medellín, l'élection d'un nouveau maire, en 2016, semble aussi avoir eu un impact négatif sur les travaux de recherche dans *l'escombrera*. De manière plus générale, cette réorientation politique a aussi entraîné un changement de direction au Musée *Casa Memoria*, menant ensuite au retrait de cette institution de la plateforme *Mesa Voces de Paz*, lui soustrayant ainsi une grande part de sa légitimité politique. Enfin, certains observateurs critiquent le fait que la commune 13, devenue un des symboles les plus importants de la violence urbaine à Medellín, mais aussi en Colombie, concentre la majorité des initiatives de mémoire, ainsi que leurs financements. Comme le souligne un entrepreneur de mémoire, journaliste et porteur de projets de mémoire, lui-même originaire de la commune 13 :

C'est l'endroit avec le plus de « mémoire » ! Mais au, final qu'est-ce qui a changé ? La mémoire symbolique... La mémoire juste pour la performance, ce n'est pas la même chose que la mémoire juridique. C'est cela dont nous avons besoin maintenant. C'était les 15 ans de l'opération *Orion* et puis quoi ? Les journalistes viennent, ils sont contents et après on ne les voit plus pendant un an. La mémoire ce n'est pas juste planter des graines et peindre des murs » (communication personnelle, Medellín, 3 novembre 2017).

26 Malgré le statut fortement symbolique de cette initiative, la recherche des corps dans *l'escombrera* de la commune 13 a subi un coup d'arrêt, accentuant la frustration des collectifs de victimes. Si les obstacles politiques sont importants, une performance comme Corps grammaticaux permet néanmoins de reconnecter en partie certains habitants traumatisés avec leur territoire. Les « corps grammaticaux » favorisent un enracinement des individus, par une réappropriation d'espaces publics, comme ce fut le cas à *San Javier*, en 2014, et au centre de Medellín, en 2015. Cependant, l'impossibilité d'organiser cet événement aux alentours de *l'escombrera*, comme ce fut le cas en 2016, démontre également les limites de cette dynamique de réappropriation mémorielle et territoriale ; certaines zones sont encore interdites à ces entrepreneurs de mémoire.

Conclusion

27 L'objectif ici était de documenter des événements encore peu analysés en dehors du monde académique colombien et de revenir sur le cas de *l'escombrera* qui n'a été que très partiellement couvert en dehors de la sphère médiatique. À Medellín, les problématiques liées à la recherche et à l'identification des corps des disparus illustrent les limites d'une reconnaissance partagée des traumatismes qui ont marqué les habitants de la ville, principalement dans une zone fortement touchée comme la commune 13. Le souvenir des opérations armées qui ont caractérisé la pacification de cette commune, ainsi que du contrôle paramilitaire qui les a suivis, sont liés à une mémoire dissonante et contestée, mettant en jeu disparitions et déplacements forcés. En mobilisant le territoire, par la réappropriation d'espaces publics, des actions de mémoire comme Corps grammaticaux rendent en partie possible sa reconquête par des groupes de victimes. Elles permettent de réinvestir l'espace public et de rendre visible cette mémoire dissonante au regard d'une audience d'abord locale puis internationale. Cependant, si de plus en plus d'acteurs mémoriels contribuent à mettre en lumière la mémoire du conflit armé, de nombreux obstacles empêchent encore les victimes d'obtenir des réparations juridiques et politiques. Les défis qui caractérisent le contexte du post-conflit en Colombie sont donc encore énormes, même si le processus de paix entamé en 2012 à La Havane ouvre des perspectives prometteuses.

BIBLIOGRAPHIE

- ABAD Susan, 2018, « Aumentan asesinatos de líderes sociales y ambientales », *Alterinfos América Latina*. <<http://www.alterinfos.org/spip.php?article8169>>
- BETANCUR María S., 2014, « Los desaparecidos de la Comuna 13: indolencia por no tocar privilegios de grandes constructoras », *Instituto Popular de capacitación*. (30 mai 2014). <<http://www.ipc.org.co/agenciadeprensa/index.php/2014/05/30/los-desaparecidos-de-la-comuna-13-indolencia-por-no-tocar-privilegios-de-grandes-constructoras/>>
- Centre National de Mémoire Historique, 2011, *La huella invisible de la guerra. Desplazamiento forzado en la comuna 13*, Bogota, Taurus.
- Centre National de Mémoire Historique, 2017, *Medellin: memoria de una guerra urbana*, Bogota, CNMH.
- Centre National de Mémoire Historique, 2017a, *Hasta encontrarlos: el drama de la desaparición forzada*, Bogota, CNMH.
- COLAK Alexandra, PEARCE Jenny, 2015, « Securing the global city? An analysis of the 'Medellín Model' through participatory research », *Conflict, Security & Development*, vol. 15, n° 3, p. 197-228.
- Corporación Jurídica Libertad, 2015, *Mujeres Caminando por la Verdad, ganadoras del Premio Nacional a la Defensa de Derechos Humanos Colombia 2015*. <<http://www.cjlibertad.org/destacados/101-defensores-de-los-derechos-humanos/1038-mujeres-caminando-por-la-verdad-ganadoras-del-premio-nacional-a-la-defensa-de-derechos-humanos-colombia-2015.html>>
- FLÒREZ María, 2017, « La apuesta del CNMH no es por la memoria institucional, la del gobierno, sino por una memoria que dignifique a las víctimas, que hable del sufrimiento de la gente », *Pacifista!* <www.pacifista.co>, consulté en novembre 2017, plus accessible.
- HERNANDEZ-GARCIA Jaime, 2013, « Slum tourism, city branding and social urbanism: the case of Medellín, Colombia », *Journal of Place Management and Development*, vol. 6, n° 1, p. 43-51.
- HOSKINS Andrew, 2014, « Media and the closure of the memory boom », in K. Niemeyer (ed.), *Contemporary nostalgia and media: yearning for the past, the present, and the future*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- HUSSEYN Andreas, 1995, « Twilight memories: marking time in a culture of amnesia », Oxon, Routledge. 292 p.
- GUTIÉRREZ et al., 2016, *Compromiso Público de los aspirantes a la alcaldía de Medellín 2016-2019*, lettre écrite par les candidats à la mairie de Medellín à la plateforme *Mesa Voces de Paz*.
- LOSONCZY Anne-Marie, 2016, « Murderous returns: armed violence, suicide, and exhumations in the emberá ratio economy of death (Choco and Antioquia, Colombia) », *Humain Remains & Violence*, vol.2, n° 2, p. 67-83.
- Mairie de Medellín, 2011, *Caso la escombrera. Comuna 13, Medellín - Colombia. Conceptos técnicos por forenses internacionales*, Bogota, PNUD.
- Mairie de Medellín, 2014, *Informe técnico elaborado por Secretaria de Infraestructura Física Subsecretaria operativa*, présentée à Medellín en décembre 2014.

NADAL Paco G., 2017, « Bojayá no censura », *Colombia Plural*. <<https://colombiaplural.com/bojaya-no-censura/>>

MICHEL Johann, 2010, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses universitaires de France.

NAEF Patrick, 2014, *La ville martyre*, Genève, Slatkine.

NAEF Patrick, 2016, « Touring the 'comuna': memory and transformation in Medellín, Colombia », *Journal of tourism and cultural change*, vol. 16, n° 2, p. 173-190.

NAEF Patrick, 2016a, Medellín passe de la ville la plus violente à la plus innovante du monde, *La Cité*, p. 20-21.

Núñez Linda, 2017, « ¿La paz nos está costando la vida? », *Nueva Sociedad*. <<http://nuso.org/articulo/la-paz-nos-esta-costando-la-vida/>>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, 1992, *Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées*. <<http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/ConventionCED.aspx>>

PAREJA Deisy, J., 2013, « La Loma: tierra de guerra y olvido » *El Mundo* (17 mai 2017). <http://www.elmundo.com/portal/noticias/derechos_humanos/la_loma_tierra__de_guerra_y_olvido.php#.Wz85GrgyVPY>

RAMÍREZ Sandra, M., 2017, « 'Cuerpos gramaticales'. Live sculptures in the ground », *Peace in Progress*, vol. 32. <www.icip-perlapau.cat/numero32/pdf.../Per-la-Pau-n32-ac-6.pdf>

Rédaction El Tiempo, 2017, « Homicidio de líder causaría nuevo desplazamiento masivo en La Loma », *El Tiempo* (17 juillet 2017). <<http://www.eltiempo.com/colombia/medellin/homicidio-de-lider-causaria-nuevo-desplazamiento-masivo-en-la-loma-109858>>

SAMPER Jota, 2012, « Urban resilience in situations of chronic violence case study of Medellín, Colombia », *Massachusetts Institute of Technology MIT*, p. 1-34.

SEMANA, 2016, « Colombie. Les disparitions forcées, un drame national en jachère », *Courrier international*, (20 décembre 2016). <<https://www.courrierinternational.com/article/colombie-les-disparitions-forcees-un-drame-national-en-jachere>>

TELEMEDELLIN, 2017, « Alcaldía mantiene la intención de ampliar búsqueda en La Escombrera », *TeleMedellin* (20 octobre 2017). <<https://telemedellin.tv/ampliacion-de-busqueda-en-la-escombrera/226741/>>

TRUC Gérard, 2011, « Ground Zero entre charnier et chantier. Sur les rapports entre pulvérisation de corps humains, mémoire et lieux », *Raisons politiques*, vol. 41, n° 1, p. 33-49.

TUNBRIDGE John E., ASHWORTH Gregory E., 1996, « Dissonant heritage: the management of the past as a resource in conflict », Hoboken, Wiley.

ÛSAGA Robinson, HERNÁNDEZ Yhobàn, 2015, « ¿Podremos encontrarlos? », *Instituto Popular de capacitación*. (27 juillet 2015)

WINTER Jay, 2006, *Remembering war: The Great War between memory and History in the 20th Century*, New Haven, Yale University Press.

WINTER Jay, 2007, « The generation of memory: reflections on the memory boom », *Contemporary Historical Studies, Archives & Social Studies: A Journal of Interdisciplinary Research*, vol. 1, p. 363-397.

NOTES

1. Page Facebook : 'Mujeres caminando por la verdad' (consulté novembre 2017).
 2. Voir entre autres : le Bureau du procureur général et les services de l'Institut de médecine légale tels que HOPE (*Hagamos Obligatorio Poder Encontrarlos*) et le SIRDEC (*Sistema de Información Red de Desaparecidos y Cadáveres*).
-

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est de revenir sur la problématique des « disparitions forcées » en Colombie, en se penchant sur le cas d'une décharge de déchets industriels, située en périphérie de la ville de Medellín et transformée en une fosse commune au cours des deux dernières décennies. En documentant certains événements associés à ce cimetière informel nommé « *l'escombrera* », il s'agit d'observer comment des pratiques mémorielles – performances artistiques et commémorations – amènent aux victimes et leurs proches des moyens pour reconstruire leurs liens avec un territoire dont ils ont été entièrement ou partiellement exclus, que ce soit par son réinvestissement physique – en organisant des performances aux environs du site – ou symboliquement – par la reconnaissance des événements qui ont traumatisé cette zone de la ville. *L'escombrera* est au centre des revendications de plusieurs associations de victimes, qui dénoncent depuis quinze ans le fait que près de 300 disparus y seraient enterrés, faisant de ce lieu l'une des fosses communes les plus importantes de Colombie.

The main objective of this article is to look at the issue of “forced disappearances” in Colombia, by focusing on an industrial waste dump located in the outskirts of Medellín and transformed over the last two decades into a mass grave. By documenting some events associated with this informal graveyard, called the “escombrera”, I intend to observe how memorial practices – artistic performances and commemorations – provide a way for victims and their relatives to reconstruct their ties with a territory from which they have been partially or entirely excluded, either by reclaiming it physically – through the organization of performances in the surroundings of the site – or symbolically – by an acknowledgment of the events that have traumatized this area of the city. The “escombrera” is at the centre of claims by several victims' groups, who for the last 15 years have been denouncing the fact that almost 300 disappeared persons are buried there, making this site one of the largest mass graves in Colombia.

INDEX

Index géographique : Medellín, Colombie

Mots-clés : entrepreneurs mémoriels, disparitions forcées, paramilitarisme, territoire, commémoration, Colombie

Keywords : memorial entrepreneurs, forced disappearances, paramilitarism, territory, commemoration, Colombia

AUTEUR

PATRICK NAEF

Université de Genève

Patrick.Naef@unige.ch

Droit de mémoire, Droit à la Ville

Essai sur le cas sud-africain

Right to memory, Right to the City: an essay on the South African case

Sophie Didier

NOTE DE L'AUTEUR

Une première version de cet essai a été présentée dans le cadre des conférences 2014 de la Chaire Élisée Reclus à Mexico. Je tiens également à remercier Marianne Morange et Amandine Spire, organisatrices du programme Droit à la Ville au Sud, au sein duquel cette réflexion a pu s'enrichir.

Introduction

- 1 Depuis une quinzaine d'années, l'idée d'un Droit à la Ville fait son chemin dans les agendas parallèles des organisations militantes, des chercheurs et des grands organismes internationaux. Actualisation contemporaine des écrits aujourd'hui cinquantenaires d'Henri Lefebvre (Lefebvre, 1968), la notion de Droit à la Ville est invoquée dans ces différents milieux comme outil privilégié dans la lutte contre les exclusions, les injustices et les inégalités provoquées par les effets pervers du capitalisme tardif sur les sociétés urbaines dans le monde¹, notamment dans les espaces métropolitains (Harvey, 2003). Ces mêmes métropoles voient par ailleurs leurs pouvoirs politiques propres et leurs compétences élargies dans le cadre rendu progressivement universel de la décentralisation, de la démocratisation, et de la participation populaire, avec des degrés très divers toutefois. La résistance au néolibéralisme a donc pour passage obligé le terrain urbain, car c'est non seulement à cette échelle métropolitaine que se redéfinit le capitalisme (Brenner & Theodore, 2002), mais bien aussi à cette échelle que de nouvelles capacités de lutte et que des formes alternatives d'organisation se construisent aujourd'hui, en se revendiquant notamment du Droit à la Ville (Purcell, 2009). Le mouvement général depuis une dizaine d'années montre une plus grande formalisation

de ces droits du côté des opérationnels et donc une recherche d'énonciation plus nette : de simple argumentaire moral dans les registres militants dans les années 1990 reprenant les propos fort peu normatifs de Lefebvre, la notion est passée dans les années 2000 à l'ère de la codification sous forme de chartes détaillant ces droits, sous l'impulsion d'autorités locales progressistes mais aussi d'États-nations et de grands organismes internationaux ; Purcell cite par exemple les cas de Montréal, des Nations unies et du Brésil au rang de ces prescripteurs du Droit à la Ville (Purcell, 2009, p. 41).

- 2 La Charte du Droit à la Ville rédigée à Quito en 2004 est ainsi un bon témoin de ce passage à l'échelle métropolitaine d'un horizon à atteindre de droits précédemment attachés aux échelles de l'universel (les Droits de l'Homme) et de l'État-nation (la citoyenneté). Dans son préambule, il est fait allusion aux questions de mémoire dans la nécessité de préserver les identités de quartier, les cultures de la ville et dans la ville, par allusion aux déguerpissements et plus généralement à l'exclusion des populations les plus fragiles rejetées dans les périphéries urbaines par l'effet des processus parallèles de gentrification et de militarisation des quartiers centraux (voir sur ces derniers points Smith, 1996, et Mitchell, 2003). Il faudrait y lire probablement l'influence de l'UNESCO et de ses programmes visant au maintien de la diversité culturelle et à la préservation du patrimoine matériel et immatériel, mais cette préoccupation dès le préambule rejoint aussi le constat d'un changement globalisé de rapport des sociétés au passé, et d'une valorisation tous azimuts des mémoires dans ce cadre, pour des raisons parfois très différentes d'un lieu à l'autre (Rouso, 2007). Ce préambule de la Charte de Quito ne va cependant pas plus loin dans la formalisation de ce droit de mémoire en ville, contrairement aux autres droits avancés comme des remparts contre le néolibéralisme (droit d'accès aux services de base, mais aussi droit de participation populaire aux processus de décision, etc.). Telle qu'énoncée, cette proposition porte en elle plusieurs grandes ambiguïtés qui appellent un certain nombre de questions relatives à l'émergence même de ces mémoires urbaines et à leur rôle dans l'émancipation des sociétés urbaines. Ces questions pourraient se résumer très simplement ainsi : comment se construisent les mémoires collectives à cette échelle particulière, et qui sert de prescripteur de mémoire pour leur donner une visibilité ? À quoi et à qui cela sert-il de préserver les mémoires de quartier : la préservation des mémoires est-elle finalement un but en soi au nom du maintien ou d'une construction de l'identité individuelle ou collective, ou un moyen pour obtenir plus de droits tout autant que pour se légitimer dans l'espace de la ville... Ou tout cela à la fois, dans un continuum entre identité, reconnaissance et légitimation ?
- 3 Le développement qui suit est une tentative d'exploration théorique de ces questions, à partir de cas sud-africains déjà documentés (et plus marginalement d'une recherche encore en cours sur les visites guidées du centre-ville de Johannesburg²). Du fait de leur utilisation par les militants dans les stratégies de Droit à la Ville, tout se passe comme si en effet les mémoires de quartier étaient aujourd'hui unilatéralement considérées comme des forces positives dans les processus de transformation de la ville. L'expérience prouve toutefois que cette valeur émancipatrice accolée à l'expérience mémorielle est loin d'être systématique, les mémoires faisant l'objet d'appropriations multiples au service d'objectifs différents.
- 4 Le choix de l'exemple sud-africain mérite à ce stade explication, quant à son originalité et à sa représentativité pour l'objet d'étude. L'Afrique du Sud, considérée comme pays en fin de transition démocratique, a focalisé l'attention dans les années 1990 du fait de ses politiques publiques originales en matière de traitement de la mémoire du passé

traumatique de l'apartheid. Ces politiques visaient un double objectif, de réconciliation nationale par la politique du pardon mise en œuvre, mais également de construction d'une mémoire véritablement nationale : l'enjeu de la transition démocratique sud-africaine résidait aussi dans l'invention d'une identité nationale dans laquelle tous les citoyens pourraient se reconnaître, quand l'apartheid avait systématiquement visé la fragmentation du corps social et de fait le cloisonnement des identités comme des mémoires. L'échelle de production d'une mémoire nationale³ est donc encore de nos jours particulièrement prégnante en Afrique du Sud, et offre un grand intérêt pour un examen des coexistences de, voire des conflits entre, différentes échelles mémorielles. La première partie de cet article se focalisera sur ce point et s'attachera à montrer la complexité de l'émergence d'une échelle métropolitaine des mémoires dans ce contexte.

- 5 L'autre grand intérêt du terrain sud-africain réside dans la mise en place, accompagnant le processus de démocratisation nationale, de dispositifs participatifs locaux visant à instaurer plus de justice dans le traitement des citoyens : là encore, l'objectif est à la réparation des injustices engendrées sur le temps long du régime d'apartheid et à l'instauration d'un lien fort de confiance entre l'État et les citoyens. À l'échelle des collectivités locales, l'enjeu de réduction des inégalités (politique du *redress* suivant l'identification de *previously disadvantaged communities*) est toujours d'actualité, et concerne notamment l'accès aux services urbains pour des quartiers, et en particulier les *townships*, auparavant sous-équipés, ainsi que pour les nouveaux quartiers d'habitat informel. Les problématiques du développement, on le voit, restent prégnantes dans la transformation post-apartheid des villes sud-africaines, marquées spatialement par des inégalités tout à la fois héritées de l'apartheid et créées au cours de la période post-apartheid par le fort accroissement des inégalités sociales résultant de la mise en place de politiques macro-économiques néolibérales (voir à ce sujet Pons-Vignon, Segatti & Bush, 2013). Ces enjeux de justice et de redistribution des richesses sont à nouveau au cœur de la question urbaine sud-africaine, mais les manifestations de ces revendications sont entrées dans une phase très problématique dans la seconde décennie de la démocratie : on a pu noter en particulier une forte augmentation des manifestations violentes pour l'obtention de plus de services urbains à partir de 2004 (Alexander, 2012). Par rapport à ces enjeux qui touchent aux droits et aux besoins élémentaires des citoyens les plus pauvres, les questions de mémoire peuvent apparaître dès lors comme quelque peu superflues : je tenterai toutefois de montrer dans un second temps que la mobilisation des mémoires urbaines dans ce contexte se fait au service de ces demandes de plus de justice, soit que la mémoire est utilisée comme ressource directement exploitable par les mouvements sociaux, soit qu'elle sert de référentiel dans les mobilisations. Je conclurai enfin par une discussion critique de la valeur émancipatrice accolée aux mémoires urbaines dans les agendas du Droit à la Ville en évoquant le piège du localisme (pour reprendre le terme de « *local trap* » proposé par M. Purcell dans sa discussion du Droit à la Ville de Lefebvre, Purcell, 2009, p. 45) à travers le problème de la nostalgie du centre-ville de Johannesburg.

Une échelle urbaine des mémoires ? Stratification scalaire des processus de valorisation mémorielle en Afrique du Sud

- 6 Dans un texte introductif à un numéro de la revue *Vingtième Siècle*, l'historien Henri Rousso revenait sur l'inflation mémorielle globale propre selon lui au tournant du XXI^e siècle (Rousso, 2007, P. 3). Pour Rousso, la tendance serait à une uniformisation des régimes d'historicité, entendus au sens donné par François Hartog du rapport complexe que ces sociétés entretiennent avec leur passé (Hartog, 2002). Partant des exemples désormais bien connus du traitement de la Shoah dans les sociétés européennes pour évoquer ensuite les cas est-asiatiques des pays victimes de l'Occupation japonaise, Rousso fait implicitement l'hypothèse d'une diffusion mondialisée des modèles de traitement des mémoires traumatiques. Il observe dès lors une convergence, notamment en ce qui concerne les sociétés en sortie de conflit, de ces initiatives mémorielles qui se revendiquent toutes plus ou moins non plus seulement d'un devoir (comme c'était le cas pour la Shoah dans la période de l'Après-Guerre européen) mais bien, et c'est nouveau, d'un droit à la mémoire. Ainsi, les enjeux de la justice dite « restaurative » par rapport à des traumatismes subis dans un passé plus ou moins proche constituent la manifestation la plus actuelle et la plus formalisée de ces efforts de mémoire, qui s'expriment dans un diptyque de formalisation (dire l'injustice du traumatisme) et de recherche de reconnaissance (faire reconnaître l'injustice, de la place publique à l'arène des tribunaux). À ce titre, il n'est pas étonnant qu'il cite le cas de l'Afrique du Sud, nation dont la démocratisation et les efforts de réconciliation nationale en sortie du régime d'apartheid dans les années 1990 ont focalisé l'attention internationale : la Commission Vérité et Réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*), principal outil au service non pas d'une justice punitive, mais d'une entreprise de réconciliation nationale, a de fait inspiré nombre d'initiatives post-conflits similaires qui se sont ensuivies sur le continent africain, et au-delà. Elle a aussi largement puisé dans le vocabulaire et les figures développées lors de la construction de la mémoire de la Shoah, créant ainsi une forme transnationale de mémoire (Huyssen, 2003, p. 99). Au final, Rousso indique que le développement global d'un droit à la mémoire, ainsi que le rappelle également Anne Reading (Reading, 2011), fait, et c'est remarquable, vaciller l'ancien socle national dominant de production mémorielle : les revendications pour un droit de mémoire et la reconnaissance de mémoires non officielles, occultées, ou subalternes, se font de plus en plus à des échelles qui s'affranchissent des limites des territoires strictement nationaux. Ce glissement d'échelle, et l'effacement progressif de l'État-nation comme seul producteur valide de mémoire, est également à lire dans l'appel d'Astrid Erll à entamer une troisième étape du développement des études mémorielles comme champ scientifique autonome (Erll, 2011) : après une première phase suivant les travaux de Maurice Halbwachs sur l'articulation entre mémoire individuelle et collective, la question de la mémoire a été essentiellement traitée dans les décennies 1990-2000 par des analyses guidées par les travaux de Nora sur la mémoire nationale. L'analyse des conflits de mémoire, entre mémoire historique et mémoire collective (pour reprendre la distinction de Halbwachs qui dissocie mémoire officielle et mémoires subalternes), a été au cœur de ces travaux de la seconde vague désormais étendu à l'ensemble du globe. L'ouverture dans les années 2000 vers une prise en compte de mémoires qu'Erll qualifie « d'en

mouvement » (mémoires diasporiques de la migration notamment) constitue enfin cette troisième étape dans l'avancement des études mémorielles, qui passe plus particulièrement par un effort de reconnaissance de la multiplicité des lieux qui, médiatisés par la mémoire, composent les identités contemporaines.

- 7 Dans le champ des études urbaines, les travaux précurseurs de Dolorès Hayden à Los Angeles dans les années 1990 ont parfaitement montré ce glissement vers une meilleure appréciation des mémoires subalternes comme des mémoires en mouvement (Hayden, 1995). Son exploration des histoires fragmentées et souvent cachées des quartiers ethniques de Los Angeles servait aussi un argument militant impliquant que la reconnaissance de ces mémoires ordinaires de quartier, occultées à l'époque dans l'histoire publique de la ville, était cruciale pour contrer la fragmentation urbaine et renforcer la solidarité entre les résidents et entre les quartiers : dans un contexte scientifique parlant à ce moment de fragmentation extrême de la ville, cette préoccupation avait bien un sens politique fort. Ces travaux de Hayden ont été écrits il y a maintenant 20 ans, et les pratiques en matière de valorisation des mémoires de quartier ont aujourd'hui bien évolué dans le sens qu'elle impulsait dans ses projets de recherche-action.
- 8 En Afrique du Sud, le projet majeur de réécriture de l'histoire nationale à la sortie de l'apartheid a ainsi fait une large part aux histoires subalternes, en particulier celles de quartiers représentatifs de la lutte contre le régime d'apartheid, et toujours en respectant l'impératif de la participation populaire dans la collecte et la valorisation de ces mémoires : la valorisation la plus célèbre aujourd'hui est probablement celle du quartier de District 6 au Cap, anciennement multiracial, qui fut démantelé par la politique raciste d'apartheid, ses résidents *Coloureds* et Africains⁴ déplacés de force vers les périphéries urbaines en 1966. District 6 est aujourd'hui le nom d'un musée géré par une fondation et construit pour évoquer le drame du déplacement forcé et les mémoires des anciens résidents, mais la construction du musée n'a été que la dernière étape d'une mobilisation forte des résidents, aidés par des historiens et des activistes, pour faire reconnaître cette histoire particulière et l'injustice qu'elle représentait (Rassool & Prosalendis, 2001 ; Rassool, 2007 ; Houssay-Holzschuch, 2010). Ici, la valorisation des mémoires urbaines, portée par un désir de justice des anciens résidents et de leurs familles, a donc rencontré l'objectif politique plus vaste de construction d'une Histoire nationale plus inclusive et attentive au redressement des torts subis du fait du régime d'apartheid. Le projet a ouvert la voie à des initiatives similaires impulsées cette fois-ci par l'État dès le milieu des années 1990⁵, puis par les plus grandes municipalités dotées de nouveaux pouvoirs en matière de valorisation du patrimoine : c'est le cas en particulier de Johannesburg, dont les finances publiques et les compétences étaient assez puissantes pour permettre la création en 2003 d'une Division des Arts, de la Culture et du Patrimoine matériel et immatériel. Dans ce mouvement particulier de « descente » d'échelle dans la production mémorielle de l'État-nation à la métropole, il faut bien sûr lire aussi l'impératif de distinction recherché par les plus grandes villes aspirant au statut de ville de rang mondial qui transmet en particulier au patrimoine urbain (et en particulier matériel, dans ses dimensions architecturales, paysagères., etc.) une valeur monnayable dans le processus de compétition interurbaine internationale (Didier *et al.*, 2007).
- 9 Les projets *top-down* menés par le secteur public, qu'il soit national ou local, et initiés depuis le tournant des années 2000 sont toutefois fréquemment critiqués aujourd'hui, pour trois raisons principales qui illustrent la tension entre les différentes échelles de

production des mémoires. D'abord, il est bien évident que l'interprétation de la lutte anti-apartheid, et donc par extension la définition puis la fixation de la mémoire officielle, est sujette à contestations. On peut se référer à ce sujet aux travaux de Ali Hlongwane (Hlongwane, 2008), relatant la difficulté à retracer les routes prises par les étudiants émeutiers de Soweto en 1976, et partant, le rôle des différents syndicats étudiants dans le soulèvement historique du *township* qui préleva la période la plus dure de la lutte. De fait, la critique souligne aujourd'hui la tentative de récupération politique par l'*African National Congress* (ANC) au pouvoir de ces histoires, souvent beaucoup plus complexes que ce qui en est représenté, de la lutte contre l'apartheid. C'est une critique universitaire, mais qui rejoint bien sûr une critique politique, comme dans le cas de la célébration de l'anniversaire du massacre de Sharpeville de 1960 aujourd'hui dédiée à la lutte de l'ANC, au grand dam des autres partis politiques anti-apartheid qui avaient payé un lourd tribut dans ce drame. C'est aussi plus largement le problème de l'exclusion des processus de valorisation de toutes les mémoires ordinaires (c'est-à-dire celles qui ne rentrent pas forcément dans ce cadre de la lutte anti-apartheid) qui est ici posé. L'émergence d'une histoire publique ordinaire telle que l'entendait Hayden semble donc encore loin. Enfin, et c'est le troisième point de critique, l'appropriation par les résidents de ces grands projets n'est pas garantie, ce qui illustre probablement la limite la plus flagrante de l'approche *top-down* développée par les pouvoirs publics. Le problème du vandalisme des monuments historiques et des nouvelles œuvres d'art public destinées à célébrer le renouveau du sentiment national est ainsi fréquemment avancé comme la manifestation la plus nette du manque d'intérêt des populations concernées, en dépit des efforts de mise en place de processus participatifs dans la collecte et la valorisation des mémoires (Marschall, 2010 ; Guinard, 2014).

- 10 Au final, il semble que ces contestations et conflits renvoient aussi au problème de la définition du rôle que peuvent tenir ces mémoires dans les sociétés urbaines sud-africaines d'aujourd'hui.

Mobiliser les mémoires urbaines d'accord, mais pour quoi faire ? Processus de légitimation et enjeux de la prescription mémorielle

- 11 L'entreprise de victimisation de certains quartiers (et notamment des *townships* qui représentent la forme la plus connue des violences urbaines de l'apartheid) par les processus mémoriels décrits plus haut soulève un vrai problème qui a été évoqué par Jacob Dlamini : penser le *township* uniquement comme un lieu de souffrance passée empêche d'en imaginer l'avenir, de manière positive, et le droit de mémoire à leur sujet doit aussi passer par un droit aux mémoires ordinaires, ni forcément heureuses, ni forcément malheureuses (Dlamini, 2009). Dlamini applique en quelque sorte à un quartier un commentaire sur les dangers de la victimisation, commentaire qui relevait auparavant exclusivement du corps social. Ce travail nous renvoie finalement au rôle que ces mémoires doivent jouer dans le présent et surtout au-delà dans l'avenir des quartiers concernés, puisque se projeter dans l'avenir est essentiel : c'est même une « posture spatio-temporelle » de base pour la planification urbaine, par exemple. Son point de vue est à ce titre important, car il vient quelque peu doucher l'enthousiasme mémoriel que l'on peut relever dans l'analyse scientifique de plusieurs expériences mémorielles sud-africaines.

- 12 Le premier exemple que je prendrai à ce sujet est celui de Prestwich dans la ville du Cap. En juin 2003, le creusement de fondations à Prestwich Place, dans le quartier péricentral de Green Point, a révélé au grand jour près de 3 000 squelettes. Ces restes humains, enterrés au XVII^e et XVIII^e siècle dans un cimetière informel qui était à l'époque localisé à l'extérieur des limites de la ville, représentaient les dépouilles de toute une frange marginale de la société capetonienne coloniale : esclaves, prostituées, marins, interdits de cité dans les cimetières de la ville, avaient été enterrés là. Cette inhumation accidentelle a été le point de départ d'une mobilisation de quartier baptisée « Hands Off Prestwich Place » qui a duré près d'un an, animée par des activistes locaux, des résidents, des historiens universitaires aussi, déjà très impliqués dans le traitement d'autres questions mémorielles au Cap. La mobilisation avait pour but de contester le projet immobilier dont l'excavation avait été le point de départ. Après un an de mobilisation et de contestation de cet avenir possible de Prestwich, le mouvement a obtenu la construction d'un ossuaire où les squelettes furent relogés, et d'un mémorial commémorant la présence de ces indésirables dans la ville et dans l'histoire de la ville du Cap. Pour Julian Jonker et Karen Till qui ont évoqué cette expérience dans le champ des études mémorielles (Jonker & Till, 2009 ; Till, 2012), l'épisode est révélateur de l'attachement aux lieux dans des villes caractérisées par des formes extrêmes de violence passées faites à leurs résidents, et révèle donc une forme de continuité entre le corps et le quartier. Il n'est pas surprenant à ce titre que les activistes du mouvement que Jonker et Till ont interviewé soient aussi en grande partie issus de la génération de résidents capetoniens qui ont subi un déplacement forcé du centre vers les périphéries du Cap durant l'apartheid en raison de leur appartenance raciale : pour Till, ces résidents de Prestwich ont ressenti pour le lieu et pour ses habitants une véritable obligation morale, par-delà les générations, et allant bien au-delà de l'expérience de la mobilisation ponctuelle de 2003 (Till, 2012, p. 11).
- 13 Par cet exemple de Prestwich, Till rejoint ainsi le présupposé attaché à l'analyse des mémoires urbaines et mobilisé dans les politiques publiques locales comme dans le travail des militants : s'approprier les mémoires du quartier serait un préalable à prendre soin du quartier, la base d'une *ethics of care* pour reprendre l'expression, assez intraduisible en Français, de Till. Pourtant, rien ne garantit cette affirmation : dans des quartiers soumis à de rapides *turn-overs* de la population, comment transmettre ce travail mémoriel efficacement, particulièrement lorsque les structures associatives généralement sollicitées par les pouvoirs publics pour réaliser cette transmission sont soumises à des régimes d'incertitude très forts (Didier & Roux, à paraître en 2019) ? Le bilan du mouvement Prestwich est complexe à mener quinze ans plus tard : la mobilisation a permis la prise en compte par la législation provinciale et locale de ce type de patrimoine jusqu'alors assez mal protégé à ces échelles ; elle s'est aussi soldée par la construction en dur d'un mémorial, mais qui ne diffère pas tellement des autres mémoriaux édifiés depuis la fin de l'apartheid. Ce n'est donc pas tant dans ses résultats directs que le cas me semble intéressant, mais plutôt parce qu'il montre un glissement net d'une mémoire considérée comme objet des mobilisations à une mémoire entendue comme registre : le projet immobilier baptisé The Rockwell qui avait déclenché le mouvement de mobilisation à Prestwich consistait en un complexe combinant hôtel de luxe, restaurant, centre de conférences et appartements de standing, sur une parcelle à très forte valeur vénale. La mobilisation représente donc aussi une forme de contestation de sens, celle de la valeur uniquement marchande de l'espace urbain telle qu'elle est conçue dans le cadre de l'expansion mondiale du néolibéralisme. Si les militants de Prestwich se sont certes

appuyés sur la mémoire de l'oppression tant coloniale que d'apartheid dans leur argumentaire, c'est bien plus d'une contestation de l'ordre néolibéral actuel qu'il s'est agi sur le fond des débats. Le quartier de Green Point dans lequel est localisé Prestwich est à ce titre l'un des plus marqués par l'augmentation des prix du foncier et par les phénomènes de gentrification qui touchent le péricentre du Cap depuis le début des années 2000. On peut dès lors noter un glissement par rapport aux expériences de la fin des années 1990 de mobilisation mémorielle autour des quartiers populaires qui ont subi la politique d'apartheid (comme celui de District 6 au Cap précédemment évoqué, mais aussi Sophiatown à Johannesburg). Le droit de mémoire ici revendiqué rejoint donc des enjeux plus généraux et universels de Droit à la Ville, notamment à travers la contestation du sens donné à la valeur du quartier, mais les référents mémoriels mobilisés ont bien été « emboîtés » : la mobilisation de Prestwich a autant emprunté à la prescription mémorielle nationale dans son argumentaire, à savoir celle de la commémoration des violences de la colonisation et à celle de la lutte anti-apartheid ainsi que je l'ai évoqué plus haut, qu'à une lutte plus globale contre le capitalisme tardif et ses manifestations urbaines.

- 14 Le cas de Prestwich n'est pas un cas isolé, et une mobilisation plus récente, toujours au Cap, a focalisé l'attention du monde militant comme de celui des chercheurs au cours de l'année 2013 : le secteur de Princess Vlei, un bassin d'écoulement des eaux de surfaces (ce qu'on appelle en Afrikaans un *vlei*) localisé dans les quartiers populaires *coloured* de la ville et utilisé comme base de loisirs depuis les années 1960, a subi à ce moment une procédure de *rezoning* de la part de la municipalité. Ce *rezoning* devait permettre la construction d'un grand complexe commercial associé à un pôle de transports publics et privés. À l'initiative de plusieurs activistes locaux très impliqués dans la protection de l'environnement quotidien de ces quartiers, un vaste mouvement composé de résidents locaux, de commerçants informels et d'activistes en partie issus du mouvement Prestwich et opérants à l'échelle de toute la ville a activement contesté la procédure de *rezoning* par des manifestations de rue, la mise en place d'activités culturelles autour du *vlei* et surtout la collecte et la valorisation des multiples mémoires du lieu (Ernstson, 2013). Le mouvement a fini par obtenir gain de cause en avril 2014, ainsi que l'a précisé le communiqué immédiatement publié sur leur site :

« This represents a significant victory for civil society. **It is a testament to the power of collective imagination, the power of memory, and the tenacity and determination of those who recognised that the value of this space far outweighs the value of a shopping mall.** The communities most invested in Princess Vlei have limited financial resources. At times it seemed impossible that we would win against the march of profit. But as one resident remarked to us "If our people stand together we can win this thing". Princess Vlei represents what can happen when citizens take ownership of their city, and collaborate to ensure that what they value is respected. » (Pitt, 2014, c'est moi qui souligne)

- 15 Là encore, la mémoire du lieu, qui fonctionne comme une série de mémoires emboîtées de l'oppression, des temps coloniaux au temps d'aujourd'hui en passant par l'apartheid, s'utilise au service d'une cause plus générale. Le registre mémoriel a fonctionné ici aussi comme argument moral dans la contestation : par l'énoncé de la légende tragique de la princesse de Princess Vlei⁶, puis par l'évocation du temps de l'apartheid, un processus de scandalisation était lancé, par lequel il s'agissait de faire honte à la municipalité et au capitalisme. Le cas de Princess Vlei rejoint donc celui de Prestwich, quand bien même les espaces urbains concernés (péricentre à forts enjeux de valorisation et périphérie urbaine ordinaire) n'occupent pas la même place dans les stratégies métropolitaines.

La mémoire et le piège du localisme : histoires de nostalgie à Johannesburg

- 16 À travers ces exemples, on comprend la force de ces processus de légitimation utilisant la mémoire comme registre central : l'histoire de l'Afrique du Sud est une histoire de la dépossession perpétuelle, sur une base de lutte pour l'appropriation du territoire, de la conquête coloniale à la période d'apartheid (Fauvelle-Aymard, 2006). Faire intervenir la dimension mémorielle est un moyen en ville de se légitimer fortement pour rester sur place ou pour « reconquérir » des territoires perdus, et donc un moyen potentiellement dangereux de par la capacité d'exclusion qu'elle crée, notamment aux dépens des plus pauvres et plus généralement des moins aptes à faire reconnaître leurs droits à la ville (migrants étrangers sans droits civiques locaux notamment). On reconnaît ici le piège du localisme relevé par Purcell dans son analyse théorique du Droit à la Ville. Comme il le rappelle, le Droit à la Ville n'est pas pour autant un droit à exclure, ce que font par exemple certains mouvements NYMBIstes en se revendiquant de l'échelle locale pour mobiliser et agir :

« Selon moi, s'il prétend revendiquer un droit à la ville, un mouvement d'habitants doit se mobiliser autour d'un programme dont la revendication, au moins pour partie, porte sur le droit d'habiter l'espace. En outre, si l'on veut que le droit à la ville puisse résister spécifiquement à la néolibéralisation, ce droit à habiter l'espace devrait être délibérément compris comme une alternative au droit à posséder l'espace et à en tirer profit. L'espace-en tant qu'habité devrait ainsi être considéré comme une antithèse de l'espace transformé en marchandise du néolibéralisme. Les mouvements d'habitants peuvent cependant élaborer des programmes très différents. Ils peuvent par exemple revendiquer le droit à ce que "des gens comme moi" habitent mon quartier, et concevoir ce droit comme opposé au droit des "gens pas comme moi" à habiter ce quartier. » (Purcell, 2009, p. 47-48)

- 17 Cette capacité de mobilisation de la mémoire pour produire de l'exclusion est particulièrement nette dans le contexte johannesbourgeois : en l'espace d'une vingtaine d'années entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, le centre-ville et l'*inner city* ont connu des transformations radicales tant raciales (*White Flight* vers les quartiers Nord parallèlement à une levée de l'interdiction de résidence pour les « non-Blancs ») que sociales (forte paupérisation associée à la fin des années 1990 à une image de déclin combinant dégradation physique des quartiers et forte criminalité) et économiques (départ des fonctions financières vers les quartiers Nord de la ville). Cette combinaison complexe de phénomènes relativement comparables dans leur mécanique aux transformations qui ont pu affecter les centres-villes étasuniens à partir des années 1950, prend bien évidemment des formes et des tournures spécifiques aux enjeux raciaux, sociaux et politiques du pays. Si la transformation a été largement couverte dans la littérature à l'occasion d'analyses très fines (Guillaume, 2001 ; Beavon, 2004), les formes d'attachement et d'identification des populations résidant aujourd'hui dans ces quartiers restent un point obscur. Les acteurs des politiques publiques en matière d'urbanisme sont également souvent prompts à en ignorer les caractéristiques. Il y a bien donc un problème d'articulation entre énonciations de politiques publiques de régénération activées par la municipalité depuis le début des années 2000 (Bremner, 2000), connaissance des identités de quartier et reconnaissance des formes d'attachement aux lieux de ces populations. Enfin, l'enjeu des quartiers centraux n'est pas que destiné aux

populations l'ayant nouvellement investi : la Ville de Johannesburg compose politiquement avec des processus privés de gentrification qu'elle soutient par des politiques publiques d'investissement dans les infrastructures et espaces publics, l'objectif étant bien ici de ramener au centre les classes moyennes massivement parties dans les quartiers Nord dans le courant des années 1990. L'enjeu est ici de taille, car il ne s'agit pas seulement de régénération du bâti et de sécurisation de l'espace public pour répondre aux standards de qualité de vie des classes moyennes, mais bien aussi de transformer les perceptions qu'ont ces classes moyennes, et singulièrement les classes moyennes blanches, de ces quartiers qui font véritablement pour eux figure de *terra incognita* depuis plus d'une génération.

- 18 De fait, la description courante de ces quartiers de l'*inner city* est tout à fait exemplaire, un « métarécit de la crise » (« *meta narrative for crisis* ») pour reprendre l'expression de Sarah Nuttall et Achille Mbembe (Nuttall & Mbembe, 2008), mélangeant racisme, peur du crime, et xénophobie dans des descriptions apocalyptiques des trajectoires du centre-ville et de l'*inner city*. Un blog très connu des Johannesburgueois, intitulé « the Death of Johannesburg »⁷ donne un bon exemple de ce schéma narratif. Créé en 2006 par un Blanc sud-africain expatrié, ce blog propose des sortes de safaris-photos réalisés dans divers quartiers de l'*inner-city* entre 2006 et 2008. Inactif aujourd'hui, il n'en reste pas moins accessible. Les entrées de ce blog sont l'occasion de longues manifestations de nostalgie, c'est-à-dire de commentaires sur la distance croissante ressentie par le blogger par rapport à un espace/temps particulier (Gervais-Lambony, 2012). La nostalgie n'est cependant pas ici une forme bénigne d'expérience du temps qui passe : elle s'accompagne de commentaires racistes et violents et d'une interprétation politique blâmant le nouveau régime noir pour la crise et le déclin urbain du centre. Ici, le parallèle avec les travaux de Svetlana Boym sur les villes post-socialistes est tout à fait parlant (Boym, 2001) : ce blog johannesbourgeois est bien un cas de « nostalgie restaurative », qui sous-entend que tout allait mieux du temps de l'apartheid⁸ et que ce sont les nouveaux résidents (sous-entendu les Noirs et les étrangers africains) qui sont responsables de la chute du centre-ville. Bien sûr, ce blog est particulièrement extrême dans sa démonstration, et fait montre de revanchisme dans sa manipulation du sentiment nostalgique.
- 19 D'autres formes de la nostalgie du centre-ville sont plus ambivalentes, et témoignent en revanche d'un changement progressif de perception de ces quartiers paupérisés. On en voit la trace dans les balades urbaines organisées dans le centre-ville qui sont apparues sur le marché du tourisme depuis les années 2008-2010, en prélude à l'organisation de la Coupe du monde de football. Quand bien même une quantification précise est impossible, une partie de la clientèle de ces tours est composée de touristes internationaux, mais une autre partie est constituée de jeunes gens aisés vivant dans les quartiers Nord de la ville qui, grâce à ces tours, peuvent faire l'expérience d'un centre-ville qu'ils ne fréquentent d'habitude jamais. Ici, il ne s'agit pas vraiment de nostalgie restaurative pour reprendre la classification de Boym : la plupart de ces visiteurs sont en majorité Blancs et jeunes (entre 20 et 30 ans) et n'ont pas connu le centre pendant la période d'apartheid. Il s'agirait donc d'une forme de « fausse nostalgie » au sens donné par Arjun Appadurai (Appadurai, 1996), mais je dirais plutôt d'une « nostalgie dérivée » car leurs parents leur ont transmis leurs propres souvenirs du centre (voir sur la nostalgie dérivée, Hirsch & Spitzer, 2011). La plupart des visiteurs assistant aux tours de Johannesburg sont très sensibles aux transformations sociales et raciales du centre, et font montre également d'une grande empathie par rapport à la complexité des problèmes que rencontrent les

habitants actuels. La plupart des guides sont d'ailleurs très militants dans leur démarche, et font la promotion d'une ville véritablement inclusive, au sens donné par les activistes du Droit à la Ville... La nostalgie n'est donc pas forcément une émotion manipulable dans des projets réactionnaires, tout comme la valorisation des mémoires n'est pas forcément qu'émancipatrice. Il reste toutefois que les processus de gentrification du centre que j'ai évoqués plus haut pourraient tout aussi bien s'appuyer sur ces mémoires nostalgiques du centre pour légitimer l'exclusion des résidents actuels.

Conclusion

- 20 Analyser les mémoires urbaines en Afrique du Sud, c'est analyser, on l'aura compris, tout autant des processus de redressement des torts causés dans le passé (et singulièrement le passé d'apartheid) que des processus de légitimation au présent dans l'espace de la ville. L'ambivalence des expériences de valorisation des mémoires, prises entre échelle nationale et échelle locale, au service de la justice, mais potentiellement manipulable dans des processus d'exclusion, oblige les chercheurs et les praticiens impliqués dans des programmes de valorisation des mémoires à réfléchir à la dimension éthique de leur travail et aux possibles utilisations non désirées de ces mémoires. La durabilité de ces expériences de valorisation mémorielle n'est en effet pas garantie. De même, la variabilité du terrain politique dans lesquels pourraient se déployer des initiatives de mise en valeur pèse sur ce type de projets : les pouvoirs publics des métropoles sud-africaines sont encore peu sensibles aux mémoires ordinaires, quand bien même on peut aujourd'hui distinguer des stratégies différenciées entre Johannesburg et le Cap, cette dernière municipalité (d'opposition de longue date) visant aussi à se distinguer de valorisations strictement liées au passé d'apartheid.
- 21 Par ailleurs, lorsque les mouvements sociaux urbains s'emparent de la mémoire, c'est bien lorsqu'elle est un registre dans la mobilisation et non nécessairement un but en soi que son utilisation semble la plus efficace. Tout se passe comme si finalement le registre mémoriel permettait en leur ouvrant la voie de renouveler des registres plus anciennement pratiqués (droit aux services urbains, droit au logement, etc.) mais au nom desquels les mobilisations seraient désormais moins efficaces, ce que tendrait à prouver le tour violent pris par les mouvements sociaux urbains en Afrique du Sud depuis dix ans. En ce sens, la mémoire apparaît bien comme un rempart contre les effets pervers du capitalisme, en tant que ressource ultime et renouvellement des registres dans les revendications pour le Droit à la Ville, mais sa transformation vers un véritable projet émancipateur au-delà du temps du conflit est encore incertaine...

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER Peter, 2012, « Rebellion of the poor: South Africa's service delivery protestes. A preliminary analysis », *Review of African Political Economy*, vol. 37, n° 123, p. 25-40.

- APPADURAI Arjun, 1996, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BEAVON Chris, 2004, *Johannesburg: the making and shaping of the city*, Pretoria, UNISA Press.
- BOYM Svetlana, 2001, *The future of nostalgia*, New York, Basic Books.
- BREMNER Lindsay, 2000, « Reinventing the Johannesburg inner city », *Cities*, vol. 17, n° 3, p. 185-193.
- BRENNER Neil, THEODORE Nick, 2002, « Cities and the geographies of 'actually existing neoliberalism' », *Antipode*, vol. 34, n° 3, p. 349-379.
- DIDIER Sophie, BERRY-CHIKAOUI Isabelle, FLORIN Bénédicte, GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2007, « Mémoires », in E. Dorier-Apprill & P. Gervais-Lambony (eds), *Vies citadines*, Paris, Belin, p. 209-233.
- DIDIER Sophie, ROUX Naomi, à paraître en 2019, « The Yeoville stories project: looking for public history in Johannesburg », in C. Bénit-Gbaffou, S. Charlton, S. Didier, K. Doermann (eds), *The Yeoville Studio, lessons for practitioners and academics*, Johannesburg, Wits Press.
- DLAMINI Jacob, 2009, *Native nostalgia*, Johannesburg, Jacana Media.
- ERLL Astrid, 2011, « Travelling memory », *Parallax*, vol. 17, n° 4, p. 4-18.
- ERNSTSON Henrik, 2013, « Re-translating nature in post-apartheid Cape Town: The material semiotics of people and plants at Bottom Road », *Actor-Network Theory for Development Working Paper 4*, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester. <<http://www.cdi.manchester.ac.uk/resources/ant4d>>
- FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, 2006, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Le Seuil.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, 2012, « Nostalgies citadines en Afrique du Sud », *Espacetemps.net*. <<http://www.espacetemps.net/articles/nostalgies-citadines-en-afrique-sud/>>
- GUILLAUME Philippe, 2001, *Johannesburg : géographie de l'exclusion*, Paris/ Johannesburg, IFAS/ Karthala.
- GUINARD Pauline, 2014, *Johannesburg. L'art d'inventer une ville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- HARTOG François, 2002, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil.
- HARVEY David, 2003, « The right to the city », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 4, p. 939-941.
- HAYDEN Dolores, 1995, *The power of place: urban landscape as public history*, Cambridge, MIT Press.
- HIRSCH Marianne, SPITZER Leo, 2011, *Ghosts of home: the afterlife of Czernowitz in Jewish memory*, Berkeley, University of California Press.
- HLONGWANE Ali (ed.), 2008, *Footprints of the "class of 76": commemoration, memory, mapping and heritage*, Johannesburg, Hector Pieterse Memorial & Museum.
- HOUSSAY-HOLSZCHUH Myriam, 2010, *Crossing boundaries*, volume inédit de mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- HUYSENEN Andreas, 2003, *Present pasts: urban palimpsests and the politics of memory*, Stanfordm Stanford University Press.
- JONKER Julian, TILL Karen E., 2009, « Mapping and excavating spectral traces in postapartheid Cape Town », *Memory Studies*, vol. 2, p. 1-31.

- LEFEBVRE Henri, 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, Economica/Anthropos (1^{re} éd.).
- MARSCHALL Sabine, 2010, « Private sector involvement in public history production in South Africa: the Sunday Times heritage project », *African Studies Review*, vol. 53, n° 3, p. 34-59.
- MITCHELL Don, 2003, *The Right to the City: social justice and the fight for public space*, New York, Guilford Press.
- MORANGE Marianne, SPIRE Amandine, 2014, « Le Droit à la Ville est-il soluble au Sud ? », *Métropolitiques*. <<http://www.metropolitiques.eu/Le-droit-a-la-ville-est-il-soluble.html>>
- NORA Pierre (éd.), 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, vol. I-III, Paris, Gallimard.
- NUTTALL Sarah, MBEMBE Achille, 2008, *Johannesburg: the elusive metropolis*, Durham, Duke University Press.
- PITT Bridget, 2014, « A vlei is saved! ». <<http://www.princessvlei.org/articles/a-vlei-is-saved>> sur le site du Princess Vlei Forum.
- PONS-VIGNON Nicolas, SEGATTI Aurelia, BUSH Ray (eds), 2013, « Revisiting the South African developmental impasse: the national neoliberal revolution », *Review of African Political Economy*, n° spécial 138.
- PURCELL Mark, 2003, « Citizenship and the Right to the global city: reimagining the capitalist world order », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 3, p. 564-590.
- PURCELL Mark, 2009, « Le Droit à la Ville et les mouvements urbains contemporains », *Collège international de Philosophie / Rue Descartes*, vol. 1, n° 63, p. 40-50.
- RASSOOL Ciraj, PROSALENDIS Sandra (eds), 2001, *Recalling community in Cape Town: creating and curating the District Six Museum*, Cape Town, District Six Museum Foundation.
- RASSOOL Ciraj, 2007, « Memory and the politics of history in the District Six Museum », in N. Murray, N. Shepherd et M. Hall (eds), *Desire lines: space, memory and identity in the post-apartheid city*, Londres/New York, Routledge, p. 113-127.
- READING Anne, 2011, « Identity, memory and cosmopolitanism: the otherness of the past and a right to memory? », *European Journal of Cultural Studies*, vol. 14, n° 4, p. 379-394.
- ROUSSO Henri, 2007, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vol. 2, n° 94, p. 3-10.
- SMITH Neil, 1996, *The new urban frontier: gentrification and the revanchist city*, New York, Routledge.
- TILL Karen E., 2012, « Wounded cities: memory-work and a place-based ethics of care », *Political Geography*, n° 31, p. 3-14.

NOTES

1. Il serait difficile ici de résumer l'ampleur des débats qui entourent la notion de Droit à la Ville, et la multiplicité des thématiques urbaines revisitées grâce à elle, mais on peut, pour un bon aperçu de ces enjeux tant scientifiques que militants, se référer utilement aux travaux de M. Purcell (et plus particulièrement Purcell, 2003). La recherche française en études urbaines s'empare aujourd'hui de la question pour interroger en particulier sa pertinence pour la compréhension de terrains urbains du Sud (voir notamment Morange & Spire, 2014).

2. Travail de terrain mené à Johannesburg en 2013 et 2014, basé sur de l'observation participante pratiquée dans 16 tours organisés de trois à cinq heures chacun dans le centre-ville, accompagnée d'entretiens approfondis avec six guides opérant sur le secteur.
 3. Le parallèle que je dresse ici avec les travaux de Pierre Nora sur la construction des lieux (au sens large et non spécifiquement spatial) de la mémoire nationale française est évident (Nora, 1984-1992). Il n'est cependant pas forcément évident qu'un processus de démocratisation soit nécessairement toujours accompagné d'un tel travail de construction d'une mémoire nationale (voir sur ce point Rouso, 2007, p. 9).
 4. Pour reprendre la classification raciale d'apartheid qui catégorisait les Blancs, les Indiens, les Africains et les *Coloureds*. Ces classifications restent aujourd'hui dominantes dans l'appréhension des réalités sociales sud-africaines, quand bien même elles ne seraient officiellement plus d'actualité.
 5. En particulier la série des Legacy Projects menés par le ministère des Arts et de la Culture à partir de 1996. La série met en valeur les hauts lieux de la lutte anti-apartheid comme Constitution Hill à Johannesburg mais aussi des hauts lieux coloniaux comme le site de la bataille de Ncome (Blood River) dans le Kwa-Zulu Natal.
 6. La légende de Princess Vlei dit qu'une princesse Khoisan, violée par les explorateurs portugais, aurait tant pleuré que ses larmes auraient formé le *vlei*.
 7. < <http://deathofjohannesburg.blogspot.fr/2006/07/visit-to-yeoville.html>>, accédé pour la dernière fois en septembre 2017.
 8. Par exemple, le gestionnaire du site fait à plusieurs reprises l'apologie de la politique de développement séparé de Verwoerd, le grand architecte des premières années de l'apartheid.
-

RÉSUMÉS

Cet essai vise à articuler droit de mémoire et Droit à la Ville. Basé sur différentes expériences de mise en valeur des mémoires de quartiers en Afrique du Sud reprises dans la littérature scientifique appartenant aux champs des études urbaines et des études mémorielles, l'essai propose un certain nombre de pistes de discussion critique sur la place des mémoires de quartier ordinaires dans les choix de valorisation dans le cadre des politiques publiques métropolitaines et dans les argumentaires des mouvements sociaux urbains. L'argument central revient à questionner le présupposé actuel, dans le cadre de la formalisation globale du Droit à la Ville, de la valeur cardinale accordée à la préservation des mémoires de quartier.

This paper aims at articulating the Right to Memory and the Right to the City. The discussion is based on a critical analysis of several experiences of memorialization in South African metropolitan areas using a series of analytical readings from the fields of urban studies and of memory studies. The paper thus analyzes the status of ordinary neighborhood memories in local public policies as well as their relevance for urban social movements. The main purpose of the paper is to question the assumption currently promoted under the banner of the Right to the City that the preservation of ordinary urban memories is a positive and necessary thing.

INDEX

Keywords : Right to the City, memory, South Africa, nostalgia, emancipation

Mots-clés : Droit à la Ville, mémoire, Afrique du Sud, nostalgie, émancipation

Index géographique : Afrique du Sud

AUTEUR

SOPHIE DIDIER

Université Paris-Est,

Lab'Urba

sophie.didier@u-pem.fr

Combats de bâtons de Trinidad

Fabrique géographique, sociale et culturelle de la mémoire

Trinidad stick-fight: shaping memorial places through geographic, social and cultural spaces

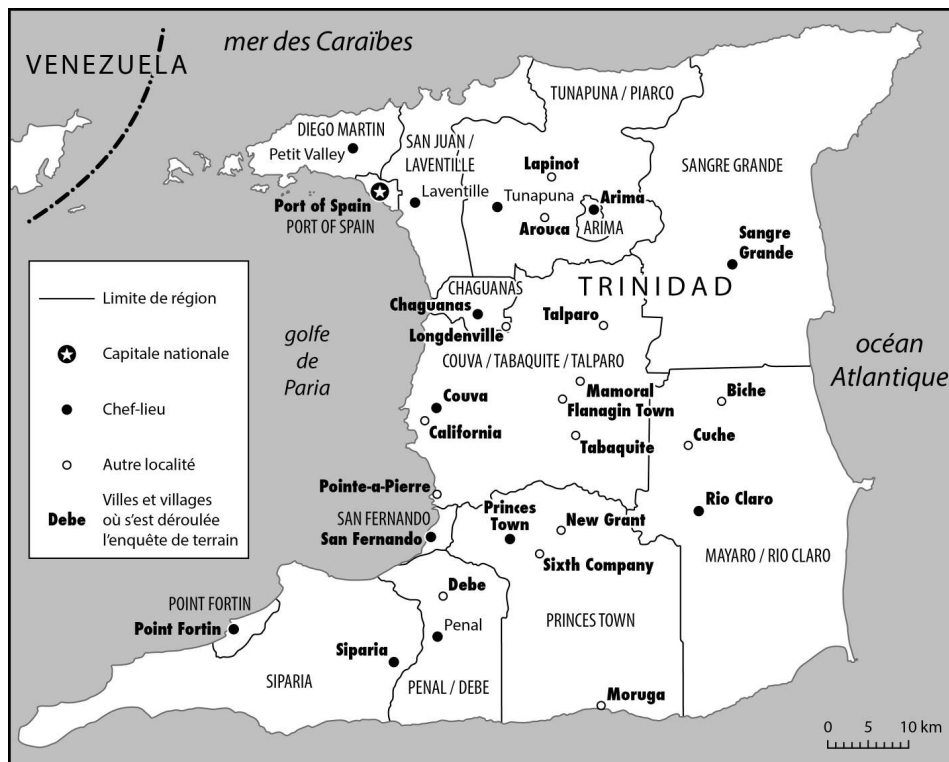
Florabelle Spielmann

- 1 Dans un contexte académique où l'on observe un fort développement de travaux portant sur la mémoire, Yves Guermond (2006) s'interroge sur l'usage et la pertinence du concept géographique « d'identité territoriale », concept souvent mobilisé pour justifier des processus de patrimonialisation et de constructions mémorielles. Il constate que l'analyse spatiale de certains phénomènes sociaux tend à essentialiser les territoires en accentuant de manière réductrice le caractère identitaire. Il rejoint en ce point l'analyse de John Agnew (1994) qui, regrettant le manque d'approche strictement scientifique sur cette question, évoque un « piège territorial » (*territorial trap*).
- 2 Effectuer une anthropologie critique du concept géographique « d'identité territoriale » au regard des sociétés noires américaines permet d'appréhender le large spectre du champ théorique que recouvre ce concept. Dans le cas du panafricanisme et du nationalisme noir, les liens de solidarités entre les acteurs se fondent sur la revendication d'une origine territoriale commune. L'Afrique est ici le vecteur de la construction identitaire de groupes d'individus qui aspirent à un retour réel ou imaginaire vers ce territoire qui est aussi le support de leurs constructions mémorielles. Christine Chivallon décrit cette identification entre identité, territoire et mémoire comme caractéristique du modèle de diaspora noire dite « classique » (Chivallon, 2004). En effet, le panafricanisme et le nationalisme noir défendent l'idée d'une conscience communautaire maintenue dans l'expérience transatlantique. Le territoire comme essence même de l'identité se traduit ici par une pluralité de discours « souvent prolixe de l'auto-définition, surtout lorsqu'ils en arrivent à se faire théorie (mythe, idéologie, religion, philosophie) pour dire et argumenter tout ce que les pratiquants d'une culture lui font signifier en le revendiquant comme la marque d'une identité, par opposition à d'autres. » (Jean-Claude Passeron, cité par Agier, 2004, p. 269) La synonymie entre identité et territoire renvoie moins à une identité territoriale qu'à un territoire identitaire « au sens où toute pensée

du « territoire » se trouve dominée par des enjeux, des conflits et des quêtes d'identité » (Agier, 2004, p. 269).

- 3 Mais ce modèle de diaspora « communautaire » ne rend compte que d'une partie des constructions sociales et culturelles qui se déploient dans les Amériques noires, l'Afrique n'étant pas unanimement ressentie par les individus comme terre d'origine. Pour l'anthropologue Jean Benoist (2013), c'est le présent (ici et maintenant) qui est fondateur. Dans cette perspective, les individus nés dans les sociétés caribéennes construisent des édifices culturels par une mise en système d'un « disparate conflictuel des origines ». Pour l'écrivain Édouard Glissant (1997), la traite transatlantique installe une donnée singulière par rapport à d'autres dispersions. À la différence des réfugiés grecs d'Asie Mineure (Michel Bruneau, 2006) où le peuple se continue ailleurs, la population africaine transbordée par la force s'est changée « en une nouvelle donnée du monde, en un autre peuple ». Le rapport au territoire s'inscrit dès lors davantage dans un « travail de l'imagination » (Appadurai, 2001) des acteurs excluant toute correspondance univoque entre identité et territoire. Ainsi, le mouvement de la créolité a développé l'idée d'un nationalisme de sol en valorisant la multiplicité des racines dont l'identité antillaise peut se revendiquer. Cette approche converge avec celle développée par le sociologue Paul Gilroy (2010) qui met l'accent sur la présence simultanée de plusieurs registres de références pour caractériser la diaspora afro-américaine et modélise les circulations géographiques pour reconnecter l'Europe, les sociétés africaines et les Amériques noires. Pour Christine Chivallon, ce sont ces différents rapports au territoire qui induisent des divergences quant à la manière d'établir une mémoire collective au sein de la diaspora noire.

Carte 1 – Trinidad



- 4 Cet article propose d'appréhender ces interprétations théoriques comme un cadre au regard duquel il s'agira d'observer un exemple de « territorialité par la base, vécue et émotionnelle » (Di Méo, 2001, p. 293). À Trinidad, des joueurs de bâtons (*stick-fighters*) se mesurent chaque année dans le cadre de combats organisés pendant la saison de carnaval. À travers cette pratique sociale et culturelle, la « communauté rituelle » (Agier, 2004) exprime ses valeurs et célèbre son organisation territoriale. Dans son expression actuelle, cette pratique permet d'appréhender différents ressorts de l'identification des acteurs à des lieux de vie, de socialisation et de mémoire. À partir d'un matériau ethnographique collecté dans le cadre d'une recherche doctorale entre 2003 et 2013 à Trinidad, nous nous intéresserons d'abord à la construction historique de cette pratique et au processus de mise en mémoire institutionnelle dont cette pratique est l'objet. Dans une deuxième partie, nous présenterons les caractéristiques géographiques de la pratique actuelle des combats de bâtons. Dans une troisième partie, nous évoquerons les imaginaires territoriaux véhiculés par la musique. Enfin, nous verrons que sur le plan théorique l'articulation entre identité, territoire et mémoire rend compte d'une dialectique de l'ancrage et de la mobilité.

Histoire et mémoire

- 5 C'est dans le contexte d'acculturation propre à la société post-esclavagiste trinitadienne que se sédimente un habitus géographique autour de la pratique des combats de bâtons. Appelées *stick-bands*, ces mascarades « anomiques » (Émile Durkheim, Jean Duvignaud) s'imposèrent au sein des festivités carnavalesques dans la deuxième partie du XIX^e siècle.
- 6 Les membres de ces *stick-bands* appartenaient à un groupe géo-socio-racial désigné dans le parler local par *jamette*. Ce mot, qui est une énonciation créole du mot français *diamètre*, désignait la partie de la société qui était diamétralement opposée à la classe coloniale, à sa couleur, à ses valeurs, à ses lieux de vie : les *jamette* renvoyaient aux masses noires laborieuses qui vivaient dans des baraquements de fortune dans des quartiers situés à la périphérie de la capitale. Aux premières heures du Lundi gras, les sorties des *jamette* se caractérisaient par un éclairage aux flambeaux, des chants et des danses jugées obscènes par les autorités coloniales, des travestissements et des combats de bâtons (*stick-fight*) (Cowley, 1996).
- 7 Le 9 février 1877, le journal *Trinidad Chronicle* publie une description détaillée des *stick-bands* (groupes de joueurs de bâtons) qui régnaient alors à dans la capitale de l'île et ses environs : « Il apparaît qu'il y a environ une douzaine de bandes différentes, chacune représentant généralement de jeunes vagabonds ou demi-vagabonds d'une rue ou d'une localité. Les *Fress-grammar* sont de Coburgtown ; les *Bois d'Inde* ou les *Allspice tree* sont du haut de la rue Prince Street ; les *Bakers*, sont des rues derrière le marché ; les *Danois* sont du quartier de Dry river ; les *Peau de Cannelle* sont des rues derrière la prison ; les *Corail* sont de Newtown, les *Amandes*, qui sont des alentours des berges, sont les alliés des *Bakers*, les *Danois* sont généralement les alliés des plus forts de tous, les *Maribons* qui sont de la rue Belmont. Les *Cerfs-volants* sont de la rue Duncan, et il se dit qu'il y a une bande à Sainte-Anne. Deux autres bandes, les *Hirondelles* et les *Savane* se seraient séparées. » (*There appear to be about a dozen different bands, each generally representing the young vagabonds and semi-vagabonds of a street or locale. Thus the "Free-grammar" (formerly the True Blues) hail from Coburgtown; the Bois d'Inde, or Allspice tree, from Upper Prince Street; the Bakers, from the streets behinds the market; the Danois from the Dry river suburb; the peau de Cannelle, from the streets*

behind the Gaol; the Rose barrier from about the Toll-gate; the Corail, from Newtown, the Amandes boys and lads from about the wharves, allies of the Bakers, as the Danois' generally are of the next, the strongest band of all, the Maribons from the Belmont road. The Cerf-volants come from Ducan Street; and there is said to be St Ann's band, whose name we cannot learn. Two others, the's Hirondelles and the Savanne, a Newtown band, are said to have broken up.)

- 8 La topographie de la ville de Port of Spain reflétait les rivalités entre ces *stick-bands*. Ainsi, la rue *Henry street* servait de délimitation spatiale à des territorialités clairement marquées. À l'ouest de cette rue se trouvaient les quartiers de la ville contrôlés par des *stick-bands* créoles anglais – *Peau de cannelle*, *Corail*, *Free-grammar*, *Savanne* –, et à l'est, les quartiers contrôlés par des *stick-bands* créoles françaises – *Amandes*, *Bakers*, *Bois d'Inde*, *Cerfs-volants*, *Danois*, *Maribons*, *Rose barrier*. Ces bandes rivales aimaient à se provoquer et les jours de carnaval étaient l'occasion d'affrontements.
- 9 Les *stick-bands* qui défilaient dans les rues les jours gras se distinguaient des processions nocturnes par leurs costumes et leur mise en scène. Ces mascarades diurnes étaient annoncées par un personnage masqué appelé Pierrot. Le Pierrot ouvrait la voie de la mascarade en faisant claquer sur le sol un long fouet façonné à partir d'un nerf de taureau. Masqué et somptueusement vêtu, le Pierrot régnait sur un territoire bien défini et le défendait en faisant montre de son érudition qui s'exprimait notamment par la connaissance de mots particulièrement complexes qu'il se plaisait à épeler.
- 10 La rue délimitait des territoires qui déterminaient des groupements entre les acteurs sous forme de bande. Ce marquage social/culturel de l'espace géographique remettait en cause les cadres de références spatiaux de la société coloniale et en menaçait l'ordre social. Une politique de répression à l'encontre de ces *stick-bands* s'intensifia avec l'arrivée en 1876 d'un nouveau chef de police, Captain Baker, choisi par l'administration coloniale pour son autoritarisme et son expérience militaire. La mise en œuvre de sa politique répressive dans l'espace/temps du carnaval exacerba des tensions géo-socio-raciales qui culminèrent dans des émeutes opposant les *stick-fighters* aux policiers lors du carnaval de 1881. Si les *stick-bands* finirent par se retirer, la victoire de la police ne fut que partielle : sur les cent cinquante policiers mobilisés, trente-huit furent grièvement blessés et la situation était devenue insurrectionnelle. Dans un souci d'apaisement, le gouverneur de l'île décida de s'adresser au peuple dans la soirée du Lundi gras. Il désavoua publiquement son chef de police qui n'eut d'autre choix que de se mettre en retrait. La presse, qui s'était jusqu'alors montrée virulente à l'égard des processions nocturnes des *stick-bands*, condamna l'entreprise obstinée du chef de police et soutint le gouverneur dont l'attitude fut qualifiée de diplomate (Cowley, 1996, p. 67-134).
- 11 Depuis 2003, ces émeutes sont l'objet d'un processus de mise en mémoire sous l'appellation « Re-enactment of the Canboulay Riots ». À l'initiative du *National Carnival Committee* (NCC), un lien géographique et symbolique a été construit avec le récit historique de cet événement à travers l'invention d'un dispositif commémoratif. Dans sa mise en œuvre, ce dispositif relève d'une performance de rue se tenant chaque année le vendredi précédant le carnaval et débutant à 5 heures du matin. Cette représentation met en scène les différents protagonistes impliqués dans les émeutes de 1881 : des acteurs jouent les rôles des représentants de l'autorité coloniale (le chef de la police, le gouverneur) et de la foule tandis que et les *stick-fighters* (joueurs de bâtons), chanteurs et joueurs de tambours sont des représentants de cette culture encore vivace dans les campagnes de l'île.

- 12 Cette production d'espace symbolique s'inscrit dans une volonté politique d'agir sur les processus d'identification du collectif en célébrant la mémoire de celles et ceux qui ont conquis l'espace/temps du carnaval dans un contexte d'oppression coloniale. Pour légitimer la construction d'une « continuité avec un passé historique approprié » (Hobsbawn, 2006, p. 12), le comité de carnaval a choisi d'organiser cette représentation dans la rue où se déroulèrent les émeutes de 1881. Ce lien géographique permet de lier le présent de la représentation à la mémoire sociohistorique de ce territoire, de légitimer la construction mémorielle en faisant exister, à travers cette représentation, ce lieu de la mémoire collective.
- 13 Ainsi, cette représentation permet de se souvenir de l'action autant que du lieu où elle se serait déroulée. Signalés d'aucun élément matériel (monument, plaque...), ce lieu, et sa trace géographique, sont réhabilités à travers la représentation. Si la patrimonialisation vise à sélectionner des objets dans le territoire (Sgard, 2007, p. 109), ici c'est le lieu lui-même qui est l'objet d'une sémantisation. L'organisation de cette représentation ne s'inscrit pas dans une politique plus large qui viserait à réhabiliter un quartier socialement identifié comme défavorisé. Par ailleurs, les combats de bâtons ne se pratiquent plus aujourd'hui en ce lieu ni dans ses environs, mais loin de la capitale, principalement dans les zones rurales du sud/est de l'île. En opérant une translation géographique de la périphérie vers le centre des festivités carnavalesques situées à Port of Spain, l'action publique cherche à faire circuler cette culture et ses acteurs et à donner de la visibilité à cette pratique en la rendant accessible notamment aux classes moyennes de la capitale trinitadienne. Par ailleurs, la constitution d'un espace d'action publique autour de la culture des combats de bâtons permet aux acteurs de cette pratique d'accéder à une forme de reconnaissance artistique, culturelle (ils ont une place au sein des prestigieuses festivités carnavalesques de la capitale) et politique (certains d'entre eux deviennent des interlocuteurs du comité d'organisation du carnaval).
- 14 Le succès de cette « tradition inventée » se mesure à son inscription dorénavant officielle au sein des festivités carnavalesques où elle est présentée comme un point de départ du dernier long week-end du rite carnavalesque. La popularité de cette représentation de rue a nécessité des changements quant à son organisation. Loin des premières éditions où la confidentialité de la mise en scène s'éclairait aux flambeaux, où l'assistance était clairsemée dans un espace géographique socialement sous tension, les représentations se passent désormais à quelques rues du lieu historique, sur un boulevard permettant d'accueillir un public plus nombreux. Des gradins et un système d'éclairage électrique sont installés, l'action est l'objet d'un récit écrit et appris par des acteurs aux voix sonorisées, une section VIP réserve les meilleures places pour une liste d'invités établie par le *National Carnival Committee*... La situation géographique, les constructions symboliques et les processus de mobilisation de la mémoire par les acteurs ont changé. Cette tradition inventée devait initialement permettre aux acteurs de s'approprier ce lieu de localisation du souvenir comme support spatial de la mémoire du groupe et de son territoire. Aujourd'hui l'espace produit n'est plus directement attaché au lieu de la mémoire historique. Avec ce détachement géographique « les réélabores des symboles rituels pris comme emblèmes éliminent la complexité et l'ambiguïté des personnages et des événements qu'elles mobilisent : elles permettent de produire une « identité culturelle » traduisible ailleurs, déterritorialisée d'une certaine façon. » (Agier, 2004, p. 169). Dans ce nouveau contexte, cette représentation permet aux carnavaliers de

se retrouver en un lieu symbolisant l'acte de naissance du carnaval sous la forme qu'il revêt aujourd'hui.

- 15 Cette mémoire collective « officielle » s'incarne dans une représentation esthétisée de la pratique des combats de bâtons. Ainsi, bien que les acteurs de la pratique participent au processus de cristallisation de la mémoire en ce lieu, ils ne s'approprient pas pour autant le récit de cette mise en mémoire institutionnelle. Le souvenir de ce moment historique, qui appartient bien aux discours et représentations des acteurs, s'inscrit dans un ensemble de représentations plus larges qui participent à la construction territoriale des acteurs de la pratique.

Géographie de la pratique

- 16 Après avoir été marginalisés pendant une grande partie du XX^e siècle, les combats de bâtons ont aujourd'hui une place officielle au sein des festivités carnavalesques. Depuis 1987, le *National Carnival Committee* organise une compétition nationale de combats de bâtons. Accompagné de tambours et chants, chaque assaut se caractérise par un coup de bâton porté par l'un des assaillants en direction de la tête de son adversaire, obligeant ce dernier à se défendre. Un combat de bâtons s'arrête traditionnellement au premier sang versé.

Figure 1 – Combats de bâtons



Ville de Mayaro, au mois de février 2012 lors de la finale de la compétition nationale de combat de bâtons

(Photographie F. Spielmann)

- 17 Le lien unissant un *stick-fighter* à ces ascendants est territorial et fonctionne avec la revendication d'un sentiment d'appartenance. Ce sentiment d'appartenance ne renvoie pas à un échelon de la citoyenneté nationale mais à la mémoire d'une lignée familiale associée à un village ou à un bourg. Ces territoires d'appartenance sont à la source des processus d'identification/ différenciation des *stick-fighters* et du vécu qu'ils ont de leur pratique. Nés et éduqués pour honorer la mémoire de leurs ancêtres, les enfants destinés à devenir *stick-fighters* construisent un lien social et culturel avec le territoire familial.

Dans le contexte du rite carnavalesque, les *stick-fighters* représentent et défendent leur territoire dans le cadre de combats mettant en scène leurs identités territorialisées.

- 18 Chaque année, les différentes étapes de la compétition nationale de combats de bâtons se déroulent chacune dans un bourg différent de Trinidad. La compétition nationale de combats de bâtons n'est donc pas associée à un lieu fixe : elle est itinérante. Ainsi, le suivi des compétitions nationales entre 2003 et 2013 m'a conduite à éprouver cette géographie de la pratique et à prendre la mesure de sa dimension spatiale : Arima (2003), Point Fortin, Chaguanas, Princes Town (2007), Tabaquite, Siparia, San Fernando (2010), Moruga, Arima, Debe (2011), New Grant, Debe, Mayaro (2012), Arima, Debe (2013) (voir carte). Ces différents lieux et les itinéraires qui les relient sont l'objet de récits, de pratiques, de représentations qui identifient les *stick-fighters* comme un groupe social et culturel. Les lieux de vie des joueurs de bâtons, des joueurs de tambours et des chanteurs, les bois où sont choisis les morceaux d'arbre servant à fabriquer les bâtons et les tambours, les maisons où s'effectuent des rites de protection complètent ce « réseau d'itinéraires » (Bonnemaison, 1981, p. 254) La distribution géographique de ces lieux et les trajets qu'ils occasionnent rendent compte d'une territorialité qui révèle « le type de relation que les lignages villageois entretenaient avec leurs ancêtres et au-delà l'espèce de solidarité subtile et indissoluble qui en unissait les membres » (Bonnemaison, 1981, p. 259).
- 19 Les différentes étapes de la compétition nationale se déroulent le plus souvent sur un terrain de basketball ou de cricket. Une arène est délimitée au sol et des rites spécifiques ont pour objectif de sanctifier la portion du territoire géographique où se déroule la compétition. La portion de territoire ainsi sanctifiée est appelée *gayelle*. Parfois, au lieu de *gayelle*, le mot « ring » est utilisé. La *gayelle*-ring est ainsi circonscrite, montée et démontée pour chaque compétition en différents lieux de la mémoire des ancêtres du groupe.

Figure 2 – L'arène appelée *gayelle*



Ville de Mayaro, au mois de février 2012
(Photographie F. Spielmann)

- 20 Avant l'établissement d'une compétition nationale, c'est le plus souvent devant une buvette (*rum shop*), au croisement de deux rues que se déroulaient les combats de bâtons en période de carnaval. Aujourd'hui encore, des séances de combats de bâtons se déroulent dans la continuité de cette tradition géographique et sociale. Il s'agit de compétitions organisées à l'initiative de gérants de *rum shop* et appelée *open gayelle*. Le propriétaire du *rum shop* doit avoir une licence pour organiser ces séances de combats de bâtons. Cette licence lui permet notamment d'être couvert en cas d'accident ou de décès d'un joueur de bâtons dans sa *gayelle*. Le propriétaire du *rum shop* sponsorise les combats en plaçant une somme de départ au centre de la *gayelle*. Tout membre de l'assistance peut à son tour jeter de l'argent dans la *gayelle* pour stimuler les combats. Le vainqueur remporte la somme d'argent qui est au centre de la *gayelle*.
- 21 Les *open gayelles* fonctionnent uniquement pendant la saison de carnaval. Elles sont le plus souvent ouvertes les vendredis et samedis. Chaque *open gayelle* s'incarne dans la figure d'un roi représentant un territoire. Engagé par le propriétaire du *rum shop* pour combattre dans sa *gayelle*, ce roi forme une équipe avec deux ou trois joueurs de bâtons qui l'aident à défendre sa *gayelle*. Pour qu'il y ait des combats de bâtons, il faut qu'un ou plusieurs joueurs de bâtons d'une autre partie géographique de l'île viennent mettre le roi de la *gayelle* et son équipe au défi. Le propriétaire de la *gayelle* engage également des joueurs de tambours et un chanteur soliste.

Figure 3 – Équipe de combattants appelée *gayelle*. Ces *stick-fighters* viennent de la région Moruga



Ville de Mayaro, au mois de février 2012
(Photographie F. Spielmann)

- 22 Les *open gayelles* attirent principalement les habitants du bourg où elles se trouvent, elles sont l'occasion d'un rassemblement festif autour des combats de bâtons. Si aucun *stick-fighter* ne met au défi le roi de la *gayelle*, la soirée se passe sans qu'il n'y ait de combats de bâtons. Cet événement local est alors un temps de socialisation autour de la *gayelle* où résonnent des chants et les rythmes des tambours.

- 23 Dans le cadre de la compétition nationale organisée par le comité de carnaval, les territoires d'appartenance des *stick-fighters* déterminent leur groupement en équipe de combattants. Également appelée *gayelle*, les équipes de combattants réunissent chacune au moins trois joueurs de bâtons qui ont grandi ou vivent dans un même bourg ou ses environs. Ce bourg donne son nom à la *gayelle* ainsi formée suivant les exemples suivants : Talparo *gayelle*, Princes Town *gayelle*... Le nom des équipes se confond avec le nom des lieux que ces équipes représentent. Il y a là identification entre les équipes de combattants, leur territoire d'appartenance et l'arène où sont mises en scènes leurs identités territorialisées.
- 24 Une *gayelle*-équipe a une durée de vie éphémère, celle de la saison de carnaval. Chaque année, elle témoigne d'une association entre des joueurs de bâtons qui peut être, soit la même que l'année passée, soit différente, mais cette association s'effectue toujours suivant une logique de territoire. Par ailleurs, aucun *stick-fighter* ne vient aujourd'hui de la capitale Port of Spain ni de ses environs. Cependant, les sources historiques indiquent, comme nous l'avons vu, que les combats de bâtons se pratiquaient dans les quartiers de Port of Spain et que l'affirmation identitaire des joueurs de bâtons passait déjà par la référence à un territoire qui était le plus souvent un segment de rue. Aujourd'hui, le territoire géographique associé à la pratique est réparti sur un périmètre qui de la ville d'Arima au Nord à Moruga au Sud, de la région Central à l'ouest au bourg de Cushe situé sur la côte est de l'île.

Imaginaires territoriaux véhiculés par la musique

- 25 Le matériau sonore participe à l'inscription territoriale des compétitions de combats de bâtons. En effet, le répertoire de chants appelés *calinda* a pour fonction première d'accompagner les combats de bâtons. Jamais interprétés en dehors de ce contexte, ces chants, qui associent voix et tambours, délimitent l'espace temporel du combat. Dans l'arène, il peut y avoir musique sans combat mais il ne peut y avoir de combat sans musique. Ainsi, chants *calindas* et tambours circonscrivent et identifient cette arène éphémère tout en fédérant les acteurs de ce rite social et culturel. Le processus de territorialisation opéré par la musique concerne à la fois l'espace où se déroule le combat (la *gayelle* est un territoire musical) et le lieu géographique où se déroule la compétition (bourg, village, ville où s'ancre le territoire musical de la *gayelle*). En outre, ce répertoire de chants permet d'identifier et de distinguer les individus qui ont cette culture en partage. D'un lieu géographique à l'autre, une même « communauté rituelle »¹ se retrouve autour de la *gayelle*. Événement local et spatial, les séances de combats de bâtons témoignent de la grande mobilité des acteurs qui, en fonction du lieu de la compétition, peuvent faire plusieurs heures de trajet pour « communier » autour de la *gayelle* en un lieu de la mémoire du groupe. La musique s'apparente ici à « un géo-indicateur des sentiments d'appartenance, des mobilités, des valeurs et comportements sociaux (...), un agent performatif dans la construction de territoires » (cité par Raibaud 2009, p. 2).

Figure 4 – Combats de bâtons organisés le Lundi gras dans le village de Talparo au croisement de la Tamana road



Lundi 20 février 2012

(Photographie F. Spielmann)

- 26 Le musical participe à la construction du *stick-fighter* comme incarnation de son territoire familial. Pour cela, chaque *stick-fighter* a au moins un chant *calinda* qui réveille en lui l'« esprit du guerrier » (*warrior spirit*). Ainsi, le *stick-fighter* Peter Noel s'identifie à la *calinda* appelée « Joe Tamana ». Joe Tamana est un *stick-fighter* légendaire dont le nom a été donné à une route (Tamana Road) qui traverse le village de Talparo où Peter Noel a grandi. C'est au croisement de cette Tamana Road et d'un axe qui traverse Talparo d'est en ouest que se déroulent chaque année des séances de combats de bâtons les jours de carnaval (voir photo). C'est au croisement de ces deux routes que Peter Noel a été initié à la pratique martiale et musicale des combats de bâtons. C'est au croisement de ces deux routes qu'il a rencontré son épouse avec qui il perpétue aujourd'hui cette tradition. C'est ce croisement de routes qu'il défend chaque année lorsqu'il combat ou joue du tambour dans la *gayelle*. L'activité musicale se trouve ici associée à des processus de construction identitaire qui fonctionnent avec l'affirmation/ revendication d'un territoire d'appartenance.
- 27 Ainsi, dans la *gayelle*, les chants *calindas* sont des langages disponibles qui servent de support à l'expression de la territorialité du *stick-fighter* et permettent simultanément de stimuler son « esprit guerrier » (*warrior spirit*). C'est en chantant qu'on s'affirme en tant que *stick-fighter*, c'est en chantant qu'on met au défi son adversaire territorial dans la *gayelle*. En cela, la musique apparaît comme un indicateur des enjeux de territoires entre les acteurs de la pratique : « la musique en tant qu'objet géographique n'apparaît plus seulement comme un géo-indicateur mais également de façon récurrente comme un « projet d'agir spatial » utilisé pour la production d'espace et mobilisé par des acteurs locaux comme ressource » (Raibaud 2009, p. 4).

Entre ancrage et mobilité

- 28 La recherche anthropologique portant sur les sociétés noires américaines a été initiée dans les années 1940 par un débat académique qui a opposé l'anthropologue Melville Jean Herskovits au sociologue Edward Franklin Frazier. C'était alors le degré d'africanité

repérable au sein des formations sociales et culturelles noires américaines qui était objet de discussions et les positions de ces deux chercheurs apparaissaient fortement contrastées. Le premier insistait sur les survivances africaines dans les cultures noires américaines, le second mettait davantage l'accent sur les processus de reconstruction/invention de ces acteurs évoluant dans un milieu contraignant. C'est dans le sillon de cette opposition fondatrice que sont développés les modèles de l'afro-centrisme d'une part (Christine Chivallon, 2004), ceux de la créolisation d'autre part (Jean-Luc Bonniol, 2013).

- 29 Dénonçant les écueils des approches territorialisées soit sur les Afriques soit sur les Amériques, le sociologue britannique Paul Gilroy s'affranchit du cadre de réflexion scientifique alors en vigueur en opérant une critique de la modernité et de ses modes de production du savoir. Contestant l'essentialisme de la tradition anthropologique, Paul Gilroy (2003) développe le concept théorique d'Atlantique noir pour rendre compte de la spatialité spécifique des cultures américaines façonnées par les circulations, les interactions, les insurrections. Cette rupture épistémologique s'accompagne de la montée du paradigme postmoderne où la notion de diaspora est réinvestie pour occuper une place centrale. Au regard de la spécificité de l'expérience de l'exil des peuples noirs des Amériques, le modèle de diaspora permettait d'interroger les modalités de la continuité temporelle et spatiale des populations catégorisées comme noires sur le continent américain en affirmant la centralité d'un principe de mouvement dans leurs processus d'identifications sociales et culturelles.
- 30 Pour ce qui est des combats de bâtons, les catégories de pensées et d'actions qui donnent sens au matériau collecté font état de la prédominance de la notion d'honneur, une notion qui s'enracine dans une construction territorialisée des identités. Les construits identitaires des *stick-fighters* et des membres de la communauté s'élaborent à partir du territoire de leur lignée familiale. Les combats de bâtons sont le signe distinctif d'un groupe dans lequel on entre par la naissance et auquel on reste lié jusqu'à la mort. Mettant en jeu le prestige du *stick-fighter*, de sa famille, de son territoire, les combats de bâtons sont l'expression d'un corpus de valeurs partagées par le groupe.
- 31 Véritables figures de héros, les *stick-fighters* se distinguent par leurs qualités martiales, leurs valeurs morales et leur sens musical. Ce sens de l'honneur spécifique permet d'aborder des questions relatives à la construction du genre. Éduqués pour défendre leur territoire et la mémoire de leurs ancêtres, les garçons destinés à devenir *stick-fighters* apprennent de manière conjointe à manier le bâton, à jouer au tambour, à chanter les chants *calindas*. L'apprentissage de ce répertoire de chants permet d'intérioriser les codes et conduites dignes d'honneur en construisant les jeunes adolescents comme incarnation d'un territoire, d'une lignée familiale, d'un groupe social et culturel. Dans le cadre des compétitions, musique et combats de bâtons régissent les relations de pouvoir entre ces identités territorialisées tandis que les femmes occupent un rôle central dans le chœur musical où elles chantent la réponse au soliste.
- 32 À la différence de la recherche socio-anthropologique qui s'est longtemps focalisée sur l'absence de centralité communautaire dans les formations sociales et culturelles caribéennes (Chivallon, 2002, p. 64), la pratique des combats de bâtons fait état d'un triptyque d'identification entre identité, territoire et mémoire qui rend compte d'une configuration stabilisée des registres de la communauté.

- 33 Dans la typologie des diasporas noires décrites par Christine Chivallon (2004), la présence du triptyque identité-territoire-mémoire caractérise le type de diaspora qualifiée de « communautaire » (Chivallon, 2004, p. 24). Ce type de diaspora noire implique la présence d'un groupe construisant un ensemble de conduites sociales et culturelles en relation avec le continent africain considéré comme territoire d'origine du collectif. L'exemple des nationalismes noirs ou des mouvements panafricanistes est mobilisé pour illustrer ce type de diaspora.
- 34 Dans le cas des *stick-fighters*, la référence centrale du registre d'identification territoriale est le territoire insulaire trinidadien et non l'Afrique. Les joueurs de bâtons produisent un discours identitaire à partir d'un ensemble de lieux, celui de leur naissance et ceux de leur initiation à la pratique. Dans ce groupe, la référence aux terres africaines ne produit pas de représentations identitaires différenciées. L'Afrique fonctionne davantage comme un espace de ressources symboliques véhiculant des représentations de la pratique des combats de bâtons et de son histoire.
- 35 Ainsi, ce sont les origines historiques de cette pratique qui relèvent pour une partie des acteurs d'un héritage africain. Cet héritage africain est notamment symbolisé par les tambours qui sont le support d'un discours permettant de verbaliser la nature du lien que la pratique entretient pour les acteurs avec l'Afrique. La mention des tambours permet en effet la construction d'un récit voué à tracer la filiation africaine, non pas du groupe, mais de la pratique culturelle. Le jeu des tambours ouvre un espace d'identification pour une partie des acteurs qui se représentent cette pratique comme ayant été l'exutoire indispensable à la survie des Africains asservis sur le sol trinidadien. L'africanité associée aux tambours renvoie davantage à l'esclavage en tant que système de dépossession de soi qu'à l'Afrique en tant que territoire.
- 36 Par ailleurs, à cette représentation des origines africaines de la pratique des combats de bâtons s'ajoute le lien que cette pratique entretient, pour une partie des acteurs, avec le sous-continent indien². En effet, les combats de bâtons ont aussi été l'objet d'une pratique au sein de la culture indo-trinidadienne. Appelés *gatka*, ces combats opposent deux combattants chacun muni d'un bâton et d'un bouclier. Des cymbales et des tambours indiens accompagnent ces combats. Si la pratique du *gatka* a aujourd'hui en grande partie disparu, il semble que les combats de bâton ont représenté un trait d'union entre cultures africaines et indiennes, ce qui explique en partie pourquoi les deux communautés se retrouvent aujourd'hui autour du *stick-fighting*. Mais, que la pratique soit perçue comme venant d'Afrique ou comme venant d'Inde, les acteurs se perçoivent eux-mêmes en premier lieu comme Trinidadiens. Dans cette communauté, le regroupement des acteurs ne se fait pas sur une base ethnique (africaine ou indienne). Le référent territorial fournit la ressource fondamentale pour construire des liens d'appartenance et de solidarités. Le triptyque identité-territoire-mémoire observé ici fait davantage écho à la définition du fait créole que donne Jean-Luc Bonniol dans l'article « Au prisme de la créolisation. Tentative d'épuisement d'un concept » : « dans la dimension identitaire que revêt le fait créole, on repère ainsi en premier chef un attachement au territoire, l'affirmation d'un principe d'autochtonie qui conduit à la prépondérance des solidarités construites sur la base des naissances locales (et non des origines) » (Bonniol, 2013, p. 245).
- 37 Dans sa mise en œuvre, la pratique des combats de bâtons se caractérise par une mise en mouvement du groupe qui est amené à sillonner l'île pour se rendre sur les différents lieux de compétition. Ce principe de mobilité a été conservé par le comité du carnaval qui organise des séances de combats de bâtons en respectant la dynamique territoriale des

acteurs. Cette dynamique territoriale renvoie à l'organisation spatiale de la pratique des combats de bâtons. Dans les années 1950, les combats de bâtons étaient alors l'une des manifestations les plus populaires du carnaval rural de Trinidad. La pratique des combats de bâtons s'inscrivait dans une mascarade qui se distinguait les jours de carnaval par le port d'un costume traditionnel appelé *kandal*. Les notions de métamorphose, de transformation par le masque, de performance, étaient au cœur de ces bandes masquées formées par les joueurs de bâtons qui s'affrontaient durant toute la saison de carnaval. Les affrontements entre ces bandes masquées se faisaient sur un espace géographique étendu qui était un « espace vécu », c'est à dire « formé par la somme des lieux et trajets qui sont usuels à un groupe ou à un individu » (Bonnemaison, 1981, p. 256). C'est au sein de cet « espace vécu » – aussi nommé « espace-mouvement » par Joël Bonnemaison reprenant le terme d'A. Frémont – que le comité du carnaval choisit les différents lieux où se déroulent les séances de combats de bâtons pour une saison de carnaval donnée. Par ailleurs, nous avons vu que des compétitions de combats de bâtons sont toujours organisées en dehors du comité national de carnaval. L'ensemble de ces lieux où ces compétitions se tiennent s'ajoutent à cette « trame de territoires vivants, chargés de culture, de symboles et d'affectivités » (Bonnemaison, 1981, p. 257).

- 38 Ainsi l'articulation théorique entre identité territoire et mémoire fait à la fois état d'un enracinement territorial solide et d'une dynamique de mouvement, de déplacement, d'éphémère. Cette dialectique de l'ancrage et de la mobilité se retrouve dans la notion de *gayelle*, arène de combat éphémère qui se fixe en différents lieux associés à la mémoire du groupe. Cette pratique sociale et culturelle des lieux façonne et ordonne des espaces de mémoire dynamique où différentes échelles de territoires vécus et/ou imaginaires sont mobilisées par les acteurs. Témoignant d'une cohérence spatiale autour de leur histoire et de la construction de leur propre territorialité, ces construits mémoriels convoquent différemment selon les acteurs et selon les lieux l'Afrique, l'Inde, le territoire trinitadien, un bourg, un village, un quartier, un croisement de rues, un paysage, un parcours, une route, une terre...

Conclusion

- 39 À la lumière de ces éléments, il apparaît que les données empiriques ne renvoient pas à un modèle théorique circonscrit et établi. La particularité de cette formation sociale et culturelle au regard des outils théoriques développés à partir des Amériques noires est la production d'une collectivité en tant que groupe social identifiable associé à la présence d'un discours narratif fédérateur. Les *stick-fighters* et celles et ceux qui se retrouvent autour de cette pratique forment une communauté solidaire dont on devient membre de façon héréditaire. Au sein de cette communauté, le premier élément de différenciation est l'appartenance territoriale, médiation entre les joueurs de bâtons et leurs ancêtres. Cet héritage agissant à l'insu des individus est à la base de la production de leur vie sociale et de leurs processus d'identification. Mais, à la différence du modèle de diaspora « communautaire » (Chivallon, 2004, p. 149-152), l'origine commune revendiquée par le groupe ne renvoie pas à l'Afrique, ni en tant que support d'une identité essentialisée, ni en tant que support d'un projet de retour réel ou imaginaire vers les terres africaines. Le mythe des origines de ce groupe renvoie au temps généalogique d'un ensemble de familles attachées à des territoires locaux spécifiques. Par ailleurs, si l'on observe des identités fortement territorialisées qui s'accompagnent d'une conscience unitaire et

d'une rhétorique communautaire, il n'y a pas de réification de catégories raciales ou ethniques. Le schème racial n'est pas ici suffisant pour rendre compte de la communauté qui se retrouve autour des combats de bâtons. Cette communauté au phénotype hétérogène regroupant des Afro-Trinidadiens et des Indo-Trinidadiens ne renvoie pas aux conceptions classiques de l'ethnicité associée à la diaspora noire dite « communautaire ».

- 40 Cette communauté solidaire et unitaire, au sein de laquelle les acteurs revendiquent leur filiation territoriale dans l'élaboration de leurs identités sociales et culturelles, se caractérise en même temps par sa géographie dispersée. L'éparpillement ne procède pas seulement d'une valeur géographique, mais se déploie à l'intérieur même de la formation sociale et culturelle (Stuart Hall cité par Chivallon, 1997, p. 154). En s'identifiant à un ensemble de lieux et de trajets à travers une pratique symbolique permettant de valoriser le sentiment d'appartenance tout en célébrant la mémoire du groupe, l'affirmation d'un principe de mobilité se retrouve jusque dans les construits identitaires.
- 41 Ainsi, cette production sociale stabilisée (territorialisée) échappe dans le même temps à l'enfermement territorial en se réalisant à travers une culture « voyageuse » ou « itinérante » (James Clifford, 1992). Les combats de bâtons symbolisent des moments d'ancrage où sont mises en jeu les identités territorialisées des acteurs dans une arène éphémère. Ces moments d'ancrage peuvent être rapprochés des « iconographies communautaires » décrites par Michel Bruneau pour rendre compte de la manière dont les Grecs pontiques ont reproduit leur territoire d'origine (Asie Mineure) en Macédoine. Ces moments d'ancrage permettent en effet aux acteurs de la pratique de conserver une identité distincte de leur citoyenneté trinidadienne en combattant pour défendre la terre de leurs ancêtres. Supports de la mémoire collective, ces moments d'ancrage se déploient selon une géographie des lieux qui rend compte d'un « espace-mouvement » où « les pratiques de déplacements pourraient émerger comme constitutives des significations sociales » (James Clifford, cité par Chivallon, 2013, p. 45).
- 42 Cette spatialité de la mémoire du groupe s'incarne en « un certain nombre de “points forts” et des itinéraires reconnus qui déterminent des “territoires d'errance” » (Bonnemaison, 1981, p. 254). Ce paradigme de l'errance se retrouve chez l'écrivain martiniquais Édouard Glissant qui, comme Paul Gilroy, réfute les catégories étanches, exclusives, construites par référence à l'unité. Sa pensée de l'errance déconstruit les principes de l'enracinement territorial pour rendre compte d'une socialité de la relation et non plus de la filiation. Mais, là encore, notre objet d'étude semble déjouer les taxinomies conceptuelles. Répercutant la dialectique de l'ancrage et de la mobilité propres aux acteurs de cette pratique, les combats de rendent compte d'une socialité combinée de la filiation et de la relation. On observe en effet ici une intrication des pratiques de territorialisation et de circulation. Mais, à la différence de la conception des « diasporas indigènes » (Clifford, 2006, p. 55) ou de celle de la fin des « cultures d'habitus » d'Arjun Appadurai (2001), les construits identitaires sont à la fois cristallisés et hybrides. Ces différents registres d'identification sont mobilisés dans une performance où les identités territorialisées des acteurs sont l'objet de réinvention permanente rejoignant en ce point la pensée de Stuart Hall et sa conception d'une identité : « constamment à l'œuvre dans une production et une reproduction d'elles-mêmes de façon nouvelle à travers le changement et la différence » (Hall, 1994, p. 401-402).
- 43 Le principe de mobilité est central dans les processus d'identifications sociales et culturelles et dans la construction de la mémoire collective du groupe. La permanente circulation des acteurs dans le réseau de lieux multiples attachés à la pratique illustre le

concept de chronotope (marqueur spatio-temporel) développé par Paul Gilroy pour figurer la spatialité de la diaspora noire. Mais les combats de bâtons questionnent simultanément le modèle de diaspora hybride développé par Paul Gilroy. En effet, les combats de bâtons, en tant que formation sociale et culturelle, relèvent d'une forme hybridité qui intègre certaines caractéristiques du modèle de diaspora « communautaire » avec des processus d'identifications territorialisées marqueurs d'une filiation et d'une mémoire commune. Sur le plan théorique, les combats de bâtons ne sont donc pas exclusifs d'une logique d'interprétation rejoignant sur ce point le constat établi par Christine Chivallon pour qui la diaspora noire « montre une disposition particulière à accumuler des orientations collectives, à être « classique » dans certaines de ses composantes, « baroque » dans d'autres, mais surtout « plurielle » dans son ensemble » (Chivallon, 2004, p. 217).

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER Michel, 2004, « De courts instants d'identité. La communauté rituelle dans deux carnivals « afro » (Brésil, Colombie) », *Systèmes de pensée en Afrique noire*, n° 16, p. 149-73.
- AGNEW John, 1994, « The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory », *Review of International Political Economy*, vol. 1, n° 1, p. 53-80.
- APPADURAI Arjun, 2001 *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. de l'américain par Françoise Bouillot et Hélène Frappat, Paris, Payot.
- ATERIANUS-OWANGA Alice, GUEDJ Pauline, 2014, « On the waves of the ocean », *Cahiers d'études africaines*, n° 216, p. 865-887.
- BASTIDE Roger, 2000, *Les Amériques noires*, L'Harmattan, 234 p.
- BENOIST Jean, 2013, « Le pur et le pluriel », *L'Homme*, n° 207-208, p. 75-88.
- BONNEMAISON Joël, 1981, « Voyage autour du territoire », *Espace Géographique*, n° 4, p. 249-62.
- BONNIOL Jean-Luc, 2013, « Au prisme de la créolisation. Tentative d'épuisement d'un concept », *L'Homme*, n° 207-208, p. 237-288.
- BRUNEAU Michel, 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace Géographique*, vol. 35, p. 328-33.
- CHEVALIER Dominique, 2017, « Patrimonialisation des mémoires douloureuses : ancrages et mobilités, racines et rhizomes », *Autrepart*, n° 78-79, p. 235-55.
- CHIVALLON Christine, 1997, « De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 13, n° 1, p. 149-160.
- CHIVALLON Christine, 2002, « L'expérience de la diaspora noire des Amériques. Réflexions sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy », *L'Homme*, n° 161, p. 51-74.
- CHIVALLON Christine, 2004, *La diaspora noire des Amériques, expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, Éditions du CNRS, 258 p.

- CHIVALLON Christine, 2013, « Créolisation universelle ou singulière : perspectives depuis le Nouveau Monde », *L'Homme*, n° 207-208, p. 37-74.
- CIARCIA Gaetano, 2008, « Restaurer le futur. Sur la Route de l'Esclave à Ouidah (Bénin) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 48, n° 192, p. 687-706.
- CLIFFORD James, 1992, « Travelling cultures », in Ed. Grossberg et al., *Cultural Studies*, New York, Routledge, p. 96-116.
- CLIFFORD James, 2006, « Indigenous Diasporas », in William Berthomière et Christine Chivallon (eds), *Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux*, Paris, Karthala/Pessac, MSH d'Aquitaine, p. 49-64.
- COWLEY John, 1996, *Carnival Camboulay and Calypso, Traditions in the making*, Cambridge University Press, 312 p.
- DI MÉO Guy, 2001, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 317 p.
- DI MÉO Guy, 2002, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, vol. 77, n° 2, p. 175-184.
- GILROY Paul, 2010, *L'atlantique noir, modernité et double conscience*, Paris, Éditions Amsterdam, 333 p.
- GLISSANT Édouard, 1997, *Le discours antillais*, Gallimard, 848 p.
- GORÉ Olivier, 2006, « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Noréis*, n° 198, p. 21-33.
- GRANGENEUVE Loïc Lafargue de, 2006, « L'ambivalence des usages politiques de l'art, Abstract », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 3, p. 457-77.
- GUÉRIN-PACE France, et GUERMOND Yves, 2006, « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 289-90.
- GUERMOND Yves, 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace Géographique*, vol. 35, n° 4, p. 291-97.
- HALL Stuart, 1994 [1990] « Cultural identity and diaspora », in Patrick Williams et Laura Chrisman (eds), *Colonial discourse and post-colonial theory. A reader*. London, Harvester Wheatsheaf, p. 392-403.
- HERTZOG Anne, 2011, « Les géographes et le patrimoine », *EchoGéo*, n° 18.
- HOBSBAWN Éric, 2006, « Introduction », in Hobsbawm, Eric et Ranger, Terence (eds), *L'invention de la tradition*, Éditions Amsterdam, p. 1-14.
- JOLIVET Marie-José, et LÉNA Philippe, 2000, « Des territoires aux identités », *Autrepart*, n° 14, p. 5-16.
- LAGARDE Benjamin, 2007, « Un monument musical à la mémoire des ancêtres esclaves : le maloya (île de la Réunion) », *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*, n° 3, p. 27-46. <<http://journals.openedition.org/cm/122>>
- MAZZELLA Sylvie, 1996, « La ville-mémoire. Quelques usages de La Mémoire collective de Maurice Halbwachs », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 4, p. 177-89.
- MONNET Jérôme, 1998, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo*, n° 198, p. 21-33.

PASSERON Jean-Claude, 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.

PIVETEAT Jean-Luc, 1995, « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *Espace Géographique*, vol. 24, n° 2, p. 113-23.

RAIBAUD Yves, 2009, « Musiques et territoires : ce que la géographie peut en dire », *Colloque international de Grenoble Musique, Territoire et développement local*, Grenoble, 19-20 novembre 2009.

SGARD Anne, 2007, « Mémoires, lieux et territoires », in R. Dodier, A. Rouyer, R. Séchet (dir.), *Territoire en action et dans l'action*, Actes du Colloque de Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 105-117.

NOTES

1. À la différence des observations établies par Olivier Goré (2006) pour le fest-noz, cette pratique contribue à entretenir une communauté territoriale pré-existante même si elle n'est perceptible de manière tangible qu'au moment du carnaval.

2. Des Indiens travailleurs sous-contrat ont émigré à Trinidad après l'émancipation de l'esclavage pour pallier le manque de main-d'œuvre dans les champs de canne à sucre. Aujourd'hui, la population est composée de 37,5 % d'Afro-Trinidadiens, de 40 % d'Indo-Trinidadiens, de 20,5 % de métisses, de 1,2 % de Chinois, Syriens, Libanais, Caucasiens. Ces données proviennent du recensement effectué par le gouvernement trinidadien entre le 2 mai et le 9 juin 2000.

RÉSUMÉS

À Trinidad, les joueurs de bâtons (*stick-fighters*) se mesurent chaque année dans le cadre de combats organisés pendant la saison de carnaval. Accompagné de tambours et de chants, chaque assaut se caractérise par un coup de bâton porté par l'un des assaillants en direction de la tête de son adversaire, obligeant ce dernier à se défendre. Les combats s'arrêtent traditionnellement au premier sang versé. L'attachement territorial est un élément structurant la pratique des combats de bâtons. Éduqués pour défendre leur territoire et la mémoire de leurs ancêtres, les garçons destinés à devenir *stick-fighters* apprennent au cours de leur enfance les codes martiaux et musicaux associés à la pratique. Cette initiation permet de construire les jeunes adolescents comme incarnation d'un territoire, d'une lignée familiale, d'un groupe social et culturel. Dans un contexte mondialisé où les références patrimoniales sont généralement mobilisées à l'appui de l'identité territoriale, les combats de bâtons rendent compte de construits géographiques, sociaux et culturels s'inscrivant dans une tradition territorialisée. En tant que pratique sociale, les combats de bâtons permettent aux acteurs de construire des liens avec des lieux de leur mémoire. En tant que pratique culturelle, les combats de bâtons permettent aux acteurs de se réapproprier ces lieux et les parcours qui les relient. La mise en scène de leurs identités territorialisées s'inscrit dans un cadre symbolique où la performance martiale et musicale donne à voir une expression vécue et vivante de la mémoire du groupe.

In Trinidad, stick-fight is a form of combat performed during the carnival season between two men each armed with a fighting stick or bois. The duel takes place in a circle of drummers and singers known as the *gayelle* where each stick-fighter attempts to draw blood by striking his opponent. Stick-fighters negotiate their identity from values acquired mostly during childhood that, once integrated, are more or less fixed. The matter of self and collective construction is linked, grounded, rooted into family territories. Fixed territories, but changing identity narratives, constantly recreated, formed, transformed and performed every year through the ritual enactment of carnival. Expressing social solidarity, the stick-fighting ritual engages practitioners with an experience allowing the creation of symbolic routes to connect and to embrace memorial places of their history.

INDEX

Index géographique : Trinidad

Keywords : Trinidad, carnival, Black Atlantic, identity, territory, memorial place, geography, music, performance

Mots-clés : Trinidad, carnaval, Amériques noires, diaspora, identité, territoire, mémoire, lieux, géographie, performance

AUTEUR

FLORABELLE SPIELMANN

Université Paris 8

florabelle.spielmann@univ-paris8.fr